

2m11.3010.3

Université de Montréal

Sources et genèse  
de la « Nouvelle Relation de la Gaspésie » (1691)  
de Chrestien Leclercq

par

Laurence Viry

Département d'études françaises

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A.)  
en études françaises

mai, 2002

©Laurence Viry, 2002



PQ

35

U54

2002

V.024

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Sources et genèse  
de la « Nouvelle Relation de la Gaspésie » (1691)  
de Chrestien Leclercq

présenté par:

Laurence Viry

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Président-rapporteur: Antoine Soare

Directeur de recherche: Guy Laflèche

Membre du jury: Serge Trudel

Mémoire déposé le .....

**RÉSUMÉ**

La *Nouvelle Relation de la Gaspésie* (1691) de Chrestien Leclercq est une relation missionnaire écrite par un récollet français venu évangéliser les Micmacs. L'ouvrage est abordé par le biais d'une critique des sources. L'analyse montre comment et dans quelle mesure l'auteur utilise non seulement l'érudition classique et biblique, mais aussi les ouvrages de Paul Lejeune, Marc Lescarbot, Gabriel Sagard et Nicolas Denys. Très ouvert à la culture amérindienne, Chrestien Leclercq est cependant un écrivain médiocre. Il cherche donc dans ses sources non des informations, mais une façon de rédiger ou la vérification de faits. L'analyse inclut également l'étude des documents intégrés à la narration. La genèse de l'ouvrage s'en trouve éclairée, notamment par la découverte d'un deuxième rédacteur: Valentin Leroux, Supérieur de Chrestien Leclercq lors de sa mission. L'influence de Leroux, dont la pensée antijésuite est fortement marquée par le jansénisme, donne à l'ouvrage un ton beaucoup plus polémique.

Mots clés: Nouvelle-France, récollet, missions, XVII<sup>e</sup> siècle, critique des sources, Valentin Leroux, Micmacs, Paul Lejeune.

**ABSTRACT**

The *Nouvelle Relation de la Gaspésie* of Chrestien Leclercq is the relation of Father Chrestien Leclercq's mission among the Indians of the « Baie des Chaleurs » in the Eastern parts of Canada. The present work is a close critical study of the different sources of the book, from the Greek and Latin classics to the Bible and the books of Paul Lejeune, Marc Lescarbot, Gabriel Sagard and Nicolas Denys. It also includes the study of period documents inserted in the book. The work leads to the genesis of the book and to the discovery of a second writer, Father Leroux, Superior of Leclercq at the time of his mission, and whom influence, mainly antijesuit, can be found in many places in the book.

Key words : New-France, Recollect, missions, XVII<sup>e</sup> century, sources, Valentin Leroux, Micmacs, Paul Lejeune.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
ABSTRACT.....	ii
LISTE DES SIGLES.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	
PRÉSENTATION DE L'AUTEUR ET DE L'OUVRAGE.....	13
1.1 L'auteur.....	14
1.2 L'ouvrage.....	16
1.3 Présentation de la recherche.....	20
CHAPITRE 2	
LES SOURCES BIBLIQUES ET CLASSIQUES DE LA NOUVELLE RELATION DE LA GASPÉSIE.....	22
2.1 Description des sources.....	23
2.2 Utilisation des sources.....	26
2.2.1 La citation biblique à portée édifiante.....	26
2.2.2 La citation comparative.....	31
2.3 L'érudition chez les auteurs sources de Chrestien Leclercq.....	36
2.4 Leclercq, précurseur de Lafitau.....	40
CHAPITRE 3	
LES AUTRES SOURCES LIVRESQUES.....	46
3.1 <i>L'Histoire de la Nouvelle France</i> de Marc Lescarbot.....	48
3.1.1 Les types d'emprunts.....	48
3.1.2 Le travail de réécriture.....	52
3.2 <i>L'Histoire du Canada</i> de Gabriel Sagard.....	55
3.2.1 L'établissement du texte et les fragments concernés.....	55
3.2.2 Le travail de réécriture.....	58
3.3 <i>La Relation de 1634</i> de Paul Lejeune.....	62
3.3.1 Les fragments empruntés.....	62
3.3.2 Les additions postérieures à la rédaction.....	64
3.3.3 Le chapitre 15 de la NRG.....	67
3.3.3.1 Le chapitre 5 de la Relation de Paul Lejeune.....	69
3.3.3.2 Le chapitre 6 de la Relation de Paul Lejeune.....	73
3.3.4. L'influence de Paul Lejeune dans les autres chapitres....	74
3.4 <i>L'Histoire naturelle</i> de Nicolas Denys.....	78
3.5 Conclusion: un écrivain médiocre, mais digne de foi.....	79

CHAPITRE 4	
LES TEXTES INTÉGRÉS À LA <i>NOUVELLE RELATION DE LA GASPÉSIE</i> .....	86
4.1 La lettre d'Emmanuel Jumeau.....	87
4.2 Le chapitre 11.....	90
4.2.1 La lettre de Valentin Leroux.....	90
4.2.2 Le récit du voyage.....	98
4.3 Les autres textes intégrés.....	102
4.4 Un deuxième rédacteur: Valentin Leroux.....	106
CONCLUSION.....	109
APPENDICE A	
TEXTES CITÉS ET ÉVOQUÉS PAR CHRESTIEN LECLERCQ DANS SA <i>NOUVELLE RELATION DE LA GASPÉSIE</i> .....	121
APPENDICE B	
ANALYSE DE LA GENÈSE DE LA <i>NOUVELLE RELATION DE LA GASPÉSIE</i> .....	153
BIBLIOGRAPHIE.....	177

## LISTE DES SIGLES

- BNM Réal Ouellet, éditeur de la NRG dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde »
- HC *Histoire du Canada* de Gabriel Sagard
- HN *Histoire naturelle* de Nicolas Denys
- HNF *Histoire de la Nouvelle France* de Marc Lescarbot
- NRG *Nouvelle Relation de la Gaspésie* de Chrestien Leclercq
- PEF *Premier Établissement de la foi* de Valentin Leroux
- RJ 1634 *Relation de 1634* de Paul Lejeune, éd. R. G. Thwaites



À Hervé, Naomi et Mélina

I N T R O D U C T I O N

Les écrits missionnaires de la Nouvelle-France sont multiples et variés. Les relations des jésuites constituent bien sûr le maître morceau par leur volume et par l'époque qu'elles couvrent. Mais d'autres textes, souvent oubliés, s'imposent également comme sources dignes d'intérêt. La *Nouvelle Relation de la Gaspésie*<sup>1</sup> de Chrestien Leclercq est l'un d'eux. Délaissée longtemps par les études critiques, elle suscite un regain d'intérêt avec notamment la publication de l'édition de la « Bibliothèque du Nouveau Monde<sup>2</sup> », mais également grâce à l'intérêt nouveau pour l'autre livre attribué à Chrestien Leclercq, *Premier Établissement de la foi*<sup>3</sup>, et dont Serge Trudel a mis au jour le véritable auteur, Valentin Leroux<sup>4</sup>. Par réaction, la NRG est devenue plus intéressante : et si Chrestien Leclercq n'en était pas l'auteur? De plus, les textes sur l'Acadie semblent trouver un regain de popularité. L'édition de la NRG par la BNM suit en effet l'édition de la *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie* de Marin Dières de Diéreville<sup>5</sup>. Ces deux ouvrages, de même que celui de Nicolas Denys, *Description géographique et historique des Costes de l'Amerique*

---

<sup>1</sup>Le titre exact est: *Nouvelle Relation De La Gaspésie, Qui Contient Les Moeurs & la Religion des Sauvages Gaspésiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada. Dédiée à Madame La Princesse d'Epinoÿ, par le Pere Chrestien Leclercq, Missionnaire Recollet de la Province de Saint Antoine de Pade en Artois, & Gardien du Convent de Lens, Paris, Amable Auroy, 1691, XXVIII-572 p., 17 cm, in-12°.* Désormais, on y référera de cette façon: NRG, 12:14 c'est-à-dire *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 12, ligne 14.

<sup>2</sup>Chrestien Leclercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, PUM (« Bibliothèque du Nouveau Monde »), 1999.

<sup>3</sup>Chrestien Leclercq, *Premier Etablissement de la foi dans la Nouvelle-France [...]*, 2 vol., Paris, Amable Auroy, 1691.

<sup>4</sup>Serge Trudel, *Étude de genèse: le cas de Premier établissement de la foi dans la Nouvelle France (1691)*, thèse, Université de Montréal, septembre 1997.

<sup>5</sup>Diéreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, suivie de Poésies diverses*, édition critique par Normand Doiron, PUM, 1997, 600 p. L'édition originale date de 1706.

septentrionale, avec *l'Histoire naturelle du pays*<sup>6</sup>, traitent du même sujet : les Micmacs de l'Acadie. Les Micmacs, appelés aussi Souriquois, font partie de la famille algonquienne du nord-est, avec notamment les Montagnais. Nicolas Denys demeura de nombreuses années en Gaspésie au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Diéreville, quant à lui, ne fit qu'un court séjour d'un an à l'habitation de Port-Royal en 1699. Les rapports que ces auteurs eurent avec les Micmacs furent donc très différents et influencèrent leur ouvrage respectif. Chrestien Leclercq, quant à lui, a fréquenté de façon épisodique les peuples micmacs pendant les douze ans de son séjour en Nouvelle-France. Épisodiquement car, en tant que récollet, il était avant tout un ecclésiastique au service des Français. C'est pourquoi il voyagea énormément entre l'habitation de Pierre Denys de la Ronde à Gaspé, et les résidences de Richard Denys, sieur de Fronsac (le fils de Nicolas Denys), à Restigouche, Nipisiguit et Miramichi, rencontrant les peuples indigènes près de celles-ci ou pendant ses voyages d'un lieu à l'autre. Il demeura également plusieurs hivers à Québec.

La *Nouvelle Relation de la Gaspésie* fut publiée en 1691. Du même auteur, la même année et chez le même éditeur est publié *Premier Établissement de la foi*. Ces deux oeuvres, totalement dissemblables, formeraient l'ensemble des écrits attribués à Chrestien Leclercq. *Premier Établissement de la foi* n'a rien d'une relation de voyage ou d'un récit missionnaire. C'est un ouvrage historique où l'auteur, spectateur d'une infime partie des faits qu'il relate, utilise plusieurs sources, écrites ou orales, et même contradictoires, pour écrire rien de moins qu'une nouvelle histoire de la Nouvelle-France. Divisé en trois parties, l'ouvrage s'étend

---

<sup>6</sup>Nicolas Denys, *Description géographique et historique des Costes de l'Amérique septentrionale, avec l'Histoire naturelle du pays*, Paris, Claude Barbin, 1672. L'ouvrage a été réimprimé dans l'édition de William F. Ganong, *The Description and Natural History of the Coast of North America (Acadia)*, with a reprint of the original, Toronto, The Champlain Society, 1908, 625 p.

sur 75 ans, de 1615 à 1691. Outre les erreurs factuelles qui se glissent dans l'ouvrage, ce qui a retenu l'attention des critiques, c'est l'accusation portée par l'auteur contre les jésuites, responsables, selon celui-ci, d'avoir entravé le retour des récollets en Nouvelle-France après 1632. C'est d'ailleurs le caractère pamphlétaire de certaines parties du texte qui a porté les mêmes critiques à se questionner sur la réelle paternité de l'ouvrage. En effet, l'antipathie envers les jésuites se trouve dans PEF et nullement dans la NRG. En fait, comme le laissait entendre Hennepin<sup>7</sup> et comme le démontre Serge Trudel dans sa récente thèse<sup>8</sup>, Valentin Leroux serait l'auteur réel de PEF.

Au contraire de PEF, la NRG n'a jamais soulevé de doutes d'attribution. Les maigres commentaires dont a bénéficié le livre concernaient son originalité, ou plus souvent encore son manque d'originalité. Pierre-François-Xavier Charlevoix, jésuite il faut le rappeler, note qu'il n'y a « pas de quoi remplir un Volume de 600. [sic] pages<sup>9</sup> ». Séraphin Marion n'est guère plus tendre : « son ouvrage est entaché d'inexactitudes et d'exagérations [...]. Il invente des incidents pour l'amour du relief et de l'intérêt<sup>10</sup> ». Parlant du chapitre 3, il note : « un tissu de médiocres détails<sup>11</sup> », ou encore à propos du chapitre 5 : « une description monotone, semblable à vingt autres déjà ressassées dans les

---

<sup>7</sup>Louis Hennepin, *Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe*, Utrecht, 1698.

<sup>8</sup>Serge Trudel dévoile et prouve l'hypothèse progressivement, de sorte qu'elle n'est établie qu'au quatrième et dernier chapitre de sa thèse, « les sources de l'information idéologique », *op. cit.*, p. 186-223.

<sup>9</sup>Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Montréal, Élysée, 1976, t. 3, p. LIV-LV (réimpression de l'édition originale: Paris, Nyon fils, 1744).

<sup>10</sup>Séraphin Marion, *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F, 1923, p. 57.

<sup>11</sup>*Ibid.*, p. 54.

relations diverses des missionnaires<sup>12</sup> ».

Heureusement, d'autres auteurs se sont portés à la défense de Leclercq. Parlant du même chapitre 5 évoqué par Séraphin Marion, William F. Ganong déclare « nulle part, notre littérature n'offre peinture plus belle de la vie familiale des Indiens<sup>13</sup> ». G. M. Dumas note dans son article du *Dictionnaire biographique du Canada* : « Leclercq rapporte les faits tels qu'il les a observés, et comme il connaissait la langue et jouissait d'une grande considération parmi les sauvages, son exposé prend valeur d'un témoignage authentique<sup>14</sup> ».

Témoignage authentique, mais néanmoins inspiré par d'autres oeuvres. W. F. Ganong cite Le Caron, Nicolas Denys et la *Relation de 1634* de Paul Lejeune et il relève quelques exemples d'emprunts le long de son analyse de l'oeuvre. Selon cet auteur :

l'historien récollet recourait à divers auteurs pour se rappeler des événements qu'il aurait autrement oubliés. Y rencontrait-il un passage qui exprimât parfaitement ce qu'il voulait dire qu'il s'en inspirait, jusqu'à lui emprunter parfois ses expressions. Cette espèce de plagiat était commun à tous les écrivains de l'époque, comme l'est aujourd'hui l'usage de tant de tours de phrases et de figures de style tombés dans le domaine public<sup>15</sup>.

Plusieurs des successeurs de Ganong n'ont relevé que le caractère négatif de cette analyse (pourtant nuancée et positive). En plus d'être un médiocre écrivain, Leclercq s'est vu accuser d'être un plagiaire! Et ce, sans vraiment de preuves, puisque l'étude de Ganong était alors la seule

---

<sup>12</sup>*Ibid.* , p. 54.

<sup>13</sup>William F. Ganong, « introduction », dans *New Relation of Gaspesia*, Toronto, The Champlain Society, 1910, p. 13-14.

<sup>14</sup>G. M. Dumas, « Leclercq, Chrestien », dans George W. Brown, Marcel Trudel et André Vachon (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1 (1000-1700), Québec-Toronto, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1966, p. 451.

<sup>15</sup>W. F. Ganong, *op. cit.*, p. 18, traduit dans Archange Godbout, O.F.M., « Leclercq », *Centenaire de l'histoire du Canada, deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945*, Société historique de Montréal, 1945, p. 283.

étude digne de ce nom sur la *Nouvelle Relation de la Gaspésie* et l'analyse des sources n'y occupe qu'une petite place. La deuxième étude importante sur la NRG date de 1999 avec l'édition critique de Réal Ouellet<sup>16</sup>. On y trouve répertorié l'ensemble des sources de Chrestien Leclercq en notes de bas de page. Mais le travail sur les sources s'arrête là. En effet, l'analyse y est quasi-inexistante. Dans les notes citant une source, Ouellet, après une très vague introduction (« D'après Lejeune », « S'inspire de Sagard », etc), produit le texte source, accompagné parfois de longues citations sur le thème ou le sujet. Mais si ce n'est une ou deux pages dans l'introduction<sup>17</sup>, aucune étude sur la façon dont l'auteur utilise ou s'approprie les textes sources, aucune remarque sur les principes de rédaction, ce qui devrait pourtant être à la base de toute bonne édition critique. Du strict point de vue de l'étude des sources, l'édition de Réal Ouellet est donc très incomplète.

Par contre, l'édition de la Champlain Society apportait d'autres éléments intéressants sur la genèse de l'ouvrage. Selon William F. Ganong, Chrestien Leclercq ne fut certainement pas « the proofreader » (le correcteur d'épreuves) de son ouvrage. Rien d'exceptionnel à cela : il était rare à l'époque que les auteurs corrigent eux-mêmes leurs textes. Mais Ganong explique son hypothèse par le fait que des passages semblent à la mauvaise place, indiquant des retouches de dernière minute<sup>18</sup> et également par le fait que les textes en micmac contiennent de nombreuses fautes d'orthographe. Il évoque également le début du chapitre 1 qui aurait, selon lui, été ajouté à la dernière minute pour compléter une lettre d'Emmanuel

---

<sup>16</sup>Réal Ouellet, *op. cit.*, n. 2.

<sup>17</sup>Notamment p. 126-127 et p. 134.

<sup>18</sup>Ganong note en particulier deux occurrences (chap. 3 et chap. 7): « Here and there occur curious irregularities of another sort, in certain disjointed passages which obviously do not stand in their original relations to their contexte, and they have to me an appearance suggesting that the manuscript of the book was longer, but was cut for brevity in the printing (« Introduction », *op. cit.*, p. 19) ».

Jumeau, missionnaire récollet, datée de 1690 et insérée elle aussi dans la précipitation avant l'impression de l'ouvrage<sup>19</sup>.

La NRG aurait donc pu avoir plus d'un rédacteur, hypothèse très séduisante si on tient compte du fait que le deuxième ouvrage attribué à Leclercq, PEF, n'est pas de lui. Se pourrait-il alors que la NRG ne soit pas, elle non plus, entièrement de sa main? Mais avant de vérifier cette hypothèse, et pour pouvoir justement le faire avec rigueur, il fallait établir avec certitude le texte pour discerner le vrai du faux de tout ce qui avait été dit sur Chrestien Leclercq et donc étudier le plus exhaustivement possible ses sources et surtout l'utilisation qu'il en fait. C'était le premier but de ce mémoire, l'hypothèse de départ étant que la NRG était sans doute une oeuvre beaucoup plus originale que les critiques avaient pu le supposer, et en tout cas une oeuvre digne d'intérêt<sup>20</sup>. On verra que cette analyse du texte par les sources nous amènera directement à la question du deuxième rédacteur, ce deuxième rédacteur ne pouvant être que Valentin Leroux, le même qui écrivit PEF.

Mes recherches m'ont amenée à trouver trois auteurs ou oeuvres sources : l'*Histoire de la Nouvelle France*<sup>21</sup> (HNF) de Marc Lescarbot,

---

<sup>19</sup>W. F. Ganong, *op. cit.*, p. 66. Voir notre section 4.1 pour l'analyse de la lettre et du passage.

<sup>20</sup>Il faut expliquer ici que ce mémoire a été entrepris il y a quatre ans, en 1997, alors que la seule longue étude sur Leclercq était le livre de Ganong, datant de 1910. Les aléas et les joies de la vie ont prolongé les recherches, mais l'hypothèse de départ reste valide.

<sup>21</sup>Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France[...]*, Paris, Jean Millot, 1617. Nous avons travaillé avec l'édition de W. L. Grant, *The History of New France[...]*, with an English translation, Toronto, The Champlain Society, 1907-1914, vol. 3. Les références au texte seront désormais inscrites ainsi : HNF. 12:14 voulant dire *Histoire de la Nouvelle France*, p. 12, ligne 14.



l'*Histoire du Canada*<sup>22</sup> (HC) de Gabriel Sagard et la Relation de 1634<sup>23</sup> (RJ 1634) de Paul Lejeune. Il faut ajouter à cette liste la *Description géographique et historique des Costes de l'Amerique septentrionale, avec l'Histoire naturelle du pays*<sup>24</sup> de Nicolas Denys. Bien que nous ne puissions pas parler de source principale dans ce cas, il est clair que Chrestien Leclercq a consulté ce livre. Nicolas Denys fut propriétaire et gouverneur des côtes de Gaspé à Canso. Son livre, excellent témoignage sur la vie des Micmacs, a sans doute été lu par Chrestien Leclercq chez le fils de Nicolas Denys lui-même, Richard Denys, dit le sieur de Fronsac. Leclercq a en effet demeuré chez ce dernier afin de rencontrer les Porte-Croix. Il en a sans doute gardé quelques réminiscences de lecture, réminiscences peut-être ravivées par une relecture avant la rédaction. Mais comme les emprunts textuels sont inexistant, ou presque<sup>25</sup>, et que les deux auteurs parlent du même sujet, les Micmacs, il est quasi-impossible de séparer ce qui provient de Denys de ce qui est propre à l'expérience de Leclercq. Et ce dernier serait sans doute aussi embêté que nous pour faire ce travail. C'est pourquoi, sans nier le rôle de cet ouvrage dans la NRG, nous en ferons une

---

<sup>22</sup>Gabriel Sagard, *Histoire du Canada [...]*, Paris, Claude Sonnius, 1636. Nous avons travaillé avec l'édition Tross, Paris, 1865. Les références seront désormais inscrites ainsi : HC. 12:14 voulant dire *Histoire du Canada*, p. 12, ligne 14.

<sup>23</sup>Paul Lejeune, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1634 [...]*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635. Nous avons travaillé avec l'édition Twaites : *The Jesuits Relations and Allied Documents*, edited by Reuben Gold Twaites, vol. 6 et 7, New-York, Pageant Book Compagny, 1959. Les références au texte seront désormais inscrites ainsi : RJ 1634, vol. 6, 12:14 voulant dire : Relation de 1634, volume 6, p. 12, ligne 14.

<sup>24</sup>Nicolas Denys, *op. cit.* n. 6. Nous avons travaillé avec l'édition de William F. Ganong. L'ouvrage comporte deux tomes. Le premier traite de la géographie des terres appartenant à Denys, mais seul le deuxième tome nous intéresse pour notre analyse. Le titre exacte en est *Histoire naturelle des Peuples, des Animaux, des Arbres & Plantes de l'Amerique septentrionale, & de ses divers Climats. Avec une Description exacte de la Pesche des Moluës, tant sur le Grand-Banc qu'à la Coste; & de tout ce qui s'y pratique de plus particulier, &c.* Les références au texte seront désormais inscrites ainsi : HN. 12:15 voulant dire *Histoire naturelle*, p. 12, ligne 15.

<sup>25</sup>On note deux occurrences seulement.

analyse beaucoup plus brève.

Par contre, Leclercq a eu recours beaucoup plus délibérément aux textes de Marc Lescarbot et de Gabriel Sagard. Avocat de formation, Lescarbot a voyagé en Nouvelle France avec Jean de Biencourt pour qui il travaillait en France. L'*Histoire de la Nouvelle France* relate non seulement son expérience personnelle, mais aussi celle des voyageurs qui l'ont précédé en remontant aussi loin que Jacques Cartier et Samuel de Champlain. Ainsi, il n'hésite pas à démarquer des chapitres entiers de leur ouvrage, prenant bien soin néanmoins de toujours indiquer ses sources. Si on peut penser que Leclercq a lu l'ensemble de l'HNF, on retrouve uniquement des passages du sixième livre dans la NRG, puisque c'est le plus pertinent pour lui. En effet, dans le sixième livre, Lescarbot dresse une monographie complète des coutumes et moeurs amérindiennes, celles des Montagnais aussi bien que celle des Mexicains à l'aide de l'ouvrage de Jean de Lery. Cela servira, comme nous le verrons, de réservoir d'allusions pour Leclercq.

En parallèle à Marc Lescarbot, Chrestien Leclercq s'est inspiré de l'*Histoire du Canada* de Gabriel Sagard. En parallèle, car l'utilisation de l'HC suit celle de l'HNF, Sagard ayant lui-même beaucoup copié Lescarbot pour son HC. Arrivé en 1623, le frère récollet Sagard reste un an en Nouvelle-France et son séjour est marqué par le voyage qu'il effectue en Huronie avec les pères Viel et Le Caron. Il relate ce voyage dans *le Grand Voyage au pays des Hurons* paru en 1632. Et il en parle à nouveau dans l'*Histoire du Canada*, quatre ans plus tard, dans une édition revue et augmentée (ouvrage de 4 tomes). Ce sont les livres 2 et 3 qui nous intéressent, puisqu'ils traitent du voyage et de tout ce que Sagard a observé pendant celui-ci: faune, flore du pays, moeurs et coutumes des Hurons. Sans entrer dans les détails, on peut dire que Leclercq a surtout utilisé Sagard pour compléter ce qu'il avait déjà trouvé dans Lescarbot.

Enfin, la troisième source de Leclercq est, nous l'avons dit, la *Relation de 1634* de Paul Lejeune. C'est la seule source relevée par William

F. Ganong dans son étude, sans doute parce que c'est la plus apparente. En effet, Leclercq va démarquer de longs passages de la relation jésuite. Parfois, on y retrouve des chapitres entiers plus ou moins modifiés. Lejeune a écrit plusieurs relations. Celle de 1634 décrit les coutumes et moeurs montagnaises que le jésuite a pu observer lors d'un long circuit de chasse avec la famille de Mestigoët durant l'hiver 1633-1634. L'utilisation de ce texte par Leclercq est très intéressante à analyser, car on y retrouve l'opposition entre deux courants de pensée et deux conceptions du travail missionnaire : celle des jésuites et celle des récollets.

### **Méthodologie**

Traditionnellement, l'étude des sources en littérature consiste à rechercher et à identifier les textes utilisés dans une oeuvre donnée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'étude des sources reposait sur une conception très statique et passive de l'activité d'écriture, puisqu'on considérait que le sens de la source ne changeait pas en passant d'un texte à l'autre. En recensant les sources, on voulait simplement distinguer le bien propre de l'auteur de ce qui avait été emprunté afin de montrer l'originalité d'un texte (ou le contraire). Cependant, au XX<sup>e</sup> siècle, on s'aperçoit très vite des limites de cette conception. À part le fait de reconstituer la bibliothèque d'un écrivain, et ce d'une façon non-exhaustive et souvent aléatoire, la recherche des sources semblait être un travail assez inutile, réservée aux seuls érudits. Mais en passant d'une conception passive à une conception active de l'écriture, l'étude des sources retrouva son importance. C'est ce que nous montre notamment Hugo Friedrich dans son étude sur Montaigne. Allant plus loin que la simple compilation des citations, il nous présente un Montaigne actif, « refondeur » des textes anciens : « il ne s'approprie que ce qui convient à sa nature [...] Il transforme<sup>26</sup> ».

---

<sup>26</sup>Hugo Friedrich, « Tradition et culture », *Montaigne*, Paris, Gallimard (coll. «Tel»), 1984 (1968), p. 49.

Le concept de réécriture devient donc primordial et l'étude des sources retrouve ses lettres de noblesse. Dire, comme Réal Ouellet le fait, que Chrestien Leclercq démarque Paul Lejeune ou Marc Lescarbot n'est pas suffisant, et même assez inutile. Il faut comprendre quelle lecture et surtout quelle réécriture l'auteur fait à partir de ses textes sources, en étudiant comment il les filtre, les traite et les utilise. Notre étude de sources s'inscrit donc dans le domaine de la transtextualité, telle que définie par Gérard Genette, c'est-à-dire « tout ce qui le met (le texte) en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes<sup>27</sup> ». Genette définit cinq relations transtextuelles, mais une seule nous intéresse : l'hypertextualité qu'il explique par « toute relation unissant un texte B (hypertexte) à un texte antérieur A (hypotexte) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire<sup>28</sup> », l'opération entre les deux textes pouvant être une transformation ou une imitation. Chrestien Leclercq, on le verra, transforme ses textes sources, notamment par amplification, réduction ou substitution<sup>29</sup>.

Cette analyse des textes sources et des résultantes nous amène bien sûr à la genèse de la NRG. Cela nous conduit à envisager et à analyser tout l'ouvrage du point de vue des sources, et non plus uniquement les fragments incriminés. Les études de genèse ne sont plus à la mode depuis quelques années. On leur préfère la génétique ou l'analyse des manuscrits et des brouillons<sup>30</sup>. Il semble que pour la critique génétique, en l'absence de

---

<sup>27</sup>Gérard Genette, *Palimpsestes*, Paris, Seuil (coll. «Points»), 1982, p. 7.

<sup>28</sup>*Ibid.*, p. 13.

<sup>29</sup>Voir l'appendice B où l'on indique, autant que possible, les transformations suivant la grille de Genette.

<sup>30</sup>Sur la critique génétique, voir en particulier Almuth Grésillon, *Éléments de critique génétique: lire les manuscrits modernes*, Paris, P.U.F., 1994. Sur la critique génétique sans brouillons, voir Almuth Grésillon, «Mise au net : une critique génétique sans brouillons ?» Dans *Paragraphes 9, Les voies de l'invention aux XVIe et XVIIe siècles. Études génétiques*, Actes du colloque organisé en février 1992 au département d'Études

brouillons (ou d'auto-hypotextes pour parodier Genette<sup>31</sup>), aucune genèse intéressante ne puisse plus être possible, car on ne pourrait y voir ni l'écriture ni le texte en devenir. Pourtant, c'est bien à la genèse de la NRG que nous aboutissons ici, révélant comment l'écriture et le texte non seulement se réécrivent, mais aussi s'écrivent. C'est d'ailleurs par le biais de la critique des sources que l'hypothèse d'un second rédacteur sera validée. En effet, c'est l'analyse des allusions édifiantes qui nous a amenée à cette question. Cela explique d'ailleurs l'ordre de notre présentation qui respecte la chronologie de nos recherches. L'analyse des allusions classiques et bibliques puis l'analyse des textes sources et leur utilisation par Chrestien Leclercq nous ont permis de tracer un « profil » de l'écrivain récollet, ce qui nous a poussé à réévaluer notre analyse des allusions édifiantes et nous a mené aux documents intégrés. Il était primordial pour nous de laisser visible le processus de recherche, puisque, bien qu'apportant des conclusions importantes, le travail n'est pas fini.

---

françaises de l'Université de Montréal, réunis et publiés par Bernard Beugnot et Robert Melançon, Montréal, 1993.

<sup>31</sup>Genette parle bien sûr d'avant-texte, mais nous lui empruntons l'idée, puisqu'il parle lui même d'auto-hypertextualité pour qualifier la genèse d'un texte entre la première esquisse et la dernière correction (*Palimpsestes*, p. 551). Pour l'auteur, la relation d'un texte avec un hypotexte ou celle d'un texte avec ses avant-textes sont deux cas d'une même réalité hypertextuelle, ce que semblent oublier les partisans de la critique génétique.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR ET DE L'OUVRAGE

### 1.1. L'auteur

Chrestien Leclercq<sup>32</sup> serait né à Bapaume en Artois, vers 1641. On ne sait rien sur sa famille, sa jeunesse et ses études, si ce n'est qu'il entre, selon ses propres dires, chez les récollets en 1668. On ignore tout du ministère qu'il exerce entre 1670 et 1675. Mais en juin 1675, il s'embarque à la Rochelle pour la Nouvelle-France, accompagné des pères Louis Hennepin, Luc Buisset et Zénobe Membre. Quelques semaines après son arrivée à Québec, il part pour sa mission à l'Île Percée. Il y arrive le 27 octobre (NRG, p. 22). Il passe le premier hiver à l'habitation de Pierre Denys de la Ronde à Petite Rivière près de Percé, « à l'étude de certains Ecrits de la langue Algonquienne (NRG, p. 27) ». Mais s'étant aperçu que les Amérindiens de l'endroit comprennent mal l'algonquin, il commence à apprendre le micmac au printemps. Trop occupé durant l'été 1676 à faire le service aux pêcheurs de morue à Percé, il a peu de temps à consacrer aux Micmacs et il décide donc de les suivre dans les bois (NRG, p. 29). Mais il prend le temps de retourner à Québec. C'est là qu'il reçoit une « boîte de confection d'hyacinthe, que les Religieuses Hospitalières m'avoient donné devant mon départ de Québec pour Nipisiquit (NRG, p. 203) »<sup>33</sup>. Après quatre mois passés à Nipisiquit (aujourd'hui Bathurst), il décide de partir pour Miramichi (Chatham; cf. NRG, p. 207). Ce voyage très éprouvant, raconté dans le chapitre 11, a lieu la deuxième année de sa mission, en janvier 1677

---

<sup>32</sup>Les informations sur Chrestien Leclercq avant et après son séjour en Nouvelle-France sont extraites de : Archange Godbout, René Bacon, « Père Chrestien Leclercq », dans *Dictionnaire biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France (1615-1645, 1670-1849)*, d'Odoric Jouve, avec la collaboration d'Archange Godbout, Hervé Blais et René Bacon, Montréal, Bellarmin, 1996, p. 567. Cependant, concernant la chronologie de son séjour en Nouvelle France, nous avons utilisé les repères qu'il donne dans son ouvrage, les comparant avec la chronologie du dictionnaire biographique, celle donnée par William F. Ganong (« Introduction », *New relation of Gaspesia, op. cit.*, p. 5-9) et celle de Réal Ouellet (*Nouvelle Relation de la Gaspésie, op. cit.*, p. 141-179).

<sup>33</sup>On peut aussi présumer que cette boîte d'hyacinthe lui avait été donné l'année précédente, lors de son arrivée à Québec, ce qui serait plus vraisemblable.

(NRG, p. 198). Ce voyage a pour but, comme nous l'explique Leclercq, « de contenter les François & les Sauvages de Mizamichis [sic] (NRG, p. 207) ». En effet, à Miramichi réside Richard Denys, sieur de Fronsac. Leclercq, en tant qu'ecclésiastique, doit visiter toutes les habitations qu'on a confiées à ses soins. À Miramichi se trouve également la tribu micmaque des Porte-Croix, nom donné par Leclercq suite à leur singulière coutume de marquer leurs habits et leurs biens de la croix<sup>34</sup>. Lors de ce voyage, Leclercq, les deux Amérindiens et le Sr Hérault qui l'accompagnent s'égarèrent dans les bois brûlés et risquent de perdre la vie. Au printemps 1677, Leclercq retourne sans doute à Nipisiquit, comme il l'avait promis aux Amérindiens de l'endroit (NRG, p. 207). C'est également au cours de cette deuxième année de mission qu'il crée les premiers caractères de sa méthode pour instruire les Amérindiens (NRG, p. 141). Il en parle longuement dans son chapitre 7. Il est à Québec au cours de l'été 1678, de même qu'à l'été 1679. Entre temps, il a dû voyager entre les différents lieux de ses missions, notamment à Gaspé, où se situe la cérémonie d'adoption de Leclercq par les Micmacs de l'endroit (NRG, p. 498). Il passe également beaucoup de temps à Ristigouche en 1678, puisque ce sont des Amérindiens de cet endroit qui viennent le chercher à la fin de l'été (NRG, p. 133-138).

Au printemps 1679, il exprime ses doutes suite aux résultats médiocres de son apostolat à son supérieur Valentin Leroux. Ce dernier, dans une lettre que Leclercq retranscrit intégralement dans la NRG, l'exhorte à continuer sa mission. Mais pour adoucir sa peine, il l'invite à passer les hivers à Québec. Leclercq accepte avec plaisir l'invitation, puisque plusieurs documents attestent qu'il célèbre des baptêmes et des mariages dans la région de Québec au cours des hivers suivants. À l'automne 1680, Valentin Leroux le renvoie en France pour y promouvoir l'établissement d'un

---

<sup>34</sup>Leclercq consacre d'ailleurs un chapitre entier, le chapitre 10, à ce sujet. Il l'évoque aussi dans le titre de son ouvrage, ce qui en montre l'importance pour l'auteur, comme nous le verrons plus loin.



hospice à Québec et d'un couvent à Montréal. Il revient à Québec au cours de l'été 1681. Il y passera l'hiver, contrairement à ce qu'il affirme dans la NRG où il dit qu'il repart pour sa mission à l'automne 1681.

À partir de 1682, ses allées et venues en Nouvelle-France sont assez floues. À la toute fin de la NRG, Leclercq nous annonce qu'il nous parlera de cette deuxième mission en Gaspésie dans *Premier Établissement de la foi*, ce qu'il néglige de faire. Cependant, les différents documents de l'époque nous montrent qu'il voyage entre Québec, l'île Saint-Bonaventure, Miramichi, Ristigouche et Sorel où il exerce son ministère de l'automne 1685 à l'été 1686. C'est sans doute en 1687 que Leclercq quitte définitivement la Nouvelle-France après 12 ans au Canada comme il le dit lui-même. En 1690, il est Supérieur du couvent des récollets à Lens et en 1700, Supérieur du couvent de Saint-Omer. On ignore ce qu'il est advenu de lui après cette date.

## 1.2. L'ouvrage

La première chose que l'on note en observant la table des matières de la *Nouvelle Relation de la Gaspésie* c'est son exhaustivité. Leclercq veut nous présenter une « peinture & une idée fidele & parfaite (30:24) » de la réalité amérindienne et sa table des matières reflète cette volonté. Sur les vingt et un chapitres, seuls deux ne se présentent pas comme descriptifs : le chapitre 11 et le dernier chapitre, tous deux ayant des titres suggérant un contenu narratif. Comme on le verra, le chapitre 1 doit également être inclus dans les chapitres narratifs.

Concernant les chapitres purement descriptifs, si on les envisage dans l'ordre où ils se présentent, l'auteur suit une logique claire, puisqu'il commence par l'origine (chap. 2) et termine par la mort (chap. 20). Tout de suite après nous avoir parlé de l'origine des Micmacs, il parle de la

naissance et des bébés, de l'habillement, du logement, et enfin de la nourriture et des habitudes de vie (avec l'insertion du plaidoyer d'un Micmac sur les avantages de la vie amérindienne). Après ces chapitres sur ce qu'on pourrait appeler l'environnement physique des Amérindiens, Leclercq passe à des éléments moins tangibles : la langue (chap. 7 et 8), ce qui lui permet d'évoquer le dictionnaire qu'il a mis au point pour faciliter l'enseignement des prières, et la religion (chap. 9 et 10). Le chapitre 9 est d'ailleurs un simple préambule au chapitre 10 où le culte de la croix chez les Indiens de Miramichi est présenté longuement. Ensuite, après la digression narrative du chapitre 11, l'auteur reprend ses descriptions des Micmacs. Dans les chapitres 12, 13 et 14, il observe d'abord ce qui leur tient lieu de lois spirituelles et temporelles. Puis il décrit ce qu'il appelle leurs moeurs (chap. 15) avant d'aborder dans l'ordre le mariage, la guerre, la chasse, les festins, les maladies et la mort.

Par rapport aux textes de Nicolas Denys et de Marin Dière Diéreville, qui traitent des mêmes réalités, Leclercq a un réel souci d'exhaustivité. On ne remarque pas un tel souci chez Diéreville, sans doute plus préoccupé par la forme de son texte que par le contenu, ni d'ailleurs chez Nicolas Denys, même si celui-ci traitera avec exhaustivité d'un sujet qu'il connaît bien : la pêche à la morue.

Concernant les trois chapitres non descriptifs (chap. 1, 11 et 21), on observe d'abord qu'ils forment deux ensembles distincts dans la relation, ensembles séparés par le long chapitre 11. Voyons d'abord le chapitre 1. Paradoxalement, son titre « De la Gafpefie en général » annonce un contenu descriptif. Or, à l'exception des cinq premières pages qui présentent Gaspé et Percé, l'ensemble appartient au domaine narratif, le rédacteur racontant les débuts de la – et de sa – mission à Percé. Mais l'élément primordial de ce chapitre, c'est bien sûr la lettre d'Emmanuel Jumeau. Leclercq annonce : « Nous y avons [à Percé] une Miffion assez confiderable (p. 5) ».

Or, la suite se trouve plusieurs pages plus loin : « L'Eglise de cette Mission (p. 17) », les deux parties étant séparées par cette lettre relatant la destruction de Percé par des forbans anglais en 1690. Sans doute insérée peu de temps avant la publication de l'ouvrage (la lettre est datée du 15 octobre et la NRG paraît en décembre), la lettre du père Jumeau bouleverse la narration du premier chapitre. Comble d'ironie, cette lettre est insérée juste après que Leclercq a écrit que la mission de Percé est « assez considérable ». Après une telle missive, le travail effectué par le missionnaire pendant les douze années passées en Gaspésie peut sembler bien inutile au lecteur. L'insertion est donc très maladroite. Et c'est pourquoi nous avons envisagé la possibilité qu'une autre personne ait ajouté cette lettre après la rédaction de Leclercq, hypothèse d'autant plus crédible que la lettre est suivie d'une annonce enthousiaste de PEF, ouvrage de la plume de Valentin Leroux<sup>35</sup>.

Quant au chapitre 11, il contient non seulement le long récit du voyage éprouvant que fit Chrestien Leclercq entre Nipisiguit et Miramichi à travers les « bois brûlés », mais aussi la lettre que Valentin Leroux écrit au récollet pour l'exhorter à ne pas abandonner sa mission. Le voyage est présenté comme un véritable parcours initiatique où, à l'image de ce que l'on lit dans les légendes des saints, le courage et la foi de Chrestien Leclercq sont mis à l'épreuve<sup>36</sup>. Ce récit tranche avec l'ensemble de l'ouvrage où l'on devine un auteur assez bon enfant et plein de simplicité. Quant à la lettre de Valentin Leroux, elle tranche elle aussi avec le reste de l'ouvrage, pour des raisons similaires. Remplie de citations bibliques en latin<sup>37</sup>, alors qu'on n'en trouve aucune autre dans le reste du récit, la

---

<sup>35</sup>Nous reviendrons en détail sur ce sujet (section 4.1).

<sup>36</sup>Nous en parlerons plus longuement en traitant des allusions et citations bibliques.

<sup>37</sup>Ce qui indique une méconnaissance de Chrestien Leclercq des conventions de publication car, dans un ouvrage destiné au grand public, la norme est de traduire les citations.

lettre est un véritable sermon, au sens religieux du terme bien sûr<sup>38</sup>.

La forme du chapitre 21 est celle de tous les récits de voyage, les auteurs y évoquant habituellement leur retour en France. Leclercq raconte donc avec beaucoup de détails la cérémonie donnée en son honneur par les Amérindiens avant son premier retour en France. Mais la particularité de ce chapitre est, à la toute fin de l'ouvrage, l'annonce de la seconde mission de l'auteur en Gaspésie, mission qui sera, selon lui, racontée dans *Premier Établissement de la foi*. Le rédacteur évoque à plusieurs reprises cet ouvrage<sup>39</sup>, mais cette dernière annonce est particulièrement surprenante pour qui a lu PEF, car, à aucun moment, on n'y relate cette deuxième mission gaspésienne. Et quand on sait que PEF n'a pas été écrit par Chrestien Leclercq, la surprise est encore plus légitime.

Le contenu descriptif de l'ouvrage s'accompagne donc de longues sections narratives, où l'auteur insère des documents d'époque. S'ajoute à cela une inégalité dans le style du texte. Alors que la première partie, bien que décousue et brouillonne, est passionnante, la structure et le style de l'ouvrage s'améliorent ensuite, mais le contenu devient plus banal avec moins d'anecdotes personnelles et la répétition d'idées déjà évoquées en début d'ouvrage. La première démarche a donc été de s'interroger sur les causes de ces irrégularités et de déterminer une ligne de rupture, s'il y en avait une. Sachant que Chrestien Leclercq a eu recours à des auteurs sources, nous avons voulu savoir si ce recours avait un lien quelconque avec le caractère inégal du texte. Pour répondre à cette question, il était impératif de déterminer l'ensemble des sources de l'auteur, non seulement les textes sources où il s'informe mais aussi les oeuvres bibliques et

---

<sup>38</sup>L'analyse du chapitre 11 se trouve dans la section 4.2.

<sup>39</sup>Chapitre 1, p. 20; chapitre 7, p. 140; chapitre 15, p. 437; chapitre 21, p. 572. Nous verrons dans le chapitre 4 que ces annonces ne sont pas de Leclercq, mais de Valentin Leroux.

gréco-latines qu'il cite ou auxquelles il fait allusion. Cela fait, l'ensemble des informations présentes dans la NRG pourraient être appréciées à leur juste valeur.

### 1.3. Présentation de la recherche

Les deux appendices à la fin du mémoire rendent compte de ce travail de recherche et d'analyse des sources de Chrestien Leclercq. En cherchant l'influence de Paul Lejeune, celles de Gabriel Sagard et de Marc Lescarbot ont également été trouvées. Plus que la liste exhaustive des sources, nous cherchions à évaluer toute influence des sources sur le travail d'écriture de l'auteur. En cours de recherche, l'édition de Réal Ouellet fut publiée. Fort heureusement, l'analyse des sources y est quasi-inexistante, ce qui a évité la mise au panier de nos recherches! L'ensemble de l'édition a bien sûr été dépouillée et comparée. Dans quelques cas, l'édition a permis de compléter des références difficiles à trouver<sup>40</sup>. Dans d'autres cas, les textes sources ont été analysés de nouveau, notamment concernant l'utilisation ou non du *Grand Voyage* de Gabriel Sagard et de *l'Histoire naturelle* de Nicolas Denys, afin de confirmer l'analyse. Mais pour le reste, le travail s'est trouvé inchangé.

Le premier appendice contient l'ensemble des textes cités ou évoqués par Chrestien Leclercq. Pour chaque chapitre, les fragments concernés sont cités, suivis du texte source et des références complètes. L'appendice suit l'ordre du texte, de sorte que les allusions bibliques sont mêlées aux allusions classiques et aux emprunts à d'autres auteurs. Dans cet appendice A, seuls les fragments où la transcription est évidente sont cités. Toutes les réminiscences de lectures ou les rencontres d'idées sont donc exclues

---

<sup>40</sup>Au chapitre 2, l'allusion à François Xavier; au chapitre 4, l'allusion au vermillon; au chapitre 6, l'évocation du siècle d'or; au chapitre 10, l'allusion à Théophanes; au chapitre 17, l'allusion à Darius et à Alexandre.

volontairement<sup>41</sup>. Chaque fragment cité dans l'appendice A renvoie au numéro correspondant dans l'appendice B. La lecture des deux appendices se fait donc en parallèle.

Dans l'appendice B, on retrouve l'étude des sources, la genèse du texte de Chrestien Leclercq. Pour chaque fragment, il y a une analyse des textes concernés. Ce que nous cherchions avant tout, c'était de comprendre comment Chrestien Leclercq utilise ses différentes sources. Les éléments repris par l'auteur ont été étudiés, mais aussi les omissions volontaires, les soustractions. Nous avons également analysé les processus de réécriture, la façon dont Leclercq s'approprie ou ne s'approprie pas les textes utilisés, les modifications de vocabulaire, les changements de syntaxe, etc. Chaque fragment a été travaillé individuellement, mais aussi globalement, comme entité d'un chapitre et d'un ouvrage, en tentant autant que possible de se mettre à la place de l'auteur, en essayant d'expliquer comment et pourquoi il compose à tel moment de telle manière.

Voici maintenant l'analyse effectuée à partir de ce dépouillement des citations bibliques et classiques et des utilisations des textes sources (telles qu'on les trouve énumérées dans l'appendice A) et à partir de l'évaluation textuelle de chacune d'entre elles (dans l'appendice B) : il s'agit, à partir de la critique des sources, d'étudier la genèse de la *Nouvelle Relation de la Gaspésie* de Chrestien Leclercq.

---

<sup>41</sup>C'est pourquoi on n'y retrouve que deux fragments du texte de Nicolas Denys.

CHAPITRE 2

LES SOURCES BIBLIQUES ET CLASSIQUES

Les récits missionnaires de l'époque, et on pourrait généraliser à l'ensemble des relations de voyage, sont très souvent ponctués de références ou d'allusions érudites, faisant allusion aux auteurs grecs et romains ou aux divers livres de la Bible et des Évangiles. Face à de nouvelles cultures, de nouvelles façons de penser, les auteurs ont besoin de se situer et de se raccrocher à leur tradition culturelle. Il n'est donc pas étonnant de trouver quelques dizaines de ces allusions textuelles dans la *Nouvelle Relation de la Gaspésie*. Mais si ce recours aux textes participe d'un même mouvement pour appréhender l'inconnu, les utilisations varient selon les auteurs, à commencer par leur fréquence. Il n'y a rien de commun en effet entre Marc Lescarbot et sa pléthore d'allusions aux temps anciens et les modestes, mais non moins importantes, citations bibliques de Paul Lejeune. Quelle utilisation Chrestien Leclercq fait-il des sources bibliques et classiques?

### **2.1. Description des sources**

On note dix-huit allusions bibliques dans la NRG, sans compter celles incluses dans la lettre de Valentin Leroux, onze dans une lettre de quelques pages (voir sect. 4.2). À celles-ci peuvent s'ajouter deux allusions à saint François Xavier. La plupart appartiennent en propre à Chrestien Leclercq, deux seulement démarquent Marc Lescarbot.

Presque toutes ces allusions bibliques se trouvent dans la première moitié de l'ouvrage (jusqu'au chapitre 11 inclus). On en compte seulement deux dans la seconde moitié : une au chapitre 16 et une autre dans le dernier chapitre. Le chapitre 11 (« Relation du pénible voyage de l'auteur, allant annoncer la Foi aux Sauvages Porte-Croix ») à lui seul en contient quatre, plus les onze de la lettre de Valentin Leroux. Dans ce chapitre, l'auteur délaisse les us et coutumes des Amérindiens pour nous parler des problèmes, physiques et moraux, rencontrés dans sa difficile tâche



d'évangélisation. Il est donc logique qu'en digne représentant de Dieu, il se tourne vers la Bible pour transmettre son message. Trois des sept allusions bibliques à portée édifiante se trouvent d'ailleurs dans ce chapitre, les autres se situant dans les chapitres 1, 10 et 21, eux aussi centrés sur le récit missionnaire, et au chapitre 5<sup>42</sup>.

Quant au statut des autres allusions religieuses, il faut parler de comparaisons par rapprochement, Leclercq trouvant dans la Bible des situations ou des comportements similaires à ceux des Micmacs. De plus, Leclercq a une prédilection pour l'Ancien Testament, puisque la Genèse, par exemple, est citée sept fois.

Les allusions aux textes gréco-romains sont au nombre de vingt-six, donc légèrement plus nombreuses que les allusions bibliques (en excluant toujours celles de Valentin Leroux). Elles sont éparpillées tout au long de l'ouvrage, mais on note une concentration légèrement plus grande dans la première moitié de l'ouvrage (seize occurrences contre dix dans la seconde partie), concentration sans commune mesure cependant avec ce qu'on a relevé pour les sources bibliques.

Toutes ces allusions sont comparatives. Dans une même proportion, Chrestien Leclercq rapproche ou différencie les comportements des Micmacs et ceux des peuples antiques, mais la comparaison restera toujours positive et en faveur des Micmacs. Ses textes sources sont Pline, Suétone, saint Clément d'Alexandrie, Théophanes, Diodore de Sicile, Virgile, Pythagore ou Tite-Live avec une préférence pour les deux premiers. Mais il est important de mentionner que Leclercq ne donne que très rarement la référence de ses sources. La plupart du temps, il se contente d'un anodin « comme l'histoire

---

<sup>42</sup>Le contexte de ces allusions nous amènera d'ailleurs à la question de l'auteur réel de ces passages édifiants, puisque les allusions se trouvent non seulement dans les chapitres centrés sur le travail missionnaire, mais surtout proches de documents insérés : lettres, documents d'époque. Nous verrons plus loin que, dans certains cas, les allusions édifiantes traduisent la présence d'un autre rédacteur, Valentin Leroux, relisant et rectifiant le texte du missionnaire. Voir chapitre 4.

rapporte ». Peut-être cela tient-il au fait qu'un quart de ses citations classiques sont de seconde main, étant reprises de Lescarbot? En effet, c'est uniquement lorsqu'il s'inspire de ce dernier qu'il utilise de telles formules. Cependant, il est difficile de prouver que Chrestien Leclercq cherche ainsi à cacher ses sources, car l'emprunt littéral à d'autres auteurs n'avait pas la valeur négative qu'il a de nos jours. D'autant plus que, même pour les citations non inspirées, Leclercq donne très rarement les références. En fait, l'auteur a certainement lu tous les grands classiques lors de ses études, mais il n'en a pas gardé une grande connaissance. C'est pourquoi nombre de ces allusions sont des lieux communs, simples souvenirs de lectures et devoirs du collège, connus de tous ceux qui sont passés par là et dont le nom de l'auteur échappe à la mémoire de Chrestien Leclercq. Plutôt que de se tromper sur la paternité d'une citation, il préfère en taire l'auteur<sup>43</sup>. Et quand il complète ses souvenirs avec l'érudition de Lescarbot, il fait preuve de la même retenue, se gardant d'en recopier les références, remplaçant tous les auteurs par l'*Histoire*, formule générique sans risque. Aux dires de Jack Warwick, Gabriel Sagard ne s'embarrassait pas de tels scrupules, puisqu'il attribue souvent très mal les citations qui ponctuent son discours et qu'il n'hésite pas à en arranger le contenu pour qu'elles servent le mieux ses propos<sup>44</sup>.

Enfin, pour conclure, on note quelques rares allusions anecdotiques ou décoratives. Bien qu'elles figurent dans les appendices A et B, nous ne les évoquerons pas en détail, car ces allusions n'ont pas vraiment de valeur

---

<sup>43</sup>Nous donnons une autre explication possible dans la section 2.2.2. Pour Chrestien Leclercq, plus que l'auteur d'une citation, c'est le contenu qui l'intéresse. Il ne cherche pas à montrer son érudition (ou à s'inventer une culture livresque qu'il n'a pas), mais à appuyer son discours sur des preuves. Et les textes gréco-romains sont des preuves que l'*Histoire* lui donne.

<sup>44</sup>Jack Warwick, « L'antiquité dans le cadre référentiel du "Sauvage" », 1615-1642, dans Gilles Thérien (dir.), « Les figures de l'Indien », *Les cahiers du département d'études littéraires*, no 9, Université du Québec à Montréal, 1988, p. 107-118.

en soi. Elles traduisent simplement la mentalité prédominante parmi les écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle : celle d'appuyer son discours autant que possible sur les textes classiques.

## 2.2. Utilisation des sources

### 2.2.1. La citation biblique à portée édifiante

Nous avons dit plus haut qu'on ne retrouve que sept allusions édifiantes dans le texte de Chrestien Leclercq. Pour un texte missionnaire, cela peut sembler minime, car les relations ne sont-elles pas écrites avant tout pour édifier comme l'avait proposé Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus? Ainsi, ce dernier voyait dans les relations « un moyen de développer la charité en faisant connaître partout les actions édifiantes et les merveilles de la grâce, opérées par l'intermédiaire des Jésuites<sup>45</sup> ». Bien sûr, Leclercq n'est pas jésuite mais récollet et cette obligation morale d'édifier par ses écrits est sans doute moins forte car moins institutionnalisée. Mais par le titre de son ouvrage, le missionnaire se reconnaît une filiation avec les relations jésuites<sup>46</sup>. Et dans sa dédicace il met clairement l'accent sur son travail missionnaire, notamment avec les Micmacs Porte-Croix. On s'attendrait donc à trouver plus d'allusions édifiantes que n'en contient réellement son texte.

Cependant, la place de ces références dans le texte et la façon dont l'auteur les insère importent plus que leur nombre.

Dans la première occurrence, au chapitre 1<sup>47</sup>, l'allusion biblique se situe juste après la retranscription par Chrestien Leclercq de la lettre de

---

<sup>45</sup>Ignace de Loyola, huitième partie des *Constitutions*, cité dans Léon Pouliot, *Étude sur les relations des jésuites de la Nouvelle-France (1632-1672)*, Montréal et Paris, Immaculée-Conception et Desclée de Brouwer, 1940, p. 4.

<sup>46</sup>Les jésuites devaient en effet produire chaque année une relation. Ces relations couvrent quarante ans de mission, de 1632 à 1672.

<sup>47</sup>App. A, chap. 1: no 3; app. B, chap. 1: no 1.

son collègue Emmanuel Jumeau sur la destruction de Percé par des forbans anglais en 1690. Regorgeant d'images religieuses, cette lettre prédit la victoire des hérétiques, les Anglais, sur les forces chrétiennes défendues par les missionnaires. Mais l'auteur, en une seule phrase, renverse l'issue du combat en annonçant la victoire des « fidèles sujets du saint Évangile » sur les « cruels Pharaons ». L'allusion n'est donc plus une allusion isolée, mais elle fait partie d'un ensemble structuré, où, attaqué de toutes parts, le Bien réussit à triompher des forces du Mal. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, du combat éternel entre les forces de Dieu et celles de ses ennemis, comme nous l'explique Sébastien Brodeur-Girard :

[dans les textes missionnaires], on retrouve des allusions à la guerre menée par les missionnaires, ces « soldats du Christ », à leurs combats furieux contre les « ennemis du salut » que sont les démons mais aussi les protestants et les mauvais chrétiens, ceux ignorant les bases de leur religion. [...] C'est dans la Bible qu'on retrouve les premiers éléments d'inspiration des auteurs chrétiens pour les métaphores à caractère guerrier.<sup>48</sup>

Ici, la guerre évoquée par Emmanuel Jumeau et Chrestien Leclercq n'est pas métaphorique, mais bien réelle, puisqu'il s'agit des batailles entre l'Angleterre et la France pour la conquête du Nouveau Monde. Mais en mettant celle-ci sur un plan strictement religieux, le rédacteur en rappelle les vrais enjeux : la victoire des Anglais signifierait non seulement la perte d'un territoire, mais surtout la perte de toutes ces âmes amérindiennes prêtes à être sauvées. La France a donc une obligation morale vis-à-vis du Nouveau Monde et elle doit continuer d'engager des forces dans ce combat. Cette allusion biblique est donc loin d'être aussi anodine qu'elle n'y paraît, d'autant plus que ce passage a été inséré après la première rédaction de la NRG, juste avant la parution du livre, et donc peut-être par une autre personne que Chrestien Leclercq<sup>49</sup>.

---

<sup>48</sup>Sébastien Brodeur-Girard, « Les soldats de Dieu : usage de la métaphore dans la littérature missionnaire au XVIIe siècle », *Cahiers d'Histoire*, Université de Montréal, vol. 18, no 2, automne 1998.

<sup>49</sup>C'est ce que nous démontrerons dans notre section 4.1.

Entre le chapitre 1 et le chapitre 10, on note une seule allusion biblique édifiante. Elle se trouve au chapitre 5 et c'est une allusion typique de la littérature missionnaire<sup>50</sup>. Par contre, les allusions des chapitres 10 et 11 méritent qu'on s'y attarde.

Le chapitre 10 est entièrement consacré à l'explication du culte de la croix chez les Micmacs de Miramichi. Bien qu'on n'y trouve qu'une seule allusion biblique, on peut dire que tout le chapitre a une visée édifiante. Leclercq y fait l'éloge des Porte-Croix qui ont de tout temps rendu hommage à la croix sans savoir d'où elle provenait. Le recours à la Bible lui permet d'expliquer ce mystère, mais surtout d'accréditer son discours (app. A, chap. 10: no 2). Le roi Josias et son peuple avaient oublié le livre de la Loi, mais le prêtre Helchias retrouve ce livre et permet un retour à la foi. De la même façon, les Micmacs avaient oublié leur dévotion à la croix, mais Leclercq les rappelle à leur foi première. Et la cérémonie en hommage à la croix, qu'il décrit comme s'étant passée quinze jours après son départ de Miramichi, est la preuve de ce retour à la foi des Porte-Croix. Et c'est aussi une forme d'auto-glorification dissimulée pour Leclercq : si la cérémonie est organisée par le père Jumeau après le départ de Leclercq, c'est ce dernier qui en est l'instigateur, c'est donc lui le prêtre Helchias!

Le chapitre 11 continue sur la lancée du chapitre 10, mais l'auteur revient en arrière dans la chronologie des événements. En effet, le récollet nous relate le pénible voyage qu'il fit pour aller évangéliser la première fois les Porte-Croix. On peut se demander pourquoi ce voyage est important au point de lui consacrer un chapitre entier<sup>51</sup>. Bien sûr,

---

<sup>50</sup>Elle évoque la difficulté du travail missionnaire : app. A, chap. 5: no 2; app. B, chap. 5, no 2. Nous verrons qu'elle n'est certainement pas, elle non plus, du récollet, mais plutôt de son Supérieur Valentin Leroux (voir section 4.3.).

<sup>51</sup>Nous verrons que ce chapitre au complet est en fait un document intégré après la rédaction. Le récit de voyage, tout comme la lettre, est un document d'archives, datant de l'époque où Leclercq est missionnaire (voir sect. 4.2).

Leclercq aime insérer dans son récit des événements personnels et le tragique de ce voyage à travers les bois le rend encore plus passionnant pour le lecteur. Mais l'intérêt principal de ce récit est son caractère hagiographique et c'est là que les allusions bibliques prennent toute leur importance. Ainsi, le chapitre commence par l'évocation de saint Paul<sup>52</sup> qui, avec la grâce de Dieu, a « la force de tout entreprendre, & de tout faire pour fa gloire & le falut des ames (p. 200) ». Et d'emblée, l'auteur s'identifie à ce missionnaire de la première heure : « je n'ai jamais fait une experience plus fenfible de cette vérité que dans le voiage que j'entrepris ... (p. 200)<sup>53</sup> ».

Ensuite, le missionnaire nous décrit minutieusement tous les incidents du voyage : la perte de l'eau de vie, la difficulté de trouver du bois pour se chauffer, l'errance dans les bois à la recherche du chemin, la diminution des vivres, autant d'événements qui augmentent graduellement le désespoir de l'auteur. Se sentant très proche de la mort, il compare sa situation à celle de saint François Xavier, privé de tout secours au moment fatal<sup>54</sup>. Et c'est dans ce moment de dénuement total que l'intervention divine lui redonne la force de continuer et... fait apparaître un Micmac pour les aider. Celui-ci sera d'ailleurs le premier Porte-Croix converti par le missionnaire, puisqu'à la suite d'un sermon qu'il lui fait, il renonce à la bigamie et promet de se faire baptiser. La longue traversée du « désert » des bois brûlés n'a donc pas été vaine. Et quelques jours plus tard, d'autres personnes vont s'ajouter à ce converti de la première heure, grâce là encore à un sermon de Leclercq, sermon inspiré par saint Paul<sup>55</sup>.

La boucle est donc bouclée. L'auteur entreprend son voyage sous les

---

<sup>52</sup>App. A, chap. 11: no 1.

<sup>53</sup>Nous verrons (sect. 4.2) que, bien que cette introduction soit rédigée à la première personne, Leclercq n'en est pas l'auteur.

<sup>54</sup>App. A, chap. 11: no 2.

<sup>55</sup>App. A, chap. 11: no 8.

auspices de saint Paul, il connaîtra lui aussi mille tourments, mais arrivera finalement au peuple qu'il doit convertir, les Porte-Croix, qui, comme les Aéropagites de saint Paul, vénèrent un dieu inconnu.

Pierre Berthiaume, dans un article très intéressant, démontre que le témoignage des jésuites dans les relations reproduit le modèle des *Acta sanctorum*, ou légendes de saints, dont la lecture leur fut recommandée par le fondateur de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola. Comme les premiers missionnaires au temps de l'Antiquité, les jésuites de la Nouvelle-France utilisent l'observation ethnographique pour « constituer [l'Autre] en objet d'un discours à tenir sur son salut<sup>56</sup> ». Les Amérindiens sont donc toujours présentés comme « des créatures abandonnées de Dieu et par conséquent condamnées<sup>57</sup> ». Et le parcours du missionnaire est présenté comme ardu et conflictuel, car la victoire du bien doit toujours résulter d'une lutte féroce. Elle n'en sera que plus éclatante si le courage du missionnaire a été mis à l'épreuve, parfois même jusqu'au martyre, à l'image de ce qui se passait dans les premiers temps de l'évangélisation. Berthiaume associe aux jésuites cette façon de procéder dans l'écriture missionnaire, mais on voit dans la NRG que les récollets n'en sont pas exempts. Tout comme dans les textes jésuites, la souffrance est vue ici comme une nécessité, un chemin de croix, un signe, « signe de prédestination et d'appel à la sainteté », comme le remarque justement Pierre Berthiaume.

Cependant, à la différence des textes jésuites, les observations ethnographiques dans la NRG ne sont pas entièrement subordonnées au projet apologétique, l'Amérindien n'étant pas vu uniquement comme l'objet d'un discours à tenir sur son salut. Au contraire, Leclercq cherche sans cesse à s'en rapprocher et la majorité des descriptions ethnographiques ont

---

<sup>56</sup>Pierre Berthiaume, « Les Relations des jésuites : nouvel avatar de la Légende dorée », dans Gilles Thérien (dir.), « Les figures de l'Indien », *Les cahiers du département d'études littéraires*, no 9, Université du Québec à Montréal, 1988, p. 123.

<sup>57</sup>*Ibid.*

réellement un but ethnographique, au sens moderne du terme, comme nous le verrons en détail un peu plus loin. En fait, le chapitre 11 est important<sup>58</sup>, mais dans le reste de l'ouvrage, à part quelques exceptions, on ne retrouve pas cette saveur apologétique. Comme il le dit lui-même dès le premier chapitre, son but premier est de « défabufer le public (p. 31) », en lui montrant l'humanité des Amérindiens dans une peinture « fidèle et parfaite ».

### 2.2.2. La citation comparative

La majorité des allusions bibliques, à l'exception des sept allusions édifiantes, et la presque totalité des allusions classiques font partie de cette catégorie. La première allusion de type comparative donne le ton à l'ensemble des autres<sup>59</sup>. L'auteur évoque les îles Gorgades et les peaux de femmes velues qu'on y aurait trouvées. Bien que recopiée sur Marc Lescarbot, cette allusion porte la marque personnelle de Chrestien Leclercq. En effet, au contraire de son inspireur qui n'utilise cette allusion qu'à des fins encyclopédiques dans un chapitre sur l'apparence physique des Amérindiens, le récollet s'en sert pour démontrer que les Amérindiens ne sont pas aussi frustes et barbares qu'on le croit, voulant invalider une représentation traditionnelle datant du Moyen Âge qui associe le « Sauvage » à un animal. L'Amérindien ne peut pas être un animal, nous dit Leclercq, puisqu'il n'en a pas les caractéristiques physiques – il n'est pas velu –, mais aussi parce qu'il est capable de tendresse et de charité envers ses semblables, et même envers les étrangers : « la Nature leur inspire affez de tendresse & de charité envers leurs Enfans, leurs Compatriotes, & les Etrangers même (33:8 à 33:15) ». Mais bien que conférant aux Amérindiens une humanité plus grande que ses prédécesseurs, il a cependant du mal à se

---

<sup>58</sup>Nous l'étudierons en détail dans le chapitre 4.

<sup>59</sup>App. A, chap. 1: no 4; App. B, chap. 1: no 2.



défaire des stéréotypes de l'époque, stéréotypes qu'il promet justement de détruire, ce qui rend son discours parfois contradictoire. Quand il nous dit : « [il ne faut pas] les croire femblable aux animaux les plus feroces & les plus furieux (p. 33) », on sent que lui-même les considère encore assez proche des animaux. Des animaux bons certes, mais des animaux malgré tout. En fait, le discours de Chrestien Leclercq est à cheval sur deux époques : plus ouvert que ses prédécesseurs, puisqu'il dresse un portrait comparatif positif des Amérindiens, il a encore du mal à se défaire de l'influence du passé, influence qui transparait parfois involontairement dans ses propos. Mais heureusement, la plupart du temps, c'est son humanisme qui prend le dessus.

Il suffit pour s'en convaincre de considérer quelques-unes des allusions comparatives qu'il utilise. Certaines de celles-ci ne sont que des emprunts textuels venant des auteurs utilisés comme sources<sup>60</sup>, d'autres sont ce qu'on appellerait des « classiques » revenant sous la plume de multiples auteurs<sup>61</sup> et d'autres encore lui sont propres, mais toutes veulent faire voir le Micmac sous son meilleur jour. Et pour cela, l'auteur compare tour à tour les Micmacs aux personnages bibliques (David, Jacob, Abraham ou Caïn), aux empereurs romains (Jules César, mais aussi Néron et Caligula, afin de mettre en valeur la bonté des Micmacs par rapport à la cruauté de ces deux personnages), aux anciens Gaulois, aux premiers Pères ou même aux Français de son époque. Nous allons étudier tour à tour ces sources de comparaison.

Une première source de référence est la Bible. Chrestien Leclercq rapproche les attitudes et coutumes des Amérindiens du comportement des personnages bibliques. Ainsi, pour montrer l'importance du mariage chez les Micmacs, il évoque Jacob qui servit son beau-père pendant sept ans avant

---

<sup>60</sup>Par exemple, l'allusion à Caligula (app. B, chap 3: no 4) ou encore celle des Cimbres (app. B, chap. 3: no 1.2.).

<sup>61</sup>Par exemple, l'allusion à Hercule (app. B, chap. 4: no 1).

d'épouser Rachel<sup>62</sup>. À propos du choix des prénoms, il cite Adam (s'inspirant de Lescarbot) : « ils [les Micmacs] imitent nôtre premier pere Adam, qui a donné à toutes les creatures des noms conformes à la propriété de leur être (163:18) »<sup>63</sup>. Pour exprimer le chagrin qu'éprouva un des Amérindiens à la mort de sa femme et de son fils, il le compare à David pleurant la mort d'Absalon<sup>64</sup>. Pour faire comprendre le geste cruel de deux parents ayant mangé un de leurs enfants, il cite l'exemple de Caïn, maudit par Dieu pour la mort de son frère<sup>65</sup>. Venant d'un récollet éduqué à la lumière des livres religieux, ces allusions peuvent sembler bien anodines et communes, mais ce qui les rend intéressantes c'est le fait que ce sont presque exclusivement des allusions provenant de l'Ancien Testament, et plus particulièrement de la Genèse<sup>66</sup>. Pour le récollet, les Micmacs sont proches de l'état originel des premiers hommes décrits dans la Bible. Ce n'est donc pas tant un religieux qui parle ici, mais beaucoup plus un humaniste, qui par la comparaison avec les Hébreux, nous montre l'humanité de peuples que l'on dit barbares.

C'est pourquoi Chrestien Leclercq se réfère également beaucoup à ceux qu'il appelle les « premiers Pères ». Il en parle une première fois à la toute fin du chapitre 2<sup>67</sup>, puis quelques pages plus loin (chap. 5)<sup>68</sup>. Dans les deux premières occurrences, l'auteur ne précise pas qui sont ces premiers Pères, mais dans la troisième occurrence, il parle de Jacob et

---

<sup>62</sup>App. A, chap. 16: no 1.

<sup>63</sup>App. A et B, chap. 7: no 1.

<sup>64</sup>App. A, chap. 11: no 7.

<sup>65</sup>App. A, chap. 6: no 2; app. B, chap. 6, no 1.

<sup>66</sup>On note une seule allusion au Nouveau Testament, plus précisément à Matthieu, au chapitre 6. C'est d'ailleurs la seule allusion à valeur négative, Leclercq blâmant l'imprévoyance des Micmacs.

<sup>67</sup>App. A et B, chap. 2: no 2.

<sup>68</sup>App. A et B, chap. 5: no 1 et no 3.

d'Ésau, « les premiers rois qui vivoient au commencement du monde (88:23) ». Les premiers Pères ou les premiers rois, ce sont donc là encore les premiers habitants du monde, tels que décrits dans la Genèse. Nomades, les Hébreux vivaient du fruit de leur chasse et s'habillaient de tuniques de peau, à l'instar des Micmacs. Il faut noter que Marc Lescarbot parle, lui aussi, du nomadisme des anciens peuples et de leur façon de se loger, mais il ne dépasse pas le domaine de la description. Énumérant les différents types d'habitat, il évoque, parmi une multitude d'autres, celui des anciens peuples bibliques<sup>69</sup>. Chrestien Leclercq, lui, associe délibérément les Micmacs à nos ancêtres, les premiers suivant les « maximes » et la « coutume ancienne » des seconds, pour reprendre les propres termes de l'auteur. Dans son esprit, les Micmacs sont les Hébreux d'un nouveau pays. On retrouvera ce même type de raisonnement chez Lafitau, comme nous allons le voir un peu plus loin (sect. 2.4).

La deuxième source importante de comparaison est l'Empire romain. Pour expliquer pourquoi les Micmacs ne portent pas de couvre-chef, Chrestien Leclercq cite Jules César démontrant ainsi que cette façon de faire est « une coutume qui est affûrement tres-ancienne (63:19)<sup>70</sup> ». Il fait de même lorsqu'il parle des matachias des Micmacs (62:11 à 62:18)<sup>71</sup>. Ces deux exemples sont d'ailleurs très représentatifs de la prédilection de l'auteur pour l'époque romaine. En effet, il s'inspire ici de Marc Lescarbot. Mais dans les deux cas, parmi la pléthore d'exemples donnés par celui-ci, le récollet n'a retenu que les exemples traitant des Romains, délaissant les autres. Ainsi, Lescarbot cite les Romains, mais aussi les Éthiopiens, comme utilisateurs du vermillon, ce que ne fait pas Leclercq. Il ne cherche pas, comme son auteur source, à multiplier les allusions savantes. Un seul

---

<sup>69</sup>HNF, p. 410.

<sup>70</sup>App. A et B, chap. 4: no 6.

<sup>71</sup>App. A et B, chap. 4: no 5.

exemple lui suffit pourvu qu'il soit bien choisi et qu'il renforce son discours. Et si l'Antiquité romaine lui paraît si intéressante, c'est sans doute parce que c'est l'époque qu'il connaît le mieux de par son éducation, et celle à laquelle l'Européen du XVII<sup>e</sup> siècle associe naturellement ses origines.

Enfin, Chrestien Leclercq compare les Micmacs aux hommes de son époque. Cela lui permet de se rapprocher des Micmacs, puisqu'ils peuvent avoir des comportements similaires aux nôtres, mais aussi de montrer que, parfois, leur humanité dépasse la nôtre. Si on reprend l'exemple du vermillon<sup>72</sup>, après avoir parlé des Romains, Leclercq cite un exemple plus récent, celui des mouches des femmes. « Deplus, nous voïons aujourd'huy, fans aller chercher l'antiquité, que les femmes n'empruntent que trop fouvent, par les mouches & par leur fard, une beauté que la nature leur a refusée (66:17) ». Si les Romains se maquillaient et si les Françaises le font aussi, pourquoi rirait-on du même usage chez les Amérindiennes?<sup>73</sup> Empruntant la voix d'un Amérindien, Leclercq, quelques lignes plus loin, va jusqu'à condamner ces Françaises qui se moquent des coutumes amérindiennes : « Elles n'ont point d'esprit [...] & leur reproche est injuste, puisqu'elles ont elles-mêmes le visage tout moucheté de noir, comme nos Sauvages, dont il femble qu'elles portent toujours le deuil, par leur maniere de se matachier (63:9) ».

Quelques pages avant, en parlant des bijoux des femmes, il reprend l'allusion de Marc Lescarbot à saint Clément d'Alexandrie qui blâme les femmes trop couvertes de bijoux<sup>74</sup>. Mais ce qui n'était pour Lescarbot

---

<sup>72</sup>App. B, chap. 4: no 5.

<sup>73</sup>Cette façon d'envisager les coutumes traduit chez Leclercq un réel souci d'intégrer le peuple amérindien dans une histoire plus générale et préfigure Lafitau, comme nous le verrons un peu plus loin (section 2.4).

<sup>74</sup>App. A et B, chap. 4: no 4.

qu'une dénonciation des excès des femmes<sup>75</sup>, quelles qu'elles soient, devient chez Leclercq un éloge enthousiaste des femmes micmaques : elles se parent « d'une manière toute innocente » et surtout « elles font ennemiés du luxe & de la vanité; condamnant même par leur modestie, l'ambition & les dépenses superflues & tout-à-fait criminelles de ces femmes qui portent sur elles tant de richesses (p. 57) ». Et quelques lignes plus loin, Leclercq ajoute : « Il est encore inouï de voir chez elles de ces nuditez criminelles & volontaires, indignes de ces Dames véritablement Chrétiennes [...]. Elles se contentent de ce que la nature leur a donné de grace & de beauté ». Dans cet exemple, l'allusion à Clément d'Alexandrie sert de point de départ pour comparer les Micmaques et les Françaises et, dans cette comparaison, ce sont ces dernières qui sont à blâmer, puisqu'elles pervertissent ce que la nature leur a donné. Cet éloge de la simplicité et du naturel est bien sûr lié aux valeurs récollettes de Leclercq. En digne disciple de saint François d'Assise, il condamne le luxe et les excès.

Semblable aux premiers peuples, dans ses qualités comme dans ses contradictions, voici l'Amérindien pour Chrestien Leclercq. Les comparaisons bibliques ou classiques n'ont donc qu'un seul but : rapprocher le « sauvage » du monde cultivé en lui donnant des racines communes avec nos ancêtres. Il suffit pour s'en convaincre de noter le nombre de fois où l'auteur ajoute qu'il s'agit d'une coutume très ancienne, comme preuve supplémentaire de l'humanité des Amérindiens.

### **2.3. L'érudition chez les auteurs sources de Chrestien Leclercq**

Nous venons de le voir, Chrestien Leclercq utilise l'érudition classique et biblique essentiellement dans un but comparatif. Nous avons dit également que certaines de ses allusions proviennent de Marc Lescarbot. Mais le récollet ayant eu recours à plus d'un ouvrage source pour la

---

<sup>75</sup>Et Lescarbot, fidèle à son habitude, fait l'inventaire de toutes les époques où les femmes se paraient trop, oubliant presque de parler des coutumes des Amérindiens.

rédaction de la NRG, il faut s'interroger sur l'influence possible de l'ensemble de ces textes sur son érudition. Et pour cela, il faut d'abord analyser en quoi il est semblable ou différent de ses trois auteurs sources. Chez Marc Lescarbot<sup>76</sup>, l'érudition est partout présente. Son discours est sans cesse ponctué d'allusions ou de références bibliques ou classiques. En fait, Lescarbot semble parler beaucoup plus des coutumes gréco-romaines ou d'autres peuples que des coutumes amérindiennes. Il ne semble avoir aucun domaine de prédilection, passant sans problème des Romains aux Mexicains ou aux Gaulois. En fait, il le dit lui-même dans sa préface, ce qu'il veut montrer, c'est la diversité : « és moeurs & façons de vivre, il y a une merveilleuse diversité. [...] ains est une belle science de conoitre la maniere de vivre de toutes les nations du monde. [...] il m'a semblé nécessaire de m'exercer en ce sixième livre sur ce sujet (p. 345) ». Tout comme Leclercq, il pense que les « sauvages » n'ont de « sauvages » que le nom<sup>77</sup>, mais il ne cherche pas à le prouver. Et c'est pourquoi il reste dans la description, description parallèle des moeurs amérindiennes et des moeurs d'autres cultures ou d'autres époques, ce qui fait parfois ressembler son ouvrage à une encyclopédie. Chrestien Leclercq, même lorsqu'il démarque Marc Lescarbot, n'a jamais cette prétention et c'est pourquoi il choisit avec soin les allusions qui l'intéressent. L'important n'est pas d'être ou de paraître érudit, mais de faire comprendre le mieux possible au lecteur les coutumes amérindiennes. Ce faisant, la fonction des allusions change : les rapprochements ou les comparaisons analogiques de Marc Lescarbot deviennent de véritables comparaisons historiques chez le récollet. Joseph-François Lafitau systématisera ce que Chrestien Leclercq fait ici intuitivement et sans méthode (voir sect. 2.4).

---

<sup>76</sup>Mon commentaire se base bien sûr sur le sixième livre de l'HNF, livre qu'a démarqué Leclercq.

<sup>77</sup>App. B, chap. 1: no 2.

Si on regarde maintenant du côté de Gabriel Sagard et de son *Histoire du Canada*, il est d'abord essentiel de dire que Sagard a énormément emprunté à Marc Lescarbot. Bon nombre de ses allusions classiques ou bibliques ne sont pas de lui, mais de son prédécesseur. Pour celles de son cru, on peut noter qu'elles sont nombreuses et variées. Sagard aime ponctuer son discours d'érudition, particulièrement dans *l'Histoire du Canada*, puisque cet ouvrage est une version augmentée du *Grand Voyage*. Cette érudition a pour but, aux dires de Jack Warwick, de faire « sortir le Français de ses préjugés culturels<sup>78</sup> ». En tant que récollet, Sagard a un héritage humaniste. Il veut montrer que « le velu sauvage n'est ni sauvage ni velu<sup>79</sup> », le « rapprocher de son monde cultivé<sup>80</sup> ». Mais, nous dit Jack Warwick, « il trouve souvent qu'il a du mal à le faire, et il force les données du problème<sup>81</sup> » en faisant parfois dire aux textes anciens ce qu'ils ne disent pas ou en attribuant mal ses allusions. Mais il n'en demeure pas moins que la référence aux époques passées est primordiale pour lui, puisqu'elle s'inscrit dans une meilleure compréhension de l'Autre. Leclercq se rapproche donc de la façon de penser de Sagard. Cependant, il n'emprunte aucune de ses allusions classiques ou bibliques. Comme nous le verrons plus loin, c'est certainement parce que celui-ci n'est pas sa première source. Mais si aussi bien Marc Lescarbot que Gabriel Sagard ont plaisir à multiplier les citations et allusions classiques, ce n'est pas le cas de Chrestien Leclercq. Alors que les deux premiers cherchent à montrer leur érudition en multipliant les citations, Leclercq reste dans la sobriété.

---

<sup>78</sup>Jack Warwick, « l'Antiquité dans le cadre référentiel du "Sauvage"; 1615-1642 », dans Gilles Thérien (dir.), « les Figures de l'Indien », *Les cahiers du département d'études littéraires*, no 9, Université du Québec à Montréal, 1988, p. 109.

<sup>79</sup>*Ibid.*, p. 109.

<sup>80</sup>*Ibid.*, p. 117.

<sup>81</sup>*Ibid.*

Tournons-nous enfin vers la Relation de 1634 de Paul Lejeune. Chrestien Leclercq n'y reprend aucune allusion biblique ou classique. L'explication en est fort simple : le jésuite n'utilise pas du tout les textes classiques dans le même sens que le récollet. À l'instar de la majorité des jésuites, l'érudition de Paul Lejeune est tournée non pas vers l'Amérindien, mais vers le missionnaire<sup>82</sup>, les références ou allusions ayant « pour effet de distancier le non-civilisé du monde cultivé où l'écrivain rejoint son destinataire<sup>83</sup> ». Lorsque Lejeune compare une coutume amérindienne avec une coutume de l'Antiquité, c'est la plupart du temps pour se moquer des deux ou alors pour montrer la sauvagerie de la première par rapport à la deuxième. Évoquant la coutume des Amérindiens de s'enduire d'huile, il écrit : « [ils] s'oignent et se gressent toute la teste, les cheveux et la face, non pas d'onguents aromatiques à la façon des Anciens, mais de la première gresse ou huile qu'ils ont en main (RJ 1634, p. 101) ». Parlant de la façon d'inviter, Lejeune, comme Leclercq et d'autres auteurs, évoque le siècle d'or, mais il est difficile d'y trouver une louange : « Le défaut de cérémonie fais espargner beaucoup de paroles à ces bonnes gens : il me semble qu'au siècle d'or on faisait comme cela, sinon que la netteté estoit en plus grande recommandation que parmi ces peuples (RJ 1634, p. 82) ». Ironiques, souvent méprisantes, imprécises et la plupart du temps simplement décoratives, telles sont les allusions aux textes classiques chez le jésuite. De plus, il fait quelques-unes de ses citations en latin (qu'il traduit ou explique cependant dans la suite du texte). Tout cela n'a rien pour plaire à un Chrestien Leclercq désireux de rapprocher l'Amérindien de son monde cultivé. En fait, le récollet non seulement ne démarquera aucune des allusions aux textes anciens apportées par Lejeune, mais de plus, lorsqu'il lui empruntera de longs passages descriptifs, il délaissera même son habitude de ponctuer son texte d'allusions bibliques ou classiques.

---

<sup>82</sup>*Ibid.* , p. 117-118.

<sup>83</sup>*Ibid.*, p. 117.



#### 2.4. Leclercq, précurseur de Lafitau

Le père François-Joseph Lafitau publie en 1724 un ouvrage intitulé *Moeurs des Sauvages Américains comparées aux Moeurs des premiers temps*<sup>84</sup>. Dans son « deffein et plan de l'ouvrage », Lafitau ne cache pas que ses intentions sont apologétiques : « Il n'est donc question que de prouver cette unanimité de sentiments dans toutes les Nations, en montrant qu'en effet il n'en est point de si barbare qui n'ait une Religion, & qui n'ait des mœurs<sup>85</sup> ». On est donc loin du simple recensement de la diversité dans les mœurs que nous proposait Marc Lescarbot. S'il y a une similitude entre les deux ouvrages au niveau de la quantité d'allusions à l'Antiquité qu'ils contiennent<sup>86</sup>, les desseins ne sont pas les mêmes. Lafitau présente une thèse – tout peuple fait partie de la même histoire universelle –, et son ouvrage a pour but de la valider. Son point de départ est que tous les peuples pratiquent instinctivement une religion :

On voit dès la création de l'homme une Religion & un culte formé & public, confistant en beaucoup de traditions, de principes de vertu, d'observances & de cérémonies légales, ainsi que le comporte avec foi l'idée même de Religion & de la condition des hommes<sup>87</sup>.

Lafitau, dans son ouvrage, s'attache donc à démontrer que tout peuple, même le peuple amérindien, a une histoire. Dans ce but, il utilise une démarche comparative :

Je ne me suis pas contenté de connoître le caractère des Sauvages, & de m'informer de leurs coutumes & de leurs pratiques, j'ai cherché dans ces pratiques & dans ces coutumes des vestiges de l'Antiquité la plus reculée [...] j'ai fait la comparaison de ces Mœurs les unes avec les autres, & j'avoue que si les Auteurs anciens m'ont donné des lumières pour appuyer quelques conjectures heureuses touchant les Sauvages, les Coutumes des Sauvages m'ont donné des lumières pour

---

<sup>84</sup>François-Joseph Lafitau, *Moeurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'aîné, 1724, deux tomes.

<sup>85</sup>*Ibid.*, t. 1, p. 7.

<sup>86</sup>D'ailleurs, Lafitau a repris de nombreuses allusions de Lescarbot. Citons par exemple l'allusion à Hannon (*Moeurs des Sauvages*, t. 1, p. 103.), l'allusion à Hercule (*ibid.*, t. 2, p. 18) ou à l'utilisation du vermillon (*ibid.*, t. 2, p. 48).

<sup>87</sup>Joseph-François Lafitau, *op. cit.*, t. 1, p. 14.

entendre plus facilement, & pour expliquer plusieurs choses qui sont dans les Auteurs anciens<sup>88</sup>.

Tout son ouvrage est donc une vaste entreprise de comparaison entre les « Sauvages » et les peuples de l'Antiquité. Lafitau analyse systématiquement tous les aspects de la vie amérindienne, coutumes, politique, religion, etc., et constamment il établit des parallèles avec la vie des peuples de l'Antiquité en s'appuyant sur les textes des auteurs de ces époques.

Ce que Lafitau fait méthodiquement dans son ouvrage, Chrestien Leclercq l'a fait avant lui, spontanément et sans planification. En effet, nous l'avons démontré, le récollet utilise les textes anciens dans un but comparatif. La majorité de ses allusions sont de cette nature (voir sect. 2.2). Il est conscient que, tout comme les civilisations européennes, les Amérindiens ont une histoire. Celle-ci est encore à ses premiers balbutiements, mais elle existe. Ainsi, au début du chapitre 14 sur les lois, l'auteur explique la décadence de la nation gaspésienne, « autrefois l'une des plus nombreuses & des plus florissantes du Canada (par) le mépris des Loix fondamentales que les Anciens avoient établies (p. 377) ». On peut certes mettre en doute la véracité de cette affirmation<sup>89</sup>. Mais l'important est de noter que Leclercq suppose que les Amérindiens ont une histoire. Et il englobe celle-ci dans l'histoire universelle :

il est constant que les Loix ont fondé les Monarchies les plus florissantes du monde; c'est pourquoy on les appelle avec justice

---

<sup>88</sup>*Ibid.*, t. 1, p. 3-4. Grâce à son travail, Lafitau sera d'ailleurs considéré comme un des pères de l'anthropologie comparative, contribuant aux débuts de l'ethnologie. Edna Hindie Lemay, « Introduction » à Joseph-François Lafitau, *Moeurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Maspéro-La Découverte, 1994.

<sup>89</sup>Leclercq donnera d'ailleurs d'autres raisons à d'autres endroits de son ouvrage, notamment la guerre avec les Iroquois et les maladies (chap. 10).

l'ame des Republicues, des Roïaumes & des Empires de l'Univers, parce qu'ils ne subfifient qu'autant que les Peuples en obfervent inviolablement les Loix (377:1 à 377:10).

Tout comme d'autres peuples avant lui<sup>90</sup>, le peuple amérindien a perdu sa force et son prestige à cause du non-respect des lois. De la même façon, tout comme d'autres peuples avant lui, les Amérindiens vivent dans l'ignorance de la foi chrétienne, ce qui explique leur comportement à la naissance de leurs enfants :

On a douté avec justice, fi les hommes recevoient plus d'avantage en naiffant qu'en mourant; c'est pour cela que cette queftion paffoit autrefois en problème chez certains Peuples, qui partageoient leurs pleurs & leurs joies à la naiffance & à la mort de leurs enfans, par rapport au bonheur ou au malheur qu'ils recevroient dans ces deux états fi contraires, & tout à fait oppofez. C'étoient là les opinions litigieufes & problématiques de ces anciens Philofophes dans les tenebres de l'infidelité, où ils manquoient de lumiere pour connoître qu'il n'y a que la vertu & le peché qui rendent la vie ou la mort bienheureufe, ou malheureufe (42:13 à 43:16).

Nulle condamnation de la part de Leclercq : les Amérindiens, tout comme les philosophes des temps anciens, manquent simplement de « lumière ». Les Amérindiens sont donc à une étape de leur histoire similaire à celle des peuples gréco-romains avant la venue du Christ, et, grâce à la connaissance de Dieu, leur histoire évoluera elle aussi.

Leclercq englobe également l'histoire amérindienne dans l'histoire universelle quand il compare les Amérindiens aux Hébreux, les « premiers pères » tels que décrits dans la Bible : les coutumes des peuples du Nouveau Monde étaient « premièrement en ufage chez nos ancêtres, après la creation du monde (42:7) ». Ce faisant, il donne une origine commune aux civilisations européennes et aux civilisations amérindiennes, les deux se logeant, chassant et vivant de la même façon, même si des millénaires les séparent. Ainsi, spontanément, le récollet associe la sagamité des Amérindiens au pulment que Jacob prépara pour son père<sup>91</sup>. Cette comparaison

---

<sup>90</sup>On peut penser à la Rome antique.

<sup>91</sup>App. A et B, chap. 5: no 3.

se trouvera chez François Lafitau 34 ans plus tard<sup>92</sup>. Mais alors que ce dernier base sa comparaison sur une étude livresque de la composition du pulment et des nourritures traditionnelles des peuples primitifs, Leclercq fait simplement une constatation d'après ses observations, de visu, de la sagamité des Amérindiens, constatation qui à ses yeux lui paraît évidente, comme allant de soi.

Et c'est ce naturel qui fait la richesse du texte de Chrestien Leclercq. Nulle thèse dans sa relation. Il ne veut pas démontrer, comme Lafitau, que les Amérindiens font partie de l'histoire universelle, mais les preuves apparaissent d'elles-mêmes, comme des constats évidents. On a dit que Lafitau donnait aux Amérindiens et aux peuples de l'Antiquité une même origine, un « fonds socio-culturel identique<sup>93</sup> »; on peut dire que Leclercq l'a fait avant lui. Lafitau a simplement systématisé la « méthode » du récollet.

De plus, Chrestien Leclercq, justement parce qu'il ne voulait démontrer aucune thèse, sinon donner une peinture la plus juste possible des mœurs amérindiennes, a été plus loin que son successeur. En effet, alors que Lafitau veut absolument trouver des liens entre les peuples de l'Antiquité et les Amérindiens, cherchant à leur donner une même origine, Leclercq accorde aux Amérindiens le droit à la différence. Ainsi, parlant des peintures corporelles, il rapproche celles-ci du vermillon des Romains, comme l'a fait avant lui Marc Lescarbot<sup>94</sup>. Mais plus que la comparaison,

---

<sup>92</sup>« Cette farine dilayée dans l'eau pure, étoit le fondement de la vie des hommes; & ils fe passoient de cela, quand ils n'avoient rien de mieux; mais quand ils avoient des viandes, de quelque efpece qu'elles fuffent, ils les faifaient cuire avec cette bouillie. C'étoit ce qu'on appelloit *Pulmentum*, ou *Pulmentarium*. (*Mœurs des Sauvages*, tome 2, p. 83) ». Plus loin, il poursuit: « La fagamité des Sauvages n'est rien autre chose que cette forte de bouillie faite de leur bled d'Inde (*ibid.*, p. 86) ».

<sup>93</sup>Edna Hindie Lemay, *op. cit.*, « Introduction », p. 24.

<sup>94</sup>App. A, chap. 4: no 5; app. B, chap. 4: no 5. Voir aussi sect. 2.2.

c'est l'idée de spécificité qui est importante ici. Chaque peuple a ses coutumes particulières qui peuvent nous sembler étranges, mais ce qui nous paraît ridicule ne l'est pas forcément si on va au-delà des apparences. La preuve en est que personne ne songe à trouver ridicule le vermillon des Romains ou les mouches des Françaises. C'est pourquoi « on ne doit pas s'étonner de ce que nos Sauvages se matachient d'une manière qui nous paraît si ridicule (62:6) ». De la même façon, si leurs habits nous paraissent ridicules, les nôtres le sont autant pour eux : « Il n'y a rien de si grotesque, que de voir une de nos Sauvageffes vêtue en Bourgeoife, ou en Damoifelle. Elles paroiffent en cet habillement, du fentiment & de l'humeur de David au regard des armes que Saul luy voulut donner pour combatre contre Goliath (56:2 à 56:11) ». Pour Chrestien Leclercq, on ne peut donc pas condamner une coutume parce qu'elle nous semble ridicule. Toute coutume ou façon de faire à une raison d'être; ainsi en est-il des façons de faire amérindiennes : « il leur ferait impossible de marcher ni d'agir librement, avec les habits de nos Françaises 56:13 ».

Ces exemples, bien que modestes, montrent que Leclercq reconnaît aux Amérindiens une spécificité, des coutumes particulières et donc une histoire qui peut être différente de la nôtre. Sa perception récollette, et donc humaniste, de la réalité amérindienne favorise une plus grande ouverture à l'Autre que ne le fait l'approche comparative de Lafitau. En effet, bien que cette méthode ait apporté beaucoup dans la façon de considérer l'Amérindien (celui-ci n'étant plus vu comme un « sauvage »), elle a un inconvénient : son application systématique nie les différences en voulant absolument faire correspondre le Nouveau Monde avec le modèle européen, c'est-à-dire l'Antiquité. Leclercq, avec son regard « naïf », accepte les différences beaucoup plus que Lafitau. Bien sûr, il reste un ecclésiastique du XVIIe siècle avec des repères religieux et européens, mais il montre parfois une ouverture d'esprit peu commune dans les écrits missionnaires de l'époque, laissant de côté le jugement pour la compréhension. Ainsi,

évoquant l'habitat des Micmacs, il fait parler un chef amérindien qui vante les mérites de leurs maisons et il conclut:

Quoyque l'on puiFFE dire de ce raifonnement, j'avoue pour moy que je les eftimerois incomparablement plus heureux que nous, & que la vie même de ces Barbares feroit capable de donner de la jaloufie, s'ils avoient les inftructions, les lumieres, & les mêmes moïens pour leur falut (85:13 à 85:22)

Ce passage résume bien la mentalité de Leclercq. Contrairement à d'autres auteurs, il n'a aucun point de vue préconçu ni sur les Amérindiens, qu'il observe avec un regard naïf, ni surtout sur le travail missionnaire en général. Dans son écriture, Leclercq n'est pas un missionnaire et il n'écrit pas pour une « cause », contrairement à Paul Lejeune, Gabriel Sagard et François-Joseph Lafitau qui ont un point de vue bien arrêté sur l'objet et le but de leur discours. Disciple de François d'Assise, le récollet a trouvé dans les Amérindiens une simplicité, un dépouillement qui rejoignent l'enseignement du saint et il trouve cela admirable. Il désire donc partager ses sentiments avec son lecteur et c'est uniquement dans ce but qu'il a recours aux textes bibliques et classiques.

CHAPITRE 3  
LES SOURCES LIVRESQUES

Tous les critiques l'ont noté, Chrestien Leclercq a utilisé des textes de prédécesseurs en Nouvelle-France pour rédiger sa *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, mais bien peu ont réellement prouvé ce qu'ils avançaient. William F. Ganong, le premier, repère que certains passages de l'ouvrage sont des emprunts textuels à la Relation de 1634<sup>95</sup>. Il note également des rapprochements avec Nicolas Denys et évoque l'idée que Leclercq a pu démarquer un texte attribué à Joseph Le Caron, mais sans donner d'éléments à l'appui de cette hypothèse. Louis-Marie Lejeune, quelques années plus tard, reprend l'idée de William Ganong : « il est évident qu'il [Leclercq] a copié et pris des renseignements à ses devanciers : Le Caron, Membré, Nicolas Denys, Le Père Le Jeune dans sa Relation de 1634<sup>96</sup> ». Ce qui se présentait comme une hypothèse à vérifier dans l'édition de Ganong devient un fait pour L.-M. Lejeune. Or Lejeune avance cette idée sans avoir fait aucune étude du texte de la NRG. Nous sommes donc dans le domaine de l'hypothétique, mais de l'hypothétique présenté comme des faits, des réalités prouvées. En réalité, Lejeune reprend simplement, et d'autres le feront après lui, les idées apportées par Ganong, sans même en vérifier l'exactitude et la portée.

Ces « faits hypothétiques » vont perdurer jusqu'à nos jours, puisque Réal Ouellet écrit : « on peut penser que Leclercq accumula des notes pendant tout son séjour chez les Micmacs et qu'il *utilisa aussi, sans toujours le dire, celles de ses confrères décédés ou encore vivants*<sup>97</sup> ». Ces

---

<sup>95</sup>Parlant du passage du chapitre 16 sur la bonne entente entre les couples, il écrit: « It is perfectly evident tant our author here as elsewhere used Father le Jeune's Relation as a guide in the preparation of his own narrative, altering it to fit the conditions among the Gaspeians (Ganong, *op. cit.*, p. 263, n. 1)».

<sup>96</sup>Louis-Marie Lejeune, *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature du Canada*, Paris et Ottawa, Firmin Didot et Université d'Ottawa, 1931, vol. 2, p. 126.

<sup>97</sup>BNM, p. 109-110. C'est nous qui soulignons.



confrères, serait-ce Zénobe Membré, cousin de Chrestien Leclercq, en qui L.-M. Lejeune voit une source de la NRG? Nulle part dans son ouvrage, Réal Ouellet ne nous explique son hypothèse. Nous passerons donc en revue ici chacune des sources de Leclercq pour en évaluer aussi précisément que possible la portée, afin de « rendre à César ce qui appartient à César ».

### **3.1. L'Histoire de la Nouvelle France de Lescarbot**

*L'Histoire de la Nouvelle France* de Marc Lescarbot a paru sous trois éditions différentes : la première en 1601, la deuxième en 1611 et la troisième en 1617, les deux dernières ayant été légèrement revues et augmentées par rapport à la précédente. On peut supposer que Leclercq a eu en main l'édition de 1617, puisque certains éléments dont Leclercq s'est inspiré ne se trouvent que dans cette dernière version.

#### **3.1.1. Les types d'emprunts**

Le livre six de l'HNF compte vingt-cinq chapitres qui suivent « le cours de la vie (HNF, p. 345) », de la naissance à la mort, pour reprendre les termes de Marc Lescarbot. Chrestien Leclercq prend des éléments dans onze de ces chapitres. Dans certains cas, il démarque simplement une allusion ou un très court passage, par exemple l'allusion au capitaine Hannon qui se trouve au chapitre 9 de l'HNF<sup>98</sup> ou encore le choix du prénom des enfants<sup>99</sup> pris au chapitre 2. Dans d'autres cas, l'inspiration est plus flagrante. Ainsi, on retrouve au complet le chapitre 1 de Lescarbot, chapitre très court sur la naissance, dans le chapitre trois de Leclercq<sup>100</sup>.

---

<sup>98</sup>App. A, chap. 1: no 4.

<sup>99</sup>App. A, chap. 8: no 3.

<sup>100</sup>App. B, chap. 3: no 1.

On note également que, pour écrire son chapitre 8, le récollet s'est largement inspiré du chapitre 6 de son prédécesseur<sup>101</sup>.

Si on regarde maintenant les chapitres de la NRG où l'on retrouve des fragments de l'HNF, cela concerne huit chapitres sur vingt-et-un, cinq dans la première partie de l'ouvrage (les chapitres 1, 3, 4, 7 et 8) et trois dans la seconde partie (chapitres 17, 18 et 20). Là encore, l'utilisation varie d'un chapitre à l'autre : de la simple transcription d'un fragment très court de l'HNF à la rédaction complète d'un chapitre d'après sa source, comme c'est le cas du chapitre 8 sur le langage.

Chrestien Leclercq, lorsqu'il commence son ouvrage, a probablement déjà lu l'HNF en entier, une ou plusieurs fois. Mais analysons d'abord de plus près quelques exemples significatifs de l'utilisation de cet ouvrage par notre auteur. Commençons par le chapitre 3 sur la naissance. Le récollet, lorsqu'il entame l'écriture de ce chapitre, a devant lui l'HNF. Avant de le prendre sa plume, il relit le chapitre que Marc Lescarbot consacre à ce sujet (le chapitre 1) et commence ensuite sa rédaction. Les similitudes entre les deux textes nous permettent de valider cette hypothèse. En effet, tout comme son auteur source, Leclercq évoque d'abord les différences de coutumes entre les peuples pour célébrer la venue d'un enfant<sup>102</sup>. Il transcrit ensuite presque textuellement l'allusion aux Cimbres et aux Gaulois pour enfin évoquer la coutume amérindienne de donner à boire de l'huile aux nouveaux-nés. Ici s'achève le chapitre premier de Marc Lescarbot et tous les éléments qu'il évoque le sont aussi par Chrestien Leclercq et dans le même ordre, ce qui montre clairement d'où provient l'inspiration du récollet. Ensuite Leclercq continue son chapitre sur la naissance, mais cette fois-ci il n'a pas recours systématiquement à l'HNF. En effet, on note des similitudes, des rencontres d'idées entre son texte

---

<sup>101</sup>App. B, chap. 8.

<sup>102</sup>App. B, chap. 3: no 1.

et le chapitre 3 de Lescarbot<sup>103</sup>, mais aucun emprunt textuel. Leclercq a sans doute relu le chapitre, mais il ne le démarque pas. Il a d'ailleurs également lu le chapitre de Gabriel Sagard à ce sujet<sup>104</sup>, puisqu'il s'inspire d'une de ses allusions classiques. Mais, mis à part celle-ci, le reste du chapitre lui est personnel.

Dans le chapitre 4 sur l'habillement des Micmacs, on note quatre allusions classiques<sup>105</sup> empruntées à Lescarbot, lequel consacre trois chapitres entiers à l'habillement et aux bijoux des Amérindiens<sup>106</sup>. Là encore, Leclercq travaille avec l'HNF sur sa table, mais cette fois-ci, il n'y a pas recours systématiquement comme pour le début du chapitre 3. En fait, il écrit ses propres idées, mais lorsqu'il cherche une allusion à l'appui de sa démonstration, il se tourne vers le livre de Lescarbot, lui empruntant celles qu'il trouve pertinentes.

Ces deux exemples sont très représentatifs de la façon de procéder de Chrestien Leclercq lorsqu'il a recours à l'HNF. Chaque fois qu'il traite d'un sujet que Lescarbot a traité lui-aussi, il relit ce qu'il en écrit. Lorsque les idées lui plaisent ou plus simplement lui rappellent qu'il a oublié de parler de ce point-là, il s'en inspire, mais en réécrivant le plus possible dans ses propres mots. Ce type d'emprunt à d'autres auteurs était courant au XVIII<sup>e</sup> siècle, aussi bien dans les récits missionnaires que dans les relations de voyage et le récollet ne déroge pas à la tradition<sup>107</sup>. La

---

<sup>103</sup>« De la nourriture des enfans, & amour des peres & meres », chapitre qui continue le chapitre 1 traitant de la naissance. Voir app. B, chap. 3: no 2.

<sup>104</sup>Nous y reviendrons plus loin.

<sup>105</sup>App. A et B, chap. 4: no 1, 4, 5 et 6.

<sup>106</sup>Chap. 8 : « Des vêtemens & chevelures »; chap. 10 : « Des peintures, marques, incisions & ornemens du corps » et chap. 11 : « Des ornemens extérieurs du corps, brasselets, carquans, pendans d'aureilles, etc ».

<sup>107</sup>Concernant spécifiquement les écrits de la Nouvelle-France, cette façon de procéder, qu'on pourrait appeler « composition livresque », est propre à la majorité des textes récollets, comme aussi à Marc Lescarbot.

plupart du temps, il emprunte d'ailleurs simplement une ou deux des multiples allusions bibliques ou classiques que contient l'ouvrage de Lescarbot. Pour celles-ci, il est encore moins scrupuleux : les allusions sont souvent très peu modifiées, le rédacteur prenant simplement soin d'adapter le texte emprunté au propre contexte de son ouvrage, par exemple en précisant que cela s'applique à « nos Gafpefiens »<sup>108</sup>.

Mais quel que soit l'emprunt, celui-ci ne dépasse jamais le texte. La narration de Leclercq n'est pas réellement influencée par ces emprunts, mais simplement enrichie. Il garde ses idées, mais les complète avec celles de son auteur source, en sélectionnant soigneusement les éléments qu'il souhaite insérer dans son texte. Il utilise donc l'HNF avant tout comme outil de vérification et de confirmation. Sa source lui permet de préciser sa rédaction et de la compléter à l'aide de quelques allusions ou quelques idées bien choisies.

Un chapitre cependant mérite d'être traité à part, c'est le chapitre 8 sur la langue. C'est un chapitre très court, de quatre pages et demie, mais tous les éléments qu'on y retrouve sont pris de l'HNF, avec plusieurs emprunts textuels<sup>109</sup>. Bien sûr, Chrestien Leclercq a bien pris soin, comme dans les autres emprunts, de sélectionner uniquement ce qui correspondait au contexte des Micmacs et de l'adapter à son texte, mais son chapitre est entièrement construit d'après l'HNF. C'est d'autant plus étrange que ce chapitre est consacré à la langue; or l'auteur connaît bien le micmac, puisqu'il nous dit au chapitre précédent qu'il a créé un système de caractères et un dictionnaire afin de permettre aux Amérindiens d'apprendre leurs prières. De plus, son livre regorge d'exemples en langue micmaque.

---

Ainsi, ce dernier s'inspire-t-il de la Relation de Jean de Lery, qu'il transcrit souvent littéralement. Gabriel Sagard démarque Marc Lescarbot. Chrestien Leclercq utilise à la fois Lescarbot et Sagard. Et Hennepin démarque PEF. Tous les écrits des jésuites échappent à ce type de rédaction.

<sup>108</sup>Par exemple, au chapitre 4 : voir app. B, chap. 4: no 1.

<sup>109</sup>App. A et B, chap. 8.

Pourquoi donc Leclercq a-t-il eu recours à un auteur source pour parler de quelque chose qu'il connaissait manifestement très bien? En fait, l'explication est simple. Dans le chapitre 7, intitulé « De l'ignorance des Gafpefiens », chapitre de son cru, il parle de la langue des Micmacs par le biais des caractères instructifs qu'il a créés. À la fin de ce chapitre, parlant de leur façon de compter, il démarque une allusion de Marc Lescarbot, allusion qui se trouve justement dans le chapitre 6 sur le langage<sup>110</sup>. Sans doute qu'en lisant ce chapitre, le récollet a pensé que son chapitre 7 n'était pas assez complet, ou pas assez technique, et il a donc eu l'idée d'écrire lui aussi un chapitre spécifiquement sur la langue, d'où son chapitre 8. Mais ne voulant pas répéter son chapitre précédent et comptant joindre à son ouvrage des exemples des caractères qu'il a inventés, son chapitre 8 sera très court, sans exemple ou presque. En fait, Leclercq n'a sans doute pas procédé différemment ici que pour les autres emprunts qu'il fait à Lescarbot. Bien sûr, l'opération concerne un chapitre complet au lieu de quelques fragments, mais la différence s'arrête là. Tout comme pour les autres emprunts, l'auteur complète simplement ses informations afin d'être le plus exhaustif possible, piochant ce qui l'intéresse, mais sans travailler de façon systématique.

### 3.1.2. Le travail de réécriture

Tout d'abord, et nous l'avons noté précédemment en parlant des sources bibliques et classiques, Chrestien Leclercq supprime les références des sources qu'il emprunte à Marc Lescarbot. Suétone, Tite-Live et les autres historiens deviennent une entité unique : l'Histoire. Nous avons déjà suggéré que Leclercq utilisait cette formulation pour éviter de mal attribuer une citation (sect. 2.1). Mais cette façon de faire montre aussi l'importance que prend pour Leclercq le texte par rapport à son auteur. Peu

---

<sup>110</sup>App. A, chap. 7: no 1.

importe qui a rapporté que César marchait tête nue, c'est maintenant passé dans le domaine de l'Histoire. Et en tant qu'élément historique, cela acquiert une certaine validité, un poids certain, « le poids de la preuve ». Et c'est d'ailleurs pour cette raison que ces allusions aux temps de l'Antiquité deviennent chez l'auteur des preuves, preuves de l'humanité des Micmacs, preuve de leur tendresse, etc., statut qu'elles n'avaient pas dans l'ouvrage de Lescarbot où elles se cantonnaient dans un rôle plutôt encyclopédique.

Un autre aspect de la réécriture est la modification des formulations, du vocabulaire ou des tournures de phrases. Ainsi, au chapitre 8, l'auteur change un participe présent en un adjectif: « les noms ont été imposés aux hommes signifians [sic] quelque chose » devient « les noms font tous significatifs »<sup>111</sup>. Le « profond de la gorge » se réécrit « le fond de l'eftomac »<sup>112</sup>. Le plus souvent, ces changements de tournure allongent le texte par rapport à l'original. Et cette expansion est parfois très importante. Ainsi, lorsque Marc Lescarbot évoque la tour de Babel, cela tient sur deux lignes. Chrestien Leclercq, lui, écrit presque une page<sup>113</sup>. On peut parler dans ce cas d'« expansion stylistique » pour reprendre les termes de Gérard Genette<sup>114</sup>, qui la définit comme l'antithèse de la concision. Entre les deux phrases, il n'y a pas d'addition de texte, les éléments sont les mêmes. Mais Leclercq « dilate » à tel point le texte en jouant sur le style qu'il en fait un passage de plusieurs lignes. On remarque un phénomène similaire, mais néanmoins plus discret, lorsque l'auteur parle du castor au chapitre 18<sup>115</sup>.

---

<sup>111</sup>App. A, chap. 8: no 3; app. B, chap. 8: no 4.

<sup>112</sup>App. A, chap. 8: no 2; app. B, chap. 8: no 3.

<sup>113</sup>App. A et B, chap. 8: no 1.

<sup>114</sup>Gérard Genette, *op. cit.*, p. 372 et suivantes.

<sup>115</sup>App. A, chap. 18: no 5; app. B, chap. 18, no 3.3.

Le texte original emprunté est également amplifié par l'utilisation de ce que j'appelle, à la suite de William F. Ganong, les mots couplés :

a notable feature of FLC's style in the NRG, and one which has given me much trouble in the translation, viz. (sic) the use of two coupled words meaning almost the same thing, does not appear at all for pages in the PEF (at least not in the translation), although in other passages it is prominent<sup>116</sup>.

Pour William Ganong, ces mots couplés semblent être la marque personnelle de Chrestien Leclercq et trahiraient la présence de deux auteurs dans *Premier Établissement de la foi*. Il est vrai que Leclercq utilise beaucoup les mots couplés dans la NRG : « un de nos Gafpefiens [...] fut affez barbare & cruel (p. 98) » ou « appréhender & concevoir le funefte accident (p. 250) ». Les exemples sont nombreux tout le long de l'ouvrage, mais les occurrences augmentent sensiblement lorsque Leclercq emprunte les idées de Lescarbot<sup>117</sup>. Ainsi, au chapitre 18, l'auteur reprend le paragraphe de l'HNF sur l'original : celui-ci « broute l'herbe & paît (p. 472) » alors qu'il « paît » simplement dans la version de Lescarbot<sup>118</sup>. Parlant du castor, Leclercq dit qu'il coupe les arbres là où « ils lui feront plus utiles & plus nécessaires (p. 478) ». Au chapitre 4, cette tendance est encore plus manifeste. Dans l'allusion à Hercule, reprise de Lescarbot, on trouve pas moins de trois mots couplés dans 18 petites lignes : « la figure & la representation d'Hercule », « vaincu & terraffé » et « couvrir & cacher (p.53) »<sup>119</sup>. Cette multiplication de l'utilisation des mots couplés est elle aussi la marque d'un phénomène d'amplification.

Moins nombreux, mais néanmoins présents sont les phénomènes de réduction de texte. Au chapitre 4, parlant du vermillon<sup>120</sup>, Leclercq excise

---

<sup>116</sup>William Ganong, *op. cit.*, « Introduction », p. 21.

<sup>117</sup>Cela se retrouve aussi lorsque Leclercq démarque Sagard ou Lejeune, mais moins souvent. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin.

<sup>118</sup>App. A, chap. 18: no 11; app. B, chap. 18, no 2.1.

<sup>119</sup>App. A et B, chap. 4: no 1.

<sup>120</sup>App. A et B, chap. 4: no 5.

le texte de sa source, supprimant l'exemple des Éthiopiens, mais procède également par concision, c'est-à-dire en « récrivant dans un style plus concis, en produisant à nouveaux frais un nouveau texte<sup>121</sup> ». Au tout début du chapitre 3, il évoque, à l'instar de Lescarbot, les différences de coutumes à la naissance<sup>122</sup>. Cette fois encore, il procède par concision. Les deux longues phrases de l'HNF deviennent une seule phrase synthétique : « Certains peuples, qui partageoient leurs pleurs & leur joie à la naiffance de leurs enfans, par rapport au bonheur ou au malheur qu'ils recevroient dans ces deux états fi contraires, & tout à fait oppofez (p. 42) ». Mais, paradoxalement, ce travail de concision n'exclut pas le recours aux mots couplés. Dans ce même exemple, on note deux occurrences : « deux états fi contraires, & tout à fait oppofez » et « les opinions litigieufes & problématiques de ces anciens Philofophes ».

Expansion, réduction, utilisation de mots couplés, suppression des références et augmentation de l'efficacité des allusions, les outils utilisés par Chrestien Leclercq pour réécrire les emprunts à l'HNF sont variés. De plus, il emprunte beaucoup plus les illustrations, les exemples que les idées de son auteur source. Cela fait en sorte que ces emprunts sont très bien intégrés dans la narration.

### **3.2. *L'Histoire du Canada* de Gabriel Sagard**

#### **3.2.1. l'établissement du texte et les segments concernés**

L'utilisation de *L'Histoire du Canada* par Chrestien Leclercq est difficile à cerner. Un premier problème se posait : celui de définir

---

<sup>121</sup>Gérard Genette, *op. cit.*, p. 332

<sup>122</sup>App. A, chap. 3: no 1.



l'ouvrage utilisé. En effet, Gabriel Sagard est l'auteur de deux ouvrages : *le Grand Voyage du pays des Hurons*, publié en 1632, et *l'Histoire du Canada*, publié en 1636, ce dernier étant une version augmentée du *Grand Voyage*. Réal Ouellet, dans son édition de la NRG, ne se pose pas la question de savoir lequel des deux ouvrages Leclercq a démarqué. Lorsqu'il écrit en note que, pour un segment désigné, l'auteur s'inspire de Sagard, il met sur le même plan les deux textes, sans les différencier<sup>123</sup>, sauf bien sûr lorsque le segment concerné ne se retrouve que dans un seul ouvrage. Or, avant toute analyse de source, il est primordial de définir le texte source. D'après nos recherches, ce texte est, on le devine par le titre de cette section, *l'Histoire du Canada*, et ce, pour une raison très simple : certains segments de la NRG empruntés à Sagard ne se trouvent que dans *l'Histoire du Canada*. Certains pourraient objecter que Leclercq a pu consulter les deux ouvrages et s'inspirer simultanément des deux. Mais, selon nous, s'il a pu lire les deux ouvrages à un moment ou à un autre de sa vie, lorsqu'il travaille sur la NRG, il n'a que l'HC sur sa table de travail, puisqu'on ne retrouve dans la NRG aucun segment démarquant uniquement *le Grand Voyage*<sup>124</sup>.

Le deuxième problème était de définir les segments dignes d'être analysés. En effet, Gabriel Sagard a eu, lui aussi, recours à Marc Lescarbot pour écrire son ouvrage. Il a donc fallu être attentif afin de bien départager les éléments qui provenaient réellement de Gabriel Sagard de ceux qui n'en avaient que « l'apparence ». Il ressort de cette analyse que six chapitres de la NRG ont subi une influence notable du texte de Gabriel Sagard : les chapitres 14 à 17, puis 19 et 20. On retrouve des éléments identiques entre les deux textes dans d'autres chapitres, mais il faut alors

---

<sup>123</sup>Un exemple parmi une multitude : à la page 559, n. 21.

<sup>124</sup>Réal Ouellet note « un emprunt presque textuel à Sagard [*au Grand Voyage*] » à la page 466, n. 12. Selon nous (App. B, chap. 15: no 3), cela ne peut être qu'une rencontre d'idée.

parler de rencontres d'idées ou de réminiscences de lecture, car il n'y a aucun emprunt textuel. Ainsi, au chapitre 6, Leclercq raconte l'histoire de deux parents ayant mangé leurs enfants, anecdote assez similaire à celle que raconte Sagard dans son HC<sup>125</sup>. Mais le plus bel exemple de rencontre d'idées est le chapitre 3 où on retrouve les anecdotes des mauvaises nourrices et l'évocation de la force des femmes qui accouchent<sup>126</sup>. Selon nous, l'hypothèse la plus plausible est que Leclercq a certainement lu l'HC lorsqu'il commence la rédaction de son ouvrage et il en a gardé des souvenirs plus ou moins précis, souvenirs qu'on retrouve au fil de son texte. Peut-être a-t-il même relu quelques pages de l'ouvrage de Sagard, en particulier les chapitre 18 et 19<sup>127</sup>, pour se « rafraîchir » la mémoire avant de rédiger son texte. On peut également supposer que c'est Sagard qui lui donna l'idée de parler de l'occupation des enfants après son chapitre sur la naissance, à l'instar de ce qui se trouve dans l'HC<sup>128</sup>. Mais avant le chapitre 14, il est clair que Leclercq n'utilise pas délibérément l'HC.

Par contre, à partir du chapitre 14, Leclercq écrit avec l'ouvrage de Sagard sur sa table de travail, puisqu'on retrouve des segments complets de celui-ci dans la presque totalité des chapitres<sup>129</sup>. Et à partir de ce chapitre, l'emprunt est souvent textuel. Ainsi, au chapitre 14, Leclercq reprend six des neuf maximes que l'on trouve au chapitre 26 de l'ouvrage de

---

<sup>125</sup>App. B, chap. 6: no 1.

<sup>126</sup>App. B, chap. 3: no 3 et 4.

<sup>127</sup>Chap. 18 : « De la naiffance, & de quelques ceremonies que les Sauvageffes pratiquent à l'endroit des enfans nouveaux nais. De l'amour que les peres ont pour eux & de l'imposition des noms & furnoms. » Chap. 19 : « Du choix qu'ils faut faire des nourrices. De la nourriture & emmaillotement des enfans, comme ils font endurcis à la peine, & ne succedent point aux biens du pere. »

<sup>128</sup>App. B, chap. 3: no 8.

<sup>129</sup>Excepté le chapitre 18, traitant de la chasse, Sagard n'ayant pas de chapitre particulier sur ce sujet et le chapitre 20, traitant du retour de l'auteur en France.

Gabriel Sagard, « Des Capitaines, Superieurs, & anciens, de leurs maximes en général, & comme ils se gouvernent en leur conseil & assemblées ». On peut supposer que Leclercq, après avoir commencé son chapitre, s'est tourné, comme à l'habitude, vers Marc Lescarbot à la recherche d'autres idées. Mais ce dernier n'ayant pas de chapitre spécifique traitant des lois, notre auteur s'est souvenu que Gabriel Sagard en parlait et il s'est donc tout naturellement tourné vers lui pour enrichir son propre texte. Par la suite, il a gardé le livre de Gabriel Sagard à côté du livre de Marc Lescarbot et a puisé dedans au gré de ses besoins, démarquant uniquement les passages intéressants pour lui. L'utilisation de l'ouvrage de Sagard est donc assez similaire à celle de l'ouvrage de Lescarbot, Leclercq sélectionnant les segments pertinents et les adaptant, sans jamais déparer son propre texte. De plus, considérant la grosseur de l'ouvrage de Sagard, les emprunts du récollet à celui-ci sont somme toute assez modestes, puisque, sur plus de quarante chapitres, il ne démarque que quelques fragments dans huit d'entre eux. Cela s'explique par le fait que Leclercq n'emprunte à Sagard que ce qui s'applique aux Micmacs. Or, les coutumes micmaques sont très différentes des moeurs huronnes.

### 3.2.2. Le travail de réécriture

Un des premiers traits du travail de réécriture est le déplacement des phrases ou des prépositions. En effet, Chrestien Leclercq réorganise légèrement les fragments qu'il emprunte. Ainsi, au chapitre 14, la première maxime de Sagard devient la dernière de Leclercq et les maximes 2, 3 et 7 sont supprimées, car elles ne correspondent pas aux idées de l'auteur<sup>130</sup>. Au chapitre 15, parlant de la bonne santé physique des Amérindiens, il prend d'abord un segment du milieu du texte source : « d'un maintien grave, fier, & fort modefte », puis il retourne au début du passage et inverse

---

<sup>130</sup>App. A, chap. 14; app. B, chap. 14, no 2.

ensuite l'ordre à l'intérieur de plusieurs propositions. Par exemple, « fans être aucunement courbé, boffu, vouté, boiteux, borgnes ou aueugles, d'où vous voyez d'auffi beaux enfans, & des perfonnes d'auffi bonne grace qu'il y en sçauroit auoir en France » devient « on voit dans la Gafpefie d'auffi beaux enfans, & des perfonnes auffi bien faites qu'en France; entre lefquelles il n'y a pour l'ordinaire ni boffus, boiteux, borgnes, aveugles, ni manchots<sup>131</sup> ». Transformations bien minimales, mais qu'on retrouve à plusieurs endroits et qui s'accompagnent de modifications stylistiques. En effet, Leclercq ajoute de nombreux « qualifiants » à son texte. Ainsi, parlant des supplices, il démarque presque littéralement le texte de Sagard, mais ajoute quelques éléments, éléments vides d'information, mais riches d'expressivité : « Hé bien, vous me tuerez, difent-ils à leurs bourreaux », « mais auffi il faut que vous fçachiez », « Si vous me mangez, je me confole », « Faites donc ce que vous voudrez<sup>132</sup> ». Ces éléments n'ajoutent rien au contenu, mais augmentent l'expressivité du texte, en renforçant l'image visuelle du locuteur, l'Amérindien, en le rapprochant du lecteur. Démarquant les maximes huronnes<sup>133</sup>, Leclercq les enrichit de la même façon, augmentant l'expressivité de l'écriture télégraphique qu'avait adopté Sagard pour ce passage. Alors que ce dernier écrit laconiquement : « Pour premiere maxime, ils tiennent de ne pardonner iamais, ny faire grace à aucun de leurs ennemis, que par de grands prefens », Leclercq écrit : « Il eft defendu par les Loix & Coûtumes du païs, de pardonner, ni de faire grace à aucun de leurs ennemis; à moins qu'on ne faffe pour eux de grands prefens à toute la Nation, ou à ceux qui ont été offenfez (389:21 à 390:3) ». Leclercq change également le mode verbal des maximes, passant de l'infinitif à l'indicatif présent, rendant celles-ci plus personnelles. En fait, la

---

<sup>131</sup>App. A, chap. 15: no 2.

<sup>132</sup>App. A et B, chap. 17: no 6. C'est nous qui soulignons.

<sup>133</sup>App. A, chap. 14, no 1 à 6. App. B, chap. 14, no 2.

syntaxe de Sagard est assurément beaucoup moins expressive que celle de Leclercq, qui réussit ainsi à rapprocher son lecteur de « ses Gafpefiens ».

Une autre caractéristique de réécriture est une forme de dilatation stylistique : l'énumération. On la retrouve dans les chapitres 16 et 19. Parlant des biens que les futurs mariés possèdent<sup>134</sup>, Sagard écrit : « De douaire il ne s'en parle point, non plus que de trouffeaux ». Leclercq développe l'idée en énumérant les biens possibles des mariés : « tout ce que les plus riches peuvent esperer, c'est une chaudiere, un fuzil, un bate-feu, un coôteau, une hache, un canot, & quelques autres bagatelles, qui font prefque toutes les richeffes de ces nouveaux mariez (p. 443) ». De la même façon, au chapitre 19, il explique ce que son auteur source appelle « la maniere d'un homme qui menace » : « comme s'ils étoient à la guerre pour combattre, vaincre, & enlever les chevelures de leurs ennemis (p. 507)<sup>135</sup> ».

Si on compare maintenant l'utilisation que fait Chrestien Leclercq du texte de Gabriel Sagard par rapport à l'utilisation qu'il fait du texte de Marc Lescarbot, on retrouve des points communs. Tout d'abord, l'utilisation de l'ouvrage de Sagard suit l'utilisation de l'ouvrage de Lescarbot. En effet, chaque fois que Leclercq a recours à l'HC, ce sont des passages où Sagard s'inspire lui-même de l'HNF<sup>136</sup>. On trouve donc souvent côte à côte des passages de Lescarbot et de Sagard. En fait, l'HC est un complément à l'HNF, le récollet y ayant souvent recours pour enrichir les idées qu'il a déjà empruntées à l'ouvrage de Marc Lescarbot. De plus, dans les deux cas, il retravaille le texte que ce soit par l'expansion ou la dilatation stylistique ou encore l'utilisation de synonymes. Dans les deux cas, et

---

<sup>134</sup>App. A, chap. 16: no 2; app. B, chap. 16: no 5.

<sup>135</sup>App. A, chap. 19: no 3; app. B, chap. 19: no 5.

<sup>136</sup>Excepté au chapitre 14 où nous avons dit que Leclercq ne s'informait qu'à l'HC.

pour la majorité des emprunts, l'auteur ajoute une valeur aux fragments, une valeur personnelle. Les allusions aux temps anciens qu'il emprunte à Lescarbot deviennent des preuves de l'humanité des Micmacs et les fragments empruntés à Sagard, qui au départ décrivent la vie huronne, deviennent de véritables images des moeurs micmaques. Par contre, l'utilisation de mots couplés n'est plus une marque de réécriture lorsque Leclercq a recours à Sagard. Ce dernier en utilisant lui aussi beaucoup, on peut penser que Leclercq n'a pas eu l'occasion d'en ajouter plus. Il est primordial de rappeler que tout cela se fait de façon spontanée, non calculée. Chrestien Leclercq réécrit ses textes sources au fil de la plume. Il ne cherche pas à « déguiser » ses sources<sup>137</sup>, mais simplement à les adapter à sa propre pensée.

Enfin, Leclercq n'emprunte pas les mêmes fragments à Sagard et à Lescarbot, même si, comme nous l'avons noté, l'utilisation des deux ouvrages se suit. Dans les deux cas, ce sont des compléments d'information qu'il s'approprie, mais ceux-ci varient selon la source. Chez Lescarbot, l'auteur emprunte principalement des allusions savantes pour illustrer son propos. C'est donc de l'information sur les époques passées qu'il retient. Lorsqu'il a recours à Sagard, c'est une information ponctuelle qu'il recherche, des éléments susceptibles d'enrichir sa monographie : la description des danses, celle du corps des Amérindiens, celle de leurs supplices, etc. On note d'ailleurs de nombreuses rencontres d'idées entre les deux récollets. En fait, Leclercq ne semble avoir aucune réticence à transcrire les fragments de son prédécesseur, du moins chaque fois que les coutumes huronnes sont similaires aux coutumes micmaques. C'est là son seul critère de choix. Ce faisant, il faut le rappeler, il ne procède pas différemment de la majorité des auteurs de cette époque. L'important, pour Leclercq, est d'être le plus complet possible, comme il le souligne dans son premier chapitre. Et comme son ouvrage a été sans doute écrit plusieurs

---

<sup>137</sup> Même si cela paraît comme tel pour le lecteur du XX<sup>e</sup> siècle.

années après son retour du Canada, il est normal qu'il ait recours à d'autres ouvrages pour « rafraîchir » sa mémoire.

### 3.3. La Relation de 1634 de Paul Lejeune

La Relation de 1634 est une source primordiale de la NRG, primordiale en quantité, mais surtout par l'utilisation particulière qu'en fait Chrestien Leclercq.

#### 3.3.1. Les fragments empruntés

On retrouve la « présence » de Paul Lejeune dans six des vingt et un chapitres que compte la NRG. Mais alors que dans cinq chapitres (les chapitres 12, 16, 18, 19 et 20), on ne trouve qu'un ou deux fragments de la Relation de 1634, le chapitre 15 est entièrement inspiré de celle-ci et on y note une multitude de transcriptions littérales.

Quant aux chapitres de la Relation de 1634 dans lesquels l'auteur a pris du matériel, ce sont les chapitres 4 à 6, 8 et 9<sup>138</sup>, cinq chapitres sur treize<sup>139</sup>. Chrestien Leclercq, lorsqu'il entame son ouvrage, ne connaît certainement pas la Relation de 1634, du moins ne l'a-t-il sans doute jamais lue, au contraire des ouvrages de Marc Lescarbot et Gabriel Sagard. Ce n'est qu'avant de commencer son chapitre 15 qu'il découvre et lit ce livre et cela lui permet de relancer sa rédaction. Plusieurs faits viennent appuyer cette hypothèse<sup>140</sup>. Tout d'abord, le chapitre 15 commence par un bilan. Leclercq résume les différents éléments qu'il a abordés jusque-là

---

<sup>138</sup>Chap. 4 : « De la créance, des superstitions et des erreurs des Sauvages Montagnais »; chap. 5 : « Des choses bonnes qui se trouvent dans les Sauvages »; chap. 6 : « De leurs vices et de leurs imperfections; chap. 8 : « De leurs festins »; chap. 9 : « De leur chasse et de leur pescherie ».

<sup>139</sup>Ce qui ne signifie pas que Leclercq s'est informé à près de la moitié du livre, car le dernier chapitre de Lejeune fait le tiers de l'ouvrage.

<sup>140</sup>App. B, chap. 15: no 1.

dans sa monographie des Micmacs. C'est la première fois qu'un de ses chapitres commence ainsi. Habituellement, il procède de façon inverse : à la fin des chapitres, il annonce le sujet du prochain. C'est le cas à la fin des chapitres 4, 5, 9, 10 et 11. Dans d'autres cas, il commence son chapitre par un paragraphe général sur le sujet qu'il s'apprête à développer, faisant parfois allusion aux anciens peuples ou aux Romains. On remarque cette façon de faire particulièrement dans les chapitres 2 à 4, 12 à 14 et 18. Le résumé du début du chapitre 15 tranche avec les autres chapitres et indique donc une coupure dans la rédaction. Il y a les chapitres avant la lecture de la Relation de 1634 et les chapitres après.

La façon dont Leclercq annonce le sujet de son chapitre 15 appuie également l'hypothèse. Il déclare qu'il va faire un « portrait naturel de leurs Moeurs en général » et, plus précisément, un « abrégé des bonnes & mauvaises qualités des Gafpefiens, foit du corps, foit de l'esprit (392:6) ». Dans cette annonce, on retrouve les deux chapitres dont justement Leclercq s'inspire : le chapitre 5 sur les qualités des Amérindiens, « Des choses bonnes qui se trouvent dans les Sauvages », et le chapitre 6 sur leurs défauts, « De leurs vices et de leurs imperfections ». Il est clair qu'à ce moment-là, Leclercq a lu les deux chapitres de Lejeune et que c'est avec l'aide de ceux-ci qu'il commence sa rédaction.

En fait, on peut supposer que Leclercq a lu le livre de Lejeune dans l'ordre et juste avant de rédiger le chapitre 15 et les suivants. Les trois premiers chapitres ne l'intéressent pas, puisque le jésuite y parle spécifiquement des événements de l'année 1634 : chapitre 1, « Des bons deportemens des François »; chapitre 2, « De la conuersion, du Baptesme et de l'heureuse mort de quelques Sauvages »; chapitre 3, « Des moyens de conuertir les Sauvages ». Par contre, le chapitre 4 (« De la creance, des superstitions et des erreurs des Sauvages Montagnais ») parle d'un sujet qu'il a déjà abordé. Il relit donc ce qu'il a écrit et complète sa rédaction avec ce qu'il juge intéressant, d'où l'addition du chapitre 12, postérieure



à sa composition. À la suite du chapitre 4, les chapitres 5 et 6 lui paraissent particulièrement intéressants et c'est donc à partir d'eux qu'il bâtit son chapitre 15. Nous y reviendrons en détail plus loin (sect. 3.3.3.1 et 3.3.3.2).

Ensuite, Leclercq continue à utiliser la Relation de 1634, mais d'une façon plus ponctuelle, un peu de la même manière qu'il utilise l'HNF. Mais dans tous les chapitres de la NRG, à partir du chapitre 15, on retrouve la présence du texte de Lejeune<sup>141</sup>. C'est un indice supplémentaire nous prouvant que Leclercq n'a découvert ce texte qu'au chapitre 15, car s'il l'avait connu avant, comment aurait-il pu résister à l'envie de l'utiliser?

### **3.3.2. Les additions postérieures à la rédaction**

Nous en avons trouvé deux, une au chapitre 12<sup>142</sup> et une au chapitre 4<sup>143</sup>. Chrestien Leclercq, nous l'avons dit, lit le texte de Paul Lejeune dans l'ordre, juste avant de commencer son chapitre 15. Lorsqu'il arrive au chapitre 4 de la Relation de 1634 qui traite des « superstitions » des Montagnais, il s'aperçoit qu'il vient de traiter des mêmes sujets et il relit donc ses chapitres 12 et 13. Le chapitre 12 est consacré exclusivement au récit du voyage d'un groupe d'Amérindiens au « Pais des Ames ». De ce récit, Leclercq conclut « que les Ames étoient immortelles; [...] et que dans tout ce qui étoit à leur ufage, comme canots, raquettes, arcs, flèches, & autres chofes, il y avoit un esprit particulier (323:1) ». On ne peut déceler à aucun moment la présence de Lejeune. On note des rencontres d'idées, mais aucune rencontre de formulation. Leclercq

---

<sup>141</sup>Excepté bien sûr le chapitre 17, concernant un sujet non traité par Lejeune (« De la guerre »), et le chapitre 21 où Leclercq relate le récit de son premier retour en France.

<sup>142</sup>App. A, chap. 12: no 3; app. B, chap. 12: no 1.

<sup>143</sup>App. A, chap. 4: no 3.

fini ainsi le récit du mythe : « Le pere en aiant appris la nouvelle, en mourut de chagrin, & fui vit fon fils au Pais des Ames, au grand regret de toute la Nation Gafpefienne: & voila juftement ce qui fait croire à nos Sauvages l'immortalité des Ames (326:2 à 326:10) ». Mais tout de suite après, nous avons une deuxième conclusion, cette fois-ci reprise presque mot pour mot du texte de Lejeune. Leclercq trouve donc après coup, dans la relation du jésuite, la confirmation de ce qu'il avance et il décide de rajouter un paragraphe à la fin de son texte, pris de la relation.

L'étude du vocabulaire du paragraphe nous apporte la confirmation de cette hypothèse. En effet, avant celui-ci, et après également, Leclercq n'utilise jamais le mot âme au sujet des animaux ou des choses. Il parle évidemment de l'âme de l'homme, l'âme raisonnable, mais pour le reste, il emploie le mot esprit : « les efprits de ces chofes leurs [sic] faffent compagnie dans l'autre monde (265:12) »; « il y a un efprit particulier en chaque chofe, même dans celles qui font inanimées (314:14) »; « une infinité d'efprit d'orignaux, de caftors, de canots, ... (315:1) »; « une infinité d'efprit de chiens, de canots, ... (322:17) »; « caftors & orignaux, dont les efprits fe laiffent prendre facilement (328:7) »; « l'efprit des os de cet animal (357:6); « les Efprits des martes & des faons (357:19) ».

Or, Lejeune, dans sa relation, ne parle jamais que des âmes des objets et des animaux. Et c'est donc de lui que le récollet emprunte ces formulations à la fin de son chapitre 12 (p. 326-327) : « Que toutes les chofes étoient animées, & que les ames n'étoient rien autre chofe, que l'ame de ce qui étoit animé (326:18) »; « Qu'elles alloient à la chaffe des ames de caftors & d'orignaux, avec les ames de leurs raquettes (327:13) ». Leclercq, séduit par la prose de Lejeune, ne remarque même pas le changement d'appellation qu'il effectue<sup>144</sup>.

---

<sup>144</sup>En fait, Leclercq n'est pas conscient de la substitution qu'il fait du mot « esprit » pour le mot « âme ». Il fait cela naïvement. Or, à travers ces deux mots s'affrontent la pensée jésuite et la pensée récollette (voir sect. 3.3.4).

Après avoir fait cet ajout au chapitre 12, on peut supposer que Leclercq a relu également son chapitre 13, « Des fuperftitions », puisque, dans le chapitre 4 de la Relation de 1634, Lejeune aborde le sujet tout de suite après l'immortalité des âmes. Cependant, l'auteur n'a rien ajouté à son chapitre. Bien sûr, on trouve de nombreuses rencontres d'idées avec Lejeune : le meurtre d'un homme à distance, la croyance des Amérindiens aux songes, l'interdiction de jeter les os de castors aux chiens, etc. C'est normal, puisque les deux auteurs traitent du même sujet. Mais on n'y trouve aucune rencontre de formulation. Leclercq n'a pas senti ici la nécessité de rajouter de précisions : peut-être parce que son opinion diffère totalement de celle de Lejeune sur le rapport entre les chamans et le démon? En effet, alors que celui-ci considère tout cela comme des « badineries pour amuser les sauvages (RJ 1634, vol. 6, p. 186) », le récollet estime que, dans la majorité des cas, le Diable « domine dans leurs tromperies (333:11 et suivantes) ».

Le deuxième fragment que l'on peut supposer être un ajout ultérieur à la réadaction se situe au chapitre 4 de la NRG<sup>145</sup>. Leclercq, lors de sa lecture de la Relation de 1634, regarde en parallèle son propre texte. S'il a déjà parlé du même sujet, il compare les deux textes à la recherche éventuellement d'idées intéressantes. S'il n'a pas encore parlé d'un sujet mais qu'il le trouve intéressant, il le réserve pour ses prochains chapitres. Il est important de préciser que Leclercq ne fait certainement pas cela de façon systématique, pas plus qu'il ne l'a fait avec ses autres textes sources. Il ne travaille pas un crayon à la main, mais le texte de Lejeune éveille des échos chez lui et il désire intégrer ces nouveaux éléments dans son texte. Lorsqu'il lit dans le chapitre 9 de Lejeune que les Amérindiens mettent leurs chemises sur leurs habits, il pense alors qu'il a oublié de l'indiquer. Il revient donc à son chapitre 4 où il était

---

<sup>145</sup>App. A et B, chap. 4: no 3.

question des habillements et parures. Il cherche le meilleur endroit pour intégrer ce nouvel élément. À un moment, il parle des Amérindiennes qui refusent de s'habiller à la française et qui paraissent grotesques lorsqu'elles le font. Cela paraît être la meilleure place pour Leclercq, puisque l'idée s'inscrit dans la continuité de son texte.

L'analyse de la syntaxe et de la construction de la phrase confirme cette hypothèse. La phrase est introduite bizarrement par deux points suivis d'une majuscule : « : Mais ... ». Cela laisse supposer une coupure au niveau du texte, comme si on avait enlevé un passage pour en ajouter un autre. De plus, le paragraphe précédent ne concerne que les femmes, de même que le paragraphe suivant qui utilise uniquement le pronom personnel « elles », utilisation qui implique une relation de continuité. Or, la phrase ajoutée concerne les hommes et les femmes et fait donc une coupure dans le texte.

D'après tous ces éléments, on peut conclure que ce passage sur la façon de porter les chemises françaises provient de Lejeune et que Leclercq l'a ajouté après coup pour compléter son texte.

L'analyse de ces deux fragments montre que Leclercq a relu son texte après la lecture de la Relation de 1634 et qu'il a éprouvé la nécessité d'ajouter des éléments. Ces deux fragments ne sont peut-être pas les seuls à avoir été rajoutés après coup par Leclercq, mais ce sont les seuls où l'emprunt est apparent.

### **3.3.3. Le chapitre 15 de la NRG**

C'est dans ce chapitre que Chrestien Leclercq s'est inspiré abondamment de Paul Lejeune. Nous avons dit qu'il commence ce chapitre par une synthèse et qu'il annonce ensuite qu'il parlera des « Moeurs en général, & un abregé des bonnes & mauvaifes qualitez des Gafpefiens, foit du corps,

de l'efprit ». L'annonce en elle-même est étrange : Leclercq, dans ses chapitres précédents, traite déjà, dans tous ses chapitres mais dans aucun en particulier, des moeurs et des qualités et défauts des Micmacs. On se demande pourquoi il éprouve la nécessité d'en faire un chapitre à part. Mais, une fois que l'on sait qu'il a écrit ce chapitre après la découverte de la relation de Lejeune, l'annonce prend tout son sens. Ce qu'il trouve dans les chapitres 5 et 6 du jésuite, c'est un résumé succinct mais complet, un « abrégé » comme il le dit lui-même, de tout ce qui concerne la vie des Amérindiens. C'est quelque chose qui ne se trouve pas chez Marc Lescarbot, qui est trop enclin aux longues digressions, ni chez Gabriel Sagard. Et cette concision séduit réellement Leclercq. Il est en admiration devant la prose, le style de Lejeune. La « rhétorique<sup>146</sup> » du jésuite a encore fonctionné!

Chrestien Leclercq utilise le chapitre 5 de Paul Lejeune en entier, tout le début de son chapitre 15 étant bâti d'après lui. Par contre, il est beaucoup plus critique vis-à-vis du chapitre 6, choisissant seulement quelques fragments qu'il juge pertinents. L'explication est fort simple. Le chapitre 5 traite des « choses bonnes qui se trouvent dans les Sauvages » alors que le chapitre 6 traite de « leurs vices et de leurs imperfections ». Or Leclercq, comme nous l'avons noté lorsqu'il fait allusion aux textes anciens ou bibliques, montre toujours le côté positif des Amérindiens, leur humanité. Il ne procède pas différemment lorsqu'il emprunte les textes de Lejeune; c'est un aspect de réécriture qui demeure, même si parfois il se laisse emporter par la prose de ce dernier. Il est important de noter également que, dans ce chapitre 15, Leclercq délaisse complètement ses autres auteurs sources. C'est le seul chapitre où il procède ainsi.

---

<sup>146</sup>Nous reprenons ici les termes de Rémi Ferland dans *Les Relations des jésuites : un art de la persuasion. Procédés de rhétorique et fonction conative dans les Relations du Père Paul Lejeune*, Québec, Éditions de la Huit, 1992.

Mais avant d'aller plus loin, analysons plus en détail comment il utilise et réécrit les textes des chapitres 5 et 6.

### 3.3.3.1. Le chapitre 5 de la Relation de Paul Lejeune

Paul Lejeune, dans ce chapitre et également dans le suivant, procède de façon identique pour chaque paragraphe : il commence par une idée générale, annonçant par exemple que les Amérindiens « s'entraiment les uns les autres », pour ensuite illustrer cette idée par un ou plusieurs exemples tirés de son expérience. Ces exemples sont souvent en style direct, Lejeune se mettant en scène, ou mettant en scène les Amérindiens. Leclercq reprend presque textuellement toutes les idées premières du chapitre 5<sup>147</sup> : « ils font profession de ne se point fascher », « ils ne sont point vindicatifs entr'eux », « ils sont fort libéraux entr'eux », etc. En fait, il emprunte tout ce qui est général et du domaine de la narration. Cela peut aller d'une seule phrase à un paragraphe au complet, comme celui sur l'avarice et l'ambition<sup>148</sup>. Une seule idée de Lejeune sera mise de côté par Leclercq, celle évoquant le partage des tâches dans le ménage<sup>149</sup>, mais pas pour longtemps, puisqu'il l'intégrera à son chapitre suivant sur le mariage.

Par contre, Leclercq délaisse tout ce qui est propre à la Relation de 1634, c'est-à-dire les exemples, le récit des « aventures personnelles » de Lejeune. Il préfère utiliser ses exemples à lui. Mais il le fait à la façon de son auteur source, en style direct. En effet, si le récollet utilise lui aussi le style direct avant ce chapitre pour mettre en scène les Amérindiens, le trait prend toute sa signification ici, car Leclercq illustre la Relation de 1634 en mettant en action des Micmacs de la même

---

<sup>147</sup>À l'exception des deux premiers paragraphes sur le corps et l'esprit, où le travail de réécriture est plus important, Leclercq se tournant d'ailleurs vers d'autres sources.

<sup>148</sup>App. A, chap. 15: no 3.

<sup>149</sup>App. A, chap. 16: no 3.

manière que Lejeune illustre son propos en mettant en scène des Montagnais. C'est particulièrement évident au début du chapitre 15, après le passage sur les caractéristiques physiques des Micmacs (p. 397-399). Leclercq commence par une idée générale prise chez Lejeune : les Amérindiens ne se fâchent pas afin de protéger leur repos et tranquillité<sup>150</sup>. Le jésuite donne l'exemple du sorcier avec qui il a hiverné alors que le récollet donne des exemples différents, parlant du divorce par consentement et ensuite de la façon dont les Amérindiens chassent leur tristesse. Mais ces deux exemples, tout comme celui de Lejeune, sont en style direct : « Ne vois-tu pas bien, vous diront-ils », « Dis-moi, mon frere, pleureras-tu toujours? (397:16 et 398:19) ». En fait, on peut dire que Leclercq procède de la façon inverse de celle dont il procède avec le texte de Marc Lescarbot. Alors qu'il emprunte à ce dernier des exemples tirés de l'Antiquité pour illustrer son propos, ce sont des idées qu'il emprunte à Lejeune, idées qu'il illustre ensuite par des exemples tirés de son expérience.

Le fait de ne prendre que les idées perturbe bien sûr la narration et amène, entre autres, des répétitions. Pour reprendre l'exemple cité, Leclercq essaye d'abord d'exprimer dans ses propres mots l'idée de Lejeune selon laquelle rien ne peut fâcher les Amérindiens : « ils aiment naturellement leur repos, éloignant d'eux, autant qu'ils peuvent, tous les fujets de chagrin qui les pourroient troubler (396:5) ». Puis il illustre cela d'un exemple personnel. Mais trouvant sans doute que Lejeune s'exprime mieux que lui, il démarque ensuite presque textuellement son idée première : « Jamais ils ne fe querellent & ne fe fâchent entr'eux ... (396:19) ». Ce faisant, il se répète. Il en est conscient, puisqu'il ajoute : « et dans la crainte, comme nous venons de dire<sup>151</sup>, de troubler leur repos (397:1) ». Mais comme si tout cela n'était pas encore suffisant, il donne deux autres exemples pour illustrer son propos. Et pour conclure, il cite à nouveau

---

<sup>150</sup>App. A, chap. 15: no 4.

<sup>151</sup>C'est nous qui soulignons.

Lejeune, en prenant une phrase d'un de ses autres paragraphes : « en un mot, ils font état de ne rien aimer ... (399:19) ». En fait, la même idée est répétée trois fois avec des nuances minimes. Quelques pages plus loin, on retrouve le même schéma<sup>152</sup>. Leclercq exprime d'abord l'idée de Lejeune dans ses propres mots : « l'hospitalité est en si grande estime chez nos Gafpefiens (404:13) ». Il l'illustre ensuite avec ses propres exemples. Mais, trouvant cela incomplet, il se tourne à nouveau vers Lejeune pour démarquer son texte.

Ces mouvements de texte amènent bien sûr certains traits particuliers d'écriture, de style. Tout d'abord, par deux fois, Leclercq admet qu'il se répète : « n'obeissant, comme nous avons dit, à leurs Chefs & à leurs Capitaines, qu'autant qu'il leur plaît (395:15) » et quelques lignes plus loin « dans la crainte, comme nous venons de dire, de troubler leur repos (397:1) ». Il utilise également l'expression « en un mot » lorsqu'il sent qu'il se répète, mais qu'il veut malgré tout démarquer une phrase qu'il trouve pertinente<sup>153</sup>. On note également l'utilisation des mots couplés, comme lorsque Chrestien Leclercq a recours à Marc Lescarbot, à une fréquence moins importante cependant. Ainsi, alors que Lejeune parle de « ne fe point attrifter », Leclercq écrit « ne point avoir de douleur & de trifteffe »<sup>154</sup>.

Un autre aspect de la réécriture est la dévocalisation ou le passage de la première à la troisième personne<sup>155</sup>. Lejeune, parlant de la constance des Montagnais dans la maladie, écrit : « Les Sauvages nous paffent tellement en ce point, que nous deurions estre confus: ie les voyois dans leurs peines, dans leurs traux fouffrir avec allegresse. [...] Ie n'ay

---

<sup>152</sup>App. A, chap. 15: no 8.

<sup>153</sup>App. B, chap. 15: no 7.

<sup>154</sup>App. A, chap. 15: no 5.

<sup>155</sup>Gérard Genette, *op. cit.*, p. 412.



rien veu de fi patient qu'vn Sauuage malade<sup>156</sup> ». Le texte de Leclercq est beaucoup moins personnel, le nous étant remplacé par « les Chrêtiens » et le « je » par la formule impersonnelle « il eft bien rare de .. » : « Ils ont de la patience, à faire confufion aux Chrêtiens, dans leurs maladies: qu'on crie, qu'on tempête, qu'on chante & qu'on danfe dans la cabane, il eft bien rare que le malade s'en plaigne (400:15) ». Cette dévocalisation passe aussi par la suppression de toutes les marques du « je » de Lejeune. En effet, ce dernier multiplie les « i'entends », « ie veux dire », « comme ie le remarquai l'an paffé », « i'ai fait voir », etc. Leclercq supprime toutes ces marques qui trahissent sa source<sup>157</sup>.

Cependant, s'il supprime certains traits de style particuliers à Lejeune, il est influencé par d'autres traits. Le plus évident est le vocabulaire. Nous avons parlé du mot « âme » (sect. 3.3.2). Il faut parler aussi du très fréquent « tu n'as pas d'esprit ». C'est une formule dont Lejeune abuse. Pas une page où on ne la trouve. Selon ce dernier, c'est ainsi que les « Sauvages » mettent fin à une conversation qui leur déplaît ou lorsqu'il ne veulent répondre à une question : « voila comme ils me payent quand ie leurs fais quelque obiection à laquelle ils ne peuuent refpondre (RJ 1634, 172:2) ». Leclercq utilise l'expression quelquefois avant le chapitre 15, mais jamais autant que dans ce chapitre. Ainsi, on la retrouve quatre fois en cinq pages (p. 397 à 401), signe manifeste de l'influence du texte de Lejeune sur l'écriture de Leclercq.

Dans les premières pages de son chapitre 15, Chrestien Leclercq a donc recours massivement à Paul Lejeune, comme on peut le constater. Il faut réellement parler d'emprunt littéral, même si le processus de réécriture modifie sensiblement le texte original.

---

<sup>156</sup>App. A, chap. 15: no 6.

<sup>157</sup>On a noté qu'il faisait l'inverse avec le texte de Gabriel Sagard. Dans les deux cas, cela traduit une réappropriation du texte source.

### 3.3.3.2. Le chapitre 6 de la Relation de Paul Lejeune

Le processus est différent pour ce chapitre. Tout d'abord, avant d'aborder celui-ci, Chrestien Leclercq complète le chapitre 5 de Paul Lejeune en énumérant d'autres qualités chez les Amérindiens. Il évoque leur goût de l'honneur, leur sensibilité qui les pousse parfois jusqu'à la mort, leur charité et la modestie des femmes. Ce faisant, il contredit certaines idées que Lejeune développe dans son chapitre 6, les défauts que présente celui-ci devenant des qualités. C'est le cas du comportement des femmes. Ces dernières, selon Lejeune, tiennent « des discours puant comme des cloaques (RJ 1634, p. 254) » et se chauffent nues dans la cabane, alors qu'elles sont des modèles de vertu aux yeux de Leclercq.

Comme il nous l'a annoncé au début de son chapitre, Leclercq présente ensuite les « mauvaises qualités » des Micmacs. Nous avons dit qu'il était réticent à trouver des défauts à « ses Gaspésiens ». Cela paraît nettement ici. Alors que Lejeune trouve deux fois plus de défauts que de qualités aux Montagnais, Leclercq trouve au contraire beaucoup plus de qualités que de défauts aux Micmacs, ne leur consacrant que cinq courtes pages<sup>158</sup>. Ainsi, il résume en une phrase trois paragraphes de la Relation de 1634 : « ils font naturellement volages, moqueurs, medifans & diffimulez<sup>159</sup> », comme s'il ne souscrivait pas réellement aux idées du jésuite. De plus, il ne lui reprend textuellement que trois phrases : le caractère intéressé de leur fidélité, leur civilité basée sur le contentement personnel et la saleté de leur cabane. Et pour chacune de ces idées, on a l'impression qu'il emprunte plus une formulation qu'une idée. Ainsi, il conclut un paragraphe sur l'infidélité par une phrase de Lejeune traitant d'un tout autre sujet, la saleté de leur cabane. Impressionné par le style, il a sans doute trouvé que cette phrase conclurait bien son paragraphe et l'a tout simplement

---

<sup>158</sup>Si on exclut bien sûr le long développement sur le trafic d'alcool à la fin du chapitre où Leclercq cite les vices qu'apporte celui-ci.

<sup>159</sup>App. A, chap. 15: no 10; app. B, chap. 15: no 16.

recopiée. Mais il ne donne pratiquement aucune illustration à ces idées, contrairement à ce qu'il faisait au début de son chapitre où il n'hésitait pas à illustrer chaque idée sur plusieurs pages.

L'utilisation du chapitre 6 de Lejeune diffère donc de celle du chapitre précédent. Bien que l'on y retrouve certains traits de réécriture tels que l'expression « tu n'as pas d'esprit (420: 23) » ou les mots couplés, par exemple « sales et vilains (423:13) », Leclercq délaisse l'emprunt extensif pour l'emprunt sélectif. Il est d'ailleurs significatif qu'il termine son exposé des défauts des Micmacs par un long plaidoyer contre l'alcool. En fait, à la lecture de ce passage, on a l'impression que tous les vices des Micmacs sont imputables à l'eau-de-vie : « l'impureté, les adulteres, les inceftes [...], les injures, les querelles, les homicides, les meurtres & les parricides (p. 429-430) ». L'Amérindien n'est donc plus responsable des défauts que Leclercq vient de présenter; ce sont ceux qui lui vendent de l'alcool, les trafiquants européens, qui endossent cette culpabilité.

#### **3.3.4. L'influence de Paul Lejeune dans les autres chapitres de la NRG**

On peut également déceler la présence du texte de Paul Lejeune dans les chapitres 16, 18, 19 et 20. Nous avons dit qu'à partir du chapitre 15, Chrestien Leclercq rédige avec la Relation de 1634 sur sa table de travail. Mais plus jamais il ne l'utilise aussi largement que pour son chapitre 15. Dans les chapitres 16, 18 et 20, on retrouve un seul fragment de la relation par chapitre et, dans le chapitre 19, on en retrouve deux. L'auteur sélectionne donc soigneusement les fragments qu'il souhaite utiliser et aucun chapitre n'est plus directement inspiré par un chapitre de Lejeune. Bien sûr, on peut envisager l'hypothèse que Leclercq a eu l'idée d'écrire un chapitre sur le mariage à la lecture du paragraphe de Lejeune au chapitre 5 parlant de la bonne entente entre les époux, puisqu'il l'a mis de côté

lors de la rédaction de son chapitre 15<sup>160</sup>. Mais, comme de nombreux autres auteurs font un chapitre sur le mariage, ce qu'on ne trouve pas d'ailleurs dans la Relation de 1634, l'hypothèse est difficile à valider.

En fait, on retrouve la présence du texte de Lejeune plus souvent qu'avant le chapitre 15, puisque Leclercq connaît désormais l'ouvrage, mais la façon de choisir les fragments s'apparente à ce qu'il fait pour ses autres textes sources : le récollet ne prend de la Relation de 1634 que les éléments qu'il juge réellement pertinents et qui s'adaptent au contexte micmac. Ainsi, du chapitre sur les festins, il ne reprend que deux courts fragments, le premier sur la façon d'inviter et le deuxième sur l'interdiction de donner à manger aux chiens<sup>161</sup>. Tout le reste lui est propre, notamment le long récit sur la cérémonie qu'il a organisée afin de montrer son affection aux Micmacs.

Et tout comme dans les fragments précédents, on a l'impression que ce que Leclercq aime avant tout chez Lejeune, c'est sa façon de formuler ses idées, sa clarté et sa concision. Il transcrit donc souvent mot pour mot les fragments, ne modifiant que quelques éléments afin d'adapter le texte source à son propre texte. Ainsi, il enlève le « à vne ieune fille eftourdie », supprimant l'idée négative<sup>162</sup>. Il prend soin de traduire les termes montagnais en micmac. Il modifie également certains termes ou expressions : par exemple, en parlant de l'interdiction de donner un morceau du festin aux chiens, le « tout feroit perdu, leur chaffe ne vaudroit rien » devient sous la plume de Leclercq : « fous peine d'être expofe à de grands malheurs »<sup>163</sup>. Mais dans l'ensemble, l'emprunt reste assez proche de l'original.

---

<sup>160</sup>App. B, chap. 16: intro. et no 9.

<sup>161</sup>App. A et B, chap. 19: no 1 et 2.

<sup>162</sup>App. B, chap. 16: no 8.

<sup>163</sup>App. A, chap. 19: no 2.

Par contre, il est primordial de signaler que, dans ces chapitres postérieurs au chapitre 15, Chrestien Leclercq revient également à ses autres auteurs sources Gabriel Sagard et Marc Lescarbot, sources qu'il avait complètement délaissées dans son chapitre 15, privilégiant Paul Lejeune. Il va également avoir recours à *l'Histoire naturelle* de Nicolas Denys. Cette variation dans l'utilisation de la Relation de 1634 s'explique certainement par les divergences d'opinion entre les deux auteurs. Nous l'avons dit, l'ouvrage de Paul Lejeune permet à Chrestien Leclercq, à court d'inspiration, de relancer sa rédaction. Notre récollet est ébahi devant l'éloquence du jésuite, devant son style et cela explique les transcriptions intensives qu'il fait de son chapitre 5. Mais Leclercq n'est pas aveugle pour autant. S'il trouve le style de Lejeune admirable, il ne partage pas son opinion sur les Amérindiens. Et c'est là-dessus que deux pensées religieuses vont s'opposer : celle d'un récollet, disciple de saint François, optimiste et humaniste, et celle d'un jésuite, calviniste dans son enfance, rigoriste et pessimiste. Leclercq aime « ses Gafpefiens ». Il croit en leur bonté, en leur hospitalité, en leur humanité et jamais il ne doute de pouvoir réussir à les convertir<sup>164</sup>. Lejeune, par contre, est très pessimiste dans son ouvrage. Le récit de son hivernement avec les Montagnais est le récit d'un échec. Sa prose est virulente lorsqu'il parle des coutumes et des moeurs des Amérindiens : ils sont sales, malhonnêtes, sorciers. Leur conversion ne pourra se faire qu'après un combat acharné contre les forces du mal qu'ils représentent. Pour Leclercq, au contraire, on a le sentiment que l'humanisme des Amérindiens ne peut que conduire à leur conversion : c'est inscrit dans leur nature et dans leur histoire également (voir sect. 2.4). Voilà pourquoi il se détache très vite du texte de Lejeune. Le chapitre 5 de la Relation de 1634, sur « les choses bonnes qui se trouvent dans les Sauvages », lui a paru intéressant, car l'esprit

---

<sup>164</sup>Et ce, même pendant sa période de découragement qu'il exprime à son Supérieur Valentin Leroux.

critique de Lejeune y est mis de côté, mais les autres chapitres ne correspondent pas à l'expérience positive qu'il dit avoir eue. Ils sont trop remplis de critiques et de jugements moraux. Bien sûr, comme Leclercq cherche avant tout une manière de formuler ses idées, il continue quand même à démarquer ponctuellement Lejeune.

De plus, quand notre récollet démarque Paul Lejeune, il n'est sans doute pas pleinement conscient des divergences de pensées qui l'opposent au jésuite. Il sent instinctivement une distance, mais tout à son désir de donner le portrait le plus complet possible des Amérindiens, il y attache peu d'importance. C'est ce qui explique sans doute l'utilisation involontaire du mot « âme » en parlant de l'âme des choses<sup>165</sup>. Leclercq emprunte innocemment ce mot à Lejeune lorsqu'il transcrit un de ses paragraphes alors qu'il parle tout au long de son ouvrage d'esprit des choses (sect. 3.3.2). Les jésuites, depuis les débuts de leurs travaux missionnaires, se sont toujours appliqués à traduire dans leur langue, celle de l'Église, les réalités qu'ils rencontraient. C'est ce qu'ils firent en Nouvelle-France avec le langage amérindien, enfermant celui-ci dans une dialectique chrétienne<sup>166</sup>. Mais notre auteur n'a pas été à l'« école » jésuite et c'est pourquoi il parle de l'esprit des choses, suivant en cela, comme il nous l'explique, ce qu'il a observé chez les Amérindiens : « ils enterrent avec les défunts tout ce qu'ils possédoient étant au monde, dans la pensée que l'esprit de chaque chose en particulier, leur rend les mêmes services dans le Pays des Ames, qu'ils faisoient lorsqu'ils étoient en vie (NRG, p. 323) ». Pour les Amérindiens, la valeur des choses (ou l'esprit) réside dans leur utilité : « Rien n'est là pour rien car tout nous sert<sup>167</sup> ».

---

<sup>165</sup>App. A, chap. 12: no 3.

<sup>166</sup>L'échange entre Lejeune et le chaman Carigonan à propos des âmes est très révélateur à ce sujet. Voir RJ, vol. 6, p. 176-180.

<sup>167</sup>Voir à ce sujet, Guy Laflèche, « Les Micmacs de la Bibliothèque du Nouveau Monde », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, no 1, 2001, p. 96-101.

Et c'est pour cela qu'ils respectent les objets et les enterrent avec les défunts. Cela n'a donc rien à voir avec l'âme spirituelle de la religion catholique. Leclercq se contredit donc en recopiant Paul Lejeune, puisqu'il se met à parler de l'âme des choses : l'âme de leurs castors, l'âme de leurs raquettes. Mais il le fait innocemment, sans saisir l'importance de la nuance, ne voyant dans la prose de Lejeune qu'une idée supplémentaire intéressante pour lui : la représentation des choses après la mort comme des ombres de ces mêmes choses. Mais aussitôt cette idée empruntée et démarquée dans les termes de son auteur source, Leclercq reprend son propre vocabulaire. Quelques lignes plus loin, on lit : « castors & orignaux, dont les efprits fe laiffent prendre facilement (328:7) ». Cela prouve donc que Leclercq agit involontairement, et même parfois naïvement.

#### **3.4. L'Histoire naturelle de Nicolas Denys**

L'utilisation de *l'Histoire naturelle* est particulière. Réal Ouellet semble considérer l'ouvrage comme une source de même nature que l'HC, l'HNF ou la Relation de 1634. Pourtant, l'analyse des fragments similaires entre les deux textes révèlent qu'il y a beaucoup de rencontres d'idées, mais très peu de rencontre de formulation. En fait, seuls deux fragments peuvent être considérés comme des emprunts textuels. Ces deux fragments se trouvent au chapitre 18<sup>168</sup>. Ce chapitre est construit d'après le plan de l'HNF, Chrestien Leclercq parlant de la faune dans le même ordre que Marc Lescarbot : la chasse, les oiseaux, puis la pêche. Mais on y retrouve aussi des fragments du texte de Paul Lejeune. C'est donc un chapitre très hétéroclite, mais ordonné, l'auteur cherchant à être le plus complet possible. C'est donc dans un but d'exhaustivité que Leclercq a recours à *l'Histoire naturelle*. Il lui emprunte des détails qui ne se trouvent pas

---

<sup>168</sup> App. A, chap. 18: no 2 et 3.

dans ses autres textes sources : un remède pour les accouchements, une façon d'attraper les orignaux, la description de l'espadon et, pour son chapitre 16, des détails sur les mariages<sup>169</sup>. On retrouve d'autres similitudes dans d'autres chapitres, mais à l'exception des deux fragments du chapitre 18, il n'y a aucune rencontre de formulation. Leclercq connaissait certainement très bien l'ouvrage de Nicolas Denys et, les deux hommes parlant de la même réalité, il est normal que les rencontres d'idées soient nombreuses.

L'utilisation délibérée de l'ouvrage par Leclercq est donc minime, en comparaison de l'utilisation qu'il fait de ses trois autres auteurs sources. Mais il était nécessaire de l'évoquer, car elle est très représentative du réel souci d'exhaustivité du récollet.

### **3.5. Conclusion : un écrivain médiocre, mais digne de foi**

Paul Lejeune, Marc Lescarbot, Gabriel Sagard et Nicolas Denys sont donc les auteurs sources dont Chrestien Leclercq s'est inspiré. L'utilisation de l'ouvrage de Denys ne pose guère de problèmes : c'est le seul à traiter des mêmes réalités que celles vécues par Leclercq. Mais pour les trois autres, pourquoi Leclercq les a-t-il choisis parmi bien d'autres? Qu'avaient-ils pour le séduire? On doit tout d'abord se demander qu'ont en commun l'avocat Marc Lescarbot, le récollet Gabriel Sagard et le jésuite Paul Lejeune. En effet, les trois hommes ont des expériences totalement différentes de la Nouvelle-France et des Amérindiens. Marc Lescarbot ne demeure qu'une année en Nouvelle-France. Arrivé au cours de l'été 1606, il repart en 1607. Avocat de métier, une mésaventure aurait provoqué son départ pour la Nouvelle-France en compagnie de Jean de Biencourt avec qui

---

<sup>169</sup>App. B, chap. 16: no 4 et 6.



il fut très lié sa vie durant. Mais il sut profiter de ce court séjour, puisqu'il publie son *Histoire de la Nouvelle France* deux ans après son retour, livre qu'il réédite deux fois (en 1611 et 1617) en augmentant le contenu. La majeure partie de l'ouvrage est le résumé de relations plus anciennes, notamment celles de Samuel de Champlain, de Jacques Cartier et surtout de Jean de Lery et son *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil* (1578), les propres expériences de l'auteur étant bien modestes, puisqu'il passe la majorité de son séjour dans l'habitation de Port-Royal<sup>170</sup>, excepté un court voyage aux fleuves Saint-Jean et Sainte-Croix<sup>171</sup>. D'ailleurs, Lescarbot lui-même reconnaît la pauvreté de ses observations personnelles sur le pays et les moeurs. Parlant de la naissance des Amérindiens, il admet que « quant à noz Sauvages de la Nouvelle-France, lors que i'étois par-dela ne pensant moins qu'à cette histoire, ie n'ay pas pris garde à beaucoup de choses que i'auroy peu observer (HNF, p. 346) ». Plusieurs fois, il avoue également que ses remarques ne proviennent pas de son expérience, mais des livres d'autres auteurs. Ainsi, il écrit : « selon que ie puis conjecturer de ceux que ie n'ay point veu, par les discours des histoires (p. 354) ». En fait, Marc Lescarbot a écrit son ouvrage non pas grâce à ses souvenirs personnels, même si le livre en contient, mais grâce à ses sources, autres relations de voyage mais aussi ouvrages gréco-romains. Son livre est donc avant tout une oeuvre d'érudition, d'où la multitude d'allusions classiques qu'on y retrouve.

Gabriel Sagard ne fit pas non plus un très long séjour en Nouvelle-France. Arrivé le 28 juin 1623 à Québec, il part quelques semaines plus

---

<sup>170</sup>Celle-ci se situait en Nouvelle-Écosse actuelle, dans la baie de Fundy. Les Amérindiens vivant là étaient les Micmacs (appelés aussi Souriquois). Lescarbot a donc rencontré les mêmes peuples que Chrestien Leclercq.

<sup>171</sup>Ces données sur Marc Lescarbot sont extraites de *Monumenta Novæ Franciæ, tome 1, la Première Mission d'Acadie (1602-1616)*, par Lucien Campeau, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 673.

tard au pays des Hurons parmi lesquels il demeure une année avant de retourner à Québec et de rentrer en France fin 1624. Son expérience n'est donc pas plus longue que celle de Marc Lescarbot, mais elle est bien sûr différente. Les Hurons, qui font partie de la grande famille iroquoïenne, au contraire des Micmacs qui font partie de la famille algonquienne, habitent près des Grands Lacs; ils sont sédentaires, regroupés en villages et vivent de la culture, de la chasse et de la traite. Sagard n'a donc pas été en contact avec les mêmes peuples que Chrestien Leclercq. Ses deux ouvrages contiennent cependant plus d'éléments tirés de sa propre observation que celui de Marc Lescarbot, car, en tant que missionnaire, la nécessité de connaître les peuples à évangéliser était d'emblée impérative. De plus, Sagard bénéficiait de l'expérience d'autres missionnaires récollets en Nouvelle-France et particulièrement en Huronie. En effet, depuis un premier contact en 1615-1616, les récollets, secondés par les jésuites, « travaillent » parmi les Hurons et ils y ont une mission permanente entre 1623 et 1629. Il n'en demeure pas moins que son expérience personnelle d'une année est bien courte par rapport à la dizaine d'années que passa Chrestien Leclercq chez les Micmacs. Mais il compense celle-ci par le recours à d'autres sources que sa propre expérience, s'inspirant et démarquant Samuel de Champlain ou Marc Lescarbot, en prenant garde cependant de ne jamais révéler ses sources. Comme nous l'avons noté, cette utilisation des textes d'autres auteurs est quasi-généralisée chez les auteurs récollets, ceux-ci étant avant tout des ecclésiastiques au service des Français et ayant par conséquent une expérience des Amérindiens moins directe que celle de leurs confrères jésuites.

Par contre, Paul Lejeune, comme la majorité des jésuites, n'a pas recours à des textes sources pour rédiger sa Relation de 1634, ni aucune de ses relations. Son expérience est d'ailleurs la plus longue des quatre auteurs. Arrivé en 1632 comme Supérieur des jésuites de la Nouvelle-France, il demeure dans la colonie jusqu'en 1649, excepté de brefs retours ponctuels

en France. Durant son séjour, il écrit onze relations. Celle de 1634, nous l'avons dit, est le récit de son hivernement avec un groupe de Montagnais. Ceux-ci, tout comme les Micmacs, font partie de la famille algonquienne du nord-est. Les coutumes et les moeurs des deux peuples sont donc assez similaires, même si la proximité de la mer exerce une influence particulière sur les Micmacs. Des peuples comparables, mais une expérience différente pour les deux missionnaires. En effet, lorsqu'il écrit la Relation de 1634, Paul Lejeune n'a passé que deux ans en Nouvelle-France, mais il en a sans doute plus appris sur les moeurs amérindiennes que Chrestien Leclercq pendant les douze ans de sa mission. Ce dernier, au service des seigneurs de l'Acadie, a bien sûr eu de nombreux contacts avec les Amérindiens, mais rien de commun avec les six mois que Lejeune a passé seul au coeur de la forêt à suivre les Montagnais dans leur circuit de chasse. L'expérience de Chrestien Leclercq n'est cependant pas négligeable; bien au contraire, son récit nous le montre, mais elle est radicalement différente de l'expérience de celui auprès duquel il s'inspire.

Un colonisateur, un avocat, un récollet et un jésuite, des expériences différentes et des peuples différents, à cela s'ajoute le passage du temps. En effet, l'ouvrage de Marc Lescarbot date de 1617, celui de Paul Lejeune de 1634, celui de Gabriel Sagard de 1636 et celui de Nicolas Denys de 1672. Or Leclercq écrit le sien en 1690, son séjour en Nouvelle-France datant des années 1675-1686, un demi-siècle donc après ses auteurs sources. Mais tout cela ne semble pas déranger Chrestien Leclercq, tout simplement parce que ce qu'il cherche, ce n'est pas de l'information, mais une façon de formuler l'information qu'il possède, d'arranger ses propres idées. En effet, Leclercq connaît ses Micmacs. Il n'a peut-être pas l'expérience d'un missionnaire jésuite comme Paul Lejeune, mais il a vécu proche d'eux pendant douze ans; il a partagé des événements, des expériences avec eux et il a appris leur langue. Cette expérience se sent dans toutes les anecdotes personnelles qui ponctuent son discours. Mais plusieurs années se sont

passées entre son séjour et l'écriture de son ouvrage et Leclercq n'a certainement jamais pris de notes sur les moeurs des Micmacs pendant son séjour. Il ne se doutait pas qu'il écrirait ou qu'on lui demanderait d'écrire un jour un ouvrage à ce sujet. Cette absence de « planification » se remarque par les nombreuses erreurs de chronologie. Très peu de dates ponctuent son ouvrage et tout ceux, moi la première, qui ont voulu établir la chronologie précise du séjour du récollet en Nouvelle-France se sont heurtés à de nombreux écueils. Le récollet se rappelle des événements, mais très peu des dates et de l'ordre dans lequel ils se sont déroulés.

Leclercq a donc de nombreux souvenirs, mais il comprend très vite que cela n'est pas suffisant pour écrire un livre. Il lui manque l'organisation et le style. Et c'est pourquoi il se tourne vers d'autres auteurs. Ceux-ci lui servent d'abord à rafraîchir sa mémoire et... à apprendre comment s'écrit une relation missionnaire ou de voyage. Ainsi, il emprunte à Marc Lescarbot la structure de son plan, en relatant l'histoire des Micmacs de la naissance à la mort. Leclercq se laisse également souvent emporter par ses souvenirs, c'est pourquoi ses idées sont parfois mal présentées et ses digressions nombreuses. Ainsi, au chapitre 5, intitulé « Des cabanes & logemens des Gafpefiens », il inclut le long discours qu'un Amérindien lui aurait tenu, puis s'éloigne de son sujet principal pour parler du bonheur en général. Au chapitre 6, il insère l'anecdote du blé qui germa à l'intérieur d'une femme morte et celle du couple qui mangea ses enfants un hiver de famine. Dans le chapitre 7, « De l'ignorance des Gafpefiens », emporté par la présentation des caractères qu'il a inventés, il en oublie son sujet principal sur une vingtaine de pages. Le plus intéressant est que ces digressions se produisent dans des chapitres propres à Leclercq, où on ne trouve aucune influence d'autres auteurs<sup>172</sup>. Cela prouve que notre auteur a beaucoup de mal à structurer son texte lorsqu'il n'est pas encadré par ses

---

<sup>172</sup>Les chapitres originaux à Leclercq sont les chapitres 5 à 7, 9, 10, 13 et 21. Nous verrons que certains de ces chapitres seront retouchés après la première rédaction par un autre rédacteur, Valentin Leroux.

auteurs sources. Et cela explique pourquoi l'ouvrage est beaucoup plus structuré dans la deuxième partie, mais aussi beaucoup moins spontané et naturel, Leclercq ayant alors trois « balises », Marc Lescarbot, Gabriel Sagard et Paul Lejeune, et non plus seulement le premier. Et ce n'est pas tout. En effet, Chrestien Leclercq trouve dans ces trois ouvrages la confirmation et la vérification de ses propres idées telles qu'il les a déjà exprimées souvent plus sommairement. Et c'est ainsi que, dans de très nombreux cas, les mêmes idées seront exprimées deux fois, une fois dans les mots de Leclercq et une fois dans les mots de l'auteur source à qui il les emprunte. C'est particulièrement évident dans certains cas où la prose de l'un suit immédiatement la prose de l'autre<sup>173</sup>. Mais parfois, plusieurs pages ou chapitres séparent les idées du cru de Leclercq de celles qu'il a empruntées. Ainsi, Leclercq parle plusieurs fois de l'hospitalité des Micmacs notamment dans les chapitres 5, 6 et 15. Il parle aussi plusieurs fois du mariage avant d'y consacrer un chapitre entier. Évoquant la malpropreté des Amérindiens au chapitre 6, il l'évoque à nouveau dans son quinzième chapitre. En fait, lisant ses textes sources, Chrestien Leclercq y trouve des éléments correspondant à son expérience des Micmacs. Il les emprunte donc sans se soucier de savoir s'il a déjà parlé ou non du même sujet, tout à son désir de ne rien oublier.

Ainsi Chrestien Leclercq n'est certainement pas un écrivain de grand talent. Il n'a pas la verve de Paul Lejeune ni l'érudition de Marc Lescarbot. Mais son ouvrage n'en est pas moins digne d'intérêt par la fraîcheur et la spontanéité qui s'y dégagent. Leclercq écrit ses souvenirs au fil de la plume, en tentant d'y mettre un certain ordre à l'aide de ses sources, mais sans jamais se départir de son naturel. Et ce naturel est beaucoup plus celui d'un ecclésiastique humaniste que celui d'un missionnaire prédicateur et convertisseur. Paradoxalement, c'est l'utilisation qu'il fait des allusions bibliques qui l'atteste le mieux.

---

<sup>173</sup>Voir la section 3.3.3.1 sur le chapitre 5 de Lejeune.

En effet, les allusions bibliques sont un trait d'écriture particulier à Chrestien Leclercq, puisqu'on les retrouve majoritairement dans la première moitié de l'ouvrage, et donc dans les chapitres personnels à notre auteur<sup>174</sup>. Or, ces allusions bibliques sont, excepté sept allusions à portée édifiante, des allusions comparatives positives en faveur des Amérindiens. Leclercq cite donc les Écritures, mais il le fait sans arrière-pensée de la même façon qu'il se réfère à un texte gréco-romain pour rapprocher l'Amérindien de notre culture. Il n'utilise donc pas les textes religieux à la manière d'un Paul Lejeune. Bien qu'on retrouve une proportion assez similaire d'allusions bibliques dans les deux ouvrages<sup>175</sup> et que les deux auteurs utilisent les textes religieux dans le même but, celui d'enrichir leur discours, leur visée est différente. En effet, Paul Lejeune, nous l'avons noté, utilise les allusions bibliques pour se différencier de l'Amérindien, pour créer une distance entre lui et l'Autre. La Bible sépare donc le missionnaire de l'Amérindien. Rien de tel chez Chrestien Leclercq qui trouve dans les Micmacs l'image des premiers hommes tels que décrits dans la Bible. La comparaison rapproche l'Amérindien du missionnaire et de l'ensemble des Français, faisant de tous des hommes différents, mais de même origine (voir sect. 2.4).

Et les allusions à portée édifiante? est-on en droit de se demander. Comment les expliquer alors que tout semble nous donner une image d'un Chrestien Leclercq humaniste, d'une grande simplicité et inconscient des clivages de pensées entre les jésuites et les récollets? À la lumière de tous les éléments que nous venons de mettre à jour – sa façon de travailler, son humanisme, sa simplicité et même sa naïveté –, il est nécessaire de réévaluer ces allusions édifiantes.

---

<sup>174</sup>Voir la section sur les allusions bibliques (sect. 2.1).

<sup>175</sup>On en compte huit dans la RJ 1634.

C H A P I T R E 4

LES TEXTES INTÉGRÉS À LA NRG

La *Nouvelle Relation de la Gaspésie* compte sept allusions à portée édifiante<sup>176</sup>, principalement dans trois chapitres narratifs : les chapitres 1, 11 et 21. Elles se trouvent également là où il y a eu insertion de segments non rédigés par Chrestien Leclercq, dans le contexte immédiat des lettres d'Emmanuel Jumeau et de Valentin Leroux. Il faut donc étudier ces deux textes.

#### 4.1. La lettre d'Emmanuel Jumeau

La lettre d'Emmanuel Jumeau<sup>177</sup> se situe dans le premier chapitre, suivie d'une allusion édifiante. La lettre a été insérée au dernier moment dans la NRG. En effet, elle coupe le texte, séparant deux segments descriptifs sur la mission de Percé<sup>178</sup>. De plus, elle date du 15 octobre 1690, « dans le même tems qu'on imprime cette histoire (6:4) »<sup>179</sup>. L'ajout fut donc fait dans la précipitation, peu de temps avant la publication. Un autre élément appuie ce fait. La lettre et le paragraphe ajouté à sa suite tranchent avec l'optimisme du reste du chapitre, où Chrestien Leclercq, parlant de Percé, y évoque « une miffion affez confiderable (5:22) ». Or, ironiquement, la lettre relate la destruction de cette mission, et ce avant même de l'avoir réellement présentée. L'insertion est donc très maladroite, d'un point de vue stratégique, puisqu'elle « réduit en cendres » le travail missionnaire réalisé jusqu'alors, mais aussi d'un point de vue éditorial : c'est comme donner la conclusion d'un roman policier dès le début. Nul doute que l'ironie de la situation n'est pas apparue à Chrestien Leclercq.

---

<sup>176</sup>Voir section 2.2.1.

<sup>177</sup>J'englobe bien sûr avec celle-ci le paragraphe de conclusion qui se situe tout de suite après (16:23 à 17:20).

<sup>178</sup>Voir section 2.2.1 où nous avons noté que l'enjeu véritable de la lettre est le soutien de la France aux missions.

<sup>179</sup>En réalité quelques semaines avant, puisque le privilège d'imprimer date du 31 décembre 1690.



Il n'a d'ailleurs sûrement pas vu cette addition avant l'impression, tandis que celui qui fait l'ajout (Valentin Leroux, comme on va le voir maintenant) travaille vite et se contente d'une harmonisation sommaire de l'insertion sans trop se préoccuper de son impact sur la lecture du chapitre.

Un autre élément attire l'attention quelques pages plus loin. Parlant toujours de sa mission à Percé, Leclercq évoque l'incident fâcheux qui lui arriva lors de la cérémonie de la dédicace de cette église, et parlant de cet événement, il écrit :

pour honorer la ceremonie de la Dedicace de la premiere Eglise qu'on ait jamais érigée à la gloire de Dieu dans ce lieu de pêche, depuis l'établiffement de la Foi, & la naiffance du Chriftianisme dans la Nouvelle France; Comme vous pouvez le voir fort au long, dans le Livre que j'ay fait du premier établiffement de la Foi dans la Nouvelle France, qui fe vend chez le même Libraire (20:2 à 20:15).

Ce passage est ce qu'on appellerait aujourd'hui une publicité. C'est très manifestement écrit afin de susciter l'envie de lire *Premier Établissement de la foi* en laissant supposer que, dans l'ouvrage en question, on traitera plus longuement de la dédicace de la première église « dans ce lieu de pêche ». C'est du moins ce que l'on comprend. Mais dans PEF, il n'y a aucune évocation de cette dédicace de l'église de Percé. C'est surprenant, car pourquoi faire la réclame d'un ouvrage sur un événement dont il ne parlera pas? Mais cela devient moins surprenant si on comprend que, dans ce message « publicitaire », ce n'est pas le lieu de la dédicace qui est important, mais le fait que cette église fut la *première* à être érigée à Percé. La preuve en est que, quelques lignes plus loin, l'auteur insiste à nouveau sur la primauté des récollets : « Les Recolets luy feront [à Monsieur le Comte de Frontenac] à jamais redevables de l'honneur, d'avoir été les premiers Miffionnaires fedentaires de cette belle Miffion (21:15 à 21:19) ». Or PEF regorge justement d'évocations de la primauté des récollets dans les missions en Nouvelle-France : la première messe jamais dite en Canada en 1615, la première messe en Huronie. De plus, l'ouvrage évoque la dédicace en 1621 de « la première Eglise & la premiere Maifon Religieufe,

dans ce nouveau pays<sup>180</sup> », l'église de Notre-Dame des Anges. Plus que l'église de Percé en soi, c'est donc son inscription dans la thématique de PEF, c'est-à-dire les premiers établissements des récollets en Nouvelle-France, qui intéresse le rédacteur de ces lignes. Il faut noter que cette insistance sur la primauté des récollets ne se retrouve nulle part ailleurs dans la NRG, ce qui nous amène à l'hypothèse que Chrestien Leclercq n'est pas l'auteur de ce passage. Une autre personne, insérant à la dernière minute la lettre d'Emmanuel Jumeau, en aurait profité pour retoucher le passage au complet. Tout cela aurait été fait rapidement, alors que l'ouvrage est proche d'aller sous presse, ce qui expliquerait la maladresse de l'assemblage. Le premier paragraphe du chapitre aurait lui aussi été inséré au même moment, comme le suggérait déjà William F. Ganong :

This opening paragraph is the clumsiest piece of composition in our author's entire book. It shows marks of haste, and I have no doubt that it was added, or at all events rearranged, in connexion with the interpolation, at the last moment, of Father Jumeau's letter [...]. Apparently, the book began originally with the paragraph which is now the second<sup>181</sup>.

Dans ce premier paragraphe, on retrouve en effet les mêmes idées que dans la lettre et les paragraphes qui suivent : le rédacteur parle des « guerres fanglantes & (de) la fureur de leurs armes victorieufes & triomphantes (2:13) », fureur des Micmacs dans les guerres contre les Esquimaux, mais qui répond plutôt à la fureur exprimée à la fin de la lettre de Jumeau, celle de Dieu et de ses « fideles Sujets » face aux « cruels Pharaons ». Il rappelle aussi l'importance de ne pas laisser tomber une région si « fameufe & remarquable », qui est le « Siege de leur Empire [à tous les Amérindiens de la Nouvelle-France!] » et qui peut fournir des richesses à la France grâce aux mines. En fait, ce premier paragraphe est un plaidoyer, très maladroit il est vrai, car écrit à la hâte, pour la défense de la présence française en Nouvelle-France. Et ce plaidoyer n'a de raison d'être qu'avec la lettre

---

<sup>180</sup>PEF, tome 1, p. 166.

<sup>181</sup>William F. Ganong, *op. cit.*, p. 66.

de Jumeau. Il aurait donc été inséré lui aussi après la première rédaction et par la même personne. Cette personne ne serait pas Leclercq.

Un autre élément soutient l'hypothèse d'un autre rédacteur. Nous avons noté que Chrestien Leclercq utilise très rarement le discours édifiant et que celui-ci se trouve majoritairement à proximité des segments intégrés après coup<sup>182</sup>. C'est le cas ici. Cela pourrait donc signifier que le discours édifiant n'est pas une marque de Chrestien Leclercq, mais d'une autre personne revoyant le manuscrit de celui-ci avant de l'imprimer. Mais avant d'aller plus loin dans cette hypothèse, il faut analyser un autre texte intégré et ses allusions édifiantes, la lettre de Valentin Leroux.

#### **4.2. Le chapitre 11**

La lettre de Valentin Leroux et le récit du voyage à travers les bois brûlés font partie de ce même chapitre. Il est essentiel de les étudier ensemble, car, comme le remarque avec justesse Réal Ouellet, malgré leur apparente hétérogénéité, la lettre de Valentin Leroux est le prolongement du récit de voyage<sup>183</sup>. Mais comme les deux éléments ont des structures différentes, un récit et une lettre, et des auteurs différents, analysons-les d'abord séparément.

##### **4.2.1. La lettre de Valentin Leroux**

La lettre est une réponse de Valentin Leroux à deux lettres qu'aurait envoyées Chrestien Leclercq à son Supérieur au printemps 1679. Le missionnaire aurait exprimé son découragement dans la deuxième missive et Leroux lui répond : « je ne crois pas avoir reçu une douleur plus fenfible

---

<sup>182</sup>Sur les sept allusions à portée édifiante, on en trouve quatre dans des chapitres avec des textes insérés : une dans le chapitre 1 et trois dans le chapitre 11.

<sup>183</sup>BNM, p. 117.

depuis que je suis en Canada, de voir par un endroit de vôtre dernière [lettre], le deffein où vous êtes d'abandonner vôtre pofte, & meme de retourner en France (280:12) ». Dans sa lettre, Valentin Leroux met tout en oeuvre pour convaincre le missionnaire de demeurer à son poste. Comme celle d'Emmanuel Jumeau, il s'agit d'une lettre personnelle non destinée initialement à la publication. Elle a d'ailleurs gardé le caractère d'une lettre privée, puisque les nombreuses citations latines n'ont pas été traduites comme c'est habituellement le cas dans les ouvrages destinés à un public populaire. Les citations bibliques sont omniprésentes : pas moins de treize dans vingt-quatre pages<sup>184</sup>. À la lecture de la lettre, on s'aperçoit aisément qu'elles ne servent pas simplement à enrichir ou à illustrer le discours, comme dans la majorité des récits missionnaires, mais bien plus à construire ce discours, à le créer. Tout le texte s'organise à partir de celles-ci et c'est véritablement un sermon qu'écrit Valentin Leroux à Chrestien Leclercq. Et comme c'est le cas dans les sermons dominicaux, c'est à partir des Évangiles que se construit ici la réflexion religieuse. Ainsi, on ne trouve qu'une seule allusion à l'Ancien Testament<sup>185</sup>.

La lettre se divise en quatre paragraphes. Le premier, très court, exprime la surprise de Valentin Leroux suite aux lettres de son confrère. Dans le deuxième paragraphe, Leroux insiste sur les espoirs qu'il avait mis en Leclercq, « mes projets & mes efferances pour la gloire du Seigneur (281:19) », tout en le laissant, simple formule rhétorique, maître de sa décision. Le dernier paragraphe propose au missionnaire de venir passer l'hiver à Québec et donne également des nouvelles des autres missionnaires récollets. Mais le coeur de la lettre est réellement le troisième paragraphe. C'est là que Leroux développe pleinement sa rhétorique persuasive afin de convaincre Chrestien Leclercq. Les citations bibliques

---

<sup>184</sup>App. A, chap. 11: no 9 à 19.

<sup>185</sup>App. A, chap. 11: no 18.

se trouvent bien sûr dans ce long paragraphe. Les six premières citations sont une analyse du travail missionnaire à la lumière des Évangiles : « confiderez, je vous prie, l'exemple de JESUS-CHRIST, ce premier Missionnaire du monde, dont nous devons être les imitateurs (282:22) ». La qualité d'un bon missionnaire sur laquelle insiste le plus Leroux est la persévérance. Elle est la preuve de la foi intangible en Dieu qu'ont les hommes d'église et particulièrement les missionnaires :

*Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi.* Voilà le zèle de persévérance par lequel je font régler les Apôtres & tous les hommes Apôtoliques, & qui fera devant Dieu le discernement de l'amour inviolable que nous aurons pour luy (284:5 à 284:13)<sup>186</sup>.

Cette exhortation à la persévérance se termine par ce qui ressemble à une « profession de foi » du missionnaire :

J'ai mille raisons qui me font comprendre la nécessité que nous avons de nous fixer dans nos Missions : je tâcherai d'en donner l'exemple à mes frères, par le sacrifice perpétuel que j'ai fait de mon repos, de mon talent, de mon honneur & de ma vie, au ministère Apôtolique dans ce Pays; & je croirois que Dieu ne me le pardonnerait jamais, si je venois à me relâcher de ma résolution, à cause du mauvais exemple que je donnerois aux autres, qui à mon imitation en feroient de même (289:3 à 289:18).

On a ici le sentiment que Valentin Leroux met les mots dans la bouche de Chrestien Leclercq, lui rappelant sa profession de foi et lui dictant également sa prière pour les moments de doute<sup>187</sup>.

Jusqu'ici, le discours de Valentin Leroux est comparable à n'importe quel discours d'édification religieuse. Mais ensuite, ce discours devient beaucoup plus pessimiste. Malgré la persévérance des missionnaires, et même indépendamment de celle-ci, « il semble que le temps & l'heure de la Providence n'est pas encore venu pour les Nations de ce nouveau Monde; les

---

<sup>186</sup>« Et voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde ». App. A, chap. 11: no 10.

<sup>187</sup>Serge Trudel exprime le même sentiment dans sa thèse, *op. cit.*, p. 191.

moiffons ne blanchiffent pas encore (296:13) »<sup>188</sup>. Ces conversions peu nombreuses ne doivent cependant pas faire fléchir la persévérance des missionnaires, car c'est Dieu seul qui opère la « conversion ou la sanctification, par la grace interieure (396:8) ». Les missionnaires ne sont que des « serviteurs inutiles » : « Quod debuimus facere fecimus, fervi inutiles fumus (291:11)<sup>189</sup> ». Mais ils doivent continuer à prêcher pour glorifier Dieu, car « Dieu tire également sa gloire de la perte des uns, du salut & de la sanctification des autres (291:21) ». Selon Serge Trudel, ces idées et cette vision pessimiste de la prédestination rappellent les idées jansénistes sur la grâce efficace<sup>190</sup>, celle qui ne peut venir que de la grâce souveraine et gratuite de Dieu. Les jansénistes se basaient sur l'augustinisme officiel de l'Église qui insistait sur l'idée d'impuissance humaine devant l'omnipotence divine<sup>191</sup>. Le jansénisme s'est particulièrement développé au cours du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en réaction aux thèses de Molina, thèses que soutenaient les jésuites :

À la « grâce efficace » des augustiniens, l'auteur [Molina] substitue une « grâce suffisante » qui apporte à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour accomplir le bien, mais ne produit son effet que sur décision du libre-arbitre. À la prédestination gratuite, Molina oppose une prédestination « en prévision des mérites », reposant sur la « science moyenne de Dieu », qui sait a priori comment se comportent en toutes circonstances ses créatures libres et leur attribue une quantité adéquate de cette grâce suffisante<sup>192</sup>.

Dans sa lettre, Valentin Leroux est loin de ces idées de libre-arbitre et de prédestination « en prévision des mérites ». Il insiste au contraire sur

---

<sup>188</sup>Cet aveu du peu de résultats est une expression de la pensée récollette. Les jésuites, s'ils pensent comme les récollets qu'il faudra du temps pour convertir les Amérindiens, insistent plutôt sur les moindres réussites.

<sup>189</sup>« Nous avons fait ce que nous devons faire : nous sommes des serviteurs inutiles (Luc, 17, 10) ».

<sup>190</sup>Serge Trudel, *op. cit.*, p. 193-195.

<sup>191</sup>L'augustinisme est l'interprétation des thèses d'Augustin (354-430) qui développe les idées de grâce efficace et de prédestination gratuite.

<sup>192</sup>Françoise Hildesheimer, *le Jansénisme*, Publisud, Paris, 1991, p. 33.

l'inutilité du travail du missionnaire, inutilité qui se trouve justifiée par le fait que le temps de la grâce divine n'est pas arrivé. Les faibles conversions ne doivent donc pas inquiéter le récollet. Au contraire,

cette fertilité de vos travaux, ne flate en rien l'amour propre, & vous n'y trouverez de gloire que pour l'éternité, lorsque vous verrez Dieu justifié dans la perte de ces âmes, & glorifié par le bien que vous aurez eu, & ces affiduez que vous aurez données à leur conversion (293:9 à 293:18).

Les idées développées ici par Valentin Leroux sont peu courantes dans les écrits missionnaires de l'époque. Si tous reconnaissent la puissance divine, le rôle du missionnaire est habituellement envisagé beaucoup plus positivement.

Après avoir étudié les idées contenues dans la lettre, il faut étudier sa place dans le chapitre et dans l'ouvrage. La lettre est précédée d'un court paragraphe expliquant les raisons de son envoi (278:6 à 279:22) et elle est suivie d'un paragraphe, très court lui aussi, expliquant ses effets sur le missionnaire (304:7 à 305:10). Très découragé avant de lire la missive de son Supérieur, Chrestien Leclercq est rempli de nouvelles espérances après sa lecture. Il est tellement confiant qu'il voit « quelques Familles Gafpeffiennes qui travailloient avec application à leur salut, prenoient plaisir à se faire instruire, affiçoient avec devotion à la sainte Messe, & vivoient en assez bons Chrétiens (305: 4 à 305: 10) ». L'optimisme de Leclercq montre bien qu'il est totalement étranger aux idées jansénistes de son Supérieur.

Après ce paragraphe de conclusion, Leclercq parle d'un des obstacles à la conversion des Amérindiens : leur vie errante. Ce passage ne semble pas à sa place. On a l'impression qu'il a été ajouté, car il provoque une rupture avec la lettre qui le précède. En effet, alors que Valentin Leroux explique pendant plusieurs pages que le peu de conversion tient au fait que le temps de la grâce n'est pas arrivé, Leclercq envisage deux pages plus loin une raison beaucoup plus pragmatique : le nomadisme des Amérindiens.

C'est pour le moins surprenant. Mais si on considère la lettre et les deux paragraphes qui l'encadrent comme une insertion après rédaction, tout devient plus clair. En effet, avant la lettre de Valentin Leroux, Chrestien Leclercq parle des difficultés de convertir les Amérindiens (275:22 à 278:5). Il dit que quelques-uns vivent selon les règles du christianisme, mais que la plupart sont insensibles à la religion. Il évoque quelques causes : leurs superstitions, leur ivrognerie. Il rappelle également que les Micmacs sont les « plus susceptibles des instructions du Christianisme [sic] (278:4) », cependant... « la vie errante & vagabonde de ces peuples étant incontestablement un des principaux obstacles à leur conversion, je sollicitai...(305:11). On le voit, si on supprime la lettre, les deux segments se raccordent parfaitement. Pour contrer les difficultés rencontrées, une des solutions est de sédentariser les Amérindiens.

D'autres éléments confirment cette hypothèse : le fait que trois pages après la lettre, Chrestien Leclercq parle du « R.P. Valentin Leroux notre Supérieur (307:1) ». Ce long qualificatif est une marque de respect, mais surtout une présentation de la personne en question<sup>193</sup> : cela signifie donc que, lorsqu'il écrit cela, la lettre est absente de l'ouvrage. De plus, Leclercq évoque à nouveau son « petit troupeau de Chrétiens (307:9) » dont il a parlé au début.

Relisons maintenant le texte, une fois la lettre supprimée. Commencant par évoquer quelques Amérindiens respectueux de la foi, Leclercq ajoute que la plupart ne se convertissent pas, comme d'autres missionnaires l'ont noté avant lui. Une des raisons principales est leur nomadisme. Leclercq a essayé de lutter contre cela en demandant l'aide de Denys de Fronsac pour établir une mission permanente, mais le projet n'ayant pas pu se concrétiser, le missionnaire a décidé de se consacrer à « conférer dans

---

<sup>193</sup>Habituellement, Leclercq utilise soit « notre Révérend Père supérieur », soit « notre Révérend Père Valentin Leroux ». Voir par exemple, au chapitre 21, p. 570.



la piété le petit troupeau de Chrétiens, qui faisoient toute ma consolation (307:8) ». La progression est beaucoup plus logique.

La lettre de Valentin Leroux aurait donc, comme la lettre d'Emmanuel Jumeau, été insérée après la rédaction; mais par qui? Là non plus, ce n'est certainement pas Chrestien Leclercq le responsable. En effet, il est surprenant qu'un missionnaire avoue ainsi sa décision d'abandonner sa mission. Les textes missionnaires contiennent tous des allusions aux difficultés rencontrées, et la NRG ne fait pas exception. Mais il y a une grande différence entre reconnaître la difficulté du travail et avouer qu'on veut abandonner et surtout le publier dans un livre. Nulle part ailleurs dans le texte, Chrestien Leclercq n'exprime de profond découragement. Nous avons dit, au contraire, qu'il est très optimiste et confiant. Si à un moment donné au courant de l'année 1679, il a exprimé son désenchantement à son Supérieur, ce n'est certainement pas lui qui a décidé de publier ses interrogations et ses doutes. Par contre, Valentin Leroux pourrait en être l'instigateur. En effet, il possédait certainement encore une copie de la lettre envoyée à Chrestien Leclercq ou peut-être lui a-t-il tout simplement demandé celle-ci. Après tout, c'est une lettre exemplaire, digne des meilleurs prêches, et donc digne d'être conservée. Leroux avait également encore en sa possession les lettres envoyées par Chrestien Leclercq. En tant que Supérieur, il gardait certainement la correspondance de ses missionnaires, puisque ces documents témoignaient des progrès dans la conversion des Amérindiens, comme il le dit lui-même : « J'ai reçu une joie tres fenfible d'apprendre par les deux votres [les lettres], l'une du quinze Avril, l'autre du huit Mai, la continuation de vôtre fanté au milieu des travaux Apoftoliques, où vous exercez vôtre zele avec tant de fucez & d'édification (279:23 à 280:6) ».

Mais pourquoi Valentin Leroux a-t-il inséré ce document dans l'ouvrage de son missionnaire? Ce faisant, il reconnaît le peu de résultats des

missions. C'est un constat d'échec. En fait, Leroux exprime très bien la situation des missions de la Nouvelle-France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Malgré le travail incessant des missionnaires, les convertis sont peu nombreux. C'est un fait que tout le monde reconnaît aujourd'hui. En effet, les Amérindiens n'abandonnaient pas facilement leur mode de vie et leurs croyances et ceux qui le faisaient agissaient souvent par intérêt (autre que religieux) et ne renonçaient pas pour autant à leurs pratiques traditionnelles<sup>194</sup>. Mais alors que les jésuites cachaient le peu de succès des missions par un excès d'optimisme, en insistant souvent sur le nombre de convertis qu'ils faisaient chaque année, Valentin Leroux a trouvé une raison divine à la rareté des conversions : « le tems & l'heure de la Providence n'est pas encore venu ». Les missionnaires sont inutiles, seul Dieu, par la grâce efficace, opère les conversions. On se souvient que dans le segment intégré du premier chapitre, suite à la destruction de la mission de Percé, c'est également Dieu qui « délivrera fon Peuple de l'oppression & de la tyrannie de ces cruels Pharaons, les ennemis jurez de fon faint Evangile (17:11) ». Valentin Leroux pourrait donc bien être aussi l'auteur de ce segment dans le premier chapitre<sup>195</sup>. Celui-ci veut rétablir les faits : ce sont les récollets et non les jésuites qui ont été les premiers missionnaires en Nouvelle-France, comme il le démontre abondamment dans PEF, et les nombreuses conversions des jésuites ne sont souvent que des « conversions sur papier ». La vérité est que les conversions sont très peu nombreuses, mais cela ne doit pas refroidir l'ardeur des missionnaires, ni le soutien de la France aux récollets, car Dieu est glorifié non seulement par les conversions, mais aussi par « la condamnation des Infideles qui ne

---

<sup>194</sup>Voir à ce sujet Alain Beaulieu, *Convertir les fils de Cain. Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France (1632-1642)*, Québec, Nuit Blanche, 1990, 177 p.

<sup>195</sup>Un autre élément appuie cette hypothèse : le fait qu'en 1690, Valentin Leroux, à Paris, est certainement plus au courant des faits de la colonie que Chrestien Leclercq en Artois, puisqu'il correspond encore avec Frontenac en Nouvelle-France.

feront pas convertis à nos paroles (292:7) ». Comme ils ne relâchent jamais leurs efforts, les missionnaires ne peuvent être tenus responsables du peu de conversion. C'est simplement que le temps de la grâce divine n'est pas arrivé.

#### 4.2.2. Le récit du voyage

À la lumière de ce constat, le récit du voyage éprouvant entre Nipisiguit et Miramichi trouve tout son sens. Nous avons noté auparavant le caractère hagiographique de ce récit (sect. 2.2.1 ). Les événements de plus en plus tragiques mettent le courage et la foi de l'auteur à l'épreuve, mais, malgré les ennuis, il n'abandonne pas son projet d'évangéliser les Porte-Croix. Les problèmes d'ordre matériel qu'éprouve Chrestien Leclercq sont une métaphore du problème plus spirituel qu'est l'absence de réelles conversions. Mais, si on lit le récit de ce voyage dans l'esprit de Valentin Leroux, tel qu'il l'exprime dans sa lettre, ces insuccès ne sont qu'apparents, car c'est Dieu qui décide du temps de la grâce. Comme le note Réal Ouellet, « la lettre ne nie pas l'échec du missionnaire; elle le situe dans une perspective à long terme qui appartient à la Providence et qui ne se juge plus en termes d'insuccès ou de réussite immédiate<sup>196</sup> ».

Le récit du voyage ne trouve donc tout son sens qu'éclairé par la lettre de Valentin Leroux. On peut penser que Valentin Leroux, relisant le texte de Chrestien Leclercq avant sa publication, remet en perspective le récit du voyage en insérant à la suite de celui-ci sa lettre d'édification religieuse. Mais des éléments du texte nous poussent à aller encore plus loin dans l'analyse. Tout d'abord, au début du chapitre 11, on retrouve, dans le premier paragraphe et dans une partie du deuxième, l'idée de la grâce telle qu'évoquée par Valentin Leroux. Ce passage parle de « l'onction de la grâce (199:11) » et quelques lignes plus loin, on trouve une allusion édifiante à saint Paul, le « père » de la grâce : « l'Apôtre faint Paul

---

<sup>196</sup>BNM, p. 117.

difoit qu'il pouvoit toutes choses avec la grace de celui qui luy donnoit la force de tout entreprendre, & de tout faire pour la gloire & le salut des ames (200:10 à 200:15) ». Cela laisse supposer que Valentin Leroux écrit cette introduction. Cette hypothèse est renforcée lorsqu'on analyse l'organisation du chapitre. En effet, au milieu du chapitre 11, après le récit de son voyage et de ses premiers jours à la rivière Sainte-Croix, Chrestien Leclercq revient pendant cinq pages sur le mystère des Porte-Croix en exposant brièvement les raisons qui l'« obligèrent de croire que la Croix avoit été en veneration parmi ces Barbares, avant la premiere arrivée des François dans leur País (271:6) ». La présence de ce passage est étrange, puisque l'auteur consacre le chapitre 10 en entier au sujet des Porte-Croix. Pourquoi le passage en question se trouve-t-il ici et non pas dans le chapitre 10 ? C'est d'autant plus étrange que la conclusion de ce passage apparaît être très clairement la conclusion du chapitre 10. En effet, on lit : « Voila tout ce que j'ai pû reconnoître de l'origine du culte de la Croix, & ce que nous avons fait pour en procurer le rétablissement parmi ces Peuples (275:11) ». Et le chapitre 10 parle justement de ces deux sujets, l'origine du culte de la Croix et la cérémonie en l'honneur de son rétablissement.

Notre hypothèse est que ce passage appartenait initialement au chapitre 10 et que le chapitre 11 au complet n'existait pas au départ. Il a été rédigé après, entrecoupant la fin du chapitre 10. Dans cette fin de chapitre, Chrestien Leclercq parle des Porte-Croix (p. 198 et 270:7 à 275:10). Il conclut que c'est tout ce qu'il sait sur le sujet (275:11 à 275:16) et ouvre le débat en évoquant l'insensibilité des Micmacs, excepté quelques-uns, au sujet de la religion et les difficultés de conversion (275:16 à 278:5 et 305:11 à 308:2), ce qui l'amène à son chapitre suivant traitant de l'immortalité de l'âme (chapitre 12). La relation du voyage des bois brûlés (198:14 à 270:11) ainsi que la lettre de Valentin Leroux (278:6 à 305:10) ne faisaient pas partie du manuscrit initial. Cela expliquerait

pourquoi à aucun autre moment dans son ouvrage, Chrestien Leclercq ne parle de ce voyage ni n'évoque son découragement. Ne faisant pas partie de son « plan » de départ, il pouvait difficilement les évoquer. Par contre, il parle à plusieurs reprises de son chapitre 10 sur l'origine du culte de la Croix et il l'évoque même dans le titre de son ouvrage.

Il est clair, à la lumière de tous ces faits, que le chapitre 11 au complet a été retouché par une personne autre que Chrestien Leclercq et que cette personne est certainement Valentin Leroux, son Supérieur au moment de son séjour en Nouvelle-France. Mais ce dernier n'a pas écrit le chapitre au complet. Et comme nous avons démontré que celui-ci n'existait pas lors de la première rédaction, il faut expliquer sa création.

L'hypothèse la plus probable est que le chapitre 11 a été écrit en deux étapes. Tout d'abord, Leclercq a inséré maladroitement sa relation de voyage et la lettre de Valentin Leroux dans son chapitre 10 et ce sur les conseils de son ancien Supérieur. Car, si ces deux documents n'étaient pas prévus lors de la première rédaction, ils existaient déjà et étaient assurément connus de Valentin Leroux. À l'époque de sa mission, Leclercq n'a pu passer sous silence son voyage éprouvant à travers les bois brûlés. Il a donc dû en relater les détails par lettre à son Supérieur qui a conservée celle-ci dans ses archives. Et lorsque Chrestien Leclercq, en cours ou à la fin de la rédaction de son ouvrage, a demandé l'avis de Valentin Leroux sur son texte, celui-ci lui a tout naturellement suggéré les insertions. Elles prolongeaient l'exposé sur les Porte-Croix, tout en augmentant le caractère édifiant de l'ouvrage, et permettait à Leroux de présenter d'une façon détournée ses idées jansénistes.

Dans un premier temps, Leclercq a donc inséré maladroitement, au milieu de son chapitre 10, sa relation de voyage (retravaillant sans doute le texte et ajoutant des détails) et la lettre de Valentin Leroux. Il a manifestement écrit aussi l'encadrement de celle-ci<sup>197</sup>. Le dernier alinéa

---

<sup>197</sup>Voir plus haut.

du chapitre 10 est donc de sa main, la suite se trouvant au deuxième alinéa du chapitre 11 (201:4):

Ce fut l'année 1677, & la seconde après mon arrivée en Canada, que je commençai pour la première fois la Mission des Porte Croix, avec les circonstances que vous allez voir dans la Relation du pénible voyage que je fis par les bois brûlés; afin de leur prêcher l'Évangile, fuyant la promesse que j'en avoit faite aux Deputez que le Chef de cette Nation m'avoit envoïez, de la riviere de Sainte-Croix à Nipifiquit, pour me prier de les aller catechifer (198:14 à 199:5). La charité que je devois avoir pour tous les Sauvages de ma Mission, me sollicitoit puissamment de l'entreprendre (201:4).

Dans un deuxième temps, Valentin Leroux revoit le texte. Leclercq ayant ajouté les deux documents au milieu de son chapitre 10, ce qui en fait un chapitre démesurément long, Leroux décide de le couper en deux. Il crée donc le chapitre 11 qu'il nomme « Relation du pénible voyage de l'Auteur, allant annoncer la Foi aux Gafpefiens Porte-Croix ». Il compose le premier alinéa de ce nouveau chapitre, ce qui lui permet d'introduire ses idées sur la grâce par l'allusion à saint Paul. Il réorganise également le second alinéa afin de lier son texte à celui de Leclercq, sans s'apercevoir qu'il répète les propos de ce dernier, expliquant à nouveau qu'il entreprit ce voyage pour aller « prêcher l'Évangile aux Sauvages Porte-Croix, qui n'avoient presque point du tout entendu parler des Mifteres de nôtre sainte Religion (200:24) ». Valentin Leroux a sans doute aussi relu l'ensemble du récit de voyage. Il a du moins ajouté des éléments, notamment l'allusion édifiante évoquant Jésus-Christ et saint François Xavier<sup>198</sup>, mention qui prolonge l'allusion introductive du chapitre.

Tous ces éléments ajoutés, les deux lettres et le récit du voyage, donnent une nouvelle perspective à la situation des missions en Nouvelle-France en cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles traduisent le peu de conversion

---

<sup>198</sup>P. 223. Voir app. A et B, chap. 11: no 2.

et la difficulté du travail<sup>199</sup>, mais en même temps, elles placent ces problèmes sur un autre plan : celui de la grâce efficace et de la toute puissance de Dieu. Elles donnent également au texte de Leclercq un caractère beaucoup plus polémique.

#### 4.3. Les autres textes intégrés

Valentin Leroux aurait donc revu la totalité de l'ouvrage de Chrestien Leclercq avant sa publication. S'il a retouché les chapitres 1 et 11, il a également pu modifier d'autres segments du texte. Nous avons vu que les fragments retouchés comprenaient des allusions édifiantes. Il faut donc relire attentivement le texte autour de toutes les allusions de ce type.

Le chapitre 5 comprend une allusion édifiante. Celle-ci se situe entre la description de l'habitat amérindien et le discours d'un Micmac vantant les mérites de leurs cabanes. L'allusion est une allusion édifiante classique évoquant la difficulté du travail missionnaire<sup>200</sup>. Plusieurs éléments laissent cependant entrevoir la possibilité que le paragraphe ait été ajouté après la première rédaction par une autre personne que Chrestien Leclercq. Tout d'abord, le paragraphe a un caractère très impersonnel, généraliste, comme si le rédacteur n'était pas un des missionnaires dont il parle :

Toutes ces difgraces fans doute ne font pas les moindre [sic] mortifications, que fouffrent les Miffionnaires, qui pour fe faire tout à tous, à l'exemple de faint Paul, afin de gagner ces peuples à JESUS-CHRIST, ne laiffent pas malgré tant d'incommoditez de travailler fans relâche à la converfion de ces pauvres Infideles (74:15 à 75:1).

Il suffit pour se convaincre que Leclercq n'est pas l'auteur de ce segment de lire, au début du chapitre suivant, un passage où l'auteur évoque à nouveau la difficulté de vivre parmi les Amérindiens, dans des termes très différents :

---

<sup>199</sup>Ce qu'a tendance à cacher le discours jésuite.

<sup>200</sup>App. A et B, chap. 5: no 2.

Plusieurs sans doute font surpris & ont de la peine à comprendre comment un Missionnaire peut vivre des années toutes entières à la Sauvageffe; j'avoue effectivement, qu'il en coûte aussi bien des mortifications, particulièrement dans les commencemens, qui font toujours extrêmement pénibles: mais enfin on a bien-tôt surmonté toute la répugnance, quand on a des viandes aussi bonnes (91:5 à 91:19).

Dans ce passage, l'auteur parle d'un missionnaire, *lui-même*, et non plus de l'ensemble des missionnaires. Et on y retrouve également le style de Leclercq, simple, sincère, et très terre à terre (les mortifications sont compensées par les bonnes viandes !), ce qu'on ne trouve pas dans l'allusion du chapitre 5. De plus, dans celle-ci, l'évocation du travail de conversion tranche avec le reste du chapitre, et les chapitres environnants, où nulle part l'auteur n'évoque son travail religieux, se cantonnant à la description des coutumes et moeurs amérindiennes. Valentin Leroux pourrait donc être l'auteur de cet ajout, d'autant plus qu'il y est question de l'apôtre Paul, un de ses « favoris ».

Une autre allusion édifiante se trouve au chapitre 10, lors du récit de la cérémonie de la Croix organisée par Emmanuel Jumeau. Jusqu'à preuve du contraire, Chrestien Leclercq en est l'auteur. Le chapitre 11 contient trois allusions édifiantes. Nous avons noté que les deux premières étaient certainement de Valentin Leroux (voir sect. 4.2.2.). Quant à la dernière, comme Valentin Leroux a retouché l'ensemble du chapitre, on peut supposer qu'il a également inséré celle-ci. Mais rien ne nous permettant de le prouver jusqu'à présent, nous devons présumer que Chrestien Leclercq en est l'auteur. La dernière allusion édifiante se trouve au chapitre 21. Là aussi, on doit présumer que Chrestien Leclercq en est toujours l'auteur.

Les autres endroits où Valentin Leroux a pu laisser sa marque sont bien sûr les allusions à *Premier Établissement de la foi*. Celle du chapitre 1, comme nous l'avons démontré (voir sect. 4.1), est certainement de la main de Valentin Leroux. Par contre, l'annonce à la toute fin de l'ouvrage ne peut être que de Chrestien Leclercq, puisqu'il y signale qu'il parlera de



seconde mission dans PEF. Nulle évocation de cette seconde mission dans l'ouvrage en question. Les intentions de Leclercq allaient sans doute dans ce sens, et peut-être avait-il même écrit le texte de cette mission, mais Valentin Leroux en décida autrement. Concernant l'annonce du chapitre 15<sup>201</sup>, rien ne nous permet de démontrer que Chrestien Leclercq n'en est pas l'auteur<sup>202</sup>. Une autre annonce à PEF se trouve au chapitre 7. Au premier abord, rien ne permet de supposer que Chrestien Leclercq n'est pas l'auteur de cette annonce. Mais relisons-la. Parlant des caractères instructifs qu'il a mis au point, Leclercq écrit :

Enfin, je m'en suis fervi fi utilement l'efpace de dix ans, que fi le merite de l'obeïffance me deftinoit aux Miffions nombreufes du Golfe du Mexique nouvellement découvert par nos Religieux, qui ont eu l'honneur d'accompagner Monfieur de la Salle dans cette glorieufe entreprife, comme je fais voir dans le premier établiffement de la foi dans la Nouvelle France; je les prefenterois à ces Barbares, comme le moïen le plus efficace pour les inftruire en fort peu de tems, des veritez les plus faintes de nôtre Chriftianisme (140:10 à 141:4)

Étrange pour un missionnaire relatant ses succès en Gaspésie, et surtout les liens forts qui l'unissent aux Amérindiens de l'endroit (« nos Gafpefiens » comme il aime dire), d'évoquer ainsi son désir d'aller faire une mission ailleurs. Mais l'étude des pages précédentes nous apportent une réponse. Elle démontre clairement qu'une personne a, là aussi, relu et complété le texte de Chrestien Leclercq après sa première rédaction. Et on peut raisonnablement supposer que cela fut fait par la même personne qui a inséré les autres fragments, et donc par Valentin Leroux. En effet, Chrestien Leclercq parle des Micmacs venus le chercher à Québec où il était allé faire

---

<sup>201</sup> « Afin de faciliter la converfion de ces Peuples, & l'établiffement du Chriftianifme parmi ces Barbares, en les habituant & humanifant avec nous, felon l'ancien projet des RR. PP. Recollets de la Province de Paris, qui ont l'honneur d'avoir été les premiers Apôtres de ce nouveau Monde, comme je l'ai fait voir dans le premier établiffement de la foi dans la Nouvelle France (436:15 à 437:5) ».

<sup>202</sup> Grâce à l'analyse lexicale, Guy Laflèche et Serge Trudel démontrent que cette réclame n'est pas de Chrestien Leclercq, mais bien de Valentin Leroux. Voir à ce sujet l'ouvrage à paraître: Guy Laflèche et Serge Trudel, *Un janséniste en Nouvelle-France*, Laval, Singulier, 2002.

son compte rendu de mission à son Supérieur Valentin Leroux (p. 133). Puis l'auteur parle de la découverte du Mississippi (p. 134-137), le prétexte à cette digression étant l'absence de Valentin Leroux, parti au fort Frontenac, à l'arrivée de Leclercq à Québec. Or, comme le notent Réal Ouellet et William Ganong, les deux événements, le séjour de Leclercq à Québec et le voyage de Leroux au fort, ne se situent pas la même année. Plutôt qu'une erreur de reconstitution chronologique comme le suggère W. Ganong, la thèse d'un ajout est beaucoup plus probable. L'analyse du texte le démontre. L'auteur annonce ainsi son départ de Québec pour sa mission :

En forte qu'après avoir fait les exercices spirituels sous sa direction, afin d'y recevoir les lumières & les forces nécessaires pour m'acquitter dignement de mon ministère; je me disposais déjà à partir quand nos Sauvages parurent à Québec (136:14 à 136:22).

La phrase signifie clairement que l'auteur est sur son départ. Mais tout de suite après, il écrit : « Quelque inclination, cependant, que j'eus de rester encore quelques jours dans notre folitude de Notre Dame des Anges, il fallut me rendre aux instances de mes Sauvages, auxquels j'avois promis en passant, que je retournerais chez eux dans une Lune & demie (136:23 à 137:8) ». Pourquoi, alors qu'il se dit sur son départ, souhaite-t-il rester plus longtemps ? Tout simplement parce que ce n'est pas la même personne qui parle. Comme le dit Chrestien Leclercq (p. 133), il n'y avait que deux mois qu'il était arrivé à Québec quand les Micmacs sont venus le chercher. Et ce n'est pas l'absence de Valentin Leroux qui a allongé son séjour au-delà des six semaines prévues, comme le soutient le second rédacteur<sup>203</sup>, mais bien plus son désir d'être plus longtemps parmi ses frères à Québec, comme il l'avoue ingénument. C'est donc le second rédacteur qui écrit que Chrestien Leclercq est sur son départ. Tout à son désir d'insérer son segment au meilleur endroit, il ne s'aperçoit pas de l'incohérence, tout comme il ne s'aperçoit pas de l'incohérence des dates des événements qu'il

---

<sup>203</sup>« Il e/t vrai que j'avois été obligé de rester en notre Convent de Notre-Dame des Anges, plus long tems que je ne m'étois proposé; parce que le R. Pere Commiffaire n'y étoit pas quand j'y arrivai (133:16 à 133:23) ».

relate. En fait, ce second rédacteur, Valentin Leroux, pensait avoir trouvé l'endroit idéal pour sa propagande, puisque Leclercq parlait justement de lui, et également de son désir de prolonger son séjour à Québec. Voilà comment le « réviseur » trahit sa présence.

Un autre détail révèle sa plume, cette fois-ci dans l'épître liminaire adressée à la princesse d'Épino<sup>204</sup>. On y lit :

Je ferois infini, MADAME, & j'ofe même dire, avec toute la franchife & la candeur que me donne mon País natal, il feroit inutile de faire ici le détail des Actions & des Vertus heroïques de vos Illuftres Predeceffeurs; *puifqu'il femble que la Nature & la Grace aient heureufement concouru, pour réunir en vôtre Perfonne, tout ce que l'une & l'autre leur avoir donné de Nobleffe (...)* (p. XV-XVI).

Or, le passage en italique se trouve mot pour mot dans PEF, cette fois-ci dans l'épître adressée à Frontenac. La preuve ayant été faite que Valentin Leroux est l'auteur de PEF, il serait surprenant, à moins d'une coïncidence extraordinaire, que Chrestien Leclercq soit l'auteur de cette phrase dans la NRG, et donc de l'épître au complet. Là encore, on doit parler de la marque de Valentin Leroux. En fait, sa marque se trouve certainement dans d'autres endroits de la NRG que seule une étude de genèse plus approfondie mettrait à jour<sup>205</sup>.

#### 4.4. Un deuxième rédacteur: Valentin Leroux

Par contre, on ne peut désormais plus nier le « travail » de Valentin Leroux dans l'ouvrage de son confrère. Leroux séjourne en Nouvelle-France

---

<sup>204</sup>Un merci ici à Guy Laflèche et Serge Trudel pour l'emprunt d'une idée de leur ouvrage à paraître : *Un janséniste en Nouvelle-France, op. cit.* L'ouvrage en question est une analyse de la lettre de Valentin Leroux du chapitre 11 de la NRG.

<sup>205</sup>Par exemple au chapitre 5 (p. 143), on note une longue digression sur la glorification du Seigneur à laquelle participent « ces Ouvriers Evangeliques (143:18) » et « ces genereux Miffionnaires (143:23) ». Le caractère très impersonnel et général du passage et l'utilisation du démonstratif « ces » traduit certainement une plume autre que celle de Chrestien Leclercq. L'analyse de toutes les occurrences où Valentin Leroux est intervenu serait nécessaire, mais nécessiterait un autre mémoire de maîtrise. Dans le cadre de celui-ci, nous avons traité seulement les cas qui nous sont apparus grâce à la critique des sources.

de 1677 à 1683 en tant que Commissaire provincial de la mission canadienne et Supérieur du couvent de Notre-Dame-des-Anges à Québec. En 1691, il est, depuis 1688, gardien du couvent de Paris avec les charges de custode et maître des novices<sup>206</sup>. À cette époque, il est encore en contact avec la colonie, puisqu'il correspond avec Frontenac. Beaucoup plus au fait de ce qui s'y passe que Chrestien Leclercq dans son couvent d'Artois, il est également beaucoup plus susceptible de faire dans la NRG les ajouts sur les derniers événements en Nouvelle-France, comme au chapitre 1 où il évoque la défaite de l'amiral Phips, survenue en octobre 1690, donc peu de temps avant la publication de la NRG<sup>207</sup>. Valentin Leroux est également un fervent défenseur des découvertes de Cavelier de la Salle, comme l'atteste PEF. Le titre complet de l'ouvrage est en effet : « Premier Établiffement de la foi dans la Nouvelle France, contenant la publication de l'Evangile, l'Hiftoire des Colonies Françoises, & les fameufes découvertes depuis le Fleuve de Saint Laurent, La Louïfiane & le Fleuve Colbert jufqu'au Golphe Mexique, achevées fous la conduite de feu Monfieur de la Salle ». Les « fameufes découvertes » prennent à elles seules la moitié du titre et occupent les deux tiers du deuxième tome de l'ouvrage, ce qui montre bien leur importance pour le rédacteur de PEF. Il est donc normal que cette importante découverte apparaisse également dans les ajouts de la NRG, notamment celui du chapitre 7, qui est une véritable louange à cette « glorieufe entreprise », aux missionnaires récollets qui y ont participé et bien sûr à Valentin Leroux en tant que maître spirituel de cette mission:

Le même zele qu'il (Valentin Leroux) a fait paroître toujours avec tant d'ardeur & de fuccez pour la gloire de Dieu [...] l'avoit obligé de s'embarquer dans l'un des canots du Monfieur le Comte de Frontenac qu'il eut l'honneur d'accompagner [...] afin d'y animer par fes paroles & fon exemple les RR. Peres [...] qu'il avoit deftinez pour

---

<sup>206</sup>Ces renseignements proviennent de l'édition de la BNM, op. cit., p. 623.

<sup>207</sup>« En donnant la victoire aux Canadiens, fous la conduite de Monfieur le Comte de Frontenac; ce que nous avons lieu d'efperer, fuivant les dernieres nouvelles que nous avons recûes du Canada (17:14 à 17:20) ».

faire avec Monfieur de la Sale, la *fameufe découverte* du Golfe de Mexique, par les fleuves de Saint Laurent & de Miffipé; ou d'y aller luy-même tout le premier, s'il en eût été befoin, partager avec eux les travaux Apoftoliques qu'il faloit foûtemir dans cette *glorieuse entreprife* (133:24 à 135:6)<sup>208</sup>.

On comprend sans peine l'importance de ces événements pour quelqu'un comme Valentin Leroux qui veut réécrire l'histoire de la colonie dans l'optique récollette. Ces ajouts ont le même but que les réclames pour PEF qui répètent la primauté des récollets, alors même que Chrestien Leclercq loue le travail des jésuites, qui les premiers « ont cultivé avec tant de ferveur & de charité, les Miffions qu'ils avoient autrefois au Cap Breton, Mifcou & Nipifiguit, où nos Gafpefiens refident encore aujourd'hui (277:10 à 277:16) ».

---

<sup>208</sup>C'est nous qui soulignons.

C O N C L U S I O N

L'analyse de la NRG par l'étude et la critique des sources a permis de donner un nouveau sens à l'oeuvre, un nouvel éclairage. Tout comme d'autres auteurs de relations avant lui, Chrestien Leclercq ponctue son discours d'allusions classiques et bibliques, mais l'utilisation qu'il en fait lui est propre. Loin d'être un érudit, ou de vouloir paraître en être un comme Marc Lescarbot ou Gabriel Sagard, Leclercq n'abuse pas des ouvrages classiques. Si une comparaison s'impose à son esprit ou qu'il en trouve une pertinente chez un de ses auteurs sources, tant mieux. Sinon, il s'en passe très bien. Mais à travers elles (pas exclusivement grâce à elles cependant), on découvre la perception de Leclercq, l'image qu'il s'est faite du peuple micmac pendant ses années de mission. Il voit d'abord des hommes et des femmes avec des façons de vivre, des coutumes, des histoires particulières. Contrairement à d'autres missionnaires, il ne condamne pas d'emblée ce qu'il voit. Plutôt que de juger trop vite, il essaye d'expliquer les différences, d'où le recours aux comparaisons bibliques ou classiques.

Chrestien Leclercq retrouve également dans l'Amérindien la pensée de saint François d'Assise. L'Amérindien vit simplement. Ses habits servent à se couvrir et non à paraître. Il est ennemi du luxe. Il vit en bonne amitié, partageant le peu qu'il a, ignorant l'orgueil, l'avarice ou la cupidité, personne ne cherchant à s'enrichir au dépens des autres. Cela explique donc en partie la grande sympathie du récollet vis-à-vis des Micmacs, sa difficulté à leur trouver des défauts et donc la distance qu'il garde par rapport aux idées très critiques de Paul Lejeune; car comment condamner des gens qui, bien que dépourvus de la foi, suivent avec plus de rigueur les principes de saint François que les chrétiens les plus fervents de France? Par son ouvrage, Leclercq espère sans doute inspirer des sentiments plus chrétiens à ses compatriotes.

Mais si Chrestien Leclercq voit dans les Micmacs des êtres humains à

part entière, simples sans doute (mais c'est pour lui une qualité), il a de la difficulté à se défaire de son regard paternaliste. Le récollet aime réellement « ses Gaspésiens ». Sa sympathie n'est pas feinte. Mais il les aime comme un père aime ses enfants, avec tendresse mais aussi avec sévérité. C'est bien sûr très représentatif de la position de l'auteur. Chrestien Leclercq est un religieux, un missionnaire. Ceux qui n'ont pas la foi sont considérés comme des enfants, d'où son regard protecteur. Bien que missionnaires eux aussi, on ne retrouve pas ce regard protecteur chez Gabriel Sagard et surtout pas chez Paul Lejeune. C'est donc réellement une particularité du récollet. Cette tendresse se remarque par toutes les anecdotes qui ponctuent son discours. Ce dont se souvient le récollet, ce sont des détails, des événements particuliers ou des faits curieux. Ainsi, il est fier de voir ses enfants apprendre rapidement grâce aux caractères. Il est fier des Micmacs Porte-Croix, car il les remet dans le « droit chemin ». Il est fier de la cérémonie des coeurs en pâte où il devient symboliquement le père du peuple micmac. Pour tous ces petits événements qu'il a vécus ou qu'on lui a narrés, il a la plume très prolifique. D'ailleurs, ces anecdotes sont pour lui beaucoup plus importantes que de relater les événements de la vie quotidienne des Amérindiens. Pour ces derniers, Leclercq s'inspire de ses auteurs sources, Marc Lescarbot, Gabriel Sagard et Paul Lejeune, dont les descriptions lui paraissent plus complètes ou mieux écrites. Mais nul besoin, pour décrire des événements symboliques et des événements où il se met en scène avec les Micmacs, d'avoir recours à un autre auteur ou de chercher des comparaisons dans les écrits bibliques ou de l'Antiquité. Leclercq laisse parler sa plume et son coeur.

Tout l'ouvrage oscille donc entre deux directions. D'un côté, Leclercq désire donner une image personnelle, et donc forcément partielle et partielle, des Micmacs et, d'un autre côté, il a le souci de présenter une monographie la plus complète possible, d'où le recours à d'autres auteurs. Les chapitres 7 et 8 sont un exemple de cette dualité entre ce désir de



donner une image originale de sa mission et la nécessité d'être le plus complet possible dans les descriptions. Les deux chapitres traitent de la langue, mais avec une approche totalement différente. Dans le chapitre 7, la langue est évoquée dans une perspective très personnelle, à travers les caractères inventés par l'auteur : c'est un chapitre qui appartient en propre à Leclercq. Le chapitre 8, au contraire, traite la langue d'une façon technique: c'est un chapitre complètement inspiré par Marc Lescarbot. Nul doute que l'idée même de ce chapitre n'était pas au départ dans l'esprit du récollet. Seul son désir d'exhaustivité le poussa à l'écrire, avec l'aide de Lescarbot.

Tout comme les Amérindiens qu'il présente, à la fois capables du meilleur, lorsqu'ils le sauvent de la noyade (chap. 1), et du pire, lorsqu'ils mangent leurs enfants (chap. 6), Chrestien Leclercq est donc contradictoire. Il est parfois paternaliste, lorsqu'il fait la morale à l'Amérindien bigame (chap. 11), et parfois humaniste, lorsque, par la voix d'un Amérindien, il défend leurs façons de vivre (chap. 5). Mais il est avant tout, et surtout, un ecclésiastique<sup>209</sup> au service des autres, et c'est pourquoi, sans avoir un discours missionnaire orthodoxe comme peut l'être celui des relations jésuites, on sent dans son ouvrage un désir très fort de montrer les progrès de la foi et le travail fait dans ce but (et c'est pourquoi tous les petits incidents et événements lui sont si importants), même si pour cela, il embellit sans doute un peu la réalité et l'ardeur religieuse de ses Micmacs, peut-être d'ailleurs pour se convaincre lui-même de l'importance de son travail malgré les faibles conversions sur le terrain.

Cependant, si Chrestien Leclercq est un « bon père missionnaire », il est un mauvais écrivain, nous l'avons dit. Pendant sa mission, l'idée

---

<sup>209</sup>Au contraire de Valentin Leroux qui serait plutôt un stratège politique.

d'écrire un ouvrage ne l'a certainement jamais effleuré. Et c'est seulement sur l'insistance de ses amis et de ses supérieurs qu'il s'est décidé à prendre la plume, comme il nous le confesse lui-même. Dans le premier chapitre, il dit que c'est par le conseil de ses amis qu'il s'est appliqué à connaître les maximes, les moeurs et la religion des Amérindiens (NRG, p. 30). Ce qui n'est peut-être ici qu'une formule rhétorique se précise plus loin. Parlant des Porte-Croix, il écrit :

Comme j'eftime que cette remarque est une des plus confiderables de ma Relation, j'ai crû qu'après la perquifition tres-exacte que j'en ai faite pendant les douze années de Miffion que j'ai demeuré parmi ces Peuples, je devois fatiffaire au defir & à la priere de plufieurs perfonnes, qui m'ont conjuré de mettre au jour cette Hiftoire (170:24 à 171:11).

Parmi ces personnes, il y a bien sûr Valentin Leroux. Nous avons démontré qu'il a poussé Leclercq à insérer le récit de son voyage à travers les bois brûlés. De plus, la NRG lui permettant de véhiculer ses idées, dans PEF et sous le couvert de l'anonymat, nul doute qu'il a dû approuver et épauler le récollet dans sa démarche, et ce dès le début<sup>210</sup>. Mais une autre personne a sans doute joué un rôle déclencheur dans la décision de Leclercq de prendre la plume. Il s'agit de Mgr de Saint-Vallier. Nous avons dit combien il importe à Leclercq de parler des Porte-Croix, mais aussi des caractères qu'il a inventés, car ce sont des sujets qui le touchent personnellement. Or, comme il nous le rappelle, l'évêque de Québec a montré de l'intérêt pour ces sujets :

L'approbation de Monfeigneur de Saint Valier, à prefent Evêque de Quebec, en a autorifé l'ufage (des caractères) plus que fuffifamment: & ce digne Prelat en a fait tant d'eftime, qu'après en avoir reconnu luy-même les avantages & les utilitez dans le voiage tres-penible qu'il fit à la Cadie, il voulut bien en demander des modeles (144:20 à 145:7).

Plus loin, il ajoute que son récit sur les Porte-Croix est « confirmé par la Relation qu'en a faite Monfeigneur de Saint Vallier, prefentement Evêque

---

<sup>210</sup>Valentin Leroux est alors custode des récollets de la province de Saint-Denys en France et il a encore des contacts en Nouvelle-France.

de Quebec (270:16) ». Le voyage de Saint-Vallier a lieu en 1686 et son ouvrage est publié en 1688, donc avant la parution de la NRG<sup>211</sup>. Il y parle des Porte-Croix, ou des Crucientaux comme il les appelle, dans des termes similaires à ceux de Leclercq, ce qui fait dire à William F. Ganong, et Réal Ouellet à sa suite, que Saint-Vallier a les mêmes sources que le récollet, sinon le récollet lui-même comme source<sup>212</sup>. Cette deuxième hypothèse est la plus probable, puisque Leclercq rencontre Saint-Vallier, nouvellement sacré évêque, en février 1687. Les deux ont sans doute à ce moment-là discuté des Porte-Croix et des caractères inventés par Leclercq et l'intérêt de Saint-Vallier a poussé Leclercq à développer lui aussi le sujet dans un livre traitant uniquement des Micmacs, d'où la NRG<sup>213</sup>.

On peut même penser que, parmi les tout premiers écrits de la NRG, figurerait une lettre écrite par Leclercq pour Saint-Vallier, celle que l'on retrouve au chapitre 10. En effet, la formulation du début de ce chapitre ressemble à une formule de lettre personnelle: « Je ne fçai quel jugement vous ferez de la maniere que nos Sauvages difent avoir reçu la Croix, felon la tradition de leurs ancêtres (172:5)<sup>214</sup> » Leclercq utilise le «vous» alors

---

<sup>211</sup>Saint-Vallier, *Estat present de l'Eglise et de la colonie françoise dans la Nouvelle France*, Paris, Robert Pepie, 1688; réimpression: Québec, Augustin Coté & cie, 1857. Dans cet ouvrage, l'auteur, qui n'est pas encore évêque, relate le voyage qu'il fit en 1686 pour visiter les missions de la Nouvelle-France. Il parle sur une trentaine de pages des missions en Gaspésie.

<sup>212</sup>William F. Ganong, *op. cit.*, « Introduction », p. 36.

<sup>213</sup>Dans son ouvrage, Saint-Vallier parle de l'abbé Thury, jésuite, comme d'une personne lui ayant fourni des informations sur les missions de Gaspésie. Il est en effet à Miramichi lors de sa visite. Mais s'il reconnaît emprunter des passages de la courte relation de Thury pour parler des progrès missionnaires dans cet endroit (p. 18 à 20 de son ouvrage), Saint-Vallier ne dit pas clairement qui lui a parlé de l'origine des Porte-Croix. Nous n'avons pu consulter la relation de Thury pour voir s'il parlait ou non des Porte-Croix. Mais Saint-Vallier a très bien pu avoir des informations des deux hommes: de l'abbé Thury et de Chrestien Leclercq. Toutefois il est clair que, malgré ce que dit Saint-Vallier, les progrès missionnaires dont il parle ne peuvent être attribuables uniquement à l'abbé Thury, en poste depuis peu lors du passage de l'évêque.

<sup>214</sup>C'est nous qui soulignons.

que dans le reste de l'ouvrage, il s'adresse à son lecteur ou au public. Il aurait donc pu écrire cette lettre à la demande de Saint-Vallier qui désirait en savoir plus sur les Porte-Croix afin d'établir son *Estat present*. Cependant, comme nous n'avons aucune trace de cette lettre, cela reste une hypothèse à prouver. Par contre, il est clair que l'intérêt de Saint-Vallier pour ces sujets a pu donner l'impulsion qui manquait au récollet pour entreprendre son ouvrage. De plus, le fait que Saint-Vallier ne l'évoque pas dans son ouvrage, mais centre au contraire son discours sur l'abbé Thury, jésuite, lui donnant tout le mérite des progrès missionnaires, a pu pousser le récollet à rétablir son rôle dans l'histoire<sup>215</sup>. Il a dû ressentir une certaine frustration, à tout le moins une déception de ne pas être reconnu à sa juste valeur par Saint-Vallier dans son ouvrage, d'où le désir de rétablir la vérité.

Mais ce désir est très loin des manipulations de Valentin Leroux qui veut réécrire l'histoire complète des missions en Nouvelle-France dans une optique polémique. Puisque Saint-Vallier semble avoir reconnu officieusement, mais pas officiellement, son travail, le désir de Leclercq est de simplement présenter lui-même sa mission chez les Porte-Croix, prenant bien soin cependant de rappeler plusieurs fois l'approbation de Saint-Vallier à l'endroit de son travail. Nul doute cependant que cette légère vexation de Leclercq a servi les intentions de Valentin Leroux. Mais à quel moment situer son intervention dans l'ouvrage?

Serge Trudel a prouvé que Valentin Leroux, dans PEF, utilisait la NRG

---

<sup>215</sup>Saint-Vallier écrit par exemple: «M. De Quebec mon Predecesseur, qui avoit trouvé Mr de Thury fort disposé à commencer cette entreprise, l'avoit fait partir dès l'année 1684., pour en aller jeter les fondemens en Acadie (d'une mission sédentaire) [...]: ce Prêtre dans le peu de séjour qu'il y avoit fait, avoit pris de si bonnes mesures, qu'étant de retour à Quebec dans le temsp que j'y arrivay de France, on conclut qu'il falloit le renvoyer sur ses pas, et luy abandonner la conduite de ce grand dessein (*Estat present, op. cit., p. 12*).

pour inventer les fragments de Le Caron<sup>216</sup>. La NRG a donc été écrite avant PEF, du moins ce qui a été rédigé initialement par Chrestien Leclercq. De plus, il est peu probable que ce dernier connaissait les véritables intentions de Valentin Leroux lorsqu'il a entrepris la NRG. Par contre, il les a connues par la suite. Si Valentin Leroux lui avait dit, avant qu'il ne commence, qu'il voulait utiliser son ouvrage et son nom pour signer un pamphlet contre les jésuites en réécrivant l'histoire de la colonie, nul doute que cela aurait paru à un moment ou à un autre dans l'écriture de Leclercq. Or, nous l'avons vu, il n'y a dans son texte aucune critique des jésuites ni aucune pensée janséniste, excepté bien sûr quand Leroux prend la plume. L'hypothèse la plus probable est donc que Valentin Leroux a décidé de se servir de l'ouvrage de son subalterne une fois terminé ce qu'il pouvait en réaliser. Leclercq a certainement dès le départ parlé de son projet. Valentin Leroux l'a bien sûr encouragé, une « nouvelle » relation<sup>217</sup> ne pouvant qu'être bénéfique aux récollets afin de consolider leurs appuis dans les missions de Nouvelle-France. Et ce d'autant plus que leur position est affaiblie, les missionnaires récollets étant remplacés un peu partout par des ecclésiastiques jésuites du couvent de Québec. Il a également pu dès ce moment lui parler d'écrire une histoire complète des missions. Peut-être pensait-il même que Leclercq pourrait mener à bien le projet seul?

Mais Leclercq n'est pas Leroux. Étranger aux querelles, il veut simplement rétablir les faits, c'est-à-dire son travail parmi les Micmacs, mais sans pour cela dénigrer les autres missionnaires ou s'arroger une quelconque primauté. Valentin Leroux sera donc obligé d'intervenir, suggérant d'abord à Leclercq d'insérer de nouveaux éléments dans son texte, le récit du voyage et la lettre, puis lui proposant de revoir l'ensemble de

---

<sup>216</sup>Serge Trudel, *op. cit.*, p. 160-172.

<sup>217</sup>On peut d'ailleurs supposer que la « Nouvelle Relation de la Gaspésie » est nouvelle par rapport à la relation de Thury, qui traite des mêmes peuples. Mais le titre peut également avoir été choisi par Valentin Leroux, par opposition aux anciennes Relations, celles des jésuites que PEF critique longuement.

son texte avant l'impression. Pour PEF, Leclercq avait sûrement écrit le récit de sa deuxième mission, du moins en avait-il l'intention comme il nous le laisse entendre à la dernière page de la NRG; mais Valentin Leroux prendra très vite la direction de l'ouvrage. Sans doute pour le plus grand soulagement de Leclercq qui, très bon pour raconter des anecdotes personnelles, a beaucoup plus de mal à organiser ses idées ou à se souvenir de la chronologie des événements. Il est en effet bien difficile d'envisager l'auteur de la NRG écrivant l'ouvrage imposant et critique qu'est PEF, d'où d'ailleurs les doutes dès sa parution quant à sa paternité.

Bien sûr rien ne nous permet à l'heure actuelle de définir dans quelle mesure Valentin Leroux a révélé ses projets au récollet. Mais rien ne nous permet non plus de supposer qu'il n'ait pas été mis au courant. Nous avons cependant fait la preuve, et ça c'est un fait, que Valentin Leroux a réellement contribué à plusieurs reprises à l'ouvrage. On ne peut donc plus considérer celui-ci comme une oeuvre personnelle. Deux mains ont travaillé alternativement à sa création. Loin de déprécier le travail du récollet, cela nous permet au contraire de mieux le considérer et l'apprécier. Le récit de sa mission chez les Micmacs n'est sans doute pas digne de figurer parmi les meilleures monographies sur la Nouvelle-France, mais c'est un témoignage important pour l'étude de l'évolution des mentalités. En effet, en dépit de ses textes sources datant d'un demi-siècle, la NRG annonce le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'ouverture à l'Autre. La curiosité du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour l'étrangeté est remplacée par le désir de compréhension. Pour le lecteur du XX<sup>e</sup> siècle, cette compréhension paraît limitée, puisqu'elle passe par un rapatriement de l'Autre dans une histoire forcément gouvernée par les symboles et les valeurs européennes. Mais pour la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, cet effort de compréhension est un grand progrès. Et on a vu que Leclercq va parfois plus loin en délaissant le point de vue européen et en adoptant un regard amérindien pour observer et juger certaines réalités

juger certaines réalités américaines.

De plus, bien que s'inspirant de nombreux auteurs sources, le récollet se laisse très peu influencer par leurs idées<sup>218</sup>. Son regard reste personnel. C'est également un regard impliqué, qui parle souvent au « je » et, à ce titre, Leclercq se rapproche de Paul Lejeune. En effet, plus que la description précise des coutumes amérindiennes, ce sont les relations qu'ils ont eues avec ces peuples qui sont mises en avant dans les deux ouvrages. Leur expérience est différente, et même totalement opposée, mais dans les deux cas le regard n'est ni neutre ni distant. Bien sûr, Leclercq, dans son désir d'exhaustivité, inclut de longs segments descriptifs impersonnels, mais en regardant au-delà de ceux-ci, l'écriture personnelle se révèle. Et la critique des sources a justement permis de mieux la cerner. Cela a également permis d'expliquer le caractère désordonné de l'ouvrage. Si Leclercq ne se laisse pas trop influencer par les idées de ses auteurs sources, l'influence transparait malgré tout dans la narration avec les multiples répétitions, les retours en arrière ou les mots couplés. Toutes ces marques traduisent un écrivain qui, par peur de ne pas en écrire assez, en écrit trop et embrouille son lecteur. Leclercq n'a rien du prosateur qu'est par exemple Paul Lejeune.

Enfin, en mettant à jour une deuxième main, un deuxième auteur, l'ouvrage devient également intéressant sur le plan des idées et de l'histoire de la Nouvelle-France. La NRG n'est plus une simple relation missionnaire. Elle participe, dans une moindre mesure, au même projet que PEF : celui de rectifier l'histoire religieuse de la colonie qui déjà à cette époque donnait tous les bénéfices aux missionnaires jésuites. On ne peut donc plus lire la NRG de la même façon. Et si, au contraire de PEF, Chrestien Leclercq a réellement écrit la majorité de l'ouvrage et peut être considéré comme son auteur, le travail de correction et de rectification ne

---

<sup>218</sup>Excepté ponctuellement, comme par exemple lorsqu'il utilise le mot âme dans le sens de Lejeune. Mais on a vu que cette influence était inconsciente de la part du récollet.

peut être laissé de côté. Mais pour mesurer complètement l'influence de cette « deuxième main », il serait nécessaire de prolonger la recherche et l'étude des fragments concernés et de l'ensemble de l'ouvrage dans cette optique. L'histoire de la Nouvelle-France s'en trouvera éclairée.



A P P E N D I C E S

## APPENDICE A

**Textes cités et évoqués par Leclercq dans sa *Nouvelle Relation de la Gaspésie*.**

Ce premier appendice contient l'ensemble des textes cités ou évoqués par Chrestien Leclercq. Pour chaque chapitre, les fragments concernés sont cités, suivis du texte source et des références complètes. L'appendice suit l'ordre du texte, de sorte que les allusions bibliques sont mêlées aux allusions classiques et aux emprunts à d'autres auteurs. Cependant, les premières sont précédées d'un astérisque pour faciliter la lecture. Certains fragments sont suivis de deux textes sources, c'est le cas des allusions recopiées sur Marc Lescarbot : le texte de ce dernier précède alors le texte original classique ou biblique.

Les références à la NRG renvoient à l'édition originale de l'ouvrage. La graphie a été respectée. Mais pour aider ceux qui ne peuvent consulter l'édition originale de la NRG, les références au texte de la dernière édition de la NRG, celle de Réal Ouellet, ont été ajoutées entre parenthèses. Dans cet appendice A, seuls les fragments où la transcription est évidente sont cités. Toutes les réminiscences de lectures ou les rencontres d'idées sont donc exclues volontairement. C'est pourquoi on n'y retrouve que deux fragments du texte de Nicolas Denys. Chaque fragment cité dans l'appendice A renvoie au numéro correspondant dans l'appendice B.

Les citations bibliques proviennent de la *Bible de Jérusalem, la Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem* (Paris-Montréal, Cerf-Fides, 1973).

### Chapitre 1: De la Gafpefie en général

Les deux premières allusions sont tirées de la lettre d'Emmanuel Jumeau, lettre que Leclercq transcrit dans ce premier chapitre.

1) 10:22 à 10:23 (BNM, p. 211, n. 21). Citation liturgique.

« Sancta Maria, ora pro nobis: Sancte Petre, ora pro nobis ».

« Sainte Marie, priez pour nous; saint Pierre, priez pour nous ».

Ces invocations sont tirés des Litanies des saints lors des liturgies catholiques (*Missel romain (latin-français)*, Paris, Desclée, 1965).

\* 2) 11:8 à 11:14 (BNM, p. 211, n. 23). Cf. app. B, chap. 1, no 1.

« Les facrileges de Baltazar, qui prophana autrefois, au milieu d'un festin, les vases facrez du Temple de Jerufalem, en y faifant boire fes Courtifans & fes Concubines, furent les mêmes que commirent ces Heretiques ».

Daniel, 5, 1-4.

« Le roi Balthasar donna un grand festin pour ses seigneurs, qui étaient au nombre de mille, et devant ces mille, il but du vin. Au goût du vin, Balthasar ordonna d'apporter les vases d'or et d'argent que son père Nabuchodonosor avait ravis au sanctuaire de Jérusalem, pour y faire boire le roi, ses seigneurs, ses concubines et ses chanteuses. On apporta donc les vases d'or et d'argent pris au sanctuaire du Temple de Dieu à Jérusalem, et y burent le roi, ses seigneurs, ses concubines et ses chanteuses. Ils burent du vin et firent louange aux dieux d'or et d'argent, de bronze, de fer, de bois et de pierre ».

\* 3) 17:6 à 17:17 (BNM, p. 214, n. 34). Image édifiante. Cf. app. B, chap. 1, no 1.

« Le Seigneur, qui fe joué comme il luy plaît des deffeins des méchans, protegera fes fideles Sujets contre les ennemis jurez de fon faint Evangile, & délivrera fon Peuple de l'oppreffion & de la tyrannie de ces cruels Pharaons, en donnant la victoire aux Canadiens, fous la conduite de Monfieur le Comte de Frontenac ».

Exode, 1 à 13 sur les plaies d'Egypte, notamment 3,7-10.

« Yahvé dit: j'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Egypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs, oui, je connais ses angoisses. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens et le faire monter de cette terre vers une terre plantureuse et vaste [...]. Maintenant le cri des Israélites est venu jusqu'à moi, et j'ai vu l'oppression que font peser sur eux les Egyptiens. Maintenant va [dit Yahvé à Moïse] je t'envoie auprès du Pharaon faire sortir d'Egypte mon peuple, les Israélites ».

4) 32:12 à 33:1 (BNM, p. 224, n. 59 et 60). Comparaison par différenciation (copiée sur Lescarbott). Cf. app. B, chap. 1, no 2.

« Qu'on fçache la difference qu'il y a entre nos Sauvages, & quantité d'autres Peuples feroces & cruels; mais particulièrement des Habitans des Ifles des Gorgades, dont l'Hiftoire fait mention qu'un certain Hano Capitaine Cartaginois, rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, qu'il fit mettre dans le Temple de Juno, comme un prodige & une rareté finguliere. »

HNF. 377:25 à 377:28 (chap. 9)

« (...) tant s'en faut qu'ilz soient velus, comme quelques vns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des îles Gorgades, d'où le Capitaine Hano Carthaginois rapporta deux peaux de femmes tout veluës, lesquelles il mit au temple de Iuno par grande singularité ».

Pline, *Histoire naturelle*, 6, 36.

« Vis-à-vis de ce cap sont encore, assure-t-on, les îles Gorgades, jadis demeure des Gorgones [...]. Hannon, l'amiral carthaginois, y pénétra, et rapporte que les femmes y ont tout le corps velu, que les hommes lui échappèrent par leur agilité: les peaux de deux gorgones furent, tant comme preuve que comme monument merveilleux, suspendues dans le temple de Junon, où on les vit jusqu'à la prise de Carthage ».

## Chapitre 2: De l'origine des Gafpefiens

\* 1) 41:6 à 41:19 (BNM, p. 232, n. 10). Comparaison par rapprochement.  
Cf. app. B, chap. 2, no 2.

« à peu près comme nous lifons, dans la Vie de S. François Xavier, qui trouva dans l'une de ses Missions une belle Croix que l'Apôtre saint Thomas y avoit plantée, & un Peuple qui n'avoit plus qu'une legere, ou presque point d'idée de la véritable Religion, que cet illustre Disciple de JESUS luy avoit prêchée avec tant de zèle, aux dépens de sa vie & de tout son sang ».

Allusion à saint François Xavier, missionnaire jésuite mort en 1552.

Le texte correspond, par exemple, au passage suivant de *Vie de saint François Xavier* par le père Dominique Bouhours, Paris, Marbre-Cramoisy, 1682, p. 132 (cité d'après l'édition de la BNM, p. 232, n. 10). Rien n'indique cependant que Leclercq connaissait cet ouvrage et s'en est inspiré:

« Les Portugais, qui rebâtirent Méliapour, trouvèrent au sommet de la montagne une chapelle de pierre toute ruinée. Ils voulurent la rebâtir en mémoire du saint apôtre; et, comme ils fouillèrent jusqu'aux fondements, ils en retirèrent un marbre blanc, où il y avoit une croix avec des caractères gravés alentour, qui disaient que Dieu naquit de la Vierge Marie; que c'était un Dieu éternel; que ce Dieu enseigna sa loi à douze apôtres, et que l'un d'eux vint à Méliapour, avec un bourdon à la main, et y bâtit une église; que les rois de Malabar, de Coromandel, de Pandi, et plusieurs autres, se soumirent à la loi de saint Thomas, homme saint et pénitent ».

\* 2) 41:23 à 42:10 (BNM, p. 233, n. 12, 13 et 15). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 2, no 3.

« Ils observent cependant, & retiennent dans leur conduite plusieurs maximes de nos premiers Peres, étant vêtus, logés & nourris comme eux, n'ayant pas même d'autres armes, soit pour la guerre, soit pour la chasse, que celles qui furent premièrement en usage chez nos ancêtres, après la création du Monde ».

Genèse, 3, 21: « Dieu Yahvé fit à l'homme et à sa femme des tuniques de peau et les en vêtit ».

Genèse, 4, 20: « Ada enfanta Yabal: ce fut lui le père de ceux qui habitent des tentes avec des troupeaux »

Genèse 27, 3; 48, 22: « Maintenant [dit Isaac à Esaü] prends tes armes, ton

carquois et ton arc, sors dans la campagne et tue-moi du gibier ».

On trouve aussi les mêmes idées chez Lescarbot. Voir à ce sujet, l'édition critique de la BNM, p. 233, notes 12, 13 et 15.

### Chapitre 3: De la naissance des Gafpefiens

1) 42:13 à 43:11 (BNM, p. 235, n. 1). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 3, no 1.1.

« On a douté avec justice, si les hommes recevoient plus d'avantage en naissant, qu'en mourant: c'est pour cela que cette question passoit autrefois en problème chez certains Peuples, qui partageoient leurs pleurs & leur joie à la naissance & à la mort de leurs enfans, par rapport au bonheur ou au malheur qu'ils recevoient dans ces deux états si contraires, & tout à fait opposés. C'étoient là les opinions litigieuses & problématiques de ces anciens Philosophes dans les tenebres de l'infidélité ».

HNF. 346:1 à 346:9 (chap. 1).

« L'avthevr du livre de la Sapience nous témoigne vne chose tres-veritable, qu'une pareille entrée est à tous à la vie, & une pareille issuë [Sagesse, 7: 6]. Mais chacun (sic) peuple a apporté quelque ceremonie après ces choses accomplies. Car les vns ont pleuré de voir que l'homme vinst naitre sur le theatre de ce monde, pour y être comme vn spectacle de miseres & calamitez. Les autres s'en sont réjouis, tant pource que la Nature a donné à chacune creature vn desir de la conservation de son espece, que pource que l'homme ayant été rendu mortel par le peché, il desire rentrer aucunement à ce droit d'immortalité perdu, & laisser quelque image visible de soy par la generation des enfans ».

La citation de Lescarbot est une traduction littérale du latin de la Vulgate de saint Jérôme : « annus ergo introitur est omnibus ad vitam et similis exitus ». Elle correspond à Sagesse, 7: 6 : « même façon pour tous d'entrer dans la vie et pareille façon d'en sortir ».

2) 44:7 à 44:21 (BNM, p. 236, n. 4). Comparaison par différenciation (copiée sur Lescarbot). Cf. app. B, chap. 3, no 1.2.

« Il n'est pas de nos Gafpefiens comme des Cimbres, qui mettoient les leurs dans les neiges pour les endurcir au froid, & les accoutumer à la fatigue; ni comme de nos anciens Gaulois, qui les jettoient dans l'eau auffi-tôt qu'ils étoient nez, dans la croiance que ceux qui nageoient & qui venoient fur l'eau en fe debatant, étoient veritablement legitimes; & que ceux qui couloient à fond devoient être reputez bâtards & illegitimes ».

HNF. 346:17 à 346:21 (chap. 1).

« Les Cimbres mettoient leurs enfans nouveau-nés parmi les neiges, pour les endurcir. Et les François les plongeoyent dedans le Rhin, pour conoitre s'ils étoient legitimes: car s'ils alloient au fond ils étoient reputés batars: & s'ils nageoyent dessus l'eau ils étoient legitimes, quasi comme voulans dire que les François naturellement doivent nager sur les eaux. »

La référence exacte n'a pas été trouvée.

3)49:11 à 50:1 (BNM, p. 243-244, n. 25, 26 et 27). Comparaison par différenciation. Cf. app. B, chap. 3, no 4.

« (...) blamant par cette conduite, l'infenfibilité de ces meres qui abandonnent ces petits innocens aux foins des nourrices, dont ils fucent affez fouvent la corruption avec le lait: comme l'experiance malheureufe l'a fait affez voir dans la conduite d'Alexandre le Grand, & de l'empereur Caligula: dont le premier, au rapport de faint Clement Alexandrin, s'enyvroit comme une bête, parce que fa mère etoit fujette au vin: le fecond, fuivant le témoignage de l'Hiftoire, ne refpiroit que le fang & le carnage, jufques là qu'il fouhaitoit avec paffion que le Peuple Romain n'eût qu'une feule tête, afin de pouvoir décapiter d'un feul coup, tous les Citoiens d'une fi puiffante République; parce que fa nourrice, pour l'accoûtumer à la cruauté & lui infpirer une humeur barbare, rougiffoit avec fon fang le bout de fes mamelles ».

Allusion à Alexandre qui faisait souvent de grandes fêtes « à boire ». Nous n'avons pas trouvé, et Réal Ouellet non plus (BNM, p. 242, n. 26), d'allusion à Alexandre chez saint Clement d'Alexandrie. Mais, selon les historiens, c'est le père d'Alexandre, Philippe roi de Macédoine qui buvait, et non pas sa mère.

Allusion à la violence de Caligula dans Suetone, *Vies des 12 Césars* (livre 4 et non pas 2 comme le dit Sagard), mais rien n'est dit sur l'origine de cette cruauté. On dit simplement que Caligula ne fut pas élevé par sa mère.

HNF. 350:11 (chap. 3).

« donnés à des nourrices vicieuses, desquelles ilz succent avec [le] lait la corruption & mauvaise nature ».

HC. 312:9 à 312:18 (chap. 19).

« Mais le pis eft qu'il demeure quelque impreffion & caractere aux ames de cette vicieuse nourriture, comme le Grec efcrivit au fecond livre des Cefars, lorfqu'il fait mention de Calligula patrieme Empereur de Rome: les cruautés & infamies n'eftoient imputées à pere ny à mere: mais à la nourrice qui l'alaicta, laquelle outre qu'elle eftoit cruelle & barbare d'elle-mefme, encore frotoit elle quelquefois le bout de fa mamelle de fang, & le faifoit fucquer à l'enfant qu'elle allaitoit ».

#### **Chapitre 4: Des habillemens & parures des Gafpefiens**

1) 53:5 à 53:23 (BNM, p. 248, n. 4 et 5). Comparaison par rapprochement (copiée sur Lescarbot). Cf. app. B, chap. 4, no 1.

« La figure & la representation d'Hercules, qui a fur fes epaules en forme de manteau, la peau du lion qu'il avoit genereufement vaincu & terraffé, comme l'Hiftoire rapporte, eft à peu près celle d'un Sauvage dans fa cabanne, vêtu à la mode de fes ancêtres; qui ont cependant toujours fait paroître, comme les Gafpefiens d'aujourd'huy, beaucoup plus de pudeur que cette fauffe Divinité, par le foin particulier qu'ils prennent de couvrir & de cacher ce que la nature & la bien-feance ne permettent pas de montrer ».

HNF. 372:26 à 372:29 (chap. 8).

« Et ne les fçauroy mieux comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercule, lequel tua vn lion, & en print la peau sur son dos. Neantmoins ils ont plus d'honneteté, entant qu'ilz couvrent leurs parties honteuses ».

\* 2) 56:6 à 56:11 (BNM, p. 251, n. 12). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 4, no 2.

« Elles paroiffent en cet habillement du fentiment & de l'humeur de David au regard des armes que Saul luy voulut donner pour combatre contre Goliath ».

I Samuel, 17: 38-40.

« Saül revêtit David de sa tenue militaire, lui mit sur la tête un casque de bronze et lui fit endosser une cuirasse. Il ceignit David de son épée, par-dessus sa tenue. David essaya de marcher, car il n'était pas entraîné, et il dit à Saul: « Je ne puis marcher avec cela, car je ne suis pas entraîné ». On l'en débarrassa donc ».

3) 56:20 à 57:2 (BNM, p. 251, n. 13). Cf. app. B, chap. 4, no 3.

« :Mais ce qui me paroît encore affez ridicule, tant parmi les hommes que parmi les femmes; c'est que les uns & les autres mettent pour l'ordinaire leurs chemises par-deffus leurs habits ».

RJ 1634, vol. 7, 18:1 à 18:9 (chap. 10).

« I'oublois à dire, que ceux qui peuvent auoir ou troquer des chemises de nos François, s'en feruent à la nouvelle façon: car au lieu de les mettre comme nous par deffous, ils les mettent par deffus tous leurs habits, & comme iamais ils ne les effuyent, elles font en moins de rien grattes comme des torchons de cuifine, c'est ce qu'ils demandent, car l'eau, difent-ils, coule là deffus, et ne penetre pas iufqu'à leurs robes ».

4) 57:19 à 58:3 (BNM, p. 252, n. 15). Comparaison par différenciation (reprise de Lescarbot). Cf. app. B, chap. 4, no 4.

« (...) condamnant même par leur modestie, l'ambition & les dépenses superflues & tout à fait criminelles de ces femmes qui portent sur elles tant de richesses & de bijoux, que Saint Clement Alexandrin s'étonne qu'elles ne succombent sous un fardeau si lourd & si pesant ».

HNF. 384:29 à 384:31 (chap. 11).

« Clement Alexandrin faisant une longue énumération de l'attirail des femmes (qu'il a pris la pluspart du Prophete Esaie) dit en fin qu'il est las d'en tant conter, & qu'il s'étonne comme elles ne sont accablées d'un si grand fais. »

Clément d'Alexandrie, *le Pédagogue*, texte grec avec traduction de Claude Mondésert, notes de Henri-Irénée Marro, Paris, les éditions du Cerf, 1965, livre II, chapitre 12, 124: 2-3.

« A: « Turbans, rubans, alcala, pierre ponce, soutien-gorge, serre-tête, voile, rouge, colliers, fard pour les yeux, robe traînante, réseau à cheveux, ceinture, manteau, parure, robe brodée de pourpre, tunique longue, chemise, veste, jupon, chemisette. Et je n'ai pas nommé le plus important de tout ».

B: « Qu'est-ce donc? »

A: « Boucles et pendants d'oreilles, pierres précieuses, colliers, boucles-grappes, agrafes, broches, guirlandes, anneaux de pieds, sceaux, chaînes, bagues, plaques, bulles à cheveux, bandeaux, phallus en or, cornalines, rubans de cou, bijoux d'oreilles.

J'en suis fatigué et je suis fatigué d'avoir à parler de cette foule d'ornements, mais je ne puis m'empêcher d'admirer ces femmes de ce qu'elles ne sont pas épuisées en soutenant un pareil fardeau! »

Isaïe, 3: 18-24.

« Ce jour-là, le Seigneur ôtera l'ornement de chaînettes, les médaillons et les croissants, les pendentifs, les breloques, les diadèmes à parfums et les amulettes, les bagues et les anneaux de narines, les vêtements de fête et les manteaux, les écharpes et les bourses, les miroirs, les linges fins, les turbans et les mantilles ».

5) 62:11 à 62:18 (BNM, p. 257, n. 27 et 28). Comparaison par rapprochement (reprise de Lescarbot). Cf. app. B, chap. 4, no 5.

« (...) puifqu'il eft conftant que les Romains fe peignoient autrefois le corps de vermillon, au rapport de Pline, quand ils entroient en triomphe dans la Ville de Rome; & qu'ils en coloroient même leur Jupiter ».

HNF. 381:12 à 381:18 (chap. 10).

« Les Romains anciennement se peindoient le corps de vermillon (ce dit Pline) quand ils entroient en triomphe à Rome [...] : même les vns & les autres s'en servoient pour faire leurs Dieux plus beaux: & que la premiere depense qui étoit allouée par les Censeurs & Maitres des Comptes à Rome étoit des deniers employés à vermillonner le visage de Iupiter ».

Nous avons pris le texte de la référence dans l'édition de la BNM (p. 257, n. 28). Pline, *Histoire naturelle*, livre 33, 111-112.

« Jadis, chez les Romains, il [le vermillon] avait non seulement le prestige le plus grand, mais un caractère sacré. Verrius énumère les auteurs attestant de manière indiscutable qu'il était d'usage, les jours de fête, d'enduire de minium le visage de la statue même de Jupiter, tout comme le corps des triomphateurs ».

6) 63:19 à 64:6 (BNM, p. 258, n. 31). Comparaison par rapprochement (inspirée par Lescarbot). Cf. app. B, chap. 4, no 6.

« Les Gafpefiens vont tous, pour l'ordinaire, tête nuë; coûtume qui eft affûrément tres-ancienne: car nous apprenons par l'Hiftoire Romaine, que Jules Cefar marchoit toujours de cette maniere devant fes troupes, tant au Soleil, qu'à la pluie; & qu'il ne porta un laurier en forme de couronne, qu'après en avoir demandé & obtenu la permiffion du Senat ».

HNF. 374:8 à 374:11 (chap. 8).

« De fait Iules Caesar ne portoit ni bonnet ni chapeau, marchant toujours devant ses troupes à tête nue, soit au Soleil, soit à la pluie, ce dit Suetone. Et comme il fut devenu chauve il demanda au Senat permission de porter sur la tête vn laurier ».

Suétone, *Vies des 12 Césars*, premier livre, chapitre XLV.

« Aussi avait-il [César] coutume de ramener en avant ses cheveux trop rares et, parmi tous les honneurs que lui décernèrent le sénat et le peuple, celui qu'il reçut et dont il profita le plus volontiers fut le droit de porter en toute occasion une couronne de laurier ».

## Chapitre 5: Des cabannes & logemens des Gafpefiens

\* 1) 69:6 à 69:12 (BNM, p. 264, n. 4). Cf. app. B, chap. 5, no 1.

« (...) & fuyant la coûtume ancienne de nos premiers Peres, lefquels ne demeuroient cabannez dans un lieu, qu'autant de tems qu'ils y trouvoient



dequoy fubfifter avec leurs familles & leurs troupeaux ».

HNF. 410:9 (chap. 16).

« Les hommes n'avoient que des cabannes & pavillons, comme il est écrit de Iabal fils de Hada, qu'il fut pere des habitans és tabernacles, & des pasteurs ».

Genèse, 4, 20.

« Ada enfanta Yabal: il fut l'ancêtre de ceux qui vivent sous la tente et ont des troupeaux ».

\* 2) 74:15 à 75:1 (BNM, p. 269, n. 20). Allusion édifiante. Cf. app. B, chap. 5, no 2.

« Toutes ces difgraces fans doute ne font pas les moindre (sic) mortifications, que fouffrent les Miffionnaires, qui pour fe faire tout à tous, à l'exemple de faint Paul, afin de gagner ces peuples à JESUS=CHRIST, ne laiffent pas malgré tant d'incommoditez, de travailler fans relâche à la converfion de ces pauvres Infideles ».

1 Corinthiens, 9, 19-22.

« Oui, libre à l'égard de tous, je me suis asservi à tous, afin d'en gagner le plus grand nombre. Je me suis fait Juif avec les Juifs, afin de gagner les Juifs; sujet de la Loi avec les sujets de la Loi --moi qui ne suis pas sujet de la Loi-- afin de gagner les sujets de la Loi. Je me suis fait un sans-loi avec les sans-loi --moi qui ne suis pas sans une loi de Dieu, étant sous la loi du Christ-- afin de gagner les sans-loi. je me suis faible avec les faibles afin de gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous afin d'en sauver à tout prix quelques=uns ».

\* 3) 88:21 à 89:7 (BNM, p. 279, n. 41). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 5, no 3.

« (...) ils vivent enfin les uns & les autres, le pere & les enfans comme les premiers Roi de la terre, qui vivoient au commencement du monde de leur chaffe, de leur pêche, de legume & de fagamité ou bouilli, femblable, à mon avis, au pulment que Jacob demanda à Efau avant que de lui donner fa benediction ».

Genèse, 25, 29-34

« Une fois, Jacob prépara un potage et Ésaü revint de la campagne, épuisé. Ésaü dit à Jacob: « Laisse-moi avaler ce roux, ce roux-là, je suis épuisé. » [...]. Jacob dit: « Vends-moi d'abord ton droit d'aïnesse. » Ésaü répondit: « Voici que je vais mourir, à quoi me servira le droit d'aïnesse? » Jacob reprit: « Prête-moi d'abord serment »; il lui prêta serment et vendit son droit d'aïnesse à Jacob. Alors Jacob lui donna du pain et du potage de lentilles, il mangea et but, se leva et partit. C'est tout le cas qu'Ésaü fit du droit d'aïnesse ».

Genèse, 27, 1-5. Mais dans la Bible, c'est Isaac, père de Jacob et Esau, qui demande à son fils aîné Esau un plat de gibier avant de lui donner sa bénédiction. Et Jacob, avec l'aide de sa mère, va se substituer à Esau. « Isaac était devenu vieux et ses yeux avaient faibli jusqu'à ne plus voir. Il appela son fils aîné Ésaü. [...] « Apprête-moi un régal comme j'aime et apporte-le-moi, que je mange, afin que mon âme te bénisse avant que je meure ».

## Chapitre 6: De la manière de vivre des Gafpefiens & de leur nourriture

\* 1) 92:24 à 93:7 (BNM, p. 283, n. 7 et 8). Comparaison par différenciation (note négative). Cf. app. B, chap. 6, no 1.

« Mais enfin nos Gafpefiens, font de ces gens qui ne se foucient pas du lendemain, plutôt par paresse d'amasser de bonnes provisions, que par le zèle d'observer le conseil que Dieu en donne dans son saint Evangile ».

Matthieu, 6, 31-34.

« Ne vous inquiétez donc pas en disant: Qu'allons-nous manger? qu'allons-nous boire? de quoi allons-nous nous vêtir? ce sont là toutes choses dont les païens sont en quête. Or votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela. Cherchez tout d'abord son royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. Ne vous inquiétez pas du lendemain: demain s'inquiétera de lui-même. À chaque jour suffit sa peine ».

\* 2) 103:2 à 104:3 (BNM, p. 291, n. 25). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 6, no 1.

« Je les ay vû moi-même, ces parens infortunés, qui avoient encore, comme des autres Caïns, l'image affreuse de leur crime abominable si présente à leur idée, qu'ils se croioient à tout moment frappés de la même malediction que Dieu donna à ce fratricide. Effraïés qu'ils étoient sans cesse par une terreur panique qui ne les abandonnoient jamais, ils se persuadoient voir autant de boureaux qu'ils rencontroient de Sauvages: & ne pouvant trouver de sûreté en aucun lieu, pour se dérober à la juste colère de nos Gafpefiens, qui ne les regardoient plus qu'avec horreur & indignation, ils couroient les bois jour & nuit sans relâche, cherchant inutilement partout un repos qu'ils ne pouvoient rencontrer nulle-part ».

Genèse, 4, 8-12.

« Qu'as-tu fait [dit Dieu à Caïn]! Écoute le sang de ton frère crier vers moi du sol! Maintenant sois maudit et chassé du sol fertile qui a ouvert la bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. Si tu cultives le sol, il ne te donnera plus son produit: tu seras un errant parcourant la terre ».

3) 110:4 à 110:19 (BNM, p. 294, n. 34). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 6, no 2.

« Ils confervent inviolablement entr'eux la manière de vivre qui étoit en usage pendant le siècle d'or; & ceux qui se figurent un Sauvage Gafpefien comme un monstre de la nature, ne croiront que difficilement la charité avec laquelle ils se foulagent réciproquement les uns & les autres: Le fort supporte le faible avec plaisir; & ceux qui par leur chasse font beaucoup de pelleteries, en donnent charitablement à ceux qui n'en ont point ».

HNF. 396:26 à 396:31 (chap. 13).

« Au surplus tous Sauvages vivent généralement & par tout en communauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme (puis qu'il est un animal sociable) vie de l'antique siècle d'or [...]. S'il arrive donc que nos Sauvages aient de la chasse, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle ».

Selon l'édition de la BNM (p. 294, note 34), « l'évocation du mythe par Leclercq [...] rappelle Strabon [...]: « la frugalité de leur régime de vie, leur éloignement des affaires d'argent leur permettent d'avoir entre eux des

rapports réglés par l'équité, étant donné qu'ils ont tout en commun, entre autres, les femmes, les enfants, et toute leur parenté, et qu'ils se dressent, inébranlables et invincibles, contre ceux qui les menacent de l'extérieur, ne possédant rien qui les expose à la servitude (*Géographie*, livre 7, 3, 9, tome 4, p. 92-93) ».

### Chapitre 7: De l'ignorance des Gafpefiens

\* 1) 155:21 à 157:1 (BNM, p. 324, n. 38 à 40). Comparaison par rapprochement (inspirée partiellement de Lescarbot). Cf. app. B, chap. 7, no 1.

« Lorfqu'ils veulent fignifier un nombre extraordinaire, ils fe fervent des mêmes expreffions que nos premiers Peres, montrant les feuilles des arbres, les grains de fable, & les cheveux de leur tête; expreffion dont Dieu luy-même s'eft fervi, lorfque promettant à Abraham une pofterité nombreufe, il déclara qu'il luy fufciteroit des enfans en auffi grand nombre que les étoiles font au firmament, & les grains de fable fur les rivages de la mer. David même ne fe fert point d'autre expreffion pour marquer le nombre de fes pechez, que par celui de fes cheveux: & ce fut auffi de cette maniere de parler dont quelques uns de nos Gafpefiens qui étoient venus en France fe fervirent, pour marquer à leurs Compatriotes, lorfqu'ils en furent de retour, le grand nombre de Peuple qu'ils y avoient vû ».

Genèse, 15, 5.

« Il [Yahvé] le conduisit dehors et dit: « Lève les yeux au ciel et dénombre les étoiles si tu peux les dénombrer » et il lui dit: « Telle sera ta postérité ».

Genèse, 22, 17.

« L'Ange de Yahvé appela une seconde fois Abraham du ciel: [...] je te comblerai de bénédictions, je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité conquerra la porte de ses ennemis ».

Psaumes, 40, 13.

« Car les malheurs m'assiègent,  
à ne pouvoir les dénombrer;  
mes torts retombent sur moi,  
je n'y peux plus voir;  
ils foisonnent plus que les cheveux de ma tête  
et le coeur me manque ».

HNF. 368:44 à 368:47 (chap. 6).

« Et pour démontrer vne chose innumerable, comme le peuple de Paris, ilz prendront leurs cheveux, ou du sable à pleines mains: & de cette façon de compter vse bien quelquefois l'Ecriture sainte, comparant (par hyperbole) des armées au sable qui est sur le rivage de la mer ».

2) 158:21 à 159:4 (BNM, p. 328, n. 49 et 50). Comparaison par rapprochement.

« Ils ne comptent que cinq Lunes d'Eté & cinq d'Hiver pour toute l'année, comme il étoit en ufage anciennement parmi les Romains, avant que Jules Ceffr l'eût divifée en douze mois, un an avant fa mort ».

Allusion à la réforme julienne du calendrier, entreprise par Jules César avant sa mort.

On retrouve aussi l'information chez Lejeune, RJ 1634, p. 58.

## Chapitre 8: De la langue des Gafpefiens

\* 1) 160:13 à 161:11 (BNM, p. 331, n. 1 et 2). Allusion introductive (inspirée par Lescarbot). Cf. app. B, chap. 8, no 1.

« La langue Gafpefienne n'a rien du tout de commun dans ses expressions, non plus que dans sa signification, avec celle de notre Europe: & il semble que la confusion des langues que Dieu fit naître autrefois, pour détruire & renverser de fond en comble cette entreprise fameuse & téméraire, par laquelle les hommes ne projetoient pas moins que de joindre le Ciel à la Terre, par l'élevation de la tour de Babel, soit parvenu jusques aux Nations nombreuses des Sauvages de la Nouvelle France ».

HNF. 364:1 à 364:2 (chap. 6).

« Les effets de la confusion de Babel sont parvenus jusques à ces peuples desquels nous parlons, aussi-bien qu'au monde deçà [...] bref chacun peuple est divisé par le langage ».

Genèse, 11, 1-9.

« Tout le monde se servait d'une même langue et des mêmes mots. [...] Ils dirent: Allons! bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux! » [...] Et Yahvé dit: « [...] Allons! Descendons! et là, confondons leur langage pour qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres ». Yahvé les dispersa de là sur toute la face de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville. Aussi la nomma-t-il Babel ».

2) 162:14 à 163:9 (BNM, p. 333-334, n. 6). Cf. app. B, chap. 8, no 3.

« Cette langue n'a aucun méchant accent: on la prononce librement & très-facilement; il ne la faut point tirer du fond de l'estomac, comme celles des Hurons, des Suiffes, ou des Allemans. Nos Sauvages conviennent avec les Grecs & les Latins, en ce qu'ils usent toujours du singulier, & presque jamais, ou du moins très-rarement du pluriel, quand même ils parlent à leurs Missionnaires, ou à quelque autre personne considérable; s'exprimant par le mot de kir, qui veut dire toi, soit que l'enfant parle à son père, la femme à son mari & le mari à sa femme ».

HNF. 365:37 à 365:40 et 366:5 à 366:7 (chap. 6).

« Ils usent ainsi que les Grecs & Latins du mot Toy (Kir) en parlant à qui que ce soit: & n'est encore entre eux venu l'usage de parler à une personne par le nombre pluriel, ainsi que par révérence ont jadis fait les Hébreux, & font aujourd'hui nos nations de l'Europe. [...] Au regard de la prononciation, ils ont les mots fort faciles, & ne les tirent point du profond de la gorge comme font quelquefois les Hébreux, & entre les nations d'aujourd'hui les Suisses, Allemans & autres ».

\* 3) 163:18 à 164:17 (BNM, p. 335, n. 11, 12 et 15). Comparaison par rapprochement (copiée sur Lescarbot). Cf. app. B, chap. 8, no 4.

« Les noms que nos Gafpefiens se donnent les uns aux autres, ou que le père & la mère imposent à leurs enfants, sont tous fort significatifs: ils imitent notre premier père Adam, qui a donné à toutes les créatures des noms conformes à la propriété de leur être. Ceux de nos Sauvages expriment & marquent ou les belles actions, ou les inclinations naturelles & prédominantes de ceux qui les reçoivent; à peu près comme les Romains, dont les noms étoient tous significatifs: en effet, les uns furent appelés Lucius, pour avoir été nez au point du jour; les autres Cefar, parce qu'à la naissance du premier de ce nom, on ouvrit par une incision le côté de la

mere, pour donner la vie à l'enfant ».

HNF.348:26 à 348:33 (chap. 2).

« Il est bien certain que les noms n'ont point été imposez sans sujet à quelque chose que se soit. Car Adam a donné le nom à toute créature vivante selon sa propriété & nature: & par-ainsi les noms ont été imposez aux hommes signifians quelque chose. [...] Entre les Romains les vns furent appellez Lucius, pour avoir été nais au point du jour: les autres Cesar, pource qu'à la naissance du premier de ce nom, on ouvrit par incision le ventre à sa mere. »

La première partie s'inspire de la Genèse, 2, 19-20.

« Chacun doit porter le nom que l'homme lui aurait donné. L'homme donna des noms à tous les bestiaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes sauvages ».

### **Chapitre 9: De la religion des Gafpefiens**

1) 166:22 à 167:17 (BNM, p. 338, n. 5 et 6). Démonstration par comparaison. Cf. app. B, chap. 9, no 1.

« Le culte qu'ils rendoient au Soleil n'étoit pas le facrifice des Mexicains, qui offroient tous les ans à leurs Idoles plus de vingt mille coeurs de leurs petits enfans; ni celuy des Ethiopiens, qui beniffoient le Soleil à fon Levant, & qui le maudioient avec mille imprecations dans fon Couchant. Plus religieux cent fois que ces Peuples extravagans & cruels, nos Gafpefiens fortoient regulierement de leur Cabanne pour le faluer, lorfqu'il commençoit à darder fes premiers raïons, ce qu'ils obfervoient auffi inviolablement à fon Couchant ».

Joseph de Acosta, *Histoire naturelle et morale des Indes occidentales*, 1598, p. 271.

« l'on affirme [...] qu'il y eut même un jour où l'on sacrifia [des hommes] plus de vingt mille en différents endroits ».

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, livre 3, 9, 2, tome 3, p. 11

« Un petit nombre d'Éthiopiens qui ne croient pas aux dieux, considérant le soleil comme leur plus grand ennemi, [...] lancent contre lui des imprécations et fuient vers les lieux marécageux ».

### **Chapitre 10: De l'origine du culte de la Croix, chez les Gafpefiens dits Porte-Croix.**

1) 174:24 à 175:15 (BNM, p. 345, n. 5). Comparaison par différenciation. Cf. app. B, chap. 10, no 1.

« Plus heureux mille fois que les Peuples de Bizance, dont la Ville fut prefque toute dépeuplée de fes Habitans, par la peste qui avoit infecté toute la Sicile & la Calabre en l'année fept cens quarante-huit. L'Hiftoire nous apprend que l'on voioit de certaines Croix bleuës & reluifantes fur les habits des perfonnes, & que tous ceux qui en étoient marquez mouraient fubitement de la peste, au grand etonnement de tout le monde ».

Selon l'édition de la BNM, la référence serait: Théophanes, *Chronique*:

« La même année ([...] an 738 après que Dieu se fut incarné) une épidémie de peste meurtrière, partie de Sicile et de Calabre, et semblable à un feu

dévorant, gagna Malvoisie, la Grèce et les îles au large de celle-ci. Elle frappa de plein fouet Constantin. [...] Cette peste buconique atteignit la ville dans son parcours pendant la quinzième indiction. Soudainement et de façon invisible, commencèrent à apparaître un très grand nombre de petites croix comme marquées avec de l'huile, tant sur des habits d'homme et sur des vêtements sacrés des églises que sur des voiles également ».

L'édition de la BNM ne donne nulle part la référence à ce texte. Il s'agirait ici de Théophanes de Sygriana (mort en 817), auteur d'une *Chronographie*, selon l'index de l'*Universalis*.

\* 2) 175:16 à 176:2 (BNM, p. 345, n. 6). Cf. app. B, chap. 10, no 1.

« La Croix ne fut pas fi fatale ni d'un fi mauvais augure à nos pauvres Gafpefiens: elle fut plutôt dans leur País, comme l'Arc-en-ciel que Dieu fit paroître autrefois à la face de tout l'Univers, pour confoler le genre humain, avec promesse de ne le plus punir d'un fecond deluge ».

Genèse, 9, 14-15.

« Lorsque j'assemblerai les nuées sur la terre et que l'arc apparaîtra dans la nuée, je me souviendrai de l'alliance qu'il y a entre moi et vous et tous les être vivants, en somme toute chair, et les eaux ne deviendront plus un déluge pour détruire toute chair ».

\* 3) 195:9 à 196:3 (BNM, p. 355, n. 22). Allusion à portée édifiante. Cf. app. B, chap. 10, no 2.

« (...) que comme le Peuple d'Ifraël, qui avoit vécu long-tems dans la negligence & le mépris des Commandemens de la Loi, ne put contenir fes larmes, lorfqe le Grand-Prêtre Helchias leur fit le recit fidele des bienfaits qu'ils avoient reçûs de Dieu, & le jufte reproche de l'ingratitude où ils avoient vécu fi long-tems, fans en reconnoître les excellences & les grandeurs; ainfi tous nos Porte-Croix fondoient en larmes, lorfqe le Pere Miffionnaire leur expliqua les avantages & les benedictions qu'ils avoient reçûs de la Croix ».

II, Roi, 22, 11-14.

« En entendant les paroles contenues dans le livre de la Loi, le roi déchira ses vêtements. Il donna cet ordre au prêtre Hilqiyyahu [Helchias], [...]: « Allez consulter Yahvé pour moi et pour le peuple, à propos des paroles de ce livre qui vient d'être trouvé. Grande doit être la colère de Yahvé, qui s'est enflammée contre nous parce que nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre, en pratiquant tout ce qui y est écrit ».

### **Chapitre 11: Relation du pénible voyage de l'auteur**

\* 1) 200:8 à 200:15 (BNM, p. 357, n. 1). Allusion introductive et édifiante. Cf. app. B, chap. 11, no 1.

« C'étoit auffi fans doute dans cette penfée que l'Apôtre faint Paul difoit, qu'il pouvoit toutes chofes avec la grace de celui qui luy donnoit la force de tout entreprendre, & de tout faire pour fa gloire & le falut des ames ».

I, Corinthiens, 15:10.

« C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce a mon égard n'a pas été stérile. Loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous: oh! non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est avec moi ».

\* 2) 223:13 à 224:14 (BNM, p. 369, n. 29). Allusion édifiante. Cf. app. B, chap. 11, no 2.

« La feule penfée d'un JESUS-CHRIST mourant fur la Croix, abandonné de tout le monde, nous donnant un exemple admirable du facrifice que nous devons faire de nôtre vie pour le falut des ames, jointe à la reflexion que je fis fur la mort de faint François Xavier, expirant dans fa petite cabanne, deftitué de tous les fecours humains, me combla de joie & de confolation au milieu de mes peines: & il eft vrai que je fus pour lors perfuadé, mieux que jamais, que Dieu a un trefor de graces & de benedictions, qu'il reverfe uniquement pour les Miffionnaires, qui fe confient & s'abandonnent entierement aux foins amoureux de fa Providence, parmi les dangers & les perils les plus affreux de leurs Miffions, & de leurs travaux Apoftoliques ».

La mort tragique et solitaire de saint François Xavier est souvent évoqué. Nous n'avons pu vérifier l'ouvrage de Bouhours à ce sujet. Selon Ouellet, Bouhours en parle des pages 431 à 434 (BNM, p. 369, n. 29).

3) 250:7 à 250:13 (BNM, p. 379, n. 44). Comparaison par différenciation. Cf. app. B, chap. 11, no 3.

« (...) il étoit trop digne de compaffion, pour se contenter d'en être feulement les fimples fpectateurs, comme le fut autrefois Neron de l'embrafement de la Ville de Rome ».

Suetone, *Vies des 12 Césars*, op. cit., livre 6, chap. 38.

« Sous prétexte qu'il étoit choqué par la laideur des anciens édifices, par l'étroitesse et par les sinuosités des rues, il incendia Rome. [...] Néron contemplait cet incendie du haut de la tour de Mécène et charmé, disait-il, par la beauté des flammes, il chanta la prise d'Ilion dans son costume de théâtre ».

4) 250:13 à 250:16 (BNM, p. 380, n. 45). Comparaison par différenciation. Cf. app. B, chap. 11, no 3.

« (...) ou comme Alexandre, de Perfepolis, reduite en cendres par le confeil de fes concubines ».

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, texte établi et traduit par Paul Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 1976, livre 17, ch. 72, 2-6.

« Et l'une des femmes présentes --une Athénienne nommée Thais-- déclara que le plus beau des hauts faits accomplis par Alexandre en Asie serait qu'il formât avec elles un cortège dionysiaque pour mettre le feu au palais et que des mains féminines anéantissent en un rien de temps ce qui faisait la gloire de la Perse. [...] Elle fut la première, après le roi, à jeter sa torche enflammée contre le palais ».

5) 250:20 à 250:22 (BNM, p. 380, n. 46). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 11, no 3.

« Jamais la pieté d'Enée, qui retira Anchife hors de l'embrafement de Troye ».

Virgile, *Énéide*, 634-707.

« Dès que je fus arrivé à la maison paternelle, à notre vieille demeure, ma première idée était de transporter mon père sur les hauteurs, et ce fut lui

que je vins tout d'abord trouver. Mais il refuse de survivre à la ruine de Troie et d'affronter l'exil. [...] Nous le supplions de ne pas vouloir tout perdre et de ne pas peser encore sur le destin qui nous écrasait. [...] Alors, seulement vaincu par ces présages, [il cède]. [...] Eh bien donc, cher père, place-toi sur mon cou, mes épaules te porteront, et cette charge ne me sera point lourde. Quoi qu'il puisse nous advenir, les dangers nous seront communs à l'un et à l'autre, et le salut aussi ».

6) 250:22 à 251:5 (BNM, p. 380). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 11, no 3.

« (...) ni celle de ces trois enfans genereux, qui fauverent leur pere des incendies du Vefuve, ne fut mieux reпреfentée que par ces pauvres meres ».

Impossible de trouver la référence. Pline, qui parle, dans deux de ses lettres, de l'éruption du Vésuve, n'évoque pas cette anecdote.

\* 7) 259:14 à 259:21 (BNM, p. 384, n. 57). Comparaison par rapprochement.

« (...) il pleura amerement la mort de sa femme; & comme il aimoit tendrement son enfant, il étoit à peu près comme un autre David, qui demandoit à tout moment, où étoit son cher Absalon ».

II Samuel, 19, 1.

« Alors le roi frémit. Il monta dans la chambre supérieure de la porte et se mit à pleurer; il disait en sanglotant: Mon fils Absalom! mon fils! mon fils Absalom! Que ne suis-je mort à ta place! Absalom mon fils! mon fils! »

\* 8) 266:13 à 268:4 (BNM, p. 388, n. 69). Allusion édifiante. Cf. app. B, chap. 11, no 4.

« Il ne me fut pas beaucoup difficile de trouver le sujet de la première harangue que je devois faire à ces pauvres Infidèles; il fut à peu près le même que celui de saint Paul, quand il prêcha pour la première fois dans Athènes, la foi de JESUS-CHRIST aux Areopagites. Ce grand Apôtre ayant considéré cette fameuse inscription, que les Athéniens avoient fait graver en lettres d'or sur le frontispice du Temple ... ».

Actes des Apôtres, 17, 22-27.

« Athéniens, à tous égards vous êtes, je le vois, les plus religieux des hommes. Parcourant en effet votre ville et considérant vos monuments sacrés, j'ai trouvé jusqu'à un autel avec l'inscription: Au dieu inconnu. Eh bien, ce que vous adorez sans connaître, je viens, moi, vous l'annoncer. Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qui s'y trouve, lui, le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite pas dans des temples faits de main d'homme. Il n'est pas non plus servi par des mains humaines, comme s'il avait besoins de quoi que ce soit, lui qui donne à tous vie, souffle et toutes choses. Si d'un principe il a fait tout le genre humain pour qu'il habite sur toute la face de la terre; s'il a fixé des temps indéterminés et les limites de l'habitat des hommes, c'était afin qu'ils cherchent la divinité pour l'atteindre, si possible, comme à tâtons et la trouver; aussi bien n'est-elle pas loin de chacun de nous. C'est en elle en effet que nous avons la vie, le mouvement et l'être ».



Les allusions 9 à 19 sont celles de la lettre de Valentin Leroux, lettre que Leclercq a transcrit en entier dans son chapitre 11. Cf. app. B, chap. 11, no 5.

\* 9) 283:12 à 283:14 (BNM, p. 396, n. 90).

« Et nos debemus pro fratibus nostris animas ponere ».

Jean, 3, 16.

« Nous avons connu l'amour, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; nous aussi, nous devons donner nos vies pour nos frères ».

Seule la seconde partie (en italique) est citée par Valentin Leroux.

\* 10) 284:5 à 284:7 (BNM, p. 396, n. 91).

« Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi ».

Matthieu, 28, 19-20.

« Allez, faites de toutes les nations des disciples, en les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et enseignez-leur à observer ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde ».

\* 11) 285:3 (BNM, p. 396, n. 92).

« Exivi à patre, & veni in mundum ».

Jean, 16, 28.

« Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde ».

\* 12) 285:21 (BNM, p. 397, n. 93).

« Profuit tanquam morti defunctos ».

I Corinthiens, 4, 9.

« Dieu a fait des Apôtres les derniers des hommes, des condamnés à mort en quelque sorte ».

\* 13) 286:15 à 286:16 (BNM, p. 397, n. 94).

« Perit in tua scientia frater pro quo Christus mortuus est ».

Paul explique aux Corinthiens qu'on peut manger de la viande sacrifiée aux idoles, mais qu'il faut prendre garde de scandaliser les faibles qui pourraient mal interpréter cette indifférence, car « ainsi le faible périra par ta connaissance, le frère pour lequel Christ est mort (I Corinthiens, 8, 11) ». Le sens du verset est détourné par Valentin Leroux et la citation se comprend hors contexte: « ton frère périra [faute] de ta connaissance, celui-là même pour qui Christ est mort ».

\* 14) 291:11 à 291:12 (BNM, p. 399, n. 98).

« Quod debuimus facere fecimus, fieri inutiles fumus ».

Luc, 17, 10.

« Nous avons fait ce que nous devons faire: nous sommes des serviteurs inutiles ».

\* 15) 291:20 à 291:21 (BNM, p. 399, n. 99).

« Qui crediderit falvus erit, qui non crediderit condemnabitur ».

Marc, 16, 16.

Après avoir cité plus haut la fin de l'Évangile de Matthieu, Valentin Leroux cite maintenant la fin de l'Évangile de Marc sur le même sujet: « Puis il leur dit: allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création, *celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* ».

\* 16) 294:1 (BNM, p. 400, n. 101).

« Ad oves, quae perierunt domus Ifraël ».

Matthieu, 10, 6.

L'Évangile de Matthieu, présentant la mission des Apôtres leur donne les instructions suivantes: « N'allez pas vers les païens, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains, allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. Allez, prêchez, et dites: le royaume des cieus est proche ».

\* 17) 295:2 (BNM, p. 400, n. 102).

« (...) in ruinam, & in refurrectionem multorum ».

Luc, 2, 34.

Au temple, Siméon dit à Marie: « Voici, cet enfant est destiné à amener la chute et le relèvement de plusieurs en Israël ».

\* 18) 295:4 à 295:7 (BNM, p. 401, n. 103).

« (...) quid ultra potui facere vineae mea? expectavi ut faceret uvas, & fecit labrufcas ».

Esaïe, 5, 4.

« *Qu'y avait-il encore à faire à ma vigne Que n'ai-je fait pour elle? Pourquoi, quand ai-je espéré qu'elle produirait de bons raisins en a-t-elle produit du mauvais?* »

\* 19) 296:10 à 296:12 (BNM, p. 401, n. 104).

« Ut iustificeris in fermonibus tuis, & vincas cum iudicaris ».

Romains, 3, 4.

Dieu doit être reconnu pour vrai de tous: « selon ce qu'il est écrit: afin que tu sois trouvé juste dans tes paroles, et que tu triomphe lorsqu'on te juge ».

## Chapitre 12: De la croiance des Gafpefiens touchant l'immortalité de l'Ame

1) 308:7 à 308:15 (BNM, p. 409, n. 1). Allusion introductive.

« Ceux qui ont fait mourir dans leurs opinions erronées, l'ame avec le corps, comme un Epicure & un Sardanapale, étoient bien dignes de compaffion, puifqu'eux-mêmes vouloient ceffer d'être hommes, pour devenir femblables aux bêtes ».

*Doctrines et Maximes d'Epicure*, traduction, notes et préface de M. Solovine, Paris, Hermann, 1965.

Maxime 2: « La mort n'est rien pour nous, car ce qui est dissous est privé de sensibilité, et ce qui est privé de sensibilité n'est rien pour nous. »

2) 308:15 à 309:4 (BNM, p. 409, n. 3). Allusion introductive.

« (...) & il faut avouer que Pythagore ne connoiffoit gueres bien, tout fçavant qu'il étoit, l'excellence d'une ame raifonnable, lorfqu'il la logeoit après la mort, par fa Metempficofe, dans le corps des animaux les plus vils & les plus immondes de la terre ».

Allusion aux lois morales et politiques de Pythagore. Pour Pythagore, grâce à la Métempsycose, chaque être reparait après sa mort sous une même forme ou sous une forme différente. Tous les êtres ont une existence commune avec le tout.

(Source: *Le Biblion de Pythagore, lois morales et politiques*, traduction d'Albert Slosman, Paris, Laffont, 1980.)

3) 326:11 à 327:9 (BNM, p. 419, n. 24). Cf. app. B, chap. 12, no 1.

« De ces faux principes, appuiez fur une tradition auffi fabuleufe que celle-ci, ils ont tiré ces confequences extravagantes: Que toutes les chofes étoient animées & que les ames n'étoient rien autre chofe, que l'ame de ce qui étoit animé: Que l'ame raifonnable étoit une image fombre & noire de l'homme même: Qu'elle avoit des pieds, des mains, une bouche, une tête, & toutes les autres parties du corps humain: Qu'elle avoit encore la même neceffité de boire, de manger, de fe vêtir, de chaffer & pêcher, que lorfqu'elle étoit dans le corps; d'où vient que dans leurs regals & feftins ils fervoient toujourns la portion de ces ames ».

RJ 1634, vol. 6, 174:24 à 176:4 (chap. 4).

« Deplus, les Sauvages fe perfuadent que non feulement les hommes & les autres animaux: mais auffi que toutes les autres chofes font animées, & que toutes les ames font immortelles, ils fe figurent les ames comme vn (sic) ombre de la chofe animée, n'ayans iamais ouy parler d'vne chofe purement fpirituelle, ils fe representent l'ame de l'homme, comme vne image fombre et noire, où comme vne ombre de l'homme mefme, luy attribuant des pieds, des mains, vne bouche, vne tefte, & toutes les autres parties du corps humain. Voila pourquoy ils difent que les ames boient & mangent, auffi leurs donnent-ils à manger quand quelqu'vn meurt, iettant la meilleure viande qu'ils ayent dans le feu ».

## Chapitre 14: Des Souverains & des Loix des Gafpefiens

Cf. app. B, chap. 14, no 2.

1) 388:6 à 388:12 (BNM, p. 457, n. 28).

« Tous les Gafpefiens doivent indifpenfablement affifter les malades; & il faut que ceux qui ont de la viande ou du poiiffon en abondance, en donnent à ceux qui font dans la neceffit   ».

HC. 389:1 à 398:3 (chap. 26).

« 4. Qu'on doit affifter les malades, & ne fouffrir de mendians, n'y aucun en difette fans luy faire part de fes biens ».

2) 388:13 à 388:18 (BNM, p. 457, n. 29).

« C'eft un crime chez nos Sauvages, de n'  tre pas hofpitalier: ils re  oivent charitablement dans leurs cabannes, les Etrangers qui ne font pas de leurs ennemis ».

HC. 389:4 à 389:6 (chap. 26).

« 5. De recevoir courtoifement les paffans qui ne leur font point ennemis, & de fe rendre l'hofpitalit   reciproque ».

3) 388:19 à 389:3 (BNM, p. 457, n. 30).

« Ils doivent avoir un grand foin des os des morts, & d'enterrer tout ce qui   toit    l'ufage du d  funt; afin que les efprits de chaque chofe, comme de fes raquettes, fuzils, haches, chaudieres, &c. luy rendent fervice dans le Pais des Ames ».

HC. 389:7 à 389:9 (chap. 26).

« 6. D'avoir un grand foin des os des deffuncts, & de faire des prefens pour le foulagement des ames en l'autre vie ».

4) 389:4 à 389:9 (BNM, p. 457, n. 32).

« Il eft permis de rompre les mariages & les d  clarer nuls, felon les Loix Gafpefiennes, quand ceux qui font mariez n'ont plus d'amiti   les uns pour les autres ».

HC. 389:13 à 389:15 (chap. 26).

« 8. Qu'on puiffe rompre un mariage quand les mariez ont rompu d'amiti  , & que l'un des deux le defire ou procure ».

5) 389:10 à 389:20 (BNM, p. 458, n. 33).

« Il eft honteux de fe f  cher ou de s'impatier, pour les injures qu'on peut dire, ou les difgraces qui arrivent aux Sauvages;    moins que ce ne foit pour d  fendre l'honneur & la reputation des morts, qui ne peuvent, difent-ils, fe vanger eux-m  mes, ni tirer raifon des infultes & des affronts qu'on leur fait ».

HC. 389:16    389:19 (chap. 26).

« 9. Que perfonne ne s'impatiente ou fafche pour chofe qui arrive, s'il ne veut   tre eftime femme ou efemin  , finon qu'il y allaft de l'honneur des

deffuncts qui ne fe peuvent vanger, ou tirer raifon des offences ».

6) 389:21 à 390:3 (BNM, p. 458, n. 34).

« Il eft défendu par les Loix & Coûtumes du païs, de pardonner, ni de faire grace à aucun de leurs ennemis; à moins qu'on ne faffe pour eux de grands prefens à toute la Nation, ou à ceux qui ont été offenfez ».

HC. 388:21 à 388:23 (chap. 26).

« 1. Pour premiere maxime, ils tiennent de ne pardonner iamais, ny faire grace à aucun de leurs ennemis, que par de grands prefens ».

### **Chapitre 15: Des moeurs des Gafpefiens**

1) 392:10 à 392:15 (BNM, p. 461, n. 1). Cf. app. B, chap. 15, no 2.1.

« Ils font tous naturellement bien-faits de corps, d'une riche taille, haute, bien proportionnée, & fans aucune difformité; puiffans, robuftes, adroits, & d'une agilité furprenante ».

RJ 1634, vol. 6, 228:1 à 228:12 (chap. 5).

« Si nous commençons par les biens du corps, ie diray qu'ils les poffedent avec auantage: ils font grands, droicts, forts, bien proportionnez, agiles, rien d'effeminé ne paroift en eux.[...]I'ai quafi creu autrefois que les Images des Empereurs Romains reprefentoient pluftoft l'idée des peintres, que des hommes qui euffent iamais efté, tant leurs teftes font groffes & puiffantes, mais ie voy icy fur les épaules de ce peuple les teftes de Iules Cefar ».

2) 392:22 à 394:10 (BNM, p. 462 et suivantes, n. 3, 4, 7 et 8). Cf. app. B, chap. 15, no 2.2.

« (...) mais les uns & les autres d'un maintien grave, ferieux, & fort modefte; marchant posement, comme s'ils avoient toujourns quelque groffe affaire à ruminer, & à décider dans leur efprit. Leur couleur eft brune, olivâtre & bazanée; mais leurs dents font extrêmement blanches, peut-être à caufe de la gomme de fapin, qu'ils mâchent fort fouvent, & qui leur communique cette blancheur. Cette couleur cependant ne diminuë rien de la beauté naturelle des traits de leur vifage: & on peut dire avec vérité, qu'on voit dans la Gafpefie d'auffi beaux enfans, & des perfonnes auffi bien faites qu'en France; entre lefquelles il n'y a pour l'ordinaire ni boffus, boiteux, borgnes, aveugles, ni manchots. Ils jouiffent d'une fanté parfaite, n'étant pas fujets à une infinité de maladies comme nous: ils ne font ni trop gras, ni trop maigres: et l'on ne voit pas chez les Gafpefiens, de ces gros ventres pleins d'humeurs & de graiffe: auffi les noms de gouttes, de pierre, de gravelle, de galle, de colique, de rhumatifme, leur font entierement inconnus ».

HC. 341:11 à 341:14 (chap. 22).

« Toutes les Nations & peuples Indiens, & Sauvages que nous auons veus en noftre voyage, font prefque tous de couleur brune, oliuatre ou bazanné (excepté les dents qu'ils ont merueilleufement blanches) ».

Ce passage de Sagard est copié sur Lescarbot (HNF. p. 375-376) car les termes utilisés sont identiques. Mais on peut présumer que Leclercq a copié Sagard puisque la suite ne se trouve pas dans Lescarbot (ou seulement

partiellement):

HC.342:1 à 342:24 (chap. 22).

« Cette couleur pourtant ne diminuë en rien de leur beauté naturelle, des traicts de leur vifage, ny de la iufte proportion de leur corps, qui ne cedent en rien à ceux d'icy, car ils font tous generalement bien formez & proportionnez fans difformité aucune, marchent droit avec un maintien grave et modefte, fans être aucunement courbé, boffu, vouté, boiteux, borgnes ou aueugles, d'où vous voyez d'auffi beaux enfans, & des perfonnes d'auffi bonne grace qu'il y en sçauroit auoir en France [...] Ils font de mefme grandeur & hauteur que par deça, tous difpos, gays, & alaigres, ieunes & vieux ne font point valetudinaires comme la plufpart de nous autres, ny fuiets à la goutte, comme beaucoup de perfonnes à leur ayfe, il n'y a pas mefme de ces gros ventres pleins d'humeurs & de graiffe, que nous auons icy, car ils ne font ny trop gras ny trop maigres, auffi n'ont-ils pas trop de quoi s'engraiffer, & c'est ce qui les maintient en fanté ».

3) 395:4 à 396:5 (BNM, p. 467, n. 15). Cf. app. B, chap. 15, no 4.

« Si c'est un grand bien, que d'être délivré d'un grand mal, nos Gafpefiens fe peuvent dire heureux; parce qu'ils n'ont point d'avarice, ni d'ambition, qui font les deux cruels boureaux, qui donnent la gêne & la torture à une infinité de perfonnes. Comme ils n'ont ni Police, ni Charge, ni Dignité, ni Commandement qui foit abfolu, n'obeiffant, comme nous auons dit, à leurs Chefs & à leurs Capitaines, qu'autant qu'il leur plaît; ils ne fe mettent guere en peine d'amaffer des richeffes, ni de fe faire une fortune plus confiderable, que celle qu'ils poffedent dans leurs bois. Ils font affez contens, pourvû qu'ils aient dequoy vivre, & qu'ils aient la reputation d'être bons guerriers & bons chaffeurs, en quoy ils mettent toute leur gloire & leur ambition ».

RJ 1634, vol. 6, 230:7 à 230:18 (chap. 5).

« De plus, fi c'est vn grand bien d'estre deliuré d'vn grand mal, nos Sauages font heureux, car les deux tyrans qui donnent la gehenne & la torture à vn grand nombre de nos Europeans, ne regnent point dans leurs grands bois, i'entends l'ambition & l'auarice; Comme ils n'ont ny police, ny charges, ny dignitez, ny commandement aucun, car ils n'obeyffent que par bien-veillance à leur Capitaine; auffi ne fe tuent ils point pour entrer dans les honneurs; d'ailleurs comme ils fe contentent feulement de la vie, pas un d'eux ne fe donne au Diable pour acquerir des richeffes ».

RJ 1634, vol. 6, 240:6 à 240:9 (chap. 5).

« ils n'ont que leur feul plaifir & contentement en veuë, adjouftez la crainte de quelque blafme, & la gloire de paroiftre bons chaffeurs, voilà tout ce qui les meut dans leurs operations ».

4) 396:20 à 397:4 (BNM, p. 468, n. 20). Cf. app. B, chap. 15, no 6.

« Jamais ils ne fe querellent & ne fe fâchent entr'eux, non pas à caufe de l'inclination qu'ils ont à pratiquer la vertu; mais pour leur propre fatiffaction, & dans la crainte, comme nous venons de dire, de troubler leur repos, dont ils font tout à-fait idolatres ».

RJ 1634, vol. 6, 230:19 à 230: 23 (chap. 5).

« Ils font profeffion de ne fe point fâcher, non pour la beauté de la vertu, dont ils n'ont pas feulement le nom mais pour leur contentement & plaifir, ie veux dire, pours s'affranchir des amertumes que caufe la fâcherie ».

5) 399:19 à 399:24 (BNM, p. 470, n. 24). Cf. app. B, chap. 15, no 8.

« En un mot, ils font état de ne rien aimer, & de ne point s'attacher aux biens de la terre; afin de ne point avoir de douleur, ni de trifteffe quand ils les perdent ».

RJ 1634, vol. 6, 236:28 à 236:30 (chap. 5).

« Ils font fort liberaux entr'eux, voire ils font eétat de ne rien aimer, de ne point s'attacher aux biens de la terre, afin de ne fe point attriffter s'ils les perdent ».

6) 400:4 à 401:1 (BNM, p. 470, n. 28). Cf. app. B. Chap. 15, no 9.

« Ils ont de la force, & beaucoup de conftance pour fouffrir genereufement les difgraces ordinaires, & communes à tous les hommes. [...] Ils fupportent les travaux les plus rudes, avec une conftance admirable. Ils ont de la patience, à faire confufion aux Chrêtiens, dans leurs maladies: qu'on crie, qu'on tempête, qu'on chante & qu'on danfe dans la cabanne, il eft bien rare que le malade s'en plaigne; il fe contente de ce qu'on luy donne, & prend fans repugnance ce qu'on luy prefente, pour le rétablir dans fa premiere fanté ».

RJ 1634, vol. 6, 232:6 à 232:16 (chap. 5).

« Qui fait profeffion de ne fe point fafcher, doit faire profeffion de patience; les Sauvages nous paffent tellement en ce point, que nous en deurions eftre confus: ie les voyois dans leurs peines, dans leurs trauaux fouffrir avec allegrefse [...] Je n'ay rien veu de fi patient qu'un Sauvage malade: qu'on crie, qu'on tempefte, qu'on faute, qu'on danfe, il ne fe plaint quafi iamais ».

7) 402:10 à 403:4 (BNM, p. 471, n. 30). Cf. app. B, chap. 15, no 11.

« (...) & comme ils font extrêmement vindicatifs envers les Etrangers, ils en confervent le reffentiment dans leur coeur, jufqu'à ce qu'ils fe foient entierement vangez de l'injure ou de l'affront qu'on leur aura fait mal à propos ».

RJ 1634, vol. 6, 234:19 à 234:20 (chap. 5).

« Ils ne font point vindicatifs entr'eux, fi bien enuers leurs ennemis ».

RJ 1634, vol. 6, 244:7 à 244:9 (chap. 6).

« I'ay fait voir dans mes lettres precedentes combien les Sauvages font vindicatifs enuers leurs ennemis, avec quelle rage & quelle cruauté ils les traittent ».

8) 405:9 à 406:20 (BNM, p. 474, n. 37 à 40). Cf. app. B, chap. 15, no 13.

« Vous leur verrez nourrir leurs parens, les enfans de leurs amis, des femmes veuves, des orphelins & des vieillards; fans jamais leur faire aucun reproche de la nourriture, ou des autres fecours qu'ils leur donnent. Il faut affûrement avouer que c'eft là une veritable marque d'un bon coeur, & d'une ame genereufe: auffi eft-il vrai de dire, que l'injure la plus fenfible parmi eux, c'eft de reprocher à un Sauvage, qu'il eft Medoufaoûck, c'eft à dire qu'il eft avare. Voila pourquoy, quand on leur refufe quelque chofe, ils difent fierement, Tu es un avare: ou bien, Tu aimes cela, aimes-le donc tant que tu voudras; mais tu feras toujours un avare, & un homme fans coeur. Ils font cependant ingrats envers les François ... ».

RJ 1634, vol. 6, 236:28 à 238:12 (chap. 5).

« (...) l'vne de leurs grandes injures parmy eux, c'est de dire cét homme aime tout, il est auare: si vous leur refusez quelque chose, voici leur reproche, comme ie remarquay l'an passé, Khifakhitan sakhita, tu aime cela, aime le tant que tu voudras: ils n'ouurent point la main à demy quand ils donnent, ie dis entr'eux, car ils font ingrats au possible envers les étrangers. Vous leur verrez nourrir leurs parents, les enfans de leurs amis, des femmes veuves, des orphelins, des vieillards, sans iamais leur rien reprocher, leur donnans abondamment quelquefois des Originaux (sic) tous entiers: c'est véritablement vne marque d'un bon coeur, & d'une ame genereuse ».

9) 413:10 à 413:18 (BNM, p. 477). Comparaison par rapprochement.

« (...) s'abandonnant entièrement à la douleur & à la tristesse [...] elles se pendent & s'étranglent, comme autrefois les femmes & les filles Millefiennes, que la seule appréhension d'être exposées toutes nues dans les places publiques, selon la Loi que l'on fit exprès, empêcha de commettre de semblables cruautés ».

Nous n'avons pas trouvé la référence de cette allusion. L'édition de la BNM n'en donne pas non plus la référence.

10) 420:17 à 421:1 (BNM, p. 482, n. 62). Cf. app. B, chap. 15, no 16.

« Ils font naturellement volages, moqueurs, médifans, et diffimulez: ils ne font fideles à leurs paroles, qu'autant qu'ils font retenus ou par la crainte, ou par l'esperance; & ils croiroient qu'on n'auroit pas d'esprit, d'être fidele contre son intérêt ».

RJ 1634, vol. 6, 246:22 à 246:29 (chap. 6).

« La menterie est aussi naturelle aux Sauvages que la parole, non pas entr'eux, mais envers les étrangers; en fuite dequoy l'on peut dire, que la crainte & l'esperoir, en un mot, que l'intéresse est la mesure de leur fidélité, ie ne me voudrois confier en eux qu'autant qu'ils craindroient d'estre punis s'ils manquoient à leur deuoir, ou qu'ils espereroient d'estre recompensés s'ils estoient fideles ».

11) 421:1 à 421:12 (BNM, p. 482, n. 63-64). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 15, no 17.

« Leurs juremens se font comme ceux des Romains; ils jurent par le Soleil, qu'ils ont adoré comme leur Divinité; par leurs enfans, par leurs peres, & par tout ce qu'ils estiment de plus cher & de plus considerable: comme les Romains qui juroient autrefois par Jupiter, par Cesar, & par les Dieux immortels ».

12) 422:7 à 422:10 (BNM, p. 483, n. 65). Cf. app. B, chap. 15, no 18.

« Jamais on n'a pu mieux appliquer qu'à nos Gaspefiens, les paroles du Distique, Rustica progenies nefcit habere modum; parce qu'en effet ils ne sçavent ce que c'est de civilité, ni de bien-feance ».

« La gent paysanne ne saurait faire de manière » : nous n'avons pas trouvé la référence à ce distique.



13) 423:9 à 423:12 (BNM, p. 484, n. 68). Cf. app. B, chap. 15, no 18.

« (...) & cependant tout est civil chez eux; car tout ce qui donne du contentement aux fens, passe pour honnête ».

RJ 1634, vol. 6, 260:10 à 260:11 (chap. 6).

« (...) & cependant il n'y a aucune incivilité parmi eux; car tout ce qui donne du contentement aux fens, passe pour honnête ».

14) 423:13 à 425:2 (BNM, p. 484, n. 69). Cf. app. B, chap. 15, no 19.

« Ils font sales & vilains dans leurs cabannes, dont les avenues sont remplies d'ordures, de plumes, de copeaux, de raclures de peaux ... »

RJ 1634, vol 6, 260:13 à 260:18 (chap. 6).

« J'ay dit qu'ils sont sales dans leurs demeures, l'avenue de leurs Cabanes est une grange à pourceaux. [...] au troisieme jour ces branches sont pleines de poil, de plumes, de cheveux, de copeaux, de raclures de bois ».

#### **Chapitre 16: Du Mariage des Gafpéfiens**

\* 1) 441:9 à 441:14 (BNM, p. 499, n. 9). Comparaison par rapprochement.

« il doit fervir, & donner toutes les pelleteries qu'il fait à la chaffe; à peu près comme fit autrefois Jacob, qui fervit son beau-pere Laban, avant que d'épouser Rachel ».

Genèse, 29, 18-20.

« Jacob aimait Rachel. Il répondit: « Je te servirai sept années pour Rachel, ta fille cadette ». Laban dit: « Mieux vaut la donner à toi qu'à un étranger; reste chez moi. ».

2) 442:15 à 443:12 (BNM, p. 500, n. 12). Cf. app. B, chap. 16, no 5.

« Comme ils sont tous également pauvres & riches, l'intérêt ne préside jamais à leurs mariages; aussi n'est-il pas question de douaire, de possession, ni d'héritage, de contract, ni de Notaire, qui reglent les biens des deux parties en cas de divorce: c'est assez qu'ils aient une couverture, ou quelque robe de castor pour se mettre en ménage; & tout ce que les plus riches peuvent espérer, c'est une chaudière, un fusil, un bateau, un couteau, une hache, un canot, & quelques autres bagatelles, qui sont toutes les richesses de ces nouveaux mariés ».

HC. 298:10 à 298:27 (chap. 17).

« De douaire il ne s'en parle point, non plus que de trousseaux, ni de possessions, & encore moins d'argent, aussi quand il arrive divorce, le mari n'est tenu de rien, ny la femme de lui rendre compte, chacun prenant ce qui lui appartient, qui n'est pas fouer grand chose, un peu de fourrures, un peu de raffinades & quelques esclaves. Item voyez tout, car les richesses principales qu'ils demandent en la personne qu'ils recherchent, sont celles de l'esprit & non de la terre, car mieux vaut un homme ou une fille sans argent que de l'argent sans homme ou fille vertueuse, c'est le sentiment de tous les bons Chrétiens, qui s'accordent en cela avec tous les barbares[...] Comme il n'y a point de contrat passé devant Notaires, aussi est-il facile de rompre leur mariage ».

3) 447:10 à 448:19 (BNM, p.503-504, n. 25). Cf. app. B, chap. 16, no 8.

« Ils s'aiment cordialement, & s'accordent admirablement bien; vous ne voyez point de querelles, d'inimitiez, ni de reproches parmi eux: les hommes laissent la disposition du ménage aux femmes, sans les inquiéter: elles coupent, elles tranchent, elles donnent comme il leur plaît, sans que le mari s'en fâche; & je peux dire, que je n'ai jamais vu le Chef de la cabanne où je demeurois, demander à sa femme, ce que devenoit la viande d'orignac & de castor, quoique tout ce qu'il en avoit amassé diminuât assez vite. Je n'ai non plus jamais ouï les femmes se plaindre, de ce qu'on ne les invitoit pas aux festins, ni aux confeils; que les hommes se divertissoient, & mangeoient les bons morceaux; qu'elles travailloient incessamment, allant querir le bois pour le chauffage, faissant les cabannes, passant les peaux, & s'occupant en d'autres travaux assez pénibles, qui ne se font que par les femmes. Chacun fait son petit devoir doucement, paisiblement, & sans dispute ».

RJ 1634, vol. 6, 232:31 à 234:14 (chap. 5).

« Ils s'entraiment les uns les autres, & s'accordent admirablement bien; vous ne voyez point de disputes, de querelles, d'inimitiez, de reproches parmi eux, les hommes laissent la disposition du ménage aux femmes sans les inquiéter; elles coupent, elles tranchent, elles donnent comme il leur plaît, sans que le mari s'en fâche. Je n'ay jamais vu mon hôte demander à une jeune femme étourdie qu'il tenoit avec foy, que devenoient les viures, quoy qu'ils diminuassent assez vite. Je n'ay jamais ouï les femmes se plaindre de ce que l'on ne les invitoit aux festins, que les hommes mangeoient les bons morceaux, qu'elles travailloient incessamment, allant querir le bois pour le chauffage: faissants les Cabanes, passant les peaux, & s'occupans en d'autres oeuvres assez pénibles, chacun fait son petit affaire doucement, & paisiblement sans dispute ».

#### **Chapitre 17: De la maniere dont les Gafpefiens font la guerre.**

1) 450:1 à 451:5 (BNM, p. 507, n. 2 et 3). Cf. app. B, chap. 17, no 1.

« Si nous recherchons les motifs & les sujets particuliers qui ont animé ces Peuples à la guerre, nous n'en trouverons pas d'autres, que le desir de vanger une injure qu'ils ont reçue, ou plutôt l'ambition de se faire craindre & redouter des Nations étrangères: d'où vient qu'on a vu des Sauvages traverser de grands Pays, avec quelques poignées de bled d'Inde pour toute provision; coucher sur la neige, souffrir la faim & la soif, & s'exposer aux injures du tems, dans les faisons les plus rigoureuses; attendre des dix à quinze jours derrière un arbre, pour trouver l'occasion de surprendre, combattre, vaincre leurs ennemis. [...] L'intérêt, ni le desir d'étendre les limites de leur Province, ne président jamais dans le Conseil de guerre ».

HNF. p. 445 et 447 (chap. 24).

« Nos Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possession de la terre. [...] Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, Je vous ay battu: ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure reçue [...]. Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuit obscure, ou à la lune par embuche, ou subtilité [...] ilz savent patir à la guerre, coucher parmi les neges & à la gelée, souffrir le chaud, le froid, la faim ».

2) 458:14 à 458:19 (BNM, p. 515, n. 17). Comparaison par différenciation. Cf. app. B, chap. 17, no 3.

« On ne voit pas de bagage, ni de femmes dans leur armée, comme dans celle de Darius, à qui un trop grand attirail fit perdre la vie, avec le Roiaume ».

Darius III, empereur de Perse jusqu'en 330 av. J.-C., fut vaincu par Alexandre le Grand. Plusieurs auteurs anciens, dont Xénophon, ont insisté sur l'importance des troupes perses et des bagages qui les suivaient (consigné dans BNM, p. 515, n. 17, qui cite l'extrait correspond de la *Cyropédie* de Xénophon).

3) 458:19 à 458:24 (BNM, p. 515, n.18). Comparaison par rapprochement. Cf. app. B, chap. 17, no 3.

« Nos Guerriers n'ont rien de fuperflu: ils fe contentent, comme les Soldats d'Alexandre, d'avoir de bonnes armes, & fort peu de provifions ».

Pas de source spécifique. Selon l'étude de Réal Ouellet (BNM, p. 515, n. 18), tous les auteurs anciens notent la légèreté des troupes d'Alexandre.

4) 462:11 à 462:22 (BNM, p. 519, n. 28 et 29). Comparaison par rapprochement (copiée sur Lescarbot). Cf. app. B, chap. 17, no 4.

« (...) femblables en cela à nos anciens Gaulois, qui ne faifoient pas moins de trophée que nos Gafpefiens, de la tête de leurs ennemis, qu'ils laiffoient pendre au poitrail de leurs chevaux ».

HNF. 449:40 à 449:44 (chap. 24).

« Nos anciens Gaullois ne faisoient pas moins de trophées que noz Sauvages des têtes de leurs ennemis. Car (s'il en faut croire Diodore & Tite-Live) les ayans coupées ilz les rapportoient pendues au poitral de leurs chevaux, & les attachoient solemnellement avec cantiques & louange des victorieux (selon leur coutume) à leurs portes ainsi qu'on feroit vne tête de sanglier ».

Strabon, Géographie, 4,4,5 (cité dans BNM, p. 519, n. 28).

« Je pense à cet usage qui consiste à suspendre à l'encolure de leur cheval les têtes de leurs ennemis quand ils reviennent de la bataille, et à les rapporter chez eux pour les clouer devant les portes ».

5) 465:19 à 465:21 (BNM, p. 521, n. 33 à 36). Comparaison négative.

« Les prifonniers cependant, font ceux qui fouffrent le plus: en effet, fi les Diomedes, les Buziris, les Diocletiens, les Nerons, & leurs femblables, vivoient encore, je crois qu'ils auroient en horreur la vengeance, les fuplices, & la cruauté des Sauvages de la Nouvelle France, & fur tout des Iroquois, envers leurs prifonniers ».

Allusion à Diomède: roi légendaire de Thrace qu'Héraclès fit dévorer par ses chevaux qu'il nourrissait de chair humaine; à Buziri: tyran égyptien qui sacrifiait tous les étrangers qui pénétraient en Égypte; à Dioclétien qui persécuta les chrétiens en 303 ap. J.-C. et les années suivantes; à Néron, empereur romain dont le règne sera qualifié de despotisme sanglant (d'après BNM, p. 521, n. 33 à 36).

6) 468:23 à 469:14 (BNM, p. 525, n. 44). Cf. app. B, chap. 17, no 6.

« Hé bien, vous me tuërez, difent-ils à leurs boureaux; vous me brûlerez: mais auffi il faut que vous fçachiez que j'en ai tué & brûlé plufieurs des vôtres: Si vous me mangez, je me confole d'avoir auffi mangé quelques-uns de vôtre Nation. Faites donc ce que vous voudrez; j'ai des oncles, j'ai des neveux, des freres, & des coufins, qui vangeront bien ma mort, & qui vous feront fouffrir plus de tourmens, que vous n'en fçauriez inventer contre moi ».

HC. 427:14 à 427:20 (chap. 18).

« Et bien vous me tuerez, vous me bruslerez, mais auffi en ay-ie tué plufieurs des vofvres, fi vous me mangez, i'en ay mangé plufieurs de vofvotre Nation: & puis i'ay des freres, i'ay des oncles, des coufins & des parens, qui fçauront bien vanger ma mort, & vous faire encore plus fouffrir que vous n'en fçauriez inuenter contre moy ».

### Chapitre 18: De la chaffe des Gafpefiens

1) 471:22 à 472:19 (BNM, p. 528, n. 3). Cf. app. B, chap. 18, no 2.1.

« L'ornac eft haut comme un cheval; il a le poil grifon, la tête à peu près comme celle d'un mulet, & porte fon bois double comme le cerf, excepté qu'il eft large comme une planche, & long de deux à trois pieds, garni aux deux côtez de cornichons, qui tombent l'Automne, & fe multiplient au Printems, par autant de nouvelles branches qu'il a d'années. Il broute l'herbe, & paît dans les prairies fur le bord des rivieres, & dans les forêts durant l'Eté: il mange en Hiver, les pointes des arbres les plus tendres. Il a le pied fourchu ».

HNF. 422:23 à 422:31 (chap. 20).

« (...) car il est plus haut que le cheval. Il a le poil ordinairement grison, & quelquefois fauve, long quasi comme les doigts de la main. [...] Il porte son bois double comme le Cerf, mais large comme vne planche, & long de trois piedz, garni de cornichons d'vn côté, & au dessus. Le pied en est fourchu comme du Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La chair en est courte & fort delicate. Il paît aux prairies, & vit aussi des tendres pointes des arbres ».

2) 472:17 à 473:10 (BNM, p. 529, n. 4 et 5). Cf. app. B, chap. 18, no 2.2.

« Il a le pied fourchu: le gauche de derrière guerit du haut-mal; mais il faut le prendre, difent les Sauvages, dans le tems qu'il tombe luy même de ce mal, duquel il fe guerit en portant ce pied gauche à fon oreille. On trouve dans fon coeur un petit os, que les Gafpefiens appellent *Oagando hi guidanne*, qui eft un remede fouverain pour faciliter les couches des femmes, & les délivrer des tranchées & des douleurs de l'enfantement, en le prenant dans du bouillon, après l'avoir réduit premierement en poudre ».

HN. p. 575 (chap. 21).

« il est sujet à tomber du haut mal; les Sauvages disent que lors qu'il le sent venir il s'arreste, & que du pied gauche de derrière il se gratte derrière l'oreille tant qu'il en sort du sang, ce qui le guarit [...]. Dans son coeur se trouve un petit os dont les femmes des Sauvages se servent pour aider à leur accouchement, le mettant en poudre & l'avallent dans de l'eau ou du bouillon de la beste ».

3) 474:24 à 475:20 (BNM, p. 531, n. 10). Cf. app. B, chap. 18, no 2.4.

« Les Chaffeurs connoiffent l'endroit de la riviere où il fe retire ordinairement quand il entre en chaleur, s'embarquent la nuit dans leur canot; & approchant de la prairie où il fe retire, broute l'herbe & fe couche ordinairement, l'un contrefait le cri de la femelle, & l'autre prend en même-tems de l'eau dans fon plat d'écorce, & la laiffe tomber goutte à goutte, comme fi c'étoit la femelle même qui quittât fon eau. Le mâle approche & les Sauvages qui font aux aguets le tuent à coups de fuzil: adreffe & fubtilité dont ils ufent auffi à l'égard de la femelle, en contrefaisant le mâle ».

HN. p. 594-595 (chap. 25).

« en ce temps-là la chasse se faisoit la nuit sur les rivières en canot, contrefaisant le cry de la femelle, & puis avec un plat d'écorce, les Sauvages prenoient de l'eau, la laissoient tomber dans l'eau de haut, & le bruit faisoit venir le mâle qui croyoit que ce fust une femelle qui pissait: [...] continuoient de contrefaire toujours le cry de la femelle, les faisoient venir tout proche d'eux; ils estoient tous prests à tirer dessus & ne le manquoient pas ».

4) 476:22 à 477:14 (BNM, p. 532, n. 13). Cf. app. B, chap. 18, no 3.2.

« Les Gafpefiens difent que le caftor eft le bien aimé des François & des autres Europeans, qui les recherchent avec avidité; & je n'ai pû m'empêcher de rire, entendant un Sauvage qui me difoit en se gauffant: *Tahoé meffet kogoûar pajo ne daoûi dogoûil mkobit*. En verité, mon frere, le caftor fait parfaitement bien toutes chofes; il nous fait des chaudieres, des haches, des épées, des couteaux, & et nous donne à boire & à manger, sans avoir la peine de labourer la terre ».

RJ 1634, vol. 6, 296:30 à 298:3 (chap. 9).

« Les Sauvages difent que c'eft l'animal bien aymé des François, des Anglois, & des Bafques, en vn mot des Europeans; i'entendois vn jour mon hofte qui difoit en fe gauffant, *Missi picoutau amifcou*, le Caftor fait toutes chofes parfaitement bien, il nous fait des chaudieres, des haches, des epées, des couteaux, du pain, bref il fait tout ».

5) 477:15 à 478:3 (BNM, p. 533-534). Cf. app. B, chap. 8, no 3.3.

« Cet animal a les pieds courts: ceux de devant font faits en ongles, ceux de derriere en nageoires; à peu près comme les loups marins. Il marche fort lentement. On l'a crû pour un tems amphibie, moitié chair, moitié poiffon; parce qu'il a fa queue à peu près de la figure d'une fole, garnie d'écailles qui ne fe levent pas mais à prefent, on le mange comme poiffon en Carême; foit qu'il le foit en effet, foit pour ôter les abus qui fe commettoient, plufieurs réduifant en queue plus de la moitié du corps de cet animal. Il a la tête groffe & courte: fes machoires font armées de quatre groffes dents tranchantes, fçavoir deux en-haut, & deux en-bas, qui font propres à polir l'or & l'argent, étant dures & douces tout enfemble. C'eft avec ces quatre dents, que le caftor coupe des petites perches pour faire fa cabanne, & des arbres gros comme la cuiffe, qu'il fait tomber juftement dans l'endroit même où il prévoit qu'il (sic) lui feront plus utiles & plus neceffaires ».

HNF. 423:39 à 424:4 (chap. 20).

« pour ce qu'il est amphibie, c'est à dire terrestre & aquatique [...] Le castor est vn animal à peu près de la grosseur d'vn mouton tondu, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est chataignée. Il a les pieds courts,

ceux de devants faits à ongles, & ceux de derriere à nageoires comme les oyes; la queue est comme écaillée, de la forme préque d'une Sole: toutefois l'écaille ne se leve point. C'est le meilleur & le plus delicat de la bête. Quant à la tête, elle est courte & préque ronde, ayant deux rangs de machoires aux côtes, & au devant quatre grands dents trenchantes l'une auprès de l'autre, deux en haut & deux en bas. De ces dents, il coupe des petits arbres, & des perches en plusieurs pieces dont il batit sa maison ».

6) 483:1 à 483:5 (BNM, p. 537, n. 29). Cf. app. B, chap. 18, no 3.5.

« Au Printemps & l'Eté, ils se prennent à la trape, laquelle venant à se détendre, une grosse piece de bois leur tombe dessus le corps, & les affomme ».

RJ 1634, vol. 6, 298:10 à 298:14 (chap. 9).

« Au Printemps, le Castor se prend à l'attrappe amorcée du bois dont il mange: les Sauvages font tres-bien entendus en ces attrapes, lesquelles venant à se détendre, une grosse piece de bois tombe sur l'animal & l'affomme ».

#### **Chapitre 19: Des festins, des danses, & des divertissements des Gafpefiens**

1) 503:1 à 504:1 (BNM, p. 556, n. 12 et 13). Cf. app. B, chap. 19, no 1.

« La façon d'inviter au festin, est sans compliment & sans ceremonie; & on n'invite personne, que tout ce qu'on leur veut donner ne soit cuit auparavant: celui qui traite fait à la porte de sa cabanne, le cri du festin, en disant ces paroles: *Chigouidah, ouikbarlno*: Venez ici dans ma cabanne, car je veux vous regaler. Ceux auxquels ces paroles s'adressent, y répondent par trois ou quatre huées de ho, ho, ho, ho, fortent promptement de chez eux avec leur ouragan, entrent dans la cabanne du festin, prennent la première place qui se présente, fument du tabac dans le calumet du Chef, & reçoivent sans compliment la portion que celui qui partage & distribue la viande, leur jette, ou leur donne au bout d'un bâton ».

RJ 1634, vol. 6, 278:13 à 278:24 (chap. 8).

« Leur façon d'inviter est sans fard & sans ceremonie, quand tout est cuit & prêt à manger (car on n'invite personne auparavant) quelqu'un s'en va par les Cabanes où sont ceux qui doivent être conviés, ou bien même on leur crie ce mot du lieu où se fait le festin: *kchinatonmigaouinaouau*, vous êtes invités au banquet, les hommes auxquels ce mot s'adresse, répondent ho ho, et prenant sur l'heure même leur plat d'eforce et leur cueiller de bois, s'en viennent en la Cabane de celui qui les traite. Quand tous les hommes ne sont pas invités, on nomme ceux qu'on veut convier ».

RJ 1634, vol. 6, 284:14 à 284:18 (chap. 8).

« Ceux qu'on doit traiter sont conviés à la façon que j'ay dit, ils s'en viennent avec leur ouragan ou efuelle leur cueiller, ils entrent dans la Cabane sans cérémonie, chacun prenant sa place comme il vient ».

2) 504:19 à 505:8 (BNM, p. 557, n. 15 et 16). Cf. app. B, chap. 19, no 2.

« (...) & il est défendu d'en donner tant soit peu aux chiens, sous peine d'être exposé à de grands malheurs: il est cependant permis à ceux qui ne peuvent achever leur portion, de les présenter à leurs compagnons, qui en

prennent chacun ce qu'il en fouhaite; le refte eft jetté au feu, en faifant les éloges de celuy qui dans ce rencontre f'eft acquis la reputation & la gloire d'avoir mangé plus que les autres ».

RJ 1634, vol. 6, 282:16 à 282:29 (chap. 8).

« (...) il fe faut bien donner de garde que les chiens n'en gouftent tant foit peu, tout feroit perdu, leur chaffe ne vaudroit rien; Et remarquez que plus ils mangent plus ce feftin eft efficace; de là vient qu'ils donneront à vn feul homme, ce que ie ne voudrois pas entreprendre de manger, avec trois bons difneurs, ils creueroient pluftoft, pour ainfi dire, que de rien laiffer. Vray qu'ils fe peuuent ayder les vns les autres; quand quelqu'un n'en peut plus, il prie fon compagnon de l'affifter, où bien l'on fait paffer fon refte pardeuant les autres qui en prennent chacun vne partie, & apres tout cela s'il en refte on le iette au feu; celuy qui mange le plus eft le plus eftimé ».

3) 506:24 à 507:20 (BNM, p. 559, n. 21). Cf. app. B, chap. 19, no 5.

« Ils danfent ordinairement en rond, à la cadance & au bruit qu'on fait en frappant avec un bâton fur un plat d'écorce, ou deffus une chaudiere. Ils ne fe tiennent pas la main, mais ils ont tous les poings fermez: les filles les croifent l'une fur l'autre, un peu éloignées de leur eftomac: les hommes les élevent en l'air, & font plufieurs mouvemens & poftures differentes, comme s'ils étoient à la guerre pour combatre, vaincre, & enlever les chevelures de leurs ennemis. Ils ne fautent pas; mais en récompenfe ils frappent la terre, tantôt avec un pied, tantôt avec tous les deux enfemble ».

HC. 287:31 à 288:9 (chap. 16).

« Toutes ces dances fe font en rond, mais les danceurs ne fe tiennent point par la main comme par deça, ains ont tous les poings fermez, les filles les tiennent l'un fur l'autre, esloignez de leur eftomach, & les hommes les tiennent auffi fermez, esleuez en l'air, & de toute autre façon en la maniere d'un homme qui menace, avec mouuement & du corps, & des pieds, leuans l'un, & puis l'autre, defquels ils frappent contre terre à la cadence des chanfons, & s'esleuans comme en demy-sauts ».

## **Chapitre 20: Des remedes, maladies & mort des Gafpefiens**

1) 510:11 à 511:9 (BNM, p. 564, n. 6). Cf. app. B, chap. 20, no 1.

« Il eft vrai que nos Gafpefiens jouiffent fouvent d'une fanté parfaite, jufqu'à une heureufe vieillesse, n'étant pas fujets à plufieurs maladies qui nous affligent en France; comme gouttes, gravelle, écrouelles, galle, &c. foit parce qu'ils font engendrez par des parens qui font fains & difpos, d'une humeur & d'un fang bien temperez; foit à caufe que, comme nous avons dit, ils vivent en parfaite union & concorde, fans procez & fans chicane pour les biens du monde qui ne leur font jamais perdre le repos, & leur tranquillité ordinaire ».

HC. 598:25 à 599:5 (chap. 41).

« & puis ils font tellement bien compofez qu'ils font rarement malades, & encore plus rarement goutteux, graueleux, hypocondres ou pulmoniques: mais ce qui ayde encore grandement à leur bonne difpofition, eft qu'ils font engendrez de parens bien fains & difpos, d'un humeur & d'un fang bien temperé, & qu'ils viuent en une parfaite union & concorde entre eux, font toufiours contens, n'ont aucun procès, s'intereffent fort peu pour les grades & biens de la terre, qu'ils poffedent avec une grande indifferance,

c'est à dire que les perdans ils ne perdent pas leur tranquillité ».

2) 513:18 à 513:22 (BNM, p. 568, n. 13 et 14). Cf. app. B, chap. 20, no 2.

« (...) ils chantent même, & se divertissent, faisant des huées à leur ordinaire; & fortant brusquement de cette cabanne, ils se jettent dans la riviere pour se rafraîchir; ce qui causeroit sans doute de grosses maladies, & la mort même, à des gens qui seroient moins robustes que nos Gafpefiens, qui mangent avec une avidité nonpareille, immédiatement après qu'ils sont fortis de la suèrie & de la riviere ».

HC. 611:2 à 611:15 (chap. 42).

« Et pour se réchauffer encore davantage & s'exciter à fuir, ils chantent là dedans incessamment frappant du talon contre terre & doucement du dos les cotes de ces estuées, puis un seul chante & les autres repètent comme en leurs dances, ce refrain het, het, het, & estans fort laffez, ils se font donner un peu d'air, & parfois ils boient encore de grands coups d'eau froide, qui seroient capables de donner de grosses maladies à des personnes moins robustes, puis se font recourir, & ayant été suffisamment, ils sortent de là, & vont se jeter dans la riviere, finon ils se lauent d'eau froide, ou se effuyent de leurs robes, puis festinent & se remplissent, pour dernier médicament ».

3) 517:23 à 519:2 (BNM, p. 574-575). Cf. app. B, chap. 20, no 3.

« (...) il semble même que nos Gafpefiens, qui d'ailleurs paroissent assez humains & dociles, manquent en ce point de charité & de complaisance pour leurs malades; & on peut dire véritablement, qu'ils ne sçavent ce que c'est d'en prendre soin, ni de leur préparer les viandes qui les peuvent soulager, leur donnant indifféremment à boire & à manger de tout ce qu'ils desirent, & quand ils le demandent. Ils les traînent, portent, ou les embarquent avec eux dans leurs voyages, quand il y a apparence de guérison: mais si la santé du malade est tout-à-fait défectuée, en sorte qu'il ne puisse plus ni manger, ni boire, ni fumer, ils leur cassent la tête quelquefois, tant pour le délivrer du mal qu'il endure, que pour se soulager eux-mêmes, de la peine qu'ils ont de le traîner partout ».

RJ 1634, vol. 6, 244:21 à 244:32 (chap. 6).

« ils ne sçavent que c'est de prendre soin d'un pauvre malade, & de lui donner des viandes qui lui sont bonnes: s'il demande à boire, on lui en donne, s'il demande à manger, on lui en présente, finon on le laisse là: de l'inuiter avec amour & charité, c'est un langage qu'ils n'entendent pas; tant qu'un malade pourra manger, ils le porteront ou le traîneront avec eux; cesse-il de manger, ils croient que c'est fait de sa vie, ils le mettent à mort, tant pour le délivrer du mal qu'il endure, que pour se soulager de la peine qu'ils ont de le porter quand ils vont en quelque autre endroit ».

4) 525:18 à 526:3 (BNM, p. 570, n. 42). Cf. app. B, chap. 20, no 5.

« Nos Gafpefiens n'ont jamais brûlé les corps de leurs défunts, comme nos anciens Gaulois, qui brûloient avec leurs morts, tout ce qu'ils avoient aimé, jusqu'à leurs papiers & leurs obligations; peut être dans le dessein de procéder, de paier, ou demander leurs dettes en l'autre monde ».

HNF, 456:7 à 456:9 (chap. 25).

« Les vieux Gaulois & Allemands, brûloient avec le corps mort tout ce qu'il



avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de compte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtes ».

5) 526:12 à 526:24 (BNM, p. 579, n. 23). Cf. app. B, chap. 20, no 6.

« Ils ouvroient la tête & le ventre du défunt, & en ôtoient la cervelle & les entrailles, enlevoient la peau de deffus le corps, coupoient la chair par morceaux, & l'aïant fait fecher à la fumée, ou au Soleil, ils la mettoient au pied du mort, auquel ils rendoient fa peau, qu'ils accomodoient à peu près comme fi la chair n'en avoit pas été ôtée ».

HNF. 451:26 à 451:30 (chap. 25).

« (...) ilz tirent les entrailles du corps, depouïillent le mort de sa peau, coupent toute la chair arriere des os, la font secher au Soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ilz luy rendent sa propre peau, & en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le façonnans tout ainsi que si la chair y étoit demeurée ».

**Chapitre 21: Premier retour de l'auteur en France, & la harangue que le Chef des Gafpefiens luy a faite à fon départ.**

\* 1) 534:18 à 535:9. (BNM, p. 584, n. 7 et 8). Allusion édifiante.

« Les paroles dont Samüel fe fervit autrefois, quand il fe déchargea de la conduite du Peuple d'Ifraël, en luy donnant un Roi; & celle de l'Apôtre, lorfqu'à fon départ pour Jerufalem, il appella le Ciel & la Terre à témoin du zele qu'il avoit pris, d'annoncer aux Ephefiens l'Evangile du feigneur, furent à peu près les mêmes dont je me fervis heureufement en prenant congé de mes Sauvages, qui propoferent tous d'être fideles à Dieu ».

I Samuel, 12: 1-25.

« Samuel dit à tout Israël: « J'ai satisfait à tout ce que vous m'avez demandé et j'ai fait régner un roi sur vous. Désormais, c'est le roi qui marchera devant vous. Pour moi, je suis devenu vieux, j'ai blanchi et mes fils sont parmi vous. [...] Ne vous écarterez pas de Yahvé et servez-le de tout votre coeur. Ne vous écarterez pas à la suite des idoles de néant qui ne servent de rien, qui ne sont d'aucun secours, car elles ne sont que néant ».

Actes des apôtres, 20:17-34.

18-22: « Vous savez vous même de quelle façon, depuis le premier jour où j'ai mis le pied en Asie, je n'ai cessé de me comporter avec vous, servant le Seigneur avec toute humilité, dans les larmes et au milieu des épreuves que m'ont occasionnées les machinations des Juifs. [...] Et maintenant voici qu'enchaîné par l'esprit, je me rends à Jérusalem, sans savoir ce qui m'advientra ».

## APPENDICE B

### **Analyse de la genèse de la *Nouvelle Relation de la Gaspésie*.**

Dans l'appendice B, on retrouve l'étude des sources, la genèse du texte de Chrestien Leclercq. Pour chaque fragment, il y a une analyse des textes concernés. Ce que nous cherchions avant tout, c'était de comprendre comment Chrestien Leclercq utilise ses différentes sources. Les éléments repris par l'auteur ont été étudiées, mais aussi les omissions volontaires, les soustractions. Nous avons également analysé les processus de réécriture, la façon dont Leclercq s'approprie ou ne s'approprie pas les textes utilisés, les modifications de vocabulaire, les changements de syntaxe, etc. Chaque fragment a été travaillé individuellement, mais aussi globalement, comme entité d'un chapitre et d'un ouvrage, en tentant autant que possible de se mettre à la place de l'auteur, en essayant d'expliquer comment et pourquoi il compose à tel moment de telle manière. Pour certains chapitres composés pour l'essentiel à partir de textes sources, l'ensemble du texte a été découpé en séquences, afin de mieux mettre en évidence les sources utilisées, les mouvements de rédaction et les formes de réécriture.

#### **Chapitre 1 : De la Gafpéfie en général**

1) 17:6 à 17:17.

L'auteur prolonge ici la métaphore développée tout le long de la lettre de Jumeau, l'évangélisation étant vue comme une guerre contre les ennemis de la foi, quels qu'ils soient. Les missionnaires, et l'ensemble des Français, sont présentés comme des victimes des Anglais, « les cruels Pharaons » ou encore Balthasar, ennemis du salut chrétien. Cette utilisation du vocabulaire guerrier est analysée dans le texte de Sébastien Brodeur-Girard « Les soldats de Dieu : usage de la métaphore dans la littérature missionnaire du 17<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire*, Université de Montréal, vol. 18, no 2 (automne 1998). Selon Brodeur-Girard, les métaphores guerrières sont une caractéristique propre aux textes missionnaires, l'évangélisation étant vue comme une guerre.

La lettre d'Emmanuel Jumeau et la digression qui suit forment un

ensemble distinct du reste du texte. Comme l'événement raconté se passe en 1690, on peut supposer qu'il a été ajouté à la dernière minute, et ce par une autre personne que Leclercq.

2) 32:12 à 33:1.

Contrairement à Marc Lescarbot qui insère cette comparaison dans un chapitre traitant uniquement de l'apparence des Amérindiens, Leclercq s'en sert comme preuve pour démontrer que les Amérindiens ne sont pas aussi « sauvages » qu'on le croit. Ils n'ont pas l'apparence des bêtes sauvages – ils ne sont pas velus comme certains autres peuples – et ils n'ont pas non plus le caractère féroce, étant tendres et charitables. On note que Leclercq particularise la pensée de Lescarbot : les habitants des Iles Gorgades deviennent l'exemple type de ce que peut être un peuple féroce et cruel.

Par contre, on retrouve la même idée du « Sauvage » qui n'a de « sauvage » que le nom chez Lescarbot, mais au tout début de son ouvrage (livre 1, 8:13 à 8:14 : « De sorte que si nous les appelons communément sauvages, c'est par un mot abusif, & qu'ils ne meritent pas, n'étans rien moins que cela ainsi qu'il se verifera par le discours de cette histoire »).

## **Chapitre 2 : De l'origine des Gafpefiens**

1) 38:8 à 40:14.

Leclercq développe la thèse selon laquelle le Nouveau Monde aurait été peuplé par des naufragés qui, n'ayant plus d'espoir de pouvoir retourner dans leur pays, se sont adaptés à leur nouvelle vie, vivant de chasse et de pêche et s'habillant de peaux d'animaux. On retrouve la même idée chez Lescarbot (livre 1, p. 20). Ouellet (BNM, p. 231, n.8) note cette similitude mais sans l'analyser. Pourtant, on peut noter que pour Lescarbot, c'est une thèse parmi d'autres, ni plus ni moins crédible, alors que pour Leclercq, c'est une thèse très intéressante (et d'ailleurs la seule hypothèse présentée), puisqu'elle lui permet d'introduire et de valider sa propre thèse sur les Porte-Croix.

2) 41:6 à 41:19.

Là encore, Leclercq veut valider sa thèse sur les Porte-Croix, cette fois-ci avec un argument religieux. Saint François Xavier, lui aussi, a découvert des peuples qui vénéraient la croix sans savoir pourquoi. Leclercq, par cette allusion, se compare, volontairement ou involontairement, à saint François, rapprochement on ne peut plus flatteur pour le premier! Il faut noter aussi que Leclercq reparlera longuement des Porte-Croix aux chapitres 10 et 11.

3) 41:23 à 42:10.

Cette allusion aux « premiers pères » et à leur façon de vivre exprime bien la pensée de Leclercq et préfigure celle de Lafitau. On en trouve d'autres exemples plus loin dans le texte (par exemple à la page 69 du chapitre cinq). Selon Leclercq, les Amérindiens sont encore proches de l'état originel des hommes, après qu'Adam et Ève furent chassés du paradis. L'Amérindien a donc une origine commune avec l'homme occidental. Il devient ainsi plus facile à comprendre, mais aussi plus facile à convertir puisque, comme Leclercq le montrera plusieurs fois, les prêches utilisés par les anciens apôtres peuvent servir parfaitement pour convertir les Amérindiens.

### Chapitre 3 : De la naissance des Gafpefiens

Démarque Lescarbot, puis Sagard.

1) page 42 à 45.

On retrouve dans ces trois pages le chapitre 1 au complet de Lescarbot (*De la naissance*) et ce, dans le même ordre.

1.1) 42:12 à 44:6.

Lescarbot cite d'abord textuellement le *livre de la Sagesse* pour ensuite baser son texte sur les cinq premiers chapitres de ce même livre où le sort des justes et des impies pendant la vie et après la mort est comparé. Leclercq reprend seulement l'opposition de ces opinions diverses, de sorte que le texte de la *Sagesse* se perd.

1.2) 44:7 à 44:21.

Reprise quasi mot pour mot du texte de Lescarbot. On peut noter que Sagard (chap. 19, p. 317) évoque aussi les coutumes des Cimbres (qu'il a reprise de Lescarbot), mais alors que Sagard rapproche le comportement des Amérindiens de celui des Cimbres (peut-être à cause d'une erreur de lecture), Leclercq et Lescarbot les différencient.

1.3) 44:23 à 45:3.

Reprise de l'idée, présente chez Lescarbot (chap. 1) et Sagard (chap. 18), que les Amérindiens font avaler de l'huile aux nouveaux-nés. Mais Leclercq ne reprend pas la note négative des deux auteurs qui dénoncent cette pratique comme étant une idée du diable pour pasticher les chrétiens.

2) 45:4 à 45:22.

Description des berceaux et des porte-bébés. Sagard parle aussi de ce sujet, mais en développant beaucoup plus. Par contre, la description de Lescarbot (chap. 3, p. 350) est assez similaire à celle de Leclercq, bien que le vocabulaire soit différent. Mais on y retrouve la même idée d'amour des mères pour leurs enfants, amour se manifestant dans le soin qu'elles prennent pour décorer le berceau.

3) 45:22 à 49:6.

Description des femmes qui accouchent et de leur force. Ne se trouve pas chez Lescarbot, mais chez Sagard (chap. 18, p. 309). Or, on doit parler simplement d'inspiration ici, car Leclercq développe le sujet en donnant d'autres exemples que Sagard : il va, par exemple, citer le cas des hommes de l'Amérique Méridionale qui simulent les douleurs de l'enfantement.

À noter que Leclercq annonce qu'il va parler des superstitions des Amérindiens au chapitre 14, mais cela se trouve en réalité au chapitre 13.

4) 49:6 à 50:15.

S'il a commencé à s'inspirer de Sagard, Leclercq a toujours l'ouvrage de Lescarbot sous les yeux, puisqu'il en recopie une proposition dans un passage où il va s'inspirer du récollet. Toutefois, tout comme Sagard dans son chapitre 19 (p. 311-312), Leclercq, après avoir parlé de la force des femmes qui accouchent, évoque le choix des nourrices. Bien que l'on ne puisse pas parler de transcription textuelle ici, on peut supposer que Leclercq a été influencé par le texte de Sagard, puisqu'il reprend un de ses exemples (Caligula), mais en le développant beaucoup plus. De plus, on en déduit que Leclercq consulte *l'Histoire du Canada*, et non pas le *Grand Voyage*, puisque ce passage se trouve uniquement dans *l'Histoire du Canada*.

5) 50:15 à 51:24.

On trouve ici des idées également présentes chez Sagard et Lescarbot

(la coutume des Amérindiennes de mâcher la nourriture des bébés, l'amour qu'ils portent à leurs enfants, etc.), mais il n'y a aucune copie textuelle. On doit parler simplement d'inspiration.

6) 52:1 à 52:8.

Court paragraphe sans aucun lien avec le reste du chapitre parlant des occupations des enfants. Chez Sagard, le chapitre traitant de l'occupation des enfants (chapitre 20) est le chapitre qui vient juste après les chapitres sur la naissance et les bébés. On peut supposer que Leclercq a suivi le plan de Sagard et qu'il a parlé lui aussi des occupations des enfants. Mais pour une raison inconnue, le chapitre a été supprimé (sans doute lors de l'impression) et il n'en est resté que ce seul petit paragraphe.

#### **Chapitre 4 : Des habillemens & parures des Gafpefiens**

Transcrit des allusions classiques de Lescarbot (chapitres 8, 10 et 11)

1) 53:5 à 53:23.

Tout comme pour le numéro 4 ci-dessous, Leclercq part de l'idée de Lescarbot, mais va donner à celle-ci une valeur utile (alors qu'elle n'a qu'une valeur encyclopédique chez Lescarbot). Il rajoute des adjectifs et des détails (« vêtu à la mode de ses ancêtres », « comme les Gafpefiens d'aujourd'hui ») afin d'intégrer la source dans la narration. La source devient part entière de l'objectif fixé par Leclercq : montrer les qualités des Amérindiens, leurs bons côtés, ici en prouvant qu'ils ressemblent aux hommes de l'Antiquité, mais en mieux, puisqu'ils cachent leur nudité et qu'ils ne portent pas autant de bijoux.

Hercule vêtu d'une peau de lion (le lion de Nemée) est une représentation traditionnelle de l'époque (Lafitau évoquera la même image). D'ailleurs, si le texte de Lescarbot inspire Leclercq, l'un et l'autre renvoient aux gravures et aux peintures d'Hercule et non aux récits de l'épisode des travaux d'Hercule.

Présence également de mots couplés, marque de réécriture.

2) 56:6 à 56:11.

Ce rapprochement entre les Amérindiennes, qui ne veulent porter les habits des Européens, et David, avant son combat avec Goliath, a une fonction anecdotique, mais elle traduit bien l'esprit de Leclercq. En effet, il utilise la Bible d'une façon très terre à terre, la lecture qu'il en fait n'étant aucunement de l'ordre de la spiritualité.

3) 56:20 à 57:2

On ne peut pas parler de copie, ni d'inspiration ici, mais plutôt de rencontre d'idée. En effet, même si le seul élément identique est « par dessus tous leurs habits », qui devient « par-dessus leurs habits » chez Leclercq, on peut supposer que Leclercq a pris l'idée chez Lejeune.

Tout d'abord, Leclercq utilise le terme « leurs chemises » alors qu'il n'a parlé nulle part auparavant de chemise. Si on a devant les yeux le texte de Lejeune, tout devient clair, puisqu'on y apprend que ces chemises viennent des Français, ce qu'a oublié de préciser Leclercq. Oubli sans aucun doute volontaire, puisqu'au paragraphe précédent, Leclercq nous dit que les Gaspésiens ne veulent pas porter les habits français. Leclercq ne voulait donc pas se contredire en révélant l'origine de ces chemises!

Cependant, il tenait à utiliser l'idée de Lejeune car, à ses yeux, elle s'insérait dans la continuité de son texte.

S'il y a rencontre d'idée, il faut se demander comment elle a eu lieu. En effet, le contenu du chapitre de Lejeune où est prise l'idée n'inspire

d'aucune façon le chapitre de Leclercq. Seul le titre est similaire (« De leurs habits & de leurs ornements chez Lejeune et « Des habillemens & parures des Gafpefiens » chez Leclercq). Or, nous verrons plus loin (à partir du chapitre 15) que Leclercq, lorsqu'il aura recours à Lejeune, le démarquera généralement d'une façon extensive. Donc pourquoi cette idée unique à cet endroit particulier?

L'étude de la rédaction de la phrase nous donne des indices. Tout d'abord, c'est la dernière phrase d'un alinéa, pouvant donc correspondre facilement à une addition. Or, bizarrement, elle est introduite par deux points suivis d'une majuscule : « : Mais ... ». Cela peut laisser supposer une coupure au niveau du texte. Enfin, si on regarde la syntaxe de la phrase, on remarque que la phrase ajoutée concerne les hommes et les femmes. Or, le paragraphe précédent ne concerne que les femmes, de même que le paragraphe suivant qui utilise uniquement le pronom personnel « elles », utilisation qui implique une relation de continuité. Et cette continuité est justement brisée par la phrase ajoutée.

Toutes ces considérations nous ont amenée à formuler l'hypothèse suivante : Leclercq, lorsqu'il a rédigé le chapitre 4, ne connaissait pas la Relation de 1634 de Paul Lejeune. Et tout comme Lejeune, qui écrit « J'oubliois à dire », Leclercq, lorsqu'il découvre le chapitre de Lejeune, remarque qu'il a oublié des choses, et les rajoute à la fin d'un paragraphe. Tout cela indique donc une addition ultérieure à la rédaction première.

4) 57:19 à 58:3.

Voir commentaires ci-dessus, no 1. On peut noter ici que Leclercq excise, pour comprendre un terme de Genette (*Palimpsestes*, p. 264), le long texte de Lescarbot sur le luxe inutile des femmes en n'en gardant que la conclusion : le point de vue de Clément d'Alexandrie.

5) 62:11 à 62:18.

Leclercq ne garde que l'allusion à Rome et pas celle des grands Rois éthiopiens avancée par Lescarbot. Il va également supprimer de nombreux détails. Il y a donc réduction de la source. On peut noter que c'est une des rares fois où Leclercq retranscrit la référence de sa source (« au rapport de Pline »). Habituellement, il préfère remplacer celle-ci par une formule vague telle que « comme l'histoire rapporte » (voir, par exemple, ci-dessous no 6).

Il appuie également ses dires avec un exemple plus actuel : les mouches des femmes à la cour. Le but reste le même : rapprocher le « Sauvage » de l'homme civilisé et aussi en montrer la spécificité.

6) 63:19 à 64:6.

On remarque, ici comme ailleurs, le désir d'enraciner les coutumes gaspésiennes dans une histoire plus ancienne, qui les dépasse (« coutume qui est affûrement tres-ancienne : car nous apprenons par l'Histoire Romaine »). Et l'Antiquité gréco-romaine semble être le monde de prédilection pour Leclercq puisque, parmi la multitude d'exemples apportés par Lescarbot, il a choisi celui-ci, et seulement celui-ci (tout comme ci-dessus, no 5). Enfin, il supprime l'auteur premier (Suétone) pour la remplacer par son habituelle formule passe-partout : « nous apprenons par l'histoire romaine ».

## **Chapitre 5 : Des cabannes & logemens des Gafpefiens**

1) 69:6 à 69:12.

Il est difficile de savoir si Leclercq s'est inspiré ou non de Lescarbot pour cette allusion. Mais il est clair que, lorsque Leclercq parle des premiers Pères, c'est bien des premiers hommes bibliques.

2) 74:15 à 75:1.

C'est une des rares fois où l'auteur exprime la difficulté du travail missionnaire, si on exclut le chapitre 11. Ce type d'allusion biblique est pourtant assez commun chez les autres auteurs. Il faut remarquer l'utilisation du pluriel général : « les missionnaires », « ils ». Habituellement, Leclercq parle en son nom. Ici, le pluriel traduit la marque d'un autre rédacteur, Valentin Leroux. Enfin, on peut noter la pertinence de l'allusion : « je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver à tout prix quelques uns ». Les conversions sont en effet très rares parmi les Amérindiens!

3) 88:21 à 89:7

Si la référence à l'histoire paraît confuse, c'est le mot *pulment* qui est l'objet de l'allusion. Il a trois occurrences dans ce contexte:

Genèse, 25, 29 :

« coxit autem Iacob pulmentum ».

Comme Jacob faisait cuire un *pulment*.

Genèse, 27, 4:

« fac mihi inde pulmentum sicut velle me nosti [Isaac à Ésaü] ».

Fais-moi un *pulment* comme je l'aime et apporte-moi-le.

Genèse 27:17 :

« dedit pulmentum et panes quos coxerat tradidit ».

Elle [Rébecca sa mère] mit entre ses mains le *pulment* et le pain qu'elle avait préparés.

Le mot *pulment* vient du latin *pulmentum*, qui signifie plat de viande, fricot, ragoût. Et Leclercq l'associe très justement à la sagamité des Amérindiens.

Lafitau dira la même chose un peu plus tard : « Le vivre commun & ordinaire, étoit une espece de bouillie faite avec de la farine dilayée dans de l'eau, ou du bouillon, comme le Farro des Italiens.[...] Cette farine dilayée dans l'eau pure, étoit le fondement de la vie des hommes; & ils se paffoient de cela, quand ils n'avoient rien de mieux; mais quand ils avoient des viandes, de quelque espece qu'elles fussent, ils les faifoient cuire avec cette bouillie. C'étoit ce qu'on appelloit *Pulmentum*, ou *Pulmentarium* ». Et un peu plus loin, Lafitau complète en ajoutant que c'est la même chose que la *polenta*, « la préparation étoit effectivement la même, mais la matière étoit différente », et que « la sagamité des Sauvages n'est autre chose que cette sorte de bouillie faite de leur bled d'Inde » (Lafitau, *Moeurs des Sauvages*, 1724, tome second, chap. 6, p. 83 et suivantes.).

Cet exemple nous montre que Leclercq, 34 ans avant Lafitau, a déjà la même façon de penser. Beaucoup d'auteurs ont démontré qu'on retrouve chez Lafitau les prémisses de l'ethnologie moderne (voir à ce sujet Alfred Métraux, « Précurseurs de l'ethnologie en France du XVIIe au XVIIIe siècle », *Cahiers d'histoire mondiale*, vol. VII, no. 3, 1963.). En effet, il est un des premiers à intégrer les nouveaux peuples que sont les « Sauvages américains » à la vision historique de l'Europe. Leclercq, dans une moindre mesure, préfigure donc Lafitau.

Un autre exemple de mécanisme similaire chez les deux auteurs peut être relevé chez Lafitau quelques pages plus loin. Tout comme Leclercq, Lafitau évoque la Bible pour rapprocher les Amérindiens de notre propre culture : « Le R. Don Auguftin Calmet, dans ses notes sur la Genèse, a fort bien observé, que dans les temps héroïques, les hôtes ne dînoient ordinairement, ni qui ils étoient, ni d'où ils venoient, qu'après le repas; fouvent même on attendoit trois, quatre, ou même dix jours, sans s'en former. C'est aussi le premier complètement font tout les Américains, chez qui l'hospitalité n'est pas moins sacrée que dans l'antiquité (Lafitau, p. 88) ».

## Chapitre 6 : De la manière de vivre des Gafpefiens & de leur nourriture

1) 93:1 à 93:7 et 103:3 à 104:3.

Dans cette allusion biblique, on note une très légère critique de la façon de vivre des Amérindiens qui sont trop paresseux pour faire des réserves de nourriture. Mais tout de suite après, Leclercq parle de la compassion qu'on doit éprouver en les voyant torturés par la faim (94:15 et suivantes). Compassion qu'il met immédiatement en pratique dans l'exemple des parents indignes ayant mangé leurs enfants. En effet, Leclercq, par compassion et charité, ira jusqu'à pardonner ce geste extrême!

À ce sujet, on peut s'interroger sur la véracité de l'événement. Il est probable que Leclercq n'a pas vécu une histoire pareille, mais qu'il l'a lue ou même entendue, peut-être racontée par les Amérindiens eux-mêmes, ce qui expliquerait alors que « le fimple fouvenir fait encore aujourd'hui (c'est moi qui souligne) fremir d'horreur la Nation Gafpefienne (100:19) », le « encore aujourd'hui » impliquant un certain temps entre les deux événements. De plus, la conclusion du récit semble présupposer que Leclercq se tient en dehors de l'événement : « voila sans doute les accidens fâcheux où s'exposent tous les ans nos Sauvages », nous dit-il. Peut-être est-ce parce que Leclercq a emprunté l'histoire à Gabriel Sagard (qui parle de deux femmes qui mangèrent leurs maris) comme le suppose Réal Ouellet (BNM, p. 292, note 28).

Au delà de la question de sa véracité, cet événement permet à Leclercq de se positionner en tant que missionnaire et non plus en simple observateur. En effet, Leclercq en ramenant ces « Caïns » vers le chemin de Dieu va montrer à la nation gaspésienne toute la miséricorde de Dieu qui pardonne les péchés, quels qu'ils soient.

2) 110:4.

L'évocation d'une telle charité chez les Gaspésiens tranche avec le récit, quelques paragraphes plus haut, des cruautés commises par un père de famille et sa femme. Après avoir montré un Micmac anthropophage, Leclercq nous dit que le « fauvage gafpefien n'est pas un monstre de la nature »! C'est un autre indice qui semble prouver que le meurtre des enfants par leurs parents peut difficilement être un événement dont Leclercq a été témoin.

On note que Lescarbot dans HNF évoque aussi le siècle d'or. Mais il faut parler ici de rencontre d'idées. Leclercq a lu avec précision le livre de Lescarbot, il est sans doute sur sa table de travail, mais il ne s'en inspire pas ici.

## Chapitre 7 : De l'ignorance des Gafpefiens

1) 155:21 à 156:18.

Leclercq s'est assurément inspiré de Lescarbot ici, car ce dernier parle du même point dans son chapitre 6 (« Du langage »), chapitre que Leclercq va justement démarquer tout de suite après (chap. 8 : « De la langue des Gafpefiens »). De plus, il évoque lui aussi la surprise des Amérindiens en visite en France face à la multitude des « peuples » qu'ils y ont vu. Mais là encore, il ne faut pas parler de copie textuelle, mais d'inspiration.



## Chapitre 8 : De la langue des Gafpefiens

Leclercq reprend l'essentiel du chapitre 6 de Lescarbot (« Du langage »), mais il supprime la multitude d'exemples donnés par ce dernier.

Il faut noter que c'est un chapitre très court chez Leclercq. Est-ce parce que celui-ci a déjà parlé au chapitre précédent des caractères instructifs qu'il a créés? Peut-être s'est-il senti obligé de faire un chapitre sur le langage, puisque tous les autres auteurs l'ont fait avant lui? Mais il est évident que sa priorité n'est pas de présenter un dictionnaire à ses lecteurs, comme le fait Lescarbot par exemple.

### 1) 160:13 à 161:11.

Sans parler de copie textuelle, on note l'utilisation des mêmes expressions : « la confusion », « sont parvenus ». De plus, les deux auteurs commencent leur chapitre par cet exemple, Leclercq développant simplement l'idée de Lescarbot en procédant par expansion, c'est-à-dire une « dilatation stylistique. Disons par caricature qu'il s'agit de doubler ou tripler la longueur de chaque phrase de l'hypotexte (Genette, *Palimpsestes*, p. 372) ».

### 2) 161:12 à 162:13.

Leclercq continue de développer la même idée : la diversité des langues et la singularité de chacune ce qui lui permet de conclure que la langue gaspésienne est très belle et très riche, surtout dans les discours, et ce sans donner le moindre exemple! Pourtant Lescarbot, qu'il consulte en écrivant ces lignes, aurait au moins dû lui en donner l'idée : en effet, son chapitre est rempli d'exemples de mots amérindiens. Nous en donnons une explication possible au segment suivant.

### 3) 162:14 à 163:9.

Enfin, Leclercq donne un mot micmac *Kir*, mais en copiant Lescarbot! D'après le *Dictionnaire de la langue mikmaque de Maillard* (BNM, p. 334, note 8), *Kil* signifie *toi*. Et Leclercq dit quelques lignes plus loin que les Gaspésiens prononcent les r comme les l. L'exemple est donc correct. On remarque aussi le changement des Hébreux (Lescarbot) en Hurons pour Leclercq! Serait-ce trop s'avancer de voir ici l'influence du livre de Sagard, non utilisé dans ce chapitre, mais sans doute proche de la table de rédaction de Leclercq?

Enfin, alors que Lescarbot dit que les Micmacs n'utilisent jamais le pluriel, Leclercq corrige en mentionnant qu'ils l'utilisent très rarement. Cela peut traduire une évolution de la langue entre 1615 et 1691, les Européens ayant peut-être répandu le vouvoiement parmi les populations indigènes, ce que n'a pu manquer de remarquer Leclercq.

Cependant, l'important ici est de comprendre pourquoi Leclercq a recours à un auteur source pour parler du langage alors qu'il connaît assurément le micmac. En effet, tout le long de son ouvrage, il nous donne de nombreux exemples en langue micmaque, exemples corrects pour la majorité, si ce ne sont des fautes de frappe, imputables selon Ganong à la personne qui aurait relu les épreuves avant l'impression : « The book has a few misprints in the French text, perhaps two dozen in the entire work, but in the Indian words and sentences the misprints are very numerous[...]. This seems to indicate that the proofs of the book were carefully read by some one familiar with good French, but quite unfamiliar with the Micmac expressions, which in turn is evidence that Father Le Clercq was not himself the proofreader (NRG, Ganong's introduction, p. 19) ».

En fait, Leclercq connaît sans doute très bien le micmac, mais étant avant tout un missionnaire, il préfère, plutôt que de donner de multiples exemples, nous présenter longuement le système qu'il a inventé pour faire

apprendre les prières aux Amérindiens, ce qu'il fait au chapitre 7. Et l'idée d'écrire un chapitre distinct sur le langage lui est sans doute venu en lisant Lescarbot, d'où ce chapitre 8.

4) 163:18 à 164:17.

Emprunt pratiquement textuel. Leclercq rajoute simplement des éléments pour adapter ce que dit Lescarbot à la réalité des Gaspésiens. L'expression « ceux de nos sauvages » rapproche le texte de l'expérience vécue par Leclercq. Partant de la description purement encyclopédique de Lescarbot, Leclercq construit un récit ethnographique.

### **Chapitre 9 : De la religion des Gafpefiens**

1) 166:22 à 167:17.

Alors que Leclercq cherche la plupart du temps à rapprocher les Micmacs des Grecs et des Romains, on remarque ici qu'il veut les différencier des autres peuples « sauvages », en l'occurrence les Mexicains et les Éthiopiens qu'il présente comme étant barbares. Par contraste, le culte du soleil par les Micmacs devient inoffensif, d'autant plus qu'il ne se pratique plus aujourd'hui : « puifque depuis luy je n'ai vû, ni ne fçache de Gafpefien qui ait fait cette forte de ceremonie (169:9) ». Par contraste également, le peuple des Porte-Croix devient un exemple en matière de religion et on peut dire que ce chapitre 9 n'est qu'une introduction au chapitre 10.

### **Chapitre 10 : De l'origine du culte de la Croix, chez les Gafpefiens dits Porte-Croix**

1) 174:24 à 176:2.

Là encore, la comparaison permet de mettre en exergue le caractère particulier des Micmacs. Alors qu'à Bizance, la croix a apporté la mort, chez les Porte-Croix, elle a apporté la guérison, tout comme l'arc-en-ciel a apporté la fin du déluge et établi l'alliance entre Dieu et les hommes dans la Bible. On a l'impression, du moins c'est ce que veut nous faire comprendre Leclercq, que les Micmacs ont été choisis pour être les porte-étendards de la foi chrétienne chez tous les peuples amérindiens. La croix les a guéris, mais seulement parce qu'ils la respectent. C'est un exemple parfait pour l'édification religieuse et aussi pour convaincre les Européens de continuer à investir dans l'apostolat missionnaire : car laisser à l'abandon les Porte-Croix, c'est renier la volonté divine qui les avait choisis entre tous pour propager la foi. On comprend donc pourquoi Leclercq tenait tant à en parler dans le titre de son ouvrage et pourquoi il y a consacré un chapitre entier.

2) 195:9 à 196:3.

La cérémonie organisée par le père Emmanuel Jumeau, et que Leclercq compare à ce qui s'est passé dans la Bible avec le peuple d'Israël, est présentée ici comme l'apothéose du retour à la foi des Porte-Croix. Après avoir connu et vénéré les bienfaits de la croix pendant longtemps et après avoir négligé celle-ci, les Porte-Croix, grâce aux missionnaires, retrouvent leur adoration première!

En dehors du caractère édifiant de ce chapitre, la question qui nous intéresse est de savoir si Leclercq croyait réellement au « mystère » de la Croix tel qu'il nous le montre. En effet, au chapitre 11, il reconnaît que la croix signifie pour les Porte-Croix, la même chose que le saumon pour les

peuples micmacs de Ristigouche : c'est un simple symbole distinctif (p. 274-275). Mais reconnaître cela ne change pas grand-chose pour Leclercq. Ce symbole a beau avoir toujours existé et ne pas avoir été apporté par des missionnaires antérieurs ou des Européens ayant échoué en Amérique, il n'en demeure pas moins un symbole : celui de la volonté divine d'évangéliser ce peuple et, insigne honneur, Leclercq a été choisi pour contribuer à cette évangélisation!

### **Chapitre 11 : Relation du pénible Voïage de l'Auteur, allant annoncer la Foi aux Gafpefiens Porte-Croix**

#### 1) 200:8 à 200:15.

Cette comparaison avec l'apôtre saint Paul sert d'introduction au chapitre. Comme saint Paul, l'auteur agit grâce à la force que Dieu lui transmet. C'est le mot « grâce » qui donne le sens à la citation. L'homme n'est rien sans l'onction de la grâce. Cette citation est de Valentin Leroux.

#### 2) 223:13 à 224:14.

Bel exemple de renoncement, et même de sacrifice personnel, qui rejoint l'idée exprimée ci-dessus. Là aussi, on doit parler de la plume de Valentin Leroux. En effet, Leclercq exprime beaucoup plus simplement le sacrifice missionnaire, et ce juste avant cette allusion : « je renouvelai les premières intentions avec lesquelles j'avois entrepris ce pénible voïage; & j'offris derechef de bon coeur à Nôtre-Seigneur, les peines & les fatigues que j'endurois pour fa gloire, & pour la fatisfaction de mes pechez (223:4 à 223:12) ».

#### 3) 250:7 à 250:16.

Leclercq a inséré ces quatre allusions dans un paragraphe où il raconte comment périrent un enfant et sa mère lors de l'incendie de leur cabane et comment on essaya de les sauver. À part le fait qu'elles parlent également d'un incendie, ces allusions ne sont pas vraiment pertinentes ici (à part celle d'Énée qui sauve son père des flammes). Elles semblent simplement avoir une valeur anecdotique.

Cependant on remarque que ces allusions se trouvent condensées en une page et demi. Cela donne au paragraphe un aspect beaucoup plus tragique, presque mélodramatique. En fait, cela pose le décor pour l'arrivée de Leclercq qui va retirer le bébé des flammes, bébé qui expirera dans ses bras : « J'entrai dans la cabanne, qui étoit encore tout en feu, pour tâcher de fauver fon enfant : mais il étoit trop tard : & ce petit innocent étoit étouffé dans les flâmes, à demi rôti. Il expira en effet un moment après, entre mes bras; ne me laissant point d'autre confolation, parmi tant de fujets de douleur, que celle de l'avoir baptifé avant mon départ de Nipifiquit (p. 252) ».

#### 4) 266:13 à 268:4.

Après avoir consacré un chapitre entier au culte de la croix chez les Micmacs de Miramichi (chap. 10), Leclercq revient sur ce sujet en racontant le premier « sermon » qu'il fit à ce peuple. Là encore, Leclercq s'identifie à un des premiers missionnaires, l'apôtre saint Paul, et démarque littéralement le prêche qu'il fit aux Aréopagites.

#### 5) 278:23 à 304:6.

Lettre de Valentin Leroux à Chrestien Leclercq. Plusieurs choses peuvent être notées au sujet des différentes citations de ce texte. Tout d'abord, elles sont toutes en latin, ce qui est au XVIIe siècle la marque

de la citation. Mais aucune n'étant traduite, cela montre que la lettre est personnelle et qu'elle n'était nullement destinée à la publication. Mais Leclercq n'a pas su l'adapter à son texte, puisqu'il aurait dû en traduire les citations. Il faut noter d'ailleurs que la relation ne comporte aucune autre citation en latin.

Toutes les citations, sauf une, sont extraites du Nouveau Testament. Leclercq, au contraire, a très souvent recours à l'Ancien Testament.

## **Chapitre 12 : De la croïance des Gafpefiens touchant l'immortalité de l'Ame**

1) 326:11 à 327:9.

Tout comme au chapitre 4 (no 3), nous sommes ici en présence d'une addition ultérieure à la rédaction.

Dans la première partie (récit du mythe de Papkootparout), on ne peut déceler l'influence de Lejeune. On note simplement des rencontres d'idées entre les deux auteurs; par exemple, l'immortalité perdue par la curiosité d'une femme; mais aucune rencontre de formulation. Leclercq ne connaît donc pas la Relation de 1634 à ce moment-là.

Mais au dernier alinéa du texte de Leclercq sur la légende de Papkootparout, une longue phrase de Lejeune est reprise presque mot pour mot par Leclercq. On peut remarquer tout d'abord que cette phrase suit la conclusion personnelle de Leclercq au mythe qu'il a raconté : « Le pere en aïant appris la nouvelle, en mourut de chagrin, & fui vit fon fils au Pais des Ames, au grand regret de toute la Nation Gafpefienne : & voila juftement ce qui fait croire à nos Sauvages l'immortalité des Ames (326:2 à 326:10) ».

Après coup, Leclercq trouve chez Lejeune la confirmation de ce qu'il avance et il décide donc de rajouter un paragraphe à la fin de son texte en copiant Lejeune.

L'étude du vocabulaire du paragraphe nous apporte la confirmation de cette hypothèse. En effet, avant celui-ci, et après également, Leclercq n'utilise jamais le mot *ame* pour parler des animaux ou des choses. Il va parler de l'ame de l'homme, l'ame raisonnable, mais pour le reste, il parle d'esprit : « l'efprit de ces chofes leur faffent compagnie dans l'autre monde (265:12) »; « il y a un efprit particulier en chaque chofe, même dans celles qui font inanimées (314:14) »; une infinité d'efprit d'orignaux, de caftors, de canots, ... (315:1); « une infinité d'efprit de chiens, de canots, ... (322:17) »; « ils n'ont pas crû seulement que les Ames étoient immortelles; mais ils fe font encore persuadez[...] que dans tout ce qui étoit à leur ufage, [...] il y avoit un efprit particulier (323:1) », « caftors & orignaux, dont les efprits fe laiffent prendre facilement (328:7) »; « l'efprit des os de cet animal (357:6); les Efprits des martes & des faons (357:19) ».

Or, Lejeune, dans sa Relation, ne parle jamais que des âmes des objets et des animaux. Et c'est donc de lui que Leclercq emprunte ces formulations dans les pages 326 et 327 : « Que toutes les chofes étoient animées, & que les ames n'étoient rien autre chofe, que l'ame de ce qui étoit animé (326:18) »; « Qu'elles alloient à la chaffe des ames de caftors & d'orignaux, avec les ames de leurs raquettes (327:13) ».

## **Chapitre 13 : Des superftitions des Gafpefiens**

1) 329 et 330.

Leclercq commence son chapitre en comparant les Romains aux Gafpefiens au sujet de la crédulité aux idoles : les deux peuples se laisseraient aveugler par de fausses superstitions et idoles. Mais ce qui est intéressant d'observer, c'est que Leclercq suppose le même développement chez les deux

peuples, puisqu'il écrit : « maximes & observations ridicules, qui font encore aujourd'hui en vigueur chez nos Gafpefiens, qui obfervent, dans les fourberies de leurs Jongleurs, tout ce que les Romains reconnoissoient autrefois par le miniftere de leurs Devins, de leurs vaines obfervations, & de leurs fuperftitions (330:13 à 330:23). La crédulité des Romains a été désabusée, tout comme celle des Gaspésiens le sera un jour, par le travail des missionnaires.

On note ensuite tout le long du chapitre de nombreuses rencontres d'idées avec Lejeune : meurtre d'un homme à distance, crédulité des Amérindiens aux songes, interdiction de jeter les os de castors aux chiens, etc. C'est normal, puisque les deux auteurs parlent du même sujet. Mais comme au chapitre précédent, lorsqu'il écrit ce chapitre, Leclercq ne devait pas connaître le texte de Lejeune, puisqu'on n'y trouve aucune rencontre de formulation.

Cependant, on peut supposer qu'après avoir découvert le texte de Lejeune, Leclercq a relu son propre chapitre, comme il l'avait fait pour le chapitre 12. Mais cette fois-ci, il n'a pas senti la nécessité de rajouter des précisions : peut-être parce que son opinion diffère totalement de celle de Lejeune sur le rapport entre les Jongleurs et le démon? En effet, alors que le jésuite considère tout cela comme des « badineries pour amuser les sauvages (vol. 6, p. 198) », le récollet croit que, dans la majorité des cas, le Diable « domine dans leurs tromperies (333:11 et suivantes) ».

#### **Chapitre 14 : Des Souverains & des Loix des Gafpefiens**

Assez court, ce chapitre 14 présente toute une série de remarques d'ordre socio-politique comme le pouvoir des chefs, les condamnations à mort, les mariages ou l'assistance que les Micmacs se doivent mutuellement.

1) 386:6 à 386:14.

Interdiction des mariages consanguins.

On retrouve la même idée chez Sagard et Lescarbot, mais comme beaucoup d'autres auteurs ont avancé ce point, on doit parler de simple rencontre d'idées. C'est d'autant plus vrai que le vocabulaire est différent.

2) 388:6 à 390:3.

On aurait pu parler de rencontre d'idées si Leclercq n'avait repris qu'une seule maxime de Sagard, mais ici l'inspiration est évidente. Leclercq a repris 6 des 9 maximes de Sagard, délaissant celles qui ne s'appliquent pas selon lui aux Gaspésiens ou contredisent ce qu'il a déjà dit (« maxime 2 : De defrober qui pourra, aux François [...] pourveu qu'on n'y foit point apprehendé [...] »; « maxime 3 : Convienent qu'il eft loifible à un chacun de voir les filles & femmes d'autruy indifferement [...] »; « maxime 7 : De n'entreprendre aucun voyage de long cours, fans en advertir les Chefs & Capitaines, pour ne laiffer les bourgs defgarnis de gens de guerre ».).

Dans les maximes qu'il a démarquées, Leclercq reprend les termes de Sagard, mais il procède aussi par amplification (Genette, *Palimpsestes*, p. 374), multipliant les détails.

#### **Chapitre 15 : Des moeurs des Gafpefiens**

À partir du chapitre 15, Leclercq s'inspire massivement de la *Relation de 1634* de Paul Lejeune. À ce sujet, il est significatif que le chapitre s'ouvre sur un bilan, Leclercq énumérant tous les sujets dont il a parlé

jusqu'à présent.

1) 391:12 à 392:9.

Bilan et transition. Leclercq, grâce à la Relation de 1634, se prépare à relancer sa rédaction. Il fait le bilan des chapitres qu'il a déjà rédigés et annonce la matière du chapitre qu'il entame. Il annonce qu'il va faire un « portait naturel de leurs Moeurs en général » et, plus précisément, un « abrégé des bonnes & mauvaises qualités des Gafpefiens, foit du corps, foit de l'esprit ». Par cette annonce, on remarque que Leclercq synthétise et généralise les titres des chapitres de Lejeune, le chapitre 5 sur les qualités des Amérindiens : « Des choses bonnes que se trouvent dans les Sauvages » et le chapitre 6 sur leurs défauts : « De leurs vices et de leurs imperfections ».

Il est clair qu'à ce moment-là, Leclercq a lu les deux chapitres de Lejeune et c'est avec l'aide de ceux-ci qu'il commence sa rédaction. En fait, on peut supposer que Leclercq a lu le livre de Lejeune dans l'ordre et juste avant de rédiger le chapitre 15 et les suivants. Les trois premiers chapitres ne l'intéressent pas, puisque Lejeune y parle spécifiquement des événements de l'année 1634 : chapitre 1 : « Des bons deportemens des François »; chapitre 2 : « De la conversion, du Baptesme et de l'heureuse mort de quelques Sauvages »; chapitre 3 : « Des moyens de convertir les Sauvages ». Par contre, le chapitre 4 (« De la créance, des superstitions et des erreurs des Sauvages Montagnais ») parle d'un sujet qu'il a déjà abordé. Il va donc relire ce qu'il a écrit et compléter avec ce qu'il juge intéressant dans le texte de Lejeune comme nous l'avons signalé plus haut (chap. 12 et 13). Et c'est à partir du chapitre 15 que Leclercq va s'inspirer avec abondance de Lejeune. Il va d'abord utiliser son chapitre 5 avant de se tourner vers le chapitre 6.

2) 392:10 à 393:10.

Les qualités du corps.

2.1) 392:10 à 392:15.

Leclercq suit d'abord le vocabulaire et la syntaxe de Lejeune, puisqu'on remarque l'utilisation des mêmes termes (« bien proportionnés ») ou de synonymes (« riche taille » pour « grand », « sans aucune difformité » pour « droits »). Leclercq ne retient pas l'exemple des petits Damoiseaux efféminés de France, ni l'exemple des empereurs romains, mais il en garde la substance dans le choix de ses adjectifs : « puiffans, robuftes ». Par contre, sans doute a-t-il trouvé le texte de Lejeune trop court concernant les attraits du corps, puisqu'il se tourne vers Sagard pour le compléter.

2.2) 392:22 à 394:10.

On peut voir ici que, si Leclercq s'inspire énormément de Sagard, il effectue un travail de réécriture, en réorganisant le texte. En effet, il enrichit d'abord ce qu'il avait relevé chez Lejeune en continuant la description spécifique du corps : « d'un maintien grave, ferieux, & fort modefte », description que l'on trouve au milieu du paragraphe de Sagard. Ensuite, il retourne au début du texte de Sagard pour parler de leur couleur de peau, mais il délaisse la longue démonstration de Sagard du pourquoi de cette couleur. Par contre, il donne l'explication de leurs dents blanches (explication qu'on retrouve aussi chez Denys, sans aucun doute une rencontre d'idée). Il démarque ensuite Sagard sur l'absence d'infirmités chez les Amérindiens, mais en inversant l'ordre de la proposition. Enfin, il parle comme lui des maladies, mais en y ajoutant une liste de toutes les maladies inconnues aux Gaspésiens.

3) 394:11 à 395:3.

Les Amérindiens ont meilleur esprit qu'on se l'imagine en France.

Après le corps, Leclercq se tourne donc vers l'esprit des Gaspésiens,

suisant Lejeune sur ce point. Réal Ouellet suppose que Leclercq emprunte sa première phrase presque textuellement à Sagard et à son *Grand Voyage* (BNM, p. 466, note 12). Nous pensons plutôt que nous sommes ici en présence d'une rencontre d'idées, puisqu'on ne trouve aucune autre utilisation du *Grand Voyage* par Leclercq. De plus, Sagard a pris cette idée chez Lescarbot (HNF, p. 293), à qui Leclercq a beaucoup emprunté. Ce serait donc vers Lescarbot qu'il faudrait se tourner : mais là encore, il faut seulement parler de rencontre d'idées, car la source principale de Leclercq est le tome 6 de Lescarbot et le passage incriminé n'est pas dans ce tome. Leclercq a sans doute lu cela chez Lescarbot, mais lorsqu'il rédige, il est fort probable qu'il n'a pas le texte devant lui.

Par contre, il se guide sur le texte de Lejeune, puisqu'à la séquence suivante, il le démarque à nouveau.

4) 395:4 à 396:5.

Emprunt pratiquement textuel à Paul Lejeune. Leclercq rajoute un « comme nous avons dit », afin de relier le texte qu'il emprunte à sa propre narration, puisqu'il a parlé des chefs au chapitre précédent. Pour la même raison, il change « nos Sauvages » pour « nos Gafpefiens ». Il modifie également quelques termes, simplement en trouvant un synonyme ou une expression similaire (par exemple, « les deux tyrans » deviennent « les deux cruels bourreaux »).

5) 396:5 à 396:19.

Les Gaspésiens aiment leur repos et éloignent tous les sujets possibles de trouble. Leclercq s'inspire là aussi de Lejeune qui dit que les Montagnais ne se fâchent jamais : « pour moi, rien n'est capable de m'altérer (JR 1634, vol. 6, 230:25) ». Il développe cependant l'idée selon ses propres pensées, en parlant des parents qui ne punissent pas leurs enfants. Il inverse également l'ordre de la démonstration de Lejeune. En effet, il termine par l'idée première de Lejeune qu'il démarque presque textuellement (voir séquence suivante). L'hypothèse la plus plausible est que Leclercq a d'abord lu le passage en question de Lejeune. Il écrit ensuite son propre texte avant de revenir à Lejeune pour conclure en le copiant textuellement.

6) 396:20 à 397:4.

Le fait d'inverser le développement de Lejeune trouble l'ordre du texte. Leclercq en est conscient et rajoute donc une proposition pour lier ses idées : « & dans la crainte, comme nous venons de dire .... ». Mais en faisant cela, il se répète.

7) 397:5 à 399:19.

Leclercq donne ici des exemples pour prouver ce qu'il vient d'avancer. Il nous parle tout d'abord du divorce par consentement puis de la façon dont les Micmacs chassent la tristesse ou le chagrin. Il y a plusieurs choses à remarquer dans ces deux exemples. Tout d'abord, ce sont des exemples originaux à Leclercq, ce dernier délaissant ceux donnés par Lejeune. On note cependant la répétition par trois fois de l'expression : « tu n'as pas d'esprit ». Bien que Leclercq l'utilise quelquefois avant ce chapitre, il est clair qu'il a pris ce trait de vocabulaire à Lejeune, puisqu'on le retrouve très souvent sous sa plume.

On remarque aussi l'utilisation du style direct. Là aussi, Leclercq l'emploie de temps en temps, mais ici, c'est un trait qui prend toute sa signification : Leclercq illustre la relation de 1634 en mettant en action des Gaspésiens, de la même manière que Lejeune illustre son propos en style direct.

Enfin, par deux fois, Leclercq utilise l'expression « en un mot » (398:2 et 399:19), la deuxième fois introduisant un passage emprunté à Lejeune. On a l'impression que Leclercq trouve dans Lejeune la confirmation

de ce qu'il avance et qu'il l'utilise donc pour clarifier et synthétiser ses idées.

8) 399:19 à 399:24.

Cette phrase ouvrait chez Lejeune un paragraphe qui expliquait la libéralité des Montagnais entre eux. Leclercq l'utilise pour conclure son exemple sur la façon dont les Gaspésiens chassent la tristesse ou la colère. La conclusion est pertinente, mais ce qui est intéressant de noter, c'est que quelques pages plus loin, Leclercq va revenir au même paragraphe de Lejeune, cette fois-ci en recopiant la fin (voir segment no 13).

On peut noter aussi l'utilisation de mots couplés pour traduire un seul mot chez Lejeune (« ne point avoir de douleur & de trifteffe » pour « ne se point attrister »). Leclercq utilise souvent cette technique lorsqu'il s'inspire d'un auteur source.

9) 400:4 à 401:1.

Leclercq s'inspire d'un paragraphe entier de Lejeune sur la patience des Montagnais. Il supprime simplement le passage où Lejeune se met en action et délaisse le « nous » et le « je » de Lejeune pour des termes plus généraux : « nous faire confusion » est remplacé par « faire confusion aux Chrétiens »; « je les voyois dans leurs peines ... » est remplacé par « ils supportent ... ».

Genette parle de dévocalisation pour expliquer le passage de la première à la troisième personne qu'on remarque ici (Palimpsestes, p. 336).

10) 401:2 à 402:9.

Leclercq poursuit sur la même idée de la constance des Gaspésiens dans la souffrance, mais il ne démarque pas Lejeune ici. Dans un paragraphe de son cru, il montre que les Gaspésiens acceptent les punitions quelles qu'elles soient s'ils pensent qu'elles sont justifiées par leur conduite. Mais il ajoute qu'« il n'en est pas de même cependant quand on les maltraite fans fujet ».

11) 402:10 à 403:4.

Ici, Leclercq a pris l'idée de Lejeune : « ils sont vindicatifs envers leurs ennemis » et l'a appliqué à son texte. Dans la réécriture, l'idée de Lejeune a été déformée : les ennemis (contexte guerrier) sont devenus les étrangers (c'est-à-dire les étrangers à la tribu). Le contexte a lui aussi été modifié : alors que Lejeune traite de l'hospitalité des Montagnais, Leclercq parle du ressentiment.

Même l'idée première du rédacteur n'est plus la même. Au départ, Leclercq voulait simplement illustrer l'opposition : châtement/affront justifiés et châtement/affront injustifiés et la réaction des Gaspésiens dans ces deux situations. Mais « contaminé » par le texte de Lejeune, il en vient à dire que le ressentiment n'est tourné que vers les étrangers. Ce n'est plus le contexte de l'affront qui importe, mais la personne à l'origine de celui-ci!

De plus, Leclercq complète l'idée de Lejeune en expliquant que les Amérindiens se saoulent parfois pour se venger impunément d'un affront qu'on leur aurait fait. On retrouve cette même idée chez Denys, p. 476. Les deux auteurs sont d'ailleurs très critiques vis-à-vis du commerce de l'eau-de-vie et des ravages que cette boisson fait parmi les Micmacs.

12) 403:5 à 404:12.

Leclercq traite de l'obstination des Gaspésiens qui mènent leur entreprise jusqu'au bout et de leur libéralité envers leurs amis. Ici, Leclercq s'est tourné vers Lescarbot et son chapitre 19 : « Des Vertus & Vices des Sauvages ».

Sans doute est-ce simplement des rencontres d'idées, car on ne note pas de similitudes de formulation, mais on peut aussi supposer que Leclercq,



après avoir eu recours à Lejeune, complète son texte en piochant dans les idées de Lescarbot (notamment la différence de comportement des Français et des Amérindiens). Cela expliquerait également la répétition d'une idée déjà exprimée plus haut : le peu d'attachement aux biens matériels (voir même chapitre, no 8). Tout à son désir d'être le plus complet possible, l'auteur ne se rend pas compte qu'il se répète.

13) 404:13 à 406:20.

Leclercq reprend le passage de Lejeune sur la libéralité des Montagnais. Il avait déjà démarqué le début du paragraphe (voir même chapitre, segment no 8) en l'appliquant à un autre sujet et cette fois-ci, il emprunte la suite. Il prend bien soin de traduire les termes Montagnais pour adapter son texte au contexte des Micmacs. Il inverse également l'ordre du passage. On a déjà remarqué cette même façon de procéder un peu plus haut (même chapitre, segments nos 5 et 6).

14) 406:21 à 416:2.

Voici un long passage du propre cru de Leclercq où il parle du plaisir des Micmacs d'être honorés par les Français et également de leur propension à s'abandonner à la tristesse.

À la suite de cela, Leclercq revient au texte de Lejeune (chap. 6). Mais les copies textuelles sont beaucoup plus rares, car les idées des deux auteurs sont très souvent différentes, Leclercq ayant du mal à trouver des défauts aux Gaspésiens, et s'il le fait, il leur trouve aussi facilement des excuses.

15) 416:3 à 420:16.

Sur la chasteté des femmes. Leclercq a sans doute lu le sujet chez Lejeune, mais Lescarbot et Sagard en parlent aussi. Leclercq est cependant en désaccord avec ces auteurs. Pour Lejeune, « les sauvages sont fort lubriques, et hommes et femmes. [...] Les filles et les jeunes femmes sont à l'extérieur très honnêtement couvertes, mais entr'elles leurs discours sont puants comme des cloaques (RJ 1634, vol. 6, p. 252 à 254) ». Au contraire, pour Leclercq, « on n'entend pas dans leurs cabannes, aucunes paroles defhonnêtes, ni même de ces difcours qu'on appelle à double entente (p. 416) ».

Concernant les moeurs sexuelles, Lescarbot, et Sagard à sa suite, disent que « les filles ont licence de se prostituer si-tot qu'elles en sont capables (HNF. p. 389) ». Pour Leclercq, de tels comportements sont impossibles chez les Gaspésiennes : « il n'eft pas de nos Sauvageffes, comme de ces filles de quelques Nations de ce nouveau Monde, qui font gloire de fe profiter au premier venu (p. 417) ».

À l'appui de son discours, Leclercq cite l'exemple d'une Gaspésienne qui s'enfuit plutôt que de céder aux avances importunes d'un homme.

Cependant, Leclercq modère très légèrement son discours à la fin. Il reconnaît que certaines femmes sont impudiques, ... mais seulement à cause du vin qu'elles consomment parfois.

16) 420:17 à 421:1.

En une phrase (« Ils font naturellement volages, moqueurs, médifans et diffimulez »), Leclercq résume plusieurs paragraphes de Lejeune (vol. 6, p. 242 à 244, excepté le paragraphe sur la maladie que l'on retrouvera plus tard chez Leclercq). Il ne reprend mot pour mot que le paragraphe sur la fidélité à leur parole. Il est significatif de voir que Leclercq ne s'attarde pas à tous ces défauts, au contraire de Lejeune qui consacre un paragraphe entier à chacun d'eux. On peut se demander si Leclercq souscrit vraiment aux idées de Lejeune ou s'il les emprunte simplement parce qu'il a le texte de Lejeune sous les yeux et que cela lui permet de relancer sa rédaction!

17) 421:2 à 422:6.

Paragraphe original sur les jurements des Gaspésiens. Leclercq compare là-encore les Gaspésiens aux Romains et il en profite aussi pour critiquer les Français qui donnent le mauvais exemple aux Amérindiens. Au contraire de ses prédécesseurs, Leclercq est pleinement conscient de l'influence néfaste que peuvent avoir les Européens sur les indigènes. On le remarque lorsqu'il fait parler un chef amérindien au chap. 5 et ici lorsqu'il accuse certains Français de leur apprendre des blasphèmes. Un peu plus loin, il va également critiquer le trafic d'alcool.

Il est important de remarquer ici que Leclercq a délaissé le texte de Lejeune et il revient donc à ses comparaisons entre les Amérindiens et les peuples de l'Antiquité.

18) 422:7 à 423:8.

Sur l'absence de civilité chez les Gaspésiens. Le distique a pu être inspiré par Lescarbot qui en parle dans son chapitre 18 : « De la Civilité ».

Par contre, là encore comme dans de nombreux autres endroits, Leclercq conclut son paragraphe sur l'incivilité par un passage de la relation de Lejeune. Il semble trouver les formulations du jésuite meilleures que les siennes. Cette idée, dans la *Relation de 1634*, introduit le passage sur la saleté des Amérindiens. Cela suggère à Leclercq de continuer en enchaînant sur la saleté des Gaspésiens (voir segment suivant).

19) 423:13 à 425:2.

On remarque l'utilisation des mêmes termes : avenues, plumes, copeaux et également les deux termes couplés : sales et vilains, caractéristique de la réécriture chez Leclercq.

Ensuite, Leclercq délaisse le texte de Lejeune, mais continue sur le même sujet d'où quelques rencontres d'idées entre les deux auteurs : les Amérindiens ne lavent pas la viande et leurs habits sont sales.

Leclercq termine avec une citation latine : « Corruptio optimi peffima », que l'on peut traduire par : « il n'est pire corruption que du meilleur (BNM, p. 485, n. 74) ».

20) 425:4 à 437:5.

Passage original de Leclercq où il critique longuement le trafic d'alcool. Cette critique participe au mouvement de l'époque des missionnaires et de Mgr de Laval contre un tel trafic. Il est donc normal qu'on ne le trouve pas chez Lejeune, Sagard ou Lescarbot.

## **Chapitre 16 : Du Mariage des Gafpefiens**

À noter que Leclercq a déjà parlé brièvement du mariage dans le chapitre 14 sur les lois des Micmacs. Il développe plus longuement le sujet ici. Ce chapitre n'a aucun équivalent dans la *Relation de 1634*. Mais on peut imaginer que Leclercq en a eu l'idée en lisant le paragraphe de Lejeune parlant de la bonne entente entre les époux au chapitre 5. Il est en effet significatif de voir que c'est le seul fragment qu'il a délaissé pour son chapitre 15, le gardant sans aucun doute pour ce chapitre 16 (voir segment no 8).

1) 437:8 à 438:19

Les garçons qui veulent se marier doivent demander le consentement au père de la jeune fille.

On peut supposer ici que Leclercq a lu Sagard : « Quand un jeune homme veut avoir une fille en mariage, il faut qu'il la demande à ses pères et mères, sans le consentement desquels la fille n'est point à luy (HC,

296:5) ».

Leclercq n'a pas démarqué les paragraphes précédents de Sagard qui concernent uniquement les Hurons (et le concubinage), mais s'inspire de celui-ci lorsqu'il commence à parler du mariage proprement dit. Peut-être est-ce ici une simple rencontre d'idées, mais il est clair que Leclercq a lu le chapitre de Sagard au complet, puisqu'il le démarque textuellement un peu plus loin (voir segment no 5).

2) 438:20 à 440:6.

Passage original de Leclercq sur la liberté des enfants et la critique des mariages arrangés par les parents. L'idée deviendra un classique avec les *Dialogues* de Lahontan.

3) 440:7 à 440:24.

Échange de présents entre le jeune homme et la jeune fille.

On retrouve la même idée chez Sagard (p. 296), mais alors que le récollet disait que les jeunes gens passent trois ou quatre nuits ensemble pour voir s'ils s'entendent, Leclercq n'exprime rien de tel. Au contraire, il dit, quelques pages plus loin (p. 443), que les deux promis restent chastes pendant l'année avant la cérémonie du mariage. En fait, c'est là la plus grosse différence entre les Hurons et les Micmacs. Les premiers sont, au dire de Sagard, dévergondés et infidèles, les seconds, au dire de Leclercq, chastes et fidèles.

4) 441:1 à 442:14.

L'année d'essai du futur marié. On retrouve les mêmes idées dans l'HN de Denys (p. 585), mais il faut parler seulement de rencontres d'idées, car il n'y a aucune copie textuelle. Leclercq connaissait l'ouvrage de Denys, peut-être l'a-t-il même feuilleté à nouveau rapidement avant de parler du mariage, mais à aucun moment, il ne le démarque.

5) 442:15 à 443:12.

Le passage de Sagard se trouve aussi chez HNF, p. 391, mais en beaucoup plus bref. Leclercq le démarque pratiquement tel quel. Le paragraphe fait une coupure dans le texte. On a même l'impression qu'il a été ajouté après coup, puisqu'il interrompt deux sections qui traitent du même sujet : l'année d'« essai » pour les futurs mariés.

Leclercq travaille le texte de Sagard, mais on retrouve les mêmes mots : douaire, possessions, argent (remplacé par héritage chez Leclercq), contrat, notaire. Le terme trousseau que l'on trouve chez Sagard ne se retrouve pas tel quel chez Leclercq, mais l'idée est là, dans l'énumération des richesses des nouveaux mariés : « une chaudière, un fusil, un bate-feu, un couteau, une hache, un canot, & quelques autres bagatelles ».

6) 443:18 à 444:20.

L'année d'essai (la suite) et le mariage. Là encore, nous sommes en présence d'une rencontre d'idée entre les textes de Leclercq et Denys (HN, p. 585) et non pas d'une copie textuelle.

7) 446:3 à 447:10.

Paragraphe original de Leclercq où il montre que, s'il y a parfois instabilité dans les mariages, c'est lorsque le couple n'a pas d'enfants. Dès que le couple en a, les deux époux restent ensemble pour la vie. Et pour illustrer cela, il va se tourner vers Lejeune (voir segment suivant).

8) 447:10 à 448:19.

On note que Leclercq supprime le « à une jeune femme estourdie qu'il tenoit avec soi », qui lui semble sans doute trop critique vis-à-vis des Amérindiennes. Sinon, le texte est identique à celui de Lejeune.

9) 448:19 à 449:24.

Continuant sur la même idée de la bonne entente entre les époux, Leclercq parle de la tristesse d'un homme qui perd sa femme. Il nous en a déjà parlé au chapitre 11, mais cette fois-ci, cela lui permet d'introduire le chapitre suivant : en effet, trop touché par la mélancolie, le mari n'a d'autre choix que de « noier dans le fang de fes ennemis, la trifteffe & la douleur qui l'accable ».

### **Chapitre 17 : De la maniere dont les Gafpefiens font la guerre**

1) 450:1 à 451:5.

Leclercq réduit considérablement le texte de Lescarbot et le réarrange, mais les idées restent les mêmes. Les similitudes sont d'ailleurs trop nombreuses pour parler de simple rencontre d'idées.

2) 452:11 à 458:13.

Les ennemis des Gaspésiens, « les petits eskimaux », et l'origine de la guerre entre ces deux peuples.

Bien que de nombreux auteurs aient évoqué le même événement (voir à ce sujet, BNM, page 513, note 12), ce passage est sans doute du cru de Leclercq. Tout au plus se rappelle-t-il des lectures qu'il a faites. En tout cas, ni Sagard, ni Lescarbot, ni Lejeune (qui ne traite pas de la guerre dans sa *Relation de 1634*) ne parlent d'un tel événement.

3) 458:14 à 458:24.

Ces deux allusions aux guerres d'Alexandre le Grand se trouvent dans un chapitre non inspiré par Lejeune. À ce sujet, on peut noter, comme nous l'avons remarqué plus haut, que lorsque Leclercq a recours à Lejeune, il délaisse les comparaisons entre les Amérindiens et les hommes de l'Antiquité, sans doute influencé par l'esprit très critique de Lejeune.

4) 462:11 à 462:22.

Emprunt pratiquement textuel. Leclercq a changé le « noz Sauvages » en « nos Gafpefiens », mais le reste est identique. Leclercq excise simplement un passage (le fait qu'ils accrochent les trophées à leur porte).

5) 463:4 à 464:1.

Après Lescarbot, Leclercq se tourne vers Sagard. Peut-être parce que Lescarbot lui semble incomplet, puisqu'il ne parle pas des supplices pratiqués sur les prisonniers.

Leclercq s'inspire sans doute de la description du retour des guerriers que l'on trouve chez Sagard, mais on ne note aucune copie textuelle. Il faut donc parler de réminiscence de lecture.

6) 465:10 à 470:9.

Description des supplices. Leclercq a trouvé l'inspiration chez Sagard qui parle longuement des supplices que les Hurons imposent à leurs prisonniers. Mais il adapte le texte de Sagard. Il démarque cependant textuellement le passage sur le courage des prisonniers.

Un peu plus loin, on note la même distinction entre les prisonniers courageux et les faibles : on rend hommage aux premiers (en buvant leur sang chez Leclercq et en mangeant les entrailles chez Sagard) et on méprise et on se moque des deuxièmes qui n'ont pas assez de constance pour souffrir sans se plaindre (HC, p. 427-428).

## Chapitre 18 : De la chaffe des Gafpefiens

Leclercq s'inspire du plan de Lescarbott en regroupant trois de ses chapitres (20 : « La chasse », 21 : « La fauconnerie » et 22 : « La pecherie »). Comme lui, il va d'abord aborder le gibier, puis les oiseaux et enfin les poissons. Et il reprend plusieurs de ses passages. Mais il démarque également Lejeune, quoique seulement ponctuellement, sans aucune comparaison avec ce qu'il faisait au chapitre 15 par exemple. Enfin, il s'inspire de Denys et de son *Histoire naturelle*. Leclercq voulait sans doute que ses descriptions de la faune soient les plus complètes possibles, c'est pourquoi il a fait un amalgame de ses différentes sources, y mêlant aussi beaucoup d'éléments originaux.

### 1) 470:11 à 471:3.

Introduction. Leclercq compare la chasse et la guerre, deux activités qui permettent aux Amérindiens d'acquérir gloire et honneur. On retrouve un raisonnement similaire chez Lescarbott (p.891-892)

### 2) 471:4 à 475:20.

La chasse à l'élan ou orignal

#### 2.1) 471:22 à 472:19.

La transcription est assez proche du texte de Lescarbott : Leclercq a simplement supprimé une phrase sur la tête et les dents de l'orignal et une autre sur sa chair. Il a également déplacé une phrase « il a le pied fourchu » pour la placer à la fin de son paragraphe. Comme cette proposition introduit un segment inspiré de Denys, on peut supposer que Leclercq l'a mise là afin de faire un lien entre ses deux sources.

#### 2.2) 472:17 à 473:10.

Il faut parler de simple rencontre d'idée pour la première phrase, car il n'y a aucune rencontre de formulation. Par contre, concernant le remède contre les accouchements difficiles, Leclercq travaille le texte de Denys par expansion stylistique (cf : Genette). On remarque cette façon de procéder par les mots couplés (les tranchées et les douleurs), et même les phrases couplées ici : « faciliter les couches des femmes » voulant dire quasiment la même chose que « les délivrer des tranchées & des douleurs de l'enfantement ».

#### 2.3) 473:10 à 474:20.

Segment original de Leclercq. Aucune source textuelle.

#### 2.4) 474:24 à 475:20.

La chasse à l'orignal. Même idée que chez Denys (p. 594), mais nous sommes sans doute en présence d'une simple source d'information, mais non pas d'une source textuelle.

### 3) 475:21 à 484:1.

La chasse du castor.

#### 3.1) 475:21 à 476:22.

Introduction. Leclercq donne des généralités sur le castor : le temps le plus facile pour le chasser, le génie naturel de cet animal et une courte description physique. Ce passage est de la propre plume de Leclercq. Mais sans doute à court d'idée, il ne se tourne vers d'autres auteurs.

#### 3.2) 476:22 à 477:14.

La transcription est assez proche de l'original de Lejeune. Leclercq a pris bien soin de traduire les termes montagnais. De plus, les « Anglois et les Basques » sont devenus « les autres Européens » et « le pain » est

devenu « à boire & à manger ».

3.3) 477:15 à 478:3.

Sagard décrit aussi le castor de façon similaire (en démarquant la plupart du temps Lescarbot!), mais il est fort probable que Leclercq s'inspire de l'HNF et non pas de l'HC. En effet, Sagard traite de l'original et du castor dans deux chapitres différents, incluant le second dans la catégorie poisson. Par contre, tout comme Lescarbot, Leclercq traite des castors tout de suite après avoir parlé de l'original, et à la suite de cela, ils vont tous les deux « passer sous silence » (les deux le disent expressément, voir même chapitre, segment 4) les autres types de chasse d'animaux pour se tourner vers les oiseaux.

Concernant ce segment, Leclercq supprime la phrase de Lescarbot parlant de la taille et couleur du castor, puisqu'il a déjà évoqué cela plus haut (voir segment 3.1). Il va également développer le thème de l'amphibie du castor : à ce sujet, Leclercq a sans doute en tête Denys (p. 568). En effet, tout comme lui, il considère le castor en entier comme un poisson, alors que les autres auteurs (Lejeune, Lescarbot et Sagard) le disent amphibie, mi-chair, mi-poisson.

Il faut remarquer encore ici les mots couplés : « plus utiles et plus nécessaires ». Enfin, un peu plus loin, tout comme Lescarbot, Leclercq va confirmer le bon goût du castor, proche de la chair de mouton, alors que Lejeune le considère moins bon que le mouton (NRG. 482:8 : « la chair en est délicate, à peu près comme celle du mouton »; HNF. 898:9 : « la chair en est très-bonne quasi comme du mouton »).

3.4) 478:24 à 482:24.

Description de la façon dont les castors construisent leur cabane. Leclercq a puisé son information chez Lejeune, Lescarbot et Denys. Mais il a construit son propre texte et on peut difficilement séparer les segments originaux des segments inspirés.

3.5) 483:1 à 483:5.

Transcription pratiquement textuelle du texte de Lejeune.

3.6) 483:6 à 484:1.

Leclercq s'inspire maintenant de la suite du texte de Lejeune (vol. 6, p. 298) qui parle de la chasse en hiver. Même s'il emploie ses propres mots, on remarque aisément que Leclercq condense Lejeune. On pourrait parler, à l'instar de Genette, de concision, puisque Leclercq abrège le texte de Lejeune « sans en supprimer aucune partie thématiquement significative, mais en le réécrivant dans un style plus concis, et donc en produisant à nouveaux frais un nouveau texte, qui peut à la limite ne plus conserver un seul mot du texte original (*Palimpsestes*, p. 271) ».

4) 484:2 à 484:7.

À la suite de Lescarbot, puisqu'il s'inspire de son plan, Leclercq ne parle pas d'autres animaux terrestres. Lescarbot écrit : « Ayant dit la principale chasse, ie ne veux m'arrêter à parler des Loups [...] ni des Loups Cerviers, Loutres, Lapins, & autres que i'ay enfilé en mon Adieu à la Nouvelle-France (HNF, p. 899) ». Et Leclercq écrit : « Je paffe ici fous filence, les différentes chasses des loutres, des ours, des cerfs, & de quantité d'autres animaux de la Gafpefie; parce qu'elles n'ont rien de considérable (p. 484) ». Il va pourtant reparler plus loin des animaux terrestres.

5) 484:13 à 488:21.

Comme Lescarbot, Leclercq se tourne vers les oiseaux. Il a sans doute lu son chapitre intitulé « La fauconnerie » (chap. 22), mais devant la faiblesse de celui-ci, il s'est tourné vers ses autres sources

d'information. Seul Denys parle des oiseaux, décrivant précisément chaque espèce. Il est cependant peu probable que Leclercq se soit inspiré de ce dernier, car on ne remarque aucune rencontre de formulation entre les deux auteurs, mais une multitude de rencontres d'idées. En fait, on peut dire que ce segment appartient en propre à Leclercq.

6) 488:22 à 492:4.

Leclercq parle à nouveau des animaux terrestres après avoir dit qu'il n'en parlerait plus. Aucune source n'a été trouvée ici. On peut simplement noter que Denys parle lui aussi des loups marins (ch. 17, p. 563), mais il n'y a aucune rencontre de formulation entre les deux auteurs. D'ailleurs, Leclercq parle du loup marin dans un segment traitant des animaux terrestres et Denys en parle dans un chapitre sur les poissons.

7) 492:5 à 496:4.

Les poissons. Lorsqu'il écrit cette partie, Leclercq a sans doute en tête le texte de Denys (p. 565-566), puisque les deux auteurs vont évoquer le requin et également les batailles entre l'espadon et la baleine. Mais il faut parler ici de simples réminiscences de lecture.

### **Chapitre 19 : Les festins, les danfes, & les divertiffements des Gafpefiens**

Leclercq commence le chapitre par la description d'un festin qu'il a personnellement préparé pour les Micmacs. Ensuite, il va démarquer Lejeune concernant les festins et Sagard pour les danses.

1) 503:1 à 504:1.

Leclercq modifie quelques mots du texte de Lejeune (en les remplaçant par des synonymes), en déplace quelques autres, rajoute que les conviés fument dans le calumet du chef et prend bien soin de traduire le montagnais en micmac. À part ces petites réorganisations textuelles, les deux paragraphes sont très similaires. Cependant, Leclercq est beaucoup plus bref que Lejeune pour parler des festins. Il ne reprend pas la critique de ce dernier des festins à tout manger, ni la façon dont les mets sont distribués, ni encore la description de leur glotonnerie. Il va cependant s'inspirer de quelques autres éléments apportés par Lejeune (voir segments suivants)

2) 504:19 à 505:8.

Ici, Leclercq réduit le texte de Lejeune par excision pour reprendre le terme de Genette (suppression pure et simple d'une partie du texte).

3) 505:18 à 506:1.

Tout comme Lejeune (ch. 8, vol. 6, p. 288), Leclercq confirme que celui qui prépare le festin ne mange pas avec les autres.

Après les festins, Leclercq parle des chants et des danses, ce que n'évoque pas du tout Lejeune.

4) 506:1 à 506:23.

Leclercq s'inspire sans doute de Sagard ici, mais sans le démarquer. En effet, ce dernier commence son chapitre sur les danses (ch. 16) par une évocation de leurs chants tout comme Leclercq. De plus, Leclercq va démarquer textuellement le paragraphe suivant de Sagard (voir prochain segment). Même si Leclercq a un jugement assez critique, il reconnaît cependant que les Amérindiennes chantent bien les cantiques spirituels.

5) 506:24 à 507:20.

Leclercq emprunte à Sagard ici, même si ce dernier s'est inspiré de Lescarbot.

Il réduit cependant considérablement le texte de Sagard, ne reprenant que la description des gestes des danseurs. La transcription est pratiquement identique à l'original. On note l'expansion stylistique d'un fragment : Le « & de toute autre façon en la manière d'un homme qui menace » devient « & font plusieurs mouvements & postures différentes, comme s'ils étoient à la guerre pour combattre, vaincre, & enlever les chevelures de leurs ennemis ».

Le chapitre se termine sur une courte description des jeux des Amérindiens, description qui appartient en propre à Leclercq.

### **Chapitre 20 : Des remèdes, maladies & mort des Gafpefiens**

Le chapitre 20 de Leclercq s'inspire de Sagard et Leclercq prend également un court passage de Lejeune ainsi que deux allusions de Lescarbot.

1) 510:11 à 511:9.

Transcription similaire au texte de Sagard. Leclercq modifie quelques mots pour les remplacer par des synonymes : par exemple, « ils font rarement malades » est remplacé par « ils jouissent fouvent d'une fanté parfaite »; en outre, il cite deux maladies différentes de celles nommées par Sagard. Il adapte également le segment à son texte d'où l'utilisation de « nos Gafpefiens » et aussi de « comme nous avons dit ». On note aussi que Leclercq utilise des mots couplés : « fans procez & fans chicane » et « repos & tranquillité ordinaire ».

2) 513:18 à 513:22.

Leclercq fait du texte de Sagard un texte plus concis, supprimant le superflu tout en gardant la même signification au paragraphe. Ainsi, les trois premières lignes de Sagard deviennent une seule ligne chez Leclercq : « ils chantent même, & se divertissent, faisant des huées à leur ordinaire ».

3) 517:23 à 519:2.

Cette idée sur les malades, reprise de Lejeune, contredit ce que disait Leclercq au chapitre 14 (388:6) : « Tous les Gaspésiens doivent indispensablement assister les malades ».

À noter également le travail de réécriture de Leclercq qui a déplacé ce passage. En effet, alors qu'il démarque le chapitre 6 de Lejeune dans son chapitre sur les mœurs des Gaspésiens (chapitre 15), il a pris soin de placer ce passage ici. L'a-t-il fait après coup, ne laissant qu'une petite allusion à la maladie au chapitre 15?

4) 515:19 à 525:18.

Long passage original de Leclercq sur la façon dont les enterrements se passent. Les auteurs-sources de Leclercq ont évoqué le même sujet, mais il faut parler ici de simples rencontres d'idées.

5) 525:18 à 526:3.

Après avoir décrit les cérémonies aux morts dans ses propres termes, on peut supposer que Leclercq s'est tourné vers ses auteurs-sources pour compléter son récit : il va prendre à Lescarbot deux allusions savantes : celle des anciens Gaulois et, au segment suivant, l'allusion à une coutume ancienne.

6) 526:12 à 526:24.



Ici, Leclercq prend un exemple dont Lescarbot dit qu'il s'applique aux Floridiens et nous affirme que les anciens Micmacs procédaient ainsi : « J'ai appris feulement de nos Sauvages que les chefs de leur Nation confiaient autrefois ».

B I B L I O G R A P H I E

## 1. OEUVRE ÉTUDIÉE

Chrestien Leclercq, *Nouvelle Relation De La Gaspésie, Qui Contient Les Moeurs & la Religion des Sauvages Gaspesiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amérique Septentrionale, dite le Canada. Dédiée a Madame La Princesse d'Epinoy, par le Pere Chrestien Leclercq, Missionnaire Recollet de la Province de Saint Antoine de Pade en Artois, & Gardien du Convent de Lens, Paris, Amable Auroy, 1691, XXVIII-572 p., 17 cm, in-12°.*

Il existe deux rééditions modernes:

*New Relation of Gaspesia with the Customs and Religion of the Gaspesian Indians*, translated and edited, with a reprint of the original, by William F. Ganong, Toronto, The Champlain Society, 1910, XV-452 p.

*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, PUM (coll. «Bibliothèque du Nouveau Monde»), 1999, 791 p.

Nous avons travaillé avec l'édition originale, respectant la graphie et la pagination.

L'autre ouvrage attribué à Chrestien Leclercq est:

*Premier Etablissement de la foi dans la Nouvelle-France contenant la publication de l'Évangile, l'Histoire des Colonies Françaises, & les fameuses découvertes depuis le Fleuve de Saint Laurent, La Louisiane & le Fleuve Colbert jusqu'au Golphe Mexique, achevées sous la conduite de feu Monsieur de la Salle, 2 vol., Paris, Amable Auroy, 1691.*

## 2. OEUVRES SOURCES DE CHRESTIEN LECLERCQ

Denys, Nicolas, *Description géographique et historique des Costes de l'Amérique septentrionale, avec l'Histoire naturelle du pays*, Paris, Claude Barbin, 1672. Nous avons travaillé avec l'édition de William F. Ganong, *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia)*, with a reprint of the original, Toronto, The Champlain Society, 1908, 625 p.

Lejeune, Paul, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1634. Envoyée au R. Pere provincial de la Compagnie de Iesus en la Province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635. Nous avons travaillé avec l'édition Thwaites: *The Jesuit Relations and Allied Documents*, edited by Reuben Gold Thwaites, vol. 6 et 7, New-York, Pageant Book Compagny, 1959.

Lescarbot, Marc, *Histoire de la Nouvelle France. Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François és Indes occidentales & Nouvelle-France, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui. En quoy est comprise l'histoire morale, naturelle, & géographique des provinces cy décrites: Avec les tables & figures nécessaires, troisieme édition enrichie de plusieurs choses singulieres, outre la suite de l'Histoire*, Paris, Adrian Perier, 1617. Nous avons travaillé avec l'édition de W. L. Grant, *The History of New France[...]*, with an English translation, Toronto, The Champlain Society, 1907-1914, 3 tomes.

Sagard, Gabriel, *Histoire du Canada et voyages que les freres mineurs recollects y ont faicts pour la conversion des infidelles*, Paris, Claude Sonnius, 1636. Nous avons travaillé avec l'édition Tross, Paris, 1866, 4 tomes, 922 p.

### 3. AUTRES TEXTES DE LA NOUVELLE-FRANCE CONSULTÉS

Acosta, Joseph (d'), *Histoire naturelle et morale des Indes occidentales*, traduction de J. Rémy-Zéphir, Paris, Payot, 1979, 405 p. (éd. originale 1590).

Diéreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, suivie de Poésies diverses*, édition critique de Normand Doiron, PUM (coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde »), 1997, 600 p.

Hennepin, Louis, *Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe*, Utrecht, Schouten, 1698.

Lafitau, François-Joseph, *Moeurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'ainé et Charles-Estienne Hochereau, 1724, 2 tomes.

### 4. ÉCRITS SUR CHRESTIEN LECLERCQ

#### a) Articles biographiques

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Montréal, Élysée, 1976, 3 vol.; réimpression de l'édition originale: Paris, Nyon fils, 1744, t. 3, p. LIV-LV.

Dumas, G. M., «Leclercq, Chrestien», dans George W. Brown, Marcel Trudel et André Vachon (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1 (1000-1700), Québec et Toronto, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1966.

Godbout, Archange, O.F.M., «Leclercq», *Centenaire de l'histoire du Canada, deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945*, Société historique de Montréal, 1945.

Lejeune, Louis-Marie, *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature du Canada*, Paris-Ottawa, Firmin Didot-Université d'Ottawa, 1931, vol. 2.

Marion, Séraphin, *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1923, p.57.

#### b) Autres ouvrages ou articles

Laflèche, Guy, «Les Micmacs de la Bibliothèque du Nouveau Monde», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, no 1, 2001, p. 96-101.

Pioffet, Marie-Christine, « Relations de missions et intertextualité: les

voies de Paul Lejeune et de Chrétien Leclercq », *Papers on French seventeenth century literature*, 1998, v. 25, no 49, p. 497-509.

Trudel, Serge, *Étude de genèse: le cas de Premier Établissement de la Foi dans la Nouvelle France (1691)*, Université de Montréal, 1997.

#### 5. ÉTUDES ET ARTICLES SUR LA NOUVELLE FRANCE

Beaulieu, Alain, *Convertir les fils de Caïn. Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France (1632-1642)*, Québec, Nuit Blanche, 1990, 177 p.

Berthiaume, Pierre, «Les Relations des jésuites: nouvel avatar de la Légende dorée», dans Gilles Thérien (dir.), «Les figures de l'Indien», *les Cahiers du département d'études littéraires*, no 9, Université du Québec à Montréal, 1988, p. 123.

Brodeur-Girard, Sébastien, «Les soldats de Dieu: usage de la métaphore dans la littérature missionnaire au XVIIe siècle», *Cahiers d'histoire*, Université de Montréal, vol. 18, no 2, automne 1998.

Campeau, Lucien, s.j., *Munumenta Novae Franciae, tome I. La première mission d'Acadie (1602-1616)*, Rome et Québec, MHSJ-PUL, 1967, 276-719 p.

Dubé, Pauline, *les Frères insoumis ou « l'ombre d'un clocher »*, Québec, Nuit Blanche, 1995, 259 p.

Ferland, Rémi, *les Relations des jésuites: un art de la persuasion. Procédés de rhétorique et fonction conative dans les Relations du Père Paul Lejeune*, Sainte-Foy, Éditions de la Huit, 1992, 232 p.

Le Bras, Yvon, *l'Amérindien dans les Relations du père Paul Lejeune (1634-1641)* et Paul Dostie, *le Lecteur suborné dans cinq textes missionnaires de la Nouvelle-France*, Sainte-Foy, Éditions de la Huit, 1994, 229 p.

Pioffet, Marie-Christine, *la Tentation de l'épopée dans les Relations des jésuites*, Sillery, éd. Du Septentrion, 1997, 299 p.

Pouliot, Léon, *Étude sur les relations des jésuites de la Nouvelle-France (1632-1672)*, Montréal et Paris, Immaculée-Conception et Desclée de Brouwer, 1940, 319 p.

Warwick, Jack, «L'antiquité dans le cadre référentiel du "Sauvage"», 1615-1642, dans Gilles Thérien (dir.), «Les figures de l'Indien», *les Cahiers du département d'études littéraires*, no 9, Université du Québec à Montréal, 1988, p. 107-118.

#### 6. SOURCES CLASSIQUES ET BIBLIQUES DE CHRESTIEN LECLERCQ

Alexandrie, Clément (de), *le Pédagogue*, texte grec avec traduction de Claude Mondésert, notes de Henri-Irénée Marro, Paris, Cerf, 1965.

*la Bible de Jérusalem, la Sainte Bible*, traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, Paris-Montréal, Cerf-Fides, 1973.

*Biblia sacra iuxta vulgatam versionem*, editio minor, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1984.

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, texte établi et traduit par Paul Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

Épicure, *Doctrines et maximes*, traduction, notes et préface de M. Solovine, Paris, Hermann, 1965.

*Missel romain (latin-français)*, Paris, Desclée, 1965

Pline, *Histoire naturelle*, traduit par M. Ajasson de Grandsagne, Paris, Panckoucke, 1830, t. 5, 375 p.

Pythagore, *le Biblion de Pythagore, lois morales et politiques*, traduction d'Albert Slosman, Paris, Laffont, 1980.

Suétone, *Vie des douze Césars*, texte établi et traduit par Henri Ailloud, troisième édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1961-1964, 3 vol.

Virgile, *l'Énéide*, traduit par Maurice Rat, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, 442 p.

## 7. ÉTUDES THÉORIQUES

Hugo Friedrich, « Tradition et culture », *Montaigne*, Paris, Gallimard (coll. «Tel»), 1984 (1968), p. 42-104.

Genette, Gérard, *Palimpsestes*, Paris, Seuil (coll. «Points»), 1982.

Grésillon, Almuth, « Mise au net: une critique génétique sans brouillons? », dans *Paragraphes 9, Les voies de l'invention aux XVIIe et XVIIIe siècles. Études génétiques*, Actes du colloques organisé en février 1992 au département d'Études françaises de l'Université de Montréal, réunis et publiés par Bernard Beugnot et Robert Melançon, Montréal, 1993.

Grésillon, Almuth, *Éléments de critique génétique: lire les manuscrits modernes*, Paris, P.U.F., 1994.

Hildesheimer, Françoise, *le Jansénisme*, Publisud, Paris, 1991, 221 p.

Maréchal, Robert, « La recherche des sources », dans « La critique des textes », *l'Histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard, ( coll. « La Pléiade »), 1961.

Rudler, Gustave, « Critique des sources », dans *les Techniques de la critique et de l'histoire littéraire*, Oxford, 1923.